DES RAPPORTS

ACTUELS

DE LA FRANCE

ET DE L'ANGLETERRE

ET

DU RÉTABLISSEMENT DE L'ALLIANCE.

Voici bientôt cinq ans que les rapports de la France et de l'Angleterre sont soumis à l'action de deux courans opposés, le courant national et le courant ministériel. D'un côté d'amers souvenirs, de vifs ressentimens, le désir prononcé d'une revanche ou d'une réparation; de l'autre une pensée unique, celle d'obtenir, à force de concessions, que l'Angleterre veuille bien oublier le mal qu'elle nous a fait; celle de renouer, malgré ses torts à notre égard, l'alliance qu'elle a rompue. D'un côté, par conséquent, une susceptibilité inquiète et jalouse, de l'autre une confiance imperturbable et le plus complet abandon. Il n'est pas surprenant que deux dispositions si contraires aient créé non-seulement entre la France et son gouvernement, mais encore entre les deux pays qu'on prétendait réconcilier, une hostilité jour-

nalière, permanente, et qui, plus d'une fois, a failli faire explosion. Il n'est pas surprenant que l'alliance anglaise ait existé d'autant moins qu'on la proclamait davantage. Les cabinets se faisaient, d'une tribune à l'autre, de tendres complimens; les couronnes se visitaient, se rapprochaient, se donnaient toutes les marques possibles d'une mutuelle amitié, et pendant ce temps les deux peuples se regardaient d'un œil de défi et se traitaient partout en ennemis. Singulière anomalie, qui, si elle devait se prolonger, aurait à coup sûr, pour les intérêts même que l'on prétend défendre, les plus funestes conséquences.

Quand on y regarde de près, rien assurément n'annonce que cette situation ait changé. Néanmoins le temps a produit son effet naturel. Ainsi la France n'oublie pas, elle ne peut pas oublier qu'en 1840 sa confiance a été trahie, et que sans une raison sérieuse, sans un prétexte plausible, l'Angleterre, en s'unissant contre elle aux puissances continentales, l'a mise dans la cruelle alternative de risquer une guerre générale ou de subir patiemment une défaite. Elle se dit donc que ce qui est arrivé une première fois peut arriver une seconde, et elle se tient justement en garde contre une amitié si précaire et si fragile; mais en même temps la France est sensée, et trouve bon qu'on entretienne avec l'Angleterre comme avec les autres puissances des relations pacifiques. La France pense même que si sur un point quelconque du globe l'occasion se présentait de faire, d'accord avec l'Angleterre, quelque grande et belle chose, il serait puéril de s'y refuser par colère ou par rancune. Quant au gouvernement, les échecs qu'il a éprouvés, les leçons qu'il a reçues, l'ont déterminé sinon à modifier sa politique, du moins à ne plus s'en vanter avec la même hardiesse, avec le même retentissement. C'est ainsi qu'à l'alliance intime, à l'entente cordiale, on a vu succéder, au moins dans le style officiel, la bonne intelligence, une intelligence fondée sur le respect mutuel des droits et des intérêts. Si en réalité la dissidence reste la même, elle n'éclate donc plus autant dans les termes, et l'on se trouve, bien qu'on ait des points de départ et des buts différens, ramené à un langage presque commun. De la question de système le débat dès-lors se porte naturellement sur la question de conduite. Le gouvernement prétend que, dans ses rapports avec l'Angleterre, il y a partout et toujours équité et réciprocité. L'opposition maintient qu'il y a dépendance et subordination. Le gouvernement soutient en outre qu'entre les deux pays la bonne harmonie est rétablie. L'opposition affirme qu'elle ne l'est pas, et qu'aux conditions actuelles elle ne le sera jamais.

Voilà, si je ne me trompe, à quel point précis le débat en est venu.

On ne discute plus théoriquement, idéalement en quelque sorte, la question de savoir quelle est pour la France, dans tous les cas possibles, la meilleure des alliances, si c'est l'alliance russe, l'alliance allemande ou l'alliance anglaise; mais on se demande quel est aujourd'hui, quel sera dans un prochain avenir, l'état vrai de nos rapports avec l'Europe, et notamment avec l'Angleterre. On se demande si ces rapports peuvent être sensiblement altérés, d'une part par telle ou telle crise européenne, de l'autre par le triomphe de telle ou telle opinion, de tel ou tel parti dans l'un ou l'autre des deux pays. On se demande enfin quelle ligne il convient de suivre, quelle conduite il est bon de tenir pour ne rien compromettre et pour être prêt à tout évènement. Ce sont ces divers côtés du problème que je crois utile d'examiner avec impartialité, avec modération, sans passion comme sans préjugé.

Pour bien comprendre l'état actuel de nos relations avec l'Angleterre, il faut se reporter à ce qu'elles étaient il y a quatre ans, et suivre les phases diverses par lesquelles elles ont passé. En 1841, avant le fameux traité des détroits, l'Angleterre et la France vivaient dans un état de demi-hostilité, et c'est alors que M. le ministre des affaires étrangères, à qui les formules générales ne manquent jamais, proclamait fièrement à la tribune *l'isolement et la paix armée.* Lorsque le traité des détroits eut reçu les cinq signatures de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, le cabinet français regarda la crise de 1840 comme terminée, et n'hésita pas à rentrer avec le cabinet anglais dans les rapports les plus confians. Averti par certaines manifestations de l'opinion publique, il se garda pourtant de dire toute sa pensée; une nouvelle formule, celle *de l'indépendance au sein de la bonne intelligence*, remplaça donc la première, et M. le ministre des affaires étrangères encore expliqua fort doctement comme quoi cette formule correspondait de la manière la plus exacte à la situation, non pas transitoire, mais régulière, normale, permanente, de la France au milieu des puissances européennes. En 1843, malgré l'échec du traité de visite, le langage officiel subit une troisième modification, et M. le ministre hasarda *l'accord sans intimité.* En 1844 enfin, au moment où l'on devait le moins s'y attendre, toute réserve disparut, et *l'entente cordiale* fit son entrée dans le monde avec pompe et fracas. C'était sous une autre forme *l'alliance intime* des premières années de la révolution. C'était même plus, si l'on en croit M. Guizot, puisque pour la première fois il y avait entre les deux peuples une union sincère, cordiale, dégagée de toute arrière-pensée et de toute jalousie.

« Croyez-vous, disait M. Guizot dans la séance du 20 janvier; croyez-vous que la paix consiste simplement à n'être pas en guerre? Croyez-vous qu'il suffise de ne pas tirer des coups de canon pour être en paix? Non, certes. Si, au milieu du silence le plus complet du canon, il y a une lutte sourde, continuelle, une malveillance cachée, mais incessante; si les gouvernemens, si les cabinets qui se disent en paix, qui paraissent en paix, sont perpétuellement occupés à se nuire l'un à l'autre dans telle ou telle partie du monde, sur telle ou telle question, croyez-vous que ce soit là de la paix? Non, messieurs, c'est une fausse paix, une paix pleine de périls, et qui tôt ou tard amène une explosion.

« Eh bien! ce que nous avons voulu, c'est une paix réelle et sincère, une paix qui fût au fond des cœurs, comme au fond des canons, endormis dans les arsenaux..... Ce sera le bien des deux pays, ce sera l'honneur des deux cabinets d'avoir *commencé*, d'avoir *inauguré* cette politique de la vraie paix, de la paix réelle et sincère; politique difficile, j'en conviens; politique *nouvelle*, mais qui n'en est pas moins la seule bonne, la seule honorable.

« Voilà ce que nous appelons l'*entente cordiale* entre les deux gouvernemens..... Il est rare, ajoutait M. Guizot, que la Providence accorde à une politique la faveur de porter promptement ses fruits; il est rare que ceux qui ont semé soient aussi appelés à moissonner. Et pourtant, je n'hésite pas à dire que les fruits de la politique dont je parle sont déjà *patens et éclatans* autour de nous et dans le monde. »

M. Guizot jetait alors sur tous les points du globe un regard orgueilleux, et montrait, sous les auspices de l'entente cordiale, l'Espagne, la Grèce, l'Océanie, la Chine même, « marchant vers le plus magnifique avenir, et donnant au monde enchanté le spectacle le plus pacifique, le plus moral, le plus satisfaisant. »

Tel est le brillant tableau que, pour obtenir un vote favorable, le cabinet présentait à la chambre en 1844; tels sont les résultats qu'il annonçait, les promesses qu'il faisait. Il faut voir maintenant ce qu'il y avait de fidèle dans ce tableau, de réel dans ces résultats, de raisonnable dans ces promesses; il faut voir si, lorsque la chambre s'est rassemblée de nouveau, tout cela n'avait pas reçu du temps et des faits accomplis le plus incontestable démenti.

Les points principaux sur lesquels la politique française et la politique anglaise se sont rencontrées pendant le règne de l'entente cordiale sont, si je ne me trompe, les points que voici : la Grèce, l'empire ottoman, l'Espagne, le Maroc, Taïti et le droit de visite. J'y joins, puisque la politique 'a voulu s'en emparer, le voyage du roi des

Français et les démonstrations auxquelles ce voyage a donné lieu. J'essaierai de toucher à tous ces points l'un après l'autre, et de rechercher ainsi quels effets a produits partout la politique *nouvelle* que vantait M. Guizot en 1844, cette politique qui, *commencée, inaugurée* par les deux cabinets conservateurs de France et d'Angleterre, doit être leur éternel honneur.

J'ai parlé ailleurs de la Grèce, et j'en dois dire ici peu de mots. Nulle part pourtant ne s'est manifestée avec plus d'éclat la puérilité, la vanité de l'entente cordiale, telle qu'on la définissait en 1844, telle qu'on a voulu la pratiquer. L'Angleterre et la France n'ont peut-être pas exactement les mêmes vues sur l'avenir de la Grèce. En présence de l'ambition russe, l'Angleterre et la France ont néanmoins en Grèce un intérêt commun, un intérêt puissant que tout le monde comprend. Le lendemain d'une révolution salutaire, nécessaire, glorieuse, mais qui, détournée de son but, pouvait remettre l'existence même de la Grèce en question, l'Angleterre et la France durent donc s'entendre et s'entendirent en effet. Qu'est-il arrivé néanmoins? et qu'arrive-t-il en ce moment? Pendant trois mois à peu près, un ministère a existé qui se composait exclusivement des amis de l'Angleterre et qui allait chercher à l'hôtel de la légation anglaise toutes ses inspirations. Ce ministère, la France l'a soutenu à Athènes comme à Paris avec autant de loyauté que de constance. Depuis neuf mois, un autre ministère existe, dont le chef a vécu long-temps parmi nous et passe pour être aimé de la France. Ce ministère, l'Angleterre le combat et l'injurie à Athènes comme à Londres avec autant de vivacité que de persévérance. Et ce n'est pas seulement par les voies diplomatiques, par les voies régulières, que l'Angleterre depuis neuf mois travaille en Grèce au renversement de l'administration établie. C'est en excitant sans mesure, sans relâche, l'esprit de désordre au dedans, l'esprit de méfiance au dehors. Certaines passions anarchiques, certains mécontentemens individuels, semblent-ils disposés, à Athènes ou dans les provinces, à se traduire en actes de révolte, aussitôt on les caresse, on les fomente, on les exalte, et s'il en résulte quelques troubles, on s'en targue pour crier bien haut que, sous le ministère ami de la France, tout ordre intérieur est impossible. Des brigands turcs ou grecs commettent-ils, comme cela arrive souvent, quelques délits d'un côté ou de l'autre de la frontière, vite on s'empare d'un incident aussi simple, aussi habituel, pour effrayer la Porte, pour mettre en mouvement le corps diplomatique, pour provoquer des réclamations et des mesures qui, si le gouvernement grec ne montrait pas

autant de fermeté que de modération, seraient fort propres à allumer l'incendie. Prouver à l'Europe que l'administration actuelle, une administration qui n'a pas le bonheur d'être protégée par l'Angleterre, ne peut assurer ni la tranquillité intérieure ni le respect des traités, voilà le but, et sur le choix des moyens on paraît peu scrupuleux.

Je pourrais entrer dans de nombreux détails; je me borne à faire ressortir les faits principaux, ceux qui caractérisent nettement la situation. Or voici où en sont en ce moment les choses à Athènes, à Londres, à Paris.

A Athènes, il y a un ministre français qui appuie le cabinet, un ministre anglais qui conspire ouvertement contre lui.

A Londres, il y a un premier ministre qui loue hautement la conduite de la légation anglaise, qui blâme le ministère grec, qui couvre en outre d'un assentiment implicite les injures que certains membres du parti ministériel adressent à la politique et au ministre de la France.

A Paris, il y a un cabinet qui se déclare également satisfait du gouvernement grec et de ceux qui l'attaquent, qui approuve le ministre de France et qui ne trouve pas mauvais qu'on l'injurie publiquement à Londres.

Tel est, en ce qui concerne la Grèce, l'état exact des rapports actuels de la France et de l'Angleterre; tels sont les résultats de l'entente cordiale, de cette entente qui, à Athènes surtout, devait produire des fruits si merveilleux. On dit à la vérité que, depuis quelques jours, la légation anglaise a reçu l'ordre de modérer son zèle et de mesurer son langage. On ne dit pas qu'il lui ait encore été enjoint de changer sa politique. Ce sera entre les deux gouvernemens, entre les deux légations, une lutte un peu moins vive, un peu moins apparente; ce sera toujours une lutte.

A Constantinople, les bons rapports existent, du moins à la surface et dans un cercle étroit. Ainsi que, dans un pur intérêt d'humanité, il s'agisse d'arracher au divan quelque concession ou quelque réforme; que l'on veuille, par exemple, faire modifier l'article de la loi religieuse qui punit de mort les renégats, ou obtenir le changement d'un pacha violent et cruel, aussitôt entre les deux ambassadeurs comme entre les deux gouvernemens, il s'établit un accord salutaire, un accord honorable et fructueux; mais, quelque importantes qu'elles soient, les questions d'humanité ne sont pas tout dans ce monde, et il y a autre chose à faire en Orient que d'améliorer la loi pénale et

religieuse. Or, qui oserait soutenir qu'en ce moment l'Angleterre et la France ont dans les affaires de l'Orient une politique et une conduite commune? Sans parler de la grande crise à laquelle tout le monde pense, excepté le gouvernement français, et qui éclatera tôt ou tard, le cours naturel des choses amène chaque année une ou deux difficultés politiques qu'il faut bien résoudre. L'an dernier, c'était la question serbe. Cette année, c'est la question syrienne et celle des frontières de la Grèce. Qu'est devenue, que devient l'entente en présence de ces questions? Assurément, la question serbe, cette question si grave, offrait à l'Angleterre l'occasion la plus naturelle, la plus heureuse de résister, d'accord avec la France, aux empiètemens de la Russie en Orient, et de protéger réellement contre un trop puissant voisin l'indépendance de la Porte ottomane. La Servie le désirait, la France le proposait, et l'ambassadeur anglais à Constantinople en était d'avis. Au lieu de saisir cette occasion, l'Angleterre en a référé à l'Autriche, laquelle, selon son habitude, s'en est rapportée à la Russie, de sorte qu'en définitive la Russie a été maîtresse de décider si l'Angleterre prendrait ou non parti contre elle. La conséquence, c'est que l'Angleterre a refusé son concours, c'est que la France s'est désistée, et que la Servie a dû faire elle-même ses affaires. Si elle les a bien faites, le mérite en appartient à elle seule, et l'entente n'y est pour rien.

Voilà pour la question serbe. Quant à la question syrienne, c'est directement entre la France et l'Angleterre que le conflit a eu lieu. La France, on le sait, est depuis plusieurs siècles la protectrice naturelle et reconnue des populations chrétiennes du Liban. Depuis quelques années, en revanche, l'Angleterre a pris les populations druses sous sa protection. De là l'étrange arrangement qui, en 1842, sépara les Druses des Maronites, et frappa ceux-ci dans la personne de leurs anciens chefs. Malgré les efforts de M. Guizot, l'arrangement de 1842 fut, on s'en souvient, blâmé par la chambre, et le cabinet français, en présence de ce blâme, dut prendre l'engagement positif d'en négocier un nouveau. Cette négociation fut entamée en effet, et l'an dernier, dans la discussion des crédits supplémentaires, M. Guizot déclarait positivement qu'il en espérait le succès. Il reconnaissait en même temps qu'une expérience de deux années condamnait l'état actuel, et qu'il était nécessaire « de ramener l'administration de la Syrie au principe d'une autorité chrétienne et unique. » On assure qu'au pied de la tribune le langage de M. Guizot était plus explicite

encore, et qu'il promettait avant trois mois le rétablissement de la famille Shaab.

Que s'est-il passé depuis cette époque? On ne peut le savoir exactement. Ce qu'il y a de certain, c'est que la négociation a échoué; ce qu'il y a de certain encore, c'est que l'Angleterre s'y est nettement prononcée contre la France. Si l'on en croit quelques correspondances, elle aurait fait plus, et son consul aurait hautement déclaré aux populations du Liban « que l'appui de la France leur était plus nuisible qu'utile, et que, pour réussir, il fallait qu'elles eussent recours à de plus puissans protecteurs. » Quoi qu'il en soit, l'autorité chrétienne et unique dont la France demandait le rétablissement n'a point été rétablie, et la guerre civile, une guerre civile terrible et sanglante, a éclaté entre les deux populations. Surprise par ces tristes évènemens, qu'elle aurait pu, qu'elle n'a pas voulu prévenir, la diplomatie, assure-t-on, se remet à l'œuvre, et bientôt sans doute nous verrons sortir de ses conférences quelque nouveau palliatif aussi misérable, aussi impuissant que les précédens. En attendant, je le répète, l'entente a échoué en Syrie comme en Servie, et rien n'annonce qu'elle soit à la veille de réussir.

J'ai dit un mot déjà de la question des frontières grecques. Voici, si je suis bien informé, en quoi consiste cette question. Comme tous les vrais patriotes, comme tous les hommes de sens, le chef du cabinet grec croit que le traité de 1832 a mal fixé la limite des deux états, et que, le jour où une crise éclaterait en Orient, la Grèce devrait se fortifier et s'étendre; mais, comme tous les vrais patriotes, comme tous les hommes de sens, le chef du cabinet grec pense en même temps que le moment n'est pas venu pour son pays d'accomplir toutes ses destinées, et que, jusqu'au jour d'un ébranlement général, il ne saurait être question de briser ou de violer les traités. Loin de favoriser, loin de tolérer les collisions partielles qui, de tout temps, ont eu lieu sur la frontière des deux états, le chef actuel du cabinet grec a donc tout fait pour les prévenir, pour les réprimer, et, mieux que ses prédécesseurs, il y est parvenu; mais, je l'ai dit, le chef actuel du cabinet grec a, aux yeux de certains diplomates, un grand tort, un tort irrémissible, celui de n'être pas le favori de l'Angleterre. On comprend, d'un autre côté, que le divan voie d'un œil inquiet et jaloux un état dont le passé l'irrite et l'humilie, dont l'avenir le préoccupe et le trouble; on comprend, par conséquent, qu'il soit toujours disposé à accueillir les mauvaises nouvelles qu'on lui donne, les alarmes qu'on

lui suggère. Le divan donc s'est alarmé, et il en est résulté une note communiquée avec fracas au corps diplomatique de Constantinople, et que celui-ci, avec non moins de fracas, a transmise, par l'intermédiaire des légations, au gouvernement de la Grèce. A cette note, qui ne menaçait de rien moins que de l'envoi d'un corps de troupes turques sur la frontière, le chef du cabinet grec a répondu que le divan était maître de disposer de ses troupes comme il le jugeait convenable, mais que la frontière grecque aussi devait être protégée, et qu'à défaut de troupes régulières il faudrait bien en confier la défense aux milices nationales. Cette réponse, dit-on, a donné quelque peu à réfléchir, et, pour le moment, les choses en sont là.

Que, dans cette circonstance, le divan ait cédé avec plaisir, avec empressement, à la tentation de faire une démonstration éclatante contre la Grèce, avec l'appui du corps diplomatique, cela, je le répète, est naturel. Il est naturel aussi que la Russie par calcul, l'Autriche et la Prusse par système, aient pris ou paru prendre l'alarme; mais l'Angleterre, qui se prétend amie de la Grèce et qui sait parfaitement à quoi s'en tenir; l'Angleterre qui veut, dit-elle, marcher d'accord avec la France, comment expliquer convenablement, comment justifier sa conduite? Il est pourtant notoire que l'impulsion est venue, non de la légation russe ou autrichienne, mais de la légation anglaise à Athènes. Il est notoire qu'à Constantinople même c'est l'ambassade anglaise qui a été l'ame de toute l'affaire, et que la France lui doit, cette fois encore, de s'être trouvée seule contre tous. On dit qu'aujourd'hui sir Stratford Canning regrette d'avoir épousé trop vivement les ressentimens de M. Lyons, et qu'il est disposé à donner de meilleurs conseils. S'il en est ainsi, l'incident n'aura pas de suites; il n'en aura pas moins montré de nouveau combien peu l'accord existe là même où l'on s'en vante le plus.

Si l'entente a fléchi en Servie, dans le Liban, sur la frontière grecque, est-il du moins quelque autre point de l'empire où elle se soit relevée? Ce n'est sans doute pas dans les provinces voisines de la Perse, à Mossoul, à Badgad, où l'antagonisme des deux pays est, pour ainsi dire, en permanence; ce n'est pas à Tunis, où une rivalité soupçonneuse surveille tous nos mouvemens, où tous les ans nous envoyons une escadre pour empêcher cette rivalité d'aboutir à des actes plus significatifs; ce n'est pas en Égypte, où les souvenirs de 1840 sont si vivans, où les intérêts sont sans cesse en présence, où tout récemment encore on voyait surgir entre les agens français et anglais un débat si vif au sujet de la préférence à donner à un canal ou à un

chemin de fer. Encore une fois, il y a entente toutes les fois que la question d'humanité est seule posée à Constantinople; il y a dissidence toutes les fois que, de près ou de loin, il s'y mêle une question politique : j'ajoute que, de temps à autre, cette dissidence se manifeste par des actes et par des paroles dont la France a justement à se plaindre.

Dans le discours du trône comme dans l'adresse de 1844, l'Espagne, on s'en souvient, partageait avec la Grèce l'honneur d'une mention spéciale. Rivalité d'influence, rivalité d'intérêts, tout, dans ce pays, semblait avoir complètement disparu, et l'union la plus touchante venait pour la première fois succéder à une lutte séculaire. Il serait bon de savoir ce qu'en pense aujourd'hui M. le ministre des affaires étrangères. Ce n'est pas qu'à Madrid la querelle ait éclaté comme à Athènes, et que M. Bulwer ait imité les procédés un peu vifs de M. Lyons. Il n'en est pas moins certain que sur tous les points, ou peu s'en faut, les deux légations ont agi en sens inverse. Cela est naturel, et il était aisé de le prévoir au moment même où M. Guizot préconisait l'entente. L'Angleterre a soutenu Espartero jusqu'à sa chute, parce qu'Espartero lui promettait pleine satisfaction. Mais l'Angleterre est loin d'avoir une politique chevaleresque, et les puissances déchues, quand elles ne sont plus bonnes à rien, ne conservent pas long-temps ses prédilections et son appui. Après quelques honneurs rendus à Espartero, après quelques belles phrases prononcées sur sa tombe, l'Angleterre s'est donc crue quitte envers lui, et n'a pas tardé à trouver que son heureux rival avait du bon. Est-il besoin de dire que cette nouvelle attitude du cabinet anglais a bientôt reçu sa récompense, et que l'influence de la France, comme d'habitude, a payé les frais de la réconciliation. Ces jours derniers, le plus important des journaux anglais, le *Times*, en faisait l'aveu avec une singulière naïveté. « Après tout, disait ce journal, le gouvernement de Narvaez et de Martinez de la Rosa est le meilleur qui ait existé depuis la mort de Ferdinand. On pouvait craindre dans ce pays qu'il ne fût trop favorable à la France; *mais il n'a pas tardé à se laver de ce reproche.* » Ce qu'il y a de triste, c'est que malgré cela, par une étrange fatalité, la France, bien plus que l'Angleterre, est restée associée, dans l'opinion publique, à toutes les fautes, à toutes les violences du cabinet espagnol.

Voici donc en Espagne quelle est aujourd'hui la situation respective des deux pays et des deux cabinets. Le parti auquel l'Angleterre a toujours accordé toutes ses sympathies est tombé il y a dix-huit mois,

non sous une intrigue française, comme on l'a dit, mais sous ses propres fautes. Il est tombé de telle sorte qu'il n'avait guère chance de se relever, si le parti contraire, en faisant aussi mal ou pire, ne se chargeait de le réhabiliter. Or, l'œuvre marche assez bien, et semble approcher de son terme. En attendant, aimée des exaltés, redoutée des modérés, l'Angleterre s'arrange pour que toutes les chances tournent en sa faveur. Si les exaltés reviennent aux affaires, elle triomphe avec eux; si les modérés s'y maintiennent, elle leur impose et les domine. Les exaltés, au contraire, détestent la France, et les modérés se plaignent d'elle. Les questions qui, en 1844, touchaient, disait-on, à leur solution, la question du mariage, la question commerciale, ont-elles du moins été résolues tant bien que mal? Pas le moins du monde. L'exclusion donnée par l'Angleterre à un prince français a eu son plein effet, et ce prince ne peut plus devenir l'époux de la reine d'Espagne. Tel est, quant au mariage, l'unique résultat obtenu, et le champ reste d'ailleurs libre à tous les prétendans. La question commerciale est encore moins avancée, s'il est possible, et la contrebande se charge, comme par le passé, de donner à qui l'on sait le bénéfice du *statu quo*. Ce n'est certes pas là ce qu'espérait en 1844 M. le ministre des affaires étrangères, et ce qu'il promettait à la chambre.

Qu'on ne s'y trompe donc pas : entre les deux patronages, entre les deux influences, la lutte est aujourd'hui, en Espagne, aussi ardente que jamais, et jusqu'ici l'avantage ne semble pas être du côté de la France. Voici d'ailleurs un évènement qui va remuer profondément les esprits en Espagne, et modifier peut-être toutes les situations. Il existait jusqu'à ce jour deux prétendans notoires à la main de la jeune reine, le neveu du roi de Naples, présenté par la France, le fils de l'infant don François de Paule, agréé par l'Angleterre. Un troisième, qui se dit roi légitime, vient de se proposer à son tour, et il n'est pas sûr qu'en Espagne cette proposition ne coupe pas en deux l'ancien parti modéré. Quelle sera, dans ce conflit nouveau, l'attitude de la France et celle de l'Angleterre? Personne ne saurait le dire à l'avance; mais il paraît fort douteux, si la France reste fidèle à la révolution, qu'un salutaire accord s'établisse et que l'entente y gagne.

Sur l'affaire du Maroc comme sur toutes les autres, je ne prétends m'appuyer que de faits patens, établis, démontrés. Je laisse donc à l'écart tout ce qu'on a dit de la mission de M. Drummond Hay et de la conduite du gouverneur de Gibraltar. Je ne recherche pas si, dans nos différends avec le Maroc, l'Angleterre a toujours joué le rôle d'une alliée fidèle et sincère. J'oublie même les grossières insultes qui sont

parties de quelques bâtimens anglais contre nos marins et nos soldats. Ces insultes ont été désavouées par l'autorité supérieure; M. Drummond Hay et sir Robert Wilson se sont défendus de tout acte hostile à la France. Je m'en tiens aux déclarations publiques; mais il y a des paroles publiques aussi, il y a des pièces officielles auxquelles sans doute il est permis de demander quels ont été les sentimens, quelle a été l'attitude du gouvernement anglais dans cette grave circonstance. Or, de ces paroles et de ces pièces, que résulte-t-il? Ce n'est point la France qui était allée chercher le Maroc, c'est le Maroc qui était venu chercher la France. Les torts du Maroc étaient donc trop évidens, et les droits de la France trop incontestables, pour que le cabinet anglais pût avoir la pensée de les mettre en doute. Quels que fussent ses ombrages et ses inquiétudes, le cabinet anglais, dès-lors, devait s'abstenir de toute manifestation hostile ou menaçante. Est-ce ainsi qu'il s'est conduit? Pour affirmer que des réclamations formelles ont été faites, que des engagemens positifs ont été exigés, il faudrait avoir sous les yeux toute la correspondance diplomatique; il faudrait surtout connaître les conversations qui ont eu lieu à Londres entre M. de Jarnac et lord Aberdeen, à Paris entre M. Guizot et lord Cowley; mais, à l'aide des cinq ou six dépêches triées entre beaucoup d'autres et offertes à l'admiration des chambres et du pays, il est aisé, pour qui sait lire, de découvrir le sens et la clé de la négociation tout entière.

« Déjà, écrit M. de Jarnac dans sa dépêche du 4 août, la situation des affaires du Maroc et l'arrivée de M. de Nesselrode avaient excité *quelques doutes* sur le maintien des relations intimes des deux cabinets. J'ai lieu de craindre que, sans une prudence très grande de part et d'autre, la politique proclamée par les deux couronnes, il n'y a pas encore six mois, ne soit gravement menacée.

« La nouvelle de l'attaque de Tanger et du départ de l'escadre pour Mogador, écrit le même M. de Jarnac, a produit à Londres une sensation d'autant plus vive, que l'on s'était plu à compter, d'après les nouvelles antérieures, sur une solution pacifique de nos différends avec le Maroc. Je regrette de trouver encore sur cette question et sur notre démonstration devant Tunis des préventions très injustes mêlées à de sincères inquiétudes sur le maintien des bonnes relations entre les deux cours. J'entends sans cesse contester autour de moi, dans le public, le caractère inévitable de cette guerre, préjudiciable surtout, affirme-t-on, aux grands intérêts commerciaux de l'Angleterre dans le Maroc... J'ai lieu de craindre, ajoute M. de Jarnac, que les

impressions sinistres du public anglais *n'aient pénétré que trop avant dans le cabinet.* »

Dans sa dépêche du 28 août, M. de Jarnac déclare enfin très nettement que l'affaire du Maroc et celle de Taïti réunies accréditent partout l'idée qu'une rupture entre les deux pays est à la veille d'éclater. Il déclare que « la guerre, ses conséquences probables, les forces, les ressources, les alliances respectives des deux pays, sont devenues le thème général de la conversation. » Il déclare, en outre, que « les membres les plus influens du cabinet sont vivement émus, qu'un changement complet dans la politique extérieure de la Grande-Bretagne se discute chaque jour, que les partis les plus extrêmes, enfin ceux qui rendraient impossible peut-être le maintien des rapports diplomatiques entre les cours, sont sans cesse passés en revue. » La conclusion, c'est qu'il faut se hâter de tout terminer au Maroc comme à Taïti, si l'on veut empêcher une politique *au plus haut point compromettante pour les deux cours* de prévaloir dans le conseil. On sait que l'avis porta coup, et qu'aussitôt la dépêche reçue le gouvernement français termina à la fois les affaires de Maroc et de Taïti.

Dans la discussion qui a eu lieu devant la chambre, on s'est vanté, avec un orgueil bien humble, d'avoir osé tirer le canon, en face de Gibraltar, en présence des bâtimens anglais. Cela se comprend, quand on a sous les yeux les dépêches de M. de Jarnac, et qu'on connait le cœur de ceux qui les ont reçues; mais ce qui ne se comprend pas, c'est que, de telles dépêches à la main, on vienne encore parler de relations amicales et de bons procédés réciproques entre les deux pays. Je le dis avec douleur, quand de telles injonctions, quand de telles menaces n'auraient rien produit, elles auraient encore, par cela seul qu'elles ont été proférées et transmises, une importance considérable; mais n'ont-elles rien produit? Elles ont produit, personne ne peut plus le nier, le déplorable traité auquel un ancien président de la chambre a pu appliquer une si dure qualification. Dernièrement, M. le ministre des affaires étrangères par intérim prétendait que, la majorité de la chambre ayant refusé de blâmer ce traité, il n'y avait plus à s'en occuper. M. le ministre des affaires étrangères par intérim ignore-t-il donc que, dans le gouvernement représentatif, il y a toujours un appel ouvert devant le pays contre les décisions de la chambre? Ignore-t-il que la chambre elle-même, éclairée par les évènemens, peut revenir sur ses déterminations antérieures? Or, que disait au mois de janvier dernier l'opposition? Que, bâclé à la hâte et sans exiger une garantie, sans infliger un châtiment quelconque, le traité

de Tanger remettait tout en question, et anéantissait le fruit de deux victoires; qu'Abd-el-Kader ne serait ni interné ni expulsé; que le règlement des frontières soulèverait des difficultés nouvelles; que le traité de commerce rencontrerait ailleurs qu'à Fez des obstacles sérieux. A tout cela, le ministre des affaires étrangères répondait par une dénégation pure et simple. Maintenant, les faits ont parlé; à qui ont-ils donné raison? Abd-el-Kader est-il interné ou expulsé? Le règlement des frontières est-il terminé? Le traité de commerce a-t-il eu lieu? Il arrive quelquefois dans ce monde que la logique a tort, et que les prévisions les plus raisonnables se trouvent démenties. Pour cette fois, tout s'est passé rigoureusement, exactement, comme la logique le démontrait, et comme l'avait prédit l'opposition.

Pour juger en pleine connaissance de cause le grave incident qui a récemment occupé la chambre, il convient d'attendre que, selon la promesse formelle de M. le ministre des affaires étrangères par intérim, tous les documens officiels, toutes les correspondances aient été communiqués; mais il est dès à présent un fait acquis et constaté, c'est que six mois après les victoires d'Isly et de Mogador, l'empereur du Maroc a refusé de ratifier un traité fait et signé par ses plénipotentiaires. On dit que c'était son droit. Oui, puisque ce droit nous avons fait la faute immense de le lui rendre; oui, puisque nous l'avons follement remis en position de traiter d'égal à égal au lieu de se soumettre en vaincu; oui, puisque nous avons ainsi relevé de nos propres mains une difficulé que le canon de notre armée de terre et de notre flotte avait doublement abattue : mais si, en refusant la ratification, l'empereur du Maroc use de son droit, la France usera du sien en recherchant scrupuleusement, sévèrement, quels sont les auteurs, quelles sont les causes de cette nouvelle humiliation. Les causes, ce sont, je le répète d'après M. de Jarnac, les méfiances, les jalousies qu'excitait à Londres, au mois de septembre 1844, notre expédition du Maroc. Les auteurs, ce sont ceux qui, pour désarmer ces méfiances, ces jalousies, ces colères, se sont hâtés, contre toute prévoyance, de sacrifier, jusqu'au dernier, les avantages que la France avait chèrement payés.

J'arrive à l'affaire qui résume le plus clairement, le plus complètement tous les mérites, tous les avantages de l'entente cordiale, à l'affaire de Taïti.

Il faut remarquer d'abord que l'affaire de Taïti n'est point une de celles dont un cabinet peu loyal ou peu généreux peut rejeter le fardeau sur ses prédécesseurs. L'affaire de Taïti est une affaire toute neuve qui appartient en propre au cabinet actuel, à laquelle seul il a

mis la main. Ainsi, c'est le cabinet actuel qui, pour couronner son front d'un nouveau laurier, a imaginé d'aller occuper dans l'Océan Pacifique quelques îlots auxquels personne ne songeait. C'est ce cabinet qui, foudroyant du haut de son éloquence tous les doutes, toutes les inquiétudes de l'opposition, s'est vanté d'avoir assuré à la France une riche et facile possession; c'est ce cabinet enfin qui a choisi les agens qu'il croyait les plus capables de comprendre sa pensée et d'exécuter ses projets. Qu'est-il arrivé pourtant? Au commencement, il est juste de le reconnaître, l'Angleterre a ri au lieu de se fâcher. « Quand chaque jour, ont dit ses organes les plus accrédités, nous prenons par tout le monde tout ce qui est à notre convenance, nous serions mal venus à disputer à la France la conquête d'un petit *potager* dans la mer du Sud. Les Marquises et Taïti sont d'ailleurs entre les mains de la France un gage de paix, puisqu'au premier coup de canon nous serions toujours maîtres de les lui enlever. » Voilà comment alors tories, whigs et radicaux jugeaient notre conquête, lord Palmerston seul excepté. Mais un beau jour quelques missionnaires jugent à propos de nous déclarer la guerre, et tout aussitôt, pour complaire à ces missionnaires, il faut d'abord que la France désavoue avec promptitude, avec éclat, un amiral qui n'avait pas voulu humilier le pavillon national. Il faut que la France fasse plus encore, et qu'elle vote une indemnité en faveur de l'homme qui a soulevé les populations contre elle et fait égorger quelques centaines de ses soldats.

Les tristes détails de cette triste affaire sont trop bien connus, trop bien appréciés pour que j'aie besoin d'y revenir; mais ici, comme dans la question du Maroc, il y a quelque chose de plus grave que l'événement lui-même, c'est la négociation. J'ai tout lieu de croire qu'on nous a caché la moitié, les trois quarts de la vérité. On nous en a montré pourtant assez pour qu'il soit impossible d'y songer sans que la rougeur monte au front. Comme au sujet du Maroc, et plus encore, on n'a employé pour nous convaincre, pour nous réduire qu'un seul argument, la menace. « Renoncez à la possession de Taïti et faites réparation à M. Pritchard, ou bien nous rappelons notre ambassadeur, nous renvoyons M. Pritchard à Taïti sur un vaisseau de guerre, nous cherchons de nouveaux alliés contre vous, nous vous déclarons la guerre. » Tels sont les termes, les seuls termes dans lesquels la question ait été posée du commencement à la fin. Et à chacune de ces communications, de ces intimations se joint le commentaire obligé : « Il est temps d'en finir, lord Aberdeen se lasse, la dépêche est toute

prête, il n'y a pas un moment à perdre. » Je ne recherche pas, je ne veux pas rechercher si ce langage était ou non sérieux; je le prends tel qu'il est, et je dis qu'à aucune époque la France n'a été ainsi outragée. En 1841, j'ai dû lire avec une attention scrupuleuse toutes les dépêches relatives au traité du 15 juillet; lord Palmerston était alors ministre, et il s'agissait entre l'Angleterre et la France d'un dissentiment plus grave que celui de Taïti. Eh bien! je le déclare, dans aucune des dépêches soit du cabinet anglais, soit des agens français, je n'ai trouvé rien de pareil. Lord Palmerston ne se piquait pas d'être l'ami de la France et la traitait bien mal; il la traitait mieux que sir Robert Peel et lord Aberdeen, dont on nous vante l'amitié. Cela prouve le chemin que nous avons fait depuis cette époque et ce que nous avons gagné dans l'estime du monde.

Encore une fois, je ne décide point la question de savoir si ces menaces étaient sérieuses ou si ce n'était qu'un jeu, mais il faut qu'on choisisse. Or, dans le premier cas, que deviennent l'entente cordiale et la vraie paix, cette paix si heureusement inaugurée par les deux cabinets? Dans le second, que doit-on penser d'un gouvernement auprès duquel on se croit sûr de réussir à l'aide de tels moyens? Dans un cas comme dans l'autre, où est la bienveillance réciproque et le respect mutuel des droits et de la dignité?

Ce n'est pas tout. Au début, on s'en souvient, sir Robert Peel, avec un emportement calculé, avait dit en plein parlement qu'une injure grossière venait d'être faite à l'Angleterre, et qu'elle en obtiendrait réparation. C'étaient là des paroles bien violentes, bien intempérées. Aussi s'était-on hâté d'annoncer en France qu'elles avaient été, sinon retirées absolument, du moins expliquées et atténuées par une dépêche subséquente. Sir Robert Peel d'ailleurs, ajoutait-on, avait été obligé de reculer et d'accepter, au lieu de la réparation qu'il semblait exiger d'abord, un arrangement équitable, honorable et plus favorable à la France qu'à l'Angleterre. Puis on prédisait avec assurance, presque avec triomphe, que de l'autre côté du détroit cet arrangement serait amèrement critiqué. « Dans quelques semaines, disait M. Hébert, rapporteur de l'adresse, vous verrez à une autre tribune se produire en sens inverse et contre le cabinet anglais les mêmes attaques, les mêmes blâmes dont on est si prodigue aujourd'hui envers le cabinet français, et cela précisément sur le même terrain, sur les mêmes questions. » — « Rappelez-vous, s'écriait M. de Peyramont, membre de la commission, rappelez-vous cette séance

du parlement où le premier ministre s'est exprimé dans des termes dont on dit que nous aurions dû demander satisfaction. Nous n'avons pas besoin de demander satisfaction de ces paroles. Celui qui les a prononcées les a *cruellement regrettées*..... Nous discutons avec animation, disait encore le même orateur, nous discutons la conclusion de cette affaire... Si nos débats avaient pu être précédés de ceux du parlement anglais! si nous avions assisté aux scènes qui se préparent! si nous avions entendu les interpellations qu'aura à subir sir Robert Peel! Vous prétendez que la négociation a été, de la part du gouvernement français, une faiblesse; eh bien! je vous dis que dans quinze jours ou trois semaines vous allez entendre les orateurs du parlement anglais. » — « Quand j'entends dire, s'écriait enfin M. Guizot, qu'en fait, entre la France et l'Angleterre, les égards, les ménagemens, les procédés, les concessions, si concessions y a, ne sont pas réciproques, en vérité, passez-moi l'expression, je crois rêver!.... La transaction, ajoutait-il, dont la chambre connaît les termes nous a paru équitable et convenable. Le gouvernement anglais en a jugé comme nous, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit, à l'heure qu'il est, et ne doive être plus encore dans quelques jours, accusé dans son pays, exactement comme nous le sommes ici, des mêmes torts et des mêmes fautes. »

Maintenant, en présence de ces déclarations, de ces prédictions, de ces mouvemens d'éloquence, qu'on veuille bien placer les faits simplement et sans commentaire. C'est d'abord sir Robert Peel qui, loin de rétracter, d'atténuer, de regretter les expressions dont il s'est servi, les répète froidement, nettement, et déclare qu'il les maintient. « Les circonstances qui ont accompagné l'expulsion de M. Pritchard constituaient un outrage grossier, un outrage dont la France devait réparation. » Il l'a dit au début, il le dit encore, mais il ajoute « que cette réparation a été obtenue, » et il met l'opposition au défi de dire le contraire. C'est ensuite lord John Russell qui, au lieu de relever le gant, se hâte de reconnaître qu'en effet une réparation suffisante a été obtenue, et que l'honneur de l'Angleterre est sauf. Puis c'est lord Palmerston lui-même qui, tout en critiquant la conduite du gouvernement, se trouve forcé d'avouer que l'Angleterre n'a pas à se plaindre de l'arrangement conclu, et que sir Robert Peel a agi sagement en acceptant la réparation demandée. C'est enfin M. Hume, qui va plus loin, et qui déclare que les ministres ont mérité les remerciemens du pays pour la fermeté avec laquelle, dans l'affaire de Taïti, ils ont soutenu l'honneur du drapeau national. Et, qu'on le

remarque bien, pas une voix, dans l'une ou l'autre des deux chambres, qui vienne troubler ce concert d'éloges. Tories modérés et ultratories, whigs et radicaux, parti de la haute ou de la basse église, anglicans, méthodistes et catholiques, tous sont également satisfaits; un jour seulement, un membre de la dernière administration whig, sir Charles Grey, demande, dans l'intérêt de M. Pritchard, la production de certains papiers. Sir Robert Peel s'y refuse, pour ne pas ranimer un feu éteint. « Cela, dit-il, n'est pas nécessaire pour la justification de M. Pritchard, puisqu'il a été promu à une situation plus élevée, plus rétribuée, et qui embrasse une sphère d'action plus étendue. » Content de la réponse, sir Charles Grey retire aussitôt sa motion.

Je le demande à tout homme de bonne foi : quand, au mois de janvier dernier, on a entendu les prédictions de M. Hébert, de M. de Peyramont, de M. Guizot, et quand, quinze jours après, on a lu les déclarations de sir Robert Peel, de lord John Russell, de lord Palmerston, de M. Hume, peut-il rester un doute sur la valeur, sur la portée de l'arrangement conclu entre les deux cabinets? On prétend quelquefois que c'est là une question secondaire et qui ne vaut pas tout le bruit qu'on en a fait. On se trompe. Les questions d'honneur, de dignité, d'influence, ne se mesurent pas à l'étendue du terrain où elles se posent. Il arrive même que, plus ce terrain est étroit, plus éclate avec évidence le bon ou le mauvais vouloir, la loyauté ou la perfidie, la fermeté d'ame ou la faiblesse. Qu'on s'évertue donc à prouver que la conquête des Marquises et de Taïti est une conquête onéreuse, misérable, ridicule; qu'on traite le roi Yoteté, la reine Pomaré et le missionnaire Pritchard comme ils méritent d'être traités; qu'on établisse qu'il s'agit, après tout, d'une querelle de boutique ou de sacristie, et l'on n'en aura que mieux démontré ce qu'il y a eu d'inoui dans les injonctions de l'un des deux cabinets, ce qu'il y a eu de déplorable dans la condescendance de l'autre. En 1840, l'Angleterre a sacrifié l'alliance française à la question d'Égypte, qui du moins était quelque chose; en 1844, elle a voulu la sacrifier à la question de Taïti, qui n'est rien. Il y a progrès, comme on voit, mais non dans le sens de l'union et des bons procédés.

Quoi qu'il en soit, cette grande affaire entre dans une nouvelle phase où sans doute l'Angleterre nous laissera nous débattre en paix. Par le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars, par l'indemnité Pritchard, elle a frappé à mort notre influence dans ces parages. Elle peut main-

tenant se reposer et attendre. Ce n'est pas d'ailleurs sans une joie ironique qu'elle voit le roi des Français écrire à la reine Pomaré une lettre qui n'est pas reçue, et nos officiers de marine poursuivre cette reine d'île en île pour la supplier, sans succès, de vouloir bien leur accorder une audience, et mettre fin à toute mésintelligence entre la France et sa majesté. Quand on lit en France les détails de cette odyssée burlesque, le cœur se serre et se soulève. Il bat d'orgueil en Angleterre, où l'on sait fort bien qui se cache derrière la reine Pomaré, et pour qui sont en réalité tant de ménagemens et de faiblesses. Peut-être l'acte qui, en attendant le bon plaisir de Pomaré, institue un gouvernement provisoire, ne plaira-t-il qu'à demi; mais, comme le remarque si bien l'illustre reine, le roi des Français a *de bons et sages ministres*, qui ont désavoué l'amiral Dupetit-Thouars, indemnisé Pritchard, et dont le dernier mot n'est peut-être pas dit. Que par les conseils de ses vieux et fidèles amis les Anglais, Pomaré daigne donc revenir à Taïti, et nul doute qu'elle n'y soit accueillie avec les égards dus à sa personne, avec les honneurs dus à son rang, et surtout à ses protecteurs. En attendant, M. le ministre des affaires étrangères nous annonce que, si de nouvelles difficultés surgissent, elles seront résolues comme l'ont été les précédentes. C'est une promesse flatteuse, et dont à Londres sans doute on lui saura beaucoup de gré.

La question du droit de visite vient d'être terminée, et la chambre va être saisie, non-seulement de la nouvelle convention, mais des instructions qui l'expliquent. Bientôt donc il sera possible de dire quelle est la valeur de cette convention, et si la question est bien ou mal résolue. Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à reconnaître qu'une solution, même médiocre, est préférable au provisoire des quatre dernières années. Outre qu'une négociation si compliquée, dans une affaire si simple, faisait jouer à la France un rôle ridicule, cette négociation avait encore, quant au système général de notre politique, les plus graves inconvéniens. C'était à la fois, pour le cabinet anglais, un moyen d'exiger des concessions, pour le cabinet français, un moyen de les faire et de s'en justifier ensuite devant les chambres. « Vous ferez ce qu'il vous plaira, disait le cabinet anglais; mais si vous ne cédez pas, vous n'obtiendrez rien sur le droit de visite, et nous dirons tout haut que vos espérances sont vaines. — Vous nous désapprouverez, si vous le jugez convenable, disait le cabinet français; mais, si vous le faites, vous détruirez vous-même toute chance d'arriver à la suppression des traités de 1831 et 1833. » Et

ainsi se forgeait, se rivait chaque année la chaîne qui, partant de Londres, venait aboutir à Paris. Grace à la persévérance parlementaire, cette chaîne paraît aujourd'hui brisée. Il faut s'en réjouir et veiller à ce qu'à l'aide de quelque clause ambiguë on ne parvienne pas à la refaire.

J'admets donc pour ma part que l'ancien traité soit aboli pour toujours, et que le nouveau ne rencontre aucune objection sérieuse. J'admets notamment que l'article 8 ne soit pas, comme on avait pu le croire, un abandon des vieux principes maritimes de la France. Puis, tout cela admis, je me demande à qui ce résultat doit être attribué et ce qu'il faut en conclure. On ne saurait le nier : si dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, la chambre avait écouté, cru, ménagé le ministère, le droit de visite existerait encore et l'Angleterre n'aurait rien accordé. Selon le ministère, il y avait d'abord les plus graves dangers pour la bonne harmonie des deux pays, pour la paix du monde, à ne pas ratifier le traité de 1841. Selon le ministère ensuite, toute négociation pour l'abolition des traités de 1831 et de 1833 devait aboutir à une faiblesse ou à une folie. Malgré tout cela, la chambre, pour cette fois, a tenu bon, et contre son gré, avec une répugnance visible, après des protestations réitérées, le ministère s'est vu contraint de faire valoir les droits et les intérêts du pays. En est-il sorti, selon les prédictions de 1843, une faiblesse ou bien une folie? Pas plus l'une que l'autre. Avec le bon sens qu'elle montre toujours quand on ne cède pas à tous ses caprices, quand on ne s'humilie pas devant toutes ses prétentions, l'Angleterre a compris qu'il y avait sur ce point en France un droit certain et une ferme volonté. Une fois cette conviction acquise, l'Angleterre a pris son parti et conclu le nouveau traité.

Encore une fois, je n'examinerai pas en ce moment la valeur de ce traité. Je le suppose bon et je dis qu'il semble venu tout exprès pour mieux faire ressortir, pour mieux faire apercevoir les infirmités, les erreurs habituelles de la politique ministérielle. Le cabinet, dit-on, prétend s'en glorifier comme d'un grand succès. Il faut distinguer. Quant à la question spéciale du droit de visite, il y a succès; quant à la politique générale dont cette question n'est qu'un épisode, il y a quelque chose de pire qu'un échec, un démenti formel et positif. Je défie la politique dont il s'agit d'échapper au simple raisonnement que voici. Dix questions depuis 1840 se sont agitées entre la France et l'Angleterre, et, pour toutes ces questions, le même argument a

servi : celui d'une guerre probable et prochaine. De ces questions, neuf ont été résolues selon le cœur du ministère, une seulement selon le cœur de l'opposition. Les premières ont abouti à des faiblesses tout en rendant la paix précaire et difficile. La dernière s'est terminée par une transaction honorable sans que la paix fût un instant menacée. Aujourd'hui la chambre et le pays sont avertis et doivent comprendre de quel côté se trouvent la saine politique et les justes prévisions.

Mais si l'entente, au lieu de se fortifier depuis un an, s'est affaiblie partout où elle a été mise à l'épreuve, à Athènes, à Constantinople, à Madrid, au Maroc, à Taïti, au moins, dit-on, l'a-t-on vue pleine de vie et de grandeur l'an dernier à Eu, quand la reine de la Grande-Bretagne à visité le roi des Français, cette année à Windsor, quand le roi des Français lui a rendu sa visite. A Dieu ne plaise que je veuille diminuer le mérite et la valeur de ces manifestations amicales! Elles ont, je le sais, un prix particulier pour certaines personnes, pour celles qui croient que la révolution de 1830 a besoin de se faire amnistier en Europe. Sans éprouver ces joies de parvenu, j'aime à voir les deux grandes royautés constitutionnelles se rencontrer pacifiquement et se donner des témoignages d'un bon vouloir réciproque. Mais au mois de janvier dernier on prétendait découvrir dans le voyage de Windsor quelque chose de bien plus significatif encore. Deux puissans monarques, disait-on, ont visité cette année la reine de la Grande-Bretagne, l'empereur de Russie et le roi des Français. Il est impossible, en comparant les deux réceptions, de ne pas remarquer combien l'une a été froide et combien l'autre cordiale. Il est impossible de ne pas être frappé aussi du soin qu'on a pris de donner à la première le caractère d'une simple visite de politesse, à la seconde celui d'une grande manifestation politique. Là, un hôte illustre qu'on accueillait avec les égards dus à son rang; ici, un allié cher et fidèle que l'on fêtait avec bonheur. Et l'on en concluait que l'Angleterre avait définitivement renoncé à l'alliance de la Russie pour celle de la France. On en concluait que, pour prix des sacrifices accomplis depuis quatre ans, nous avions au moins conquis la certitude que les évènemens de 1840 ne se renouvelleraient plus.

Ici encore, il faut bien opposer les faits aux paroles. Or, qu'on lise avec quelque soin le discours de la reine d'Angleterre à l'ouverture de la dernière session. Les deux voyages y sont mentionnés et tenus en équilibre parfait. Peut-être y a-t-il dans ce qui touche au roi des

Français une nuance plus affectueuse. Il y a certainement dans ce qui concerne l'empereur de Russie une nuance plus politique. On dit, d'une part, « que cette entrevue personnelle n'aura pas manqué d'augmenter encore les relations amicales qui ont existé depuis long-temps entre l'Angleterre et la Russie. » On dit, de l'autre, « que la visite du roi des Français a été d'autant plus agréable qu'elle avait été précédée de débats fâcheux, et qui avaient troublé la bonne intelligence entre les deux pays. » S'il y a là une préférence politique, où est-elle? Veut-on quelque chose de plus clair encore? Voici le discours de lord Camden, membre ministériel de la chambre des pairs, chargé, selon l'usage, par les ministres eux-mêmes de présenter l'adresse. Selon lord Camden, le grand avantage du voyage du roi des Français, c'est qu'il donne une garantie nouvelle à la paix. Quant au voyage de l'empereur de Russie, c'est autre chose. « Mylords, s'écria lord Camden avec feu, l'alliance de la Russie avec ce pays est de très ancienne date. Elle est une des plus anciennes qui existent en Europe, et rien ne peut plus contribuer que la visite de l'empereur à la permanence et à l'extension de cette alliance. » Tous les orateurs d'ailleurs dans l'une comme dans l'autre chambre s'étudient, quand il est question de la France, à éviter le mot d'alliance tant prodigué chez nous. « Point d'alliance entre les deux pays, dit lord Brougham lui-même; amitié et bonne intelligence, mais point d'alliance. » Tel est également à la chambre des communes le langage de M. Thomas Baring, qui appuie l'adresse.

Encore une fois, je suis loin de prétendre que les hommages rendus en Angleterre au roi des Français aient dû trouver la France indifférente. Je me borne à protester contre le sens exagéré que voulait leur donner une politique faible et vaine. Je me borne à placer en face des forfanteries de cette politique les faits simples et vrais. La situation des deux pays, les vues des deux cabinets, les sentimens des deux peuples, tout cela est après le voyage du roi le même qu'avant ce voyage. Dire le contraire, c'est vouloir se tromper soi-même ou tromper les autres; c'est prendre ou essayer de faire prendre l'apparence pour la réalité, la surface pour le fond.

Qu'on porte d'ailleurs ses regards sur tous les points du globe, vers le Sénégal, vers l'Amérique, vers la Chine même, et qu'on dise s'il en est un seul où, à l'heure qu'il est, la France et l'Angleterre agissent vraiment de concert. Qu'on dise s'il en est un seul où il n'y ait pas querelle ouverte ou déguisée. Où est donc, il faut le demander en-

core, ce que M. le ministre des affaires étrangères nous annonçait l'an dernier, où est le rétablissement sincère et cordial de l'alliance anglaise? où est l'inauguration de la vraie paix, de cette paix qui, aux vieilles jalousies et à la lutte sourde des influences, substituait l'union réelle des esprits et des cœurs? M. le ministre des affaires étrangères y croit sans doute encore, puisque cette année même, au milieu de la discussion de l'adresse, il se vantait d'avoir apporté quelque chose de nouveau, de grand, de rare, dans nos rapports avec l'Angleterre. « La France, disait-il, a souvent été en paix et en rapports amicaux avec l'Angleterre; mais au fond de cette paix, derrière ces bons rapports subsistait toujours un esprit de rivalité jalouse, méfiante, hostile.... *Il n'en est plus de même aujourd'hui.* » Il n'en est plus de même aujourd'hui! En vérité, quand on entend de telles paroles, on est tenté de dire comme M. Guizot dans une autre occasion : « Je crois rêver. »

J'en ai assez dit, je pense, pour prouver qu'à aucune époque les rapports de l'Angleterre et de la France n'ont été plus difficiles, plus fragiles, plus menaçans. J'en ai assez dit pour montrer que le programme de 1844 a échoué dans toutes ses parties, et qu'il n'en reste pas trace. Cela posé, il est un dilemme bien simple. De deux choses l'une : ou bien l'alliance anglo-française, l'entente cordiale, comme vous l'appeliez il y a dix-huit mois, est impossible, et, dans ce cas, vous aviez bien mal apprécié la situation des deux pays, ou bien elle est possible, et vous avez été bien malhabiles. Quoi qu'il en soit, bonne ou mauvaise, par la faute des hommes ou par la force des choses, votre politique a péri; ce n'est pas, quoi que vous en pensiez, quoi que vous en disiez, votre nouveau traité qui la fera revivre. Encore une fois, ce traité ne vous appartient pas. Il appartient à la chambre qui vous l'a imposé, à la chambre qui, dans cette occasion, a mis deux fois, trois fois, sa volonté à la place de la vôtre. Fasse le ciel d'ailleurs que, forcé de résister sur un point, vous ne vous en soyez pas dédommagé en cédant sur d'autres! Fasse le ciel que la France n'apprenne pas un jour que vous avez payé au Texas ou ailleurs plus que vous n'avez reçu!

Il importe maintenant de faire un pas de plus et de rechercher quels doivent être, quels peuvent être aujourd'hui et dans un prochain avenir les rapports de la France et de l'Angleterre. C'est, je le sais, un sujet difficile et délicat. Je tâcherai, en l'abordant, de rester dans les limites d'une entière impartialité.

Il y a deux opinions extrêmes dont chacune a trouvé et trouve en-

core de zélés partisans. Selon l'une de ces opinions, l'Angleterre est l'ennemie naturelle, l'ennemie permanente de la France. Vouloir, dans quelque circonstance que ce soit, agir d'accord avec elle, c'est s'exposer de gaieté de cœur à une trahison ou du moins à une déception infaillible. Selon l'autre, l'Angleterre est pour la France, telle que 1830 l'a faite, la seule alliée possible, une alliée nécessaire et sans laquelle elle n'aurait aucune chance de maintenir son rang dans le monde. Se séparer de l'Angleterre, quels que soient les évènemens, c'est se condamner inévitablement à tous les échecs, à toutes les humiliations. Un mot sur chacune de ces deux opinions.

A la première, on peut concéder que l'histoire, les intérêts, les sentimens des deux peuples, ont élevé entre eux une barrière que la politique aura toujours beaucoup de peine à renverser; on ne doit pas aller au-delà. S'il n'existait à présent dans le monde que deux grandes puissances à la suite desquelles se rangeassent toutes les autres, la situation serait simple; mais il n'en est pas ainsi. Au lieu de deux grandes puissances, il en existe cinq, six même, si l'on veut passer l'Atlantique. Or, les relations de ces puissances entre elles sont nécessairement complexes. Il peut arriver, par exemple, que des antipathies, que des rivalités très réelles soient balancées, emportées même par des antipathies et des rivalités plus fortes. Il peut arriver que là où les intérêts sont habituellement divergens, il surgisse un intérêt commun, plus considérable que les autres et qui doive les dominer. Il peut arriver que de cette façon d'anciens ennemis deviennent alliés et d'anciens alliés ennemis. Qui oserait dire, par exemple, que la France, après 1830, a eu tort d'accepter l'alliance de l'Angleterre quand il s'agissait d'émanciper la Belgique, de prêter secours aux populations italiennes, d'affranchir la Grèce, d'arracher l'Espagne à don Carlos? Qui oserait dire que l'union des deux gouvernemens, s'ils eussent voulu ou pu sauver la Pologne, n'eût pas été un immense bienfait pour la civilisation générale et pour l'équilibre européen? Est-on certain que de telles circonstances ne se reproduiront jamais? ou, si elles se reproduisent, faudra-t-il n'en tenir aucun compte? Ce serait là une politique étroite, aveugle, enfantine; ce serait là la politique d'un pays qui n'aurait plus ni lumières ni bon sens.

Quant à la seconde opinion, si elle se bornait à soutenir qu'à telle ou telle époque l'alliance de l'Angleterre peut être préférable à toute autre alliance, il n'y aurait rien à dire; mais quand, au lieu de présenter cette alliance comme utile, elle la donne comme nécessaire, comme indispensable, sait-elle bien où elle va? Si la France ne peut absolu-

ment se passer de l'alliance de l'Angleterre, il faut qu'elle subordonne à cette nécessité suprême toute sa politique. Il faut que, plutôt que de rompre l'entente, elle cède aux prétentions les plus injustes, les plus exorbitantes. Il faut, en un mot, qu'elle ne vive plus d'une vie propre; il faut qu'elle cesse de rouler librement dans son orbite et qu'elle devienne l'obscur satellite de son ancienne rivale. Est-ce là ce que l'on entend? Est-ce la condition qu'on prétend faire à la France de 1789 et de 1830? Je n'hésite pas à le dire, si quelque chose peut rendre en France l'alliance anglaise impopulaire, odieuse, détestable, ce sont de telles idées, ce sont de tels argumens. La France peut quelquefois s'assoupir au sein de la prospérité matérielle; mais lors même qu'elle semble dormir, sa fierté veille et se révolte contre ceux qui font si bon marché d'elle. On en a eu plus d'un exemple depuis quatre ans. On en aura de plus significatifs, si l'on ne s'arrête pas dans une si triste voie.

Des deux opinions dont il s'agit, l'une me paraît donc absurde, l'autre absurde et honteuse. La vérité est au milieu. Il est dans la chambre des pairs un homme d'état, M. de Broglie, dont les sympathies pour l'Angleterre sont bien connues, et qui soutient le ministère. Cet homme d'état, lors de la discussion de l'adresse, n'en trouvait pas moins fort étrange qu'on se vantât, soit d'avoir posé les fondemens de l'alliance anglaise, soit de l'avoir rétablie. « La France, disait-il, poursuit ses intérêts par toute l'Europe, isolément, pour son compte. Elle est en paix avec tout le monde, elle entretient des relations pacifiques avec toutes les puissances; mais, à mon avis, elle n'est et ne peut être l'alliée de personne. » L'opposition dans l'une ou l'autre des deux chambres n'a jamais dit autre chose. Ainsi, après avoir établi que toute alliance a ses inconvéniens et entraîne ses sacrifices, « une bonne politique, disait M. Thiers le 21 janvier dernier, ne doit jamais s'engager pour l'avenir... Quant à moi, je ne m'engage ni moi ni mes amis contre aucune alliance. — Il n'y a d'alliance, ajoutait-il, que pour des objets déterminés et pour un but positif.... Quand on rencontre de la réserve, il faut de la réserve. Quand on garde son indépendance vis-à-vis de vous, il faut garder votre indépendance. » Et ce qu'il reprochait au ministère, c'était de n'avoir gardé dans ses relations avec l'Angleterre ni indépendance ni réserve.

Il convient donc, si l'on veut être dans le vrai, d'écarter toute idée absolue, toute vue systématique, et d'interroger les faits. Or, si l'on veut soumettre à une analyse un peu rigoureuse la situation de la France et celle de l'Angleterre, on arrive, je pense, à cette conclusion,

que, dans l'état actuel du monde et tant qu'aucun ébranlement n'aura lieu, l'Angleterre et la France auront beaucoup de peine à rester cordialement unies, et plus de peine encore à persuader qu'elles le sont. La raison en est simple. En pleine paix et dans un temps où le bien-être est pour la plupart l'unique but de la vie, les questions qui grandissent, qui se développent, qui absorbent toutes les autres, ce sont les questions d'intérêt matériel, les questions industrielles et commerciales. Or, sur ces questions, il y a entre l'Angleterre et la France, je ne dis pas incompatibilité, mais antagonisme établi. Ce n'est pas tout. Deux puissances continentales peuvent être très animées l'une contre l'autre et très disposées à se faire la guerre sans qu'il en résulte entre elles aucun conflit. Chacune en effet vit sur son territoire, se renferme dans ses limites et gouverne ses armées. La mer au contraire appartient à tous, et chaque jour les pavillons et les peuples s'y rencontrent et s'y coudoient. « L'Angleterre et la France, disait M. de Broglie dans la dernière discussion de l'adresse, ont des relations, commerciales et autres, immenses, de toutes les natures, de tous les jours et de tous les instans; ce sont deux nations qui se rencontrent partout, qui ont l'une et l'autre des établissemens dans la Méditerranée, l'une et l'autre des établissemens dans les Antilles, l'une et l'autre des établissemens dans l'Inde, l'une et l'autre (et j'avoue que je n'en suis pas bien flatté) des établissemens dans l'Océan Pacifique. » M. de Broglie en concluait que dans un tel état de choses, une situation de froideur, de réserve, de mésintelligence, n'était pas longtemps compatible avec la paix. J'en conclus que dans un tel état de choses, une situation de cordialité, d'abandon, d'union intime, est à peu près impossible. Il y a des intérêts divergens qui sur tous les points du globe se croisent et se heurtent. On peut par une sage politique, par une politique ferme et prévoyante, empêcher ces intérêts d'allumer une guerre déplorable. On ne peut pas leur imposer beaucoup de tendresse mutuelle et de confiance. J'ajoute qu'en le tentant on risque de les irriter et d'aller ainsi contre son but.

Je le répète, si en Europe, si dans le monde le *statu quo* devait toujours durer, il y aurait peu de chances pour que l'Angleterre et la France fussent amenées à renouer vraiment l'alliance; mais en dépit de certaines utopies, l'Europe et le monde ne sont point, ne peuvent point être arrivés à un état définitif, et le *statu quo* sera nécessairement dérangé. Où, quand, comment le sera-t-il? Voilà le problème qui préoccupe depuis long-temps tous les cabinets et qu'aucun n'est en état de résoudre. Il y a donc là un vaste inconnu qui se prête à

toutes les conjectures, à toutes les hypothèses. Sans prétendre épuiser ces hypothèses, on peut en examiner quelques-unes, celles qui paraissent les plus probables aujourd'hui. On peut ensuite se demander quel serait dans certains cas prévus le rôle naturel de la France et celui de l'Angleterre.

Deux esprits, deux dispositions ont toujours agité le monde et déterminé les grandes crises, l'une morale en quelque sorte et l'autre matérielle. On veut faire prévaloir ses idées ou dominer ses intérêts; on veut s'affranchir d'une domination odieuse ou étendre son territoire. De là deux tendances qui mènent à deux espèces de guerre, les guerres d'opinion, les guerres d'intérêt. Plaçons-nous d'abord dans la première hypothèse, et admettons que l'équilibre européen soit troublé, non par une querelle de territoire, mais comme en 1792, comme en 1830, par un de ces grands mouvemens révolutionnaires qui remuent les empires et les précipitent l'un sur l'autre. Quel serait, dans un tel cas, le rôle naturel de la France? En 1830, il existait une opinion ardente, emportée, violente, qui condamnait la France à se mettre partout à la tête de toutes les insurrections, qui voulait même qu'elle les excitât et s'en rendît responsable. C'était recommencer sans provocation la lutte terrible du dernier siècle; c'était allumer un incendie dont personne ne pouvait prévoir les ravages. La France a résisté à cette opinion : elle a bien fait. Mais aujourd'hui, par une de ces réactions auxquelles nous sommes sujets, il s'en manifeste une toute contraire. Selon celle-ci, gardienne jalouse, impitoyable du *statu quo* européen, la France doit abdiquer partout ses précédens, ses idées, et faire des vœux pour l'ordre établi, quel qu'il soit. Que sur un point quelconque du globe il éclate un mouvement spontané, il faut que la France le répudie, le déteste, le combatte, sinon par ses armes, du moins par son influence. En un mot, après avoir fait deux révolutions, la France, sans doute pour les racheter, doit tenir toutes les révolutions pour coupables, pour impies, et s'unir de cœur et de fait à ceux qui croient, à ceux qui professent que la révolte n'est jamais permise.

Je ne veux citer qu'un exemple. Dernièrement, à la tribune, M. Thiers a dit que la guerre civile de Lucerne était un évènement déplorable, et que, selon lui, le bon droit absolu n'était d'aucun côté; mais, a-t-il ajouté, exagération pour exagération, j'aime mieux celle de mon parti que celle du parti contraire. J'aurais donc, une fois la lutte engagée, préféré le succès des libéraux à celui des apostoliques. Ce sont des paroles bien mesurées. Toutes mesurées qu'elles sont, elles n'en ont pas moins porté, dans un certain monde, l'épouvante

et le trouble. Un ancien ministre des affaires étrangères désirer le succès d'un mouvement insurrectionnel, quel désordre! quel scandale! Je ne demanderai pas à ces amans passionnés du *statu quo* et de la légalité pour qui étaient leurs sympathies en 1843, quand Prim souleva la Catalogne contre Espartero. Ma réponse sera plus décisive. Il y a peu d'années, le gouvernement de Lucerne appartenait légalement aux libéraux, et c'est par l'insurrection que le parti ultramontain l'a renversé. Pense-t-on qu'alors l'Autriche fît des vœux pour les libéraux contre le parti ultramontain? Pense-t-on même qu'elle se bornât à des vœux, et que des encouragemens très positifs, très efficaces, ne fussent pas donnés par elle à ce parti? L'Autriche consultait en cela ses intérêts aussi bien que ses principes. Pourquoi, dans une situation analogue, la France ne consulterait-elle pas les siens?

Il ne faut pas s'y tromper; des deux opinions qui se disputent l'empire du monde, l'une a les yeux tournés vers l'Autriche et vers la Russie, l'autre vers la France. Faut-il que la France renonce à cette force comme à toutes les autres, et que ce dernier reste de puissance lui soit encore enlevé?

On essaiera sans doute d'en venir là, mais on n'y réussira pas. La France, qui n'entend pas qu'on se mêle de ses affaires intérieures, ne veut pas non plus, sans provocation et sans nécessité, se mêler de celles des autres. On ne la trouvera donc jamais conspirant, intriguant au dehors contre les gouvernemens établis, contre ceux surtout avec lesquels elle entretient des relations pacifiques; mais le jour où l'Italie ferait un effort sérieux pour recouvrer son indépendance, ou l'Allemagne pour reprendre sa liberté, le jour où la question se poserait nettement, énergiquement, entre le principe absolutiste et le principe libéral, la France n'aurait pas la bassesse de se renier elle-même et d'abjurer sa foi politique. On peut, pour gagner le bon vouloir des cours étrangères, penser ou dire le contraire; c'est de l'aveuglement ou de l'hypocrisie. Encore une fois, la France sait que les révolutions font payer cher le bien qu'elles apportent, et nulle part elle ne voudrait provoquer une lutte sanglante et incertaine. Une fois la lutte entamée, son choix est fait d'avance, et ses préférences sont acquises.

Voilà pour la France. La situation de l'Angleterre, il faut le reconnaître, est plus complexe, et son rôle moins bien tracé. L'Angleterre, depuis cinquante ans, selon les craintes qu'elle pouvait éprouver, selon les intérêts qui lui paraissaient compromis, selon les hommes qui la gouvernaient, a incliné d'un côté ou de l'autre, a pris parti pour le principe absolutiste ou pour le principe libéral, et moins que

personne, la France peut oublier le rôle que l'Angleterre a joué, il y a un demi-siècle, dans la coalition contre-révolutionnaire. Aujourd'hui bien des choses font espérer que, si ses intérêts commerciaux ne s'y opposaient pas trop, elle pencherait plus volontiers vers le principe libéral. On dit, je le sais, que c'est une illusion, et que, si une guerre d'opinion éclatait, il y aurait entre la France, tête de la démocratie en Europe, et l'Angleterre, tête de l'aristocratie, plutôt antagonisme que sympathie. Cela serait vrai, si l'aristocratie anglaise actuelle était comme l'ancienne aristocratie vénitienne affranchie de tout contrôle et maîtresse absolue de ses mouvemens. On sait qu'il n'en est point ainsi. L'aristocratie anglaise gouvernait avant le bill de réforme, et gouverne encore aujourd'hui, mais à une condition, celle de ménager, de respecter, quelquefois même de flatter l'opinion publique. Or, en Angleterre, comme partout, le fleuve coule peu vers les idées absolutistes. Qu'on se rappelle l'enthousiasme avec lequel, en 1830, fut accueillie sur tous les points de l'Angleterre, et presque dans toutes les classes, la nouvelle des trois jours parisiens. Le duc de Wellington et sir Robert Peel étaient alors ministres, le duc de Wellington si illustre, sir Robert Peel si habile, et le bill de réforme n'avait pas enlevé à l'aristocratie une partie de ses prérogatives. Pense-t-on qu'il eût été facile au duc de Wellington, à sir Robert Peel, à l'aristocratie d'engager l'Angleterre contre la France, et de recommencer la vieille lutte? Pourquoi ce qui est arrivé pour la France n'arriverait-il pas pour l'Italie, pour l'Allemagne, pour la Pologne, si l'Italie, l'Allemagne ou la Pologne avaient aussi leurs trois jours?

Le jour où une guerre d'opinion s'allumerait en Europe, le principe libéral aurait pour lui la France certainement, et l'Angleterre peut-être. Dans ce dernier cas, l'alliance de la France et de l'Angleterre redeviendrait non-seulement pour chacun des deux pays, mais pour la grande cause de l'humanité et de la civilisation, un bien incontestable. De 1830 à 1836, quand une telle alliance paraissait établie, les gouvernemens absolus ne s'y sont pas trompés. De là tant d'efforts impuissans d'abord, heureux ensuite, tantôt auprès de l'un, tantôt auprès de l'autre, pour détruire une union redoutable et menaçante. De là la grande croisade européenne de 1834 contre lord Palmerston et celle de 1840 contre M. Thiers. De là enfin l'immense intrigue dont le résultat final a été, tout en humiliant la France, de brouiller les deux peuples, et d'enlever dans les deux pays le pouvoir à l'opinion libérale; mais cette opinion n'a pas dit son dernier mot ni perdu sa dernière partie. Le jour viendra, il est proche peut-être, où elle

prendra sa revanche et redeviendra maîtresse des affaires. Il faut songer d'avance à ce jour-là.

Si de la première hypothèse on passe à la seconde, celle d'une guerre d'intérêts, il est bien plus difficile encore de prévoir et de prédire. Dans l'état actuel de l'horizon politique, il est pourtant deux points, l'un à l'occident, l'autre à l'orient, qui paraissent plus chargés de nuages que tous les autres : d'un côté l'Amérique du Nord, de l'autre l'empire ottoman. Or, selon que l'orage éclatera sur l'un ou l'autre de ces deux points, les situations et les chances seront fort différentes. On peut avoir plus ou moins de goût pour la race anglo-américaine, on ne peut nier ses grandes qualités ni se refuser à voir les hautes destinées qui l'attendent. A cette race évidemment est confiée la mission de féconder, de peupler, de fertiliser les vastes solitudes de l'Amérique du Nord. Dans cette œuvre immense, elle ne peut manquer de rencontrer l'Angleterre, ou, pour mieux dire, elle l'a déjà rencontrée. L'Angleterre, qui est maîtresse du Canada, qui a un pied sur l'Orégon, qui prétend dominer dans le golfe du Mexique, l'Angleterre cerne partout la grande république du Nouveau-Monde et cherche, autant qu'il est en elle, à retarder son développement. De là, sur la frontière du Canada, sur l'Orégon, au Texas, des difficultés et des conflits d'où la guerre peut sortir un jour. De là des paroles bien vives, bien agressives, qui déjà retentissent de l'un à l'autre cabinet, de l'une à l'autre tribune. Or, dans cette querelle entre Londres et Washington, l'intérêt de la France ne paraît pas douteux. Je ne dis rien des services rendus jadis par la France à l'Amérique : les états, surtout les états démocratiques, sont peu reconnaissans, et l'expérience a prouvé que l'Amérique ne fait pas exception; mais, toute reconnaissance à part, il reste entre les États-Unis et la France des liens qui ne sauraient être si facilement rompus. Le premier de ces liens, c'est celui des institutions; le second, celui des relations commerciales. Les États-Unis sont une république et la France n'en est pas une; mais le principe libéral, le principe démocratique, est fortement enraciné dans les deux pays et anime les deux sociétés. Les États-Unis, on peut en être certain, n'entreraient jamais dans une ligne absolutiste contre la France. Quant aux relations commerciales, l'Amérique du Nord et la France ont besoin l'une de l'autre et jusqu'ici se font à peine concurrence. Il est d'ailleurs une autre considération bien puissante et qui seule suffirait à faire pencher la balance : l'Angleterre a la première marine du monde, la France la seconde. Entre les deux, il reste encore un large intervalle, un in-

intervalle qui ne peut être comblé qu'à l'aide d'autres marines. Or la marine de l'Espagne est perdue, celle de la Hollande existe à peine, celle de l'Autriche ne fait que de naître. Combien n'est-il donc pas important pour la France que, de l'autre côté de l'Atlantique, il y ait un peuple hardi, aventureux, excellent navigateur, qui, à tel jour donné, puisse lui venir en aide! Combien n'est-il pas désirable que rien n'arrête ce peuple dans son essor, et qu'il arrive bientôt à ce degré de puissance qui fait qu'on porte les yeux au dehors et qu'on prétend exercer partout son influence!

Je sais que cette manière de poser la question paraît en Angleterre fort étrange et quelque peu scandaleuse. L'Angleterre peut (c'est M. de Jarnac qui nous le dit), au premier différend qui s'élève, supputer les forces de la France, compter ses alliés et les nôtres, faire appel aux passions contre-révolutionnaires de l'Europe, préparer en un mot une nouvelle coalition; la France ne peut pas envisager toutes les chances d'une rupture, et rechercher, dans ce cas, quels seront ses amis et ses points d'appui. Tout cela ne saurait empêcher la France et l'Amérique de comprendre qu'elles doivent se donner la main, et que leur cause est la même. Indépendamment de toute alliance, de tout concert, de toute entente, la grandeur de la France est une force pour les États-Unis, la grandeur des États-Unis une force pour la France. Rien de plus incontestable dans le monde, rien de plus évident.

Jusqu'à ces derniers jours, j'avais donc refusé de croire que la légation française et la légation anglaise au Texas et au Mexique eussent reçu les mêmes instructions, et dussent peser également pour prévenir un évènement désiré à Washington et redouté à Londres; j'avais refusé de croire que, pour rétablir l'entente partout compromise, on eût précisément choisi le lieu où elle est déplorable et ruineuse; j'avais refusé de croire qu'on eût fait au nouveau traité sur le droit de visite un tel sacrifice, et servi aussi imprudemment, aussi follement, une cause qui n'est pas la nôtre. Le discours de M. le ministre des affaires étrangères m'a tristement détrompé. Il est certain aujourd'hui que la France travaille, d'accord avec l'Angleterre, contre l'annexion du Texas aux états de l'Amérique du Nord. Et que, pour justifier une si incroyable conduite, on ne vienne pas parler de je ne sais quel équilibre à maintenir en Amérique entre les États-Unis et l'Angleterre! Il n'y a pas plusieurs équilibres, celui-ci en Europe, celui-là en Asie, le troisième en Amérique; il y a un équilibre général dont l'Angleterre et les États-Unis font partie. A laquelle de ces deux puis-

sances convient-il de donner un poids nouveau dans l'intérêt de l'équilibre même et dans l'intérêt de la France? Si c'est à l'Angleterre, le ministère a bien agi; si c'est aux États-Unis, il a commis la plus grande faute qu'il eût jamais commise. M. de Beaumont, M. Jules de Lasteyrie, l'ont dit, et on ne saurait trop le redire, le Texas ne peut être vraiment indépendant; il ne peut être qu'anglais ou américain. Le ministère français ne veut pas qu'il soit américain!

Cette question si grave reviendra sans doute, et l'opposition fera son devoir. Je veux aujourd'hui seulement bien constater, bien établir quelle doit être, en cas de conflit entre l'Angleterre et les États-Unis, la vraie politique de la France. La France, si elle le veut, peut rester neutre; elle ne peut, sans abdiquer toute raison et toute prévoyance, devenir l'alliée de l'Angleterre contre l'Amérique.

En Orient, la situation est tout autre. Quand on y regarde de près, on n'a pas de peine à se convaincre que, dans cette partie du monde, il n'y a point deux politiques pour la France. Tant que l'empire ottoman subsiste, défendre d'une main cet empire contre d'ambitieux protecteurs, et travailler de l'autre à émanciper les rayahs; le jour où l'empire ottoman s'écroulerait, s'efforcer d'en rapprocher les débris selon les convenances nationales, et former ainsi un ou plusieurs états vraiment indépendans : tel est le double but que la France doit se proposer, telle est la double tâche qu'elle doit entreprendre. Au milieu de tant de populations diverses par l'origine, par la religion, par la langue, par les intérêts, c'est sans doute une œuvre difficile. C'est la seule œuvre honnête et sage, la seule qui puisse rendre ces belles contrées à la civilisation sans les livrer à la tyrannie, la seule aussi qui puisse prévenir une guerre universelle, et consacrer, sans un remaniement complet de l'Europe, le maintien de l'équilibre. Sur ce point, il y a, je pense, en théorie du moins, peu de dissentiment parmi les hommes d'état qui ont gouverné, qui gouvernent ou qui sont appelés à gouverner la France. Maintenant, cette politique sera-t-elle également celle de l'Angleterre? Nul ne saurait le dire. Ce que l'Angleterre préfère en Orient, c'est bien évidemment une Grèce petite, faible, agitée, une Turquie impuissante, épuisée, décrépite; c'est, en un mot, ce qui existe et ce que la diplomatie s'applique si bien à faire durer. Mais à côté de l'idéal anglais, il y a, on le sait, l'idéal russe, qui est tout différent. Depuis plus d'un siècle, la Russie, d'un pas lent, mais ferme, avance, sans jamais reculer, vers le but suprême de son ambition, la possession du Bosphore et de la Turquie européenne. Pour parvenir à ce but, rien ne l'arrête, rien ne lui coûte, et si par-

fois elle semble dormir, c'est pour réparer ses forces et recommencer sa marche avec plus d'énergie. Tout cela, l'Angleterre le sait, le voit et s'en inquiète. Il peut donc arriver que, placée un jour entre les vues de la France et les vues de la Russie, toute temporisation, tout ajournement lui devienne impossible, et qu'elle ait à faire un choix définitif. Il peut arriver alors que pour éloigner les Russes de Constantinople, de Salonique, de Belgrade, elle se résigne à favoriser l'affranchissement de Belgrade, de Salonique, de Constantinople. Il peut arriver même qu'elle consente à régler en commun le sort des provinces asiatiques, et à empêcher qu'à Smyrne, à Beyrouth, à Alexandrie, il ne s'établisse une domination exclusive. Dans ce cas, aucun homme sensé ne peut le nier, l'alliance de la France et de l'Angleterre serait aussi naturelle, aussi salutaire, qu'elle est aujourd'hui factice et impuissante.

Il existe, je le sais, des esprits impatiens qui croient qu'il est aisé de devancer les évènemens, et que, dès aujourd'hui, la France, en associant l'Angleterre à ses desseins, pourrait fixer pacifiquement les destinées de l'Orient. C'est malheureusement une de ces illusions qui s'évanouiraient aux premières paroles échangées entre les deux gouvernemens. Encore une fois, l'état actuel de l'Orient convient fort à la politique anglaise, et ce n'est point volontairement qu'elle y renoncera. En attendant que la nécessité pèse sur tout le monde, la France n'a donc qu'un parti à prendre, celui de proclamer très sincèrement, très nettement, quelle est sa politique en Orient, et de se préparer à la soutenir, dans tous les cas, avec ou sans l'Angleterre. Il est, je ne l'ignore pas, plus commode et plus doux de ne rien prévoir, de ne rien préparer, et de s'endormir dans les bras de l'entente cordiale; il est plus commode et plus doux de croire dévotement à la régénération de l'empire ottoman, et de placer dans la chute de tel ou tel favori, dans la réforme de tel ou tel abus, dans la promulgation de tel ou tel hatti-sheriff tous les triomphes de sa politique; il est plus commode et plus doux d'éviter ainsi l'ennui de débattre de grandes questions, la fatigue d'étudier, de connaître, d'apprécier les besoins, les instincts, les intérêts des populations : mais je ne sache pas qu'à aucune époque, aucun pays ait prospéré et grandi au sein d'une telle quiétude. En Orient, il faut le répéter, la France, par sa situation territoriale comme par sa politique traditionnelle, se trouve entre l'Angleterre et la Russie un arbitre naturel. Qu'elle n'abuse pas de cet avantage; mais qu'elle en use, et surtout que par son indolence et par son ignorance elle ne s'en laisse pas dépouiller.

J'ai recherché dans quelles circonstances la France et l'Angleterre pourront s'entendre naturellement, utilement pour l'une et pour l'autre, dans quelles circonstances, au contraire, elles doivent se trouver presque nécessairement séparées. Le résultat de cette recherche, ce me semble, c'est qu'il est également déraisonnable de se déclarer l'adversaire ou le partisan systématique de l'alliance anglaise; c'est qu'en cela, comme en beaucoup d'autres choses, il n'y a rien d'absolu. Quant aux chances probables d'alliance intime, ou, si l'on veut, d'entente cordiale, je les crois très faibles aujourd'hui, et tant que rien ne bougera en Europe. En cas de crise européenne, je les crois bonnes si la lutte s'engage entre le principe libéral et le principe absolutiste, suffisantes s'il s'agit d'une guerre territoriale en Orient, nulles absolument si la guerre éclate en Amérique. Au milieu d'éventualités incertaines, diverses, contradictoires, il me paraît d'ailleurs évident que la saine politique commande de n'avoir aucun parti pris d'avance, et de garder à tout évènement l'entière liberté de son jugement et de ses mouvemens.

Après avoir examiné la situation respective des deux pays indépendamment des cabinets qui les gouvernent et de la politique qui y prévaut, il reste à voir jusqu'à quel point leurs relations peuvent être modifiées par l'existence de tel ou tel ministère, par le triomphe de tel ou tel parti.

Il existe, on le sait, deux partis, les whigs et les tories, qui, depuis 1688, ont alternativement gouverné l'Angleterre. A plusieurs époques, ces partis se sont étrangement mêlés, modifiés, transformés; ils n'en ont pas moins conservé, ils n'en conservent pas moins encore leur nom et leur individualité. Il serait curieux d'examiner quelle a été depuis cent cinquante ans, par rapport à la France, la conduite de ces partis; mais un tel examen dépasserait les bornes de cet article. Je me contente de remarquer qu'ils ont été successivement pour et contre l'alliance française. A son avènement, en 1783, en 1786 et en 1787, Pitt était le partisan déclaré, énergique, de l'alliance, et Fox la combattait avec emportement et persévérance. Lorsque la révolution atteignit son paroxisme, il s'opéra entre ces deux grands hommes d'état un échange absolu. Pitt et les tories craignirent que les principes de la France ne s'emparassent de l'Angleterre, et, secondés par une fraction des whigs, ils se prononcèrent contre elle. Fox, les plus ardens des whigs et les démocrates, lui apportèrent au contraire leur appui systématique. « J'avoue, disait Fox en 1792, que la révolution française a changé toutes mes idées sur les alliances. » Depuis ce

moment jusqu'à 1840, la tradition de Pitt et de Fox s'était maintenue presque sans interruption, et la France avait pris l'habitude de considérer les whigs comme ses chauds amis, les tories comme ses ennemis acharnés. En 1830, à la vérité, les tories reconnurent la révolution de juillet, mais par force, de mauvaise grace, avec des craintes que l'évènement justifia, puisque peu de jours après la révolution les avait renversés. Arrivés par cette révolution, les whigs au contraire se montrèrent d'abord pleins de reconnaissance, pleins d'enthousiasme pour elle, et, pendant dix années, on le sait, les tories ne cessèrent de leur en faire un crime.

Tel était l'état des choses en 1840, quand, au mépris de toutes les traditions de parti, au mépris de tous les précédens, les whigs firent ce que les tories n'auraient pas osé faire, et sacrifièrent brusquement l'alliance de la France à l'alliance de la Russie. Pour leur honneur, pour l'honneur de leur parti, on voudrait croire qu'ils y furent déterminés par des évènemens graves, par des considérations sérieuses; malheureusement il n'en est rien, et plus le temps s'écoule, plus on est forcé de reconnaître qu'ils cédèrent uniquement à de misérables rancunes, à de pauvres ressentimens. C'est dans l'histoire des whigs un triste épisode, et nous avons le droit de le leur dire. Mais veut-on en conclure que, comme en 1792, il s'est opéré entre eux et les tories un échange complet de sentimens et de rôles? Veut-on en conclure que si nous avons à nous plaindre des uns, nous avons à nous louer des autres, et qu'avec ceux-ci plus qu'avec ceux-là l'alliance est possible? C'est la thèse que soutient en France le ministère, par instinct et par intérêt, par goût et par calcul. Or, cette thèse est absolument fausse, et il suffira pour le démontrer de quelques faits et de quelques raisonnemens.

On sait quelle était, en 1840, la situation du cabinet whig. Depuis plus d'une année, lord Palmerston, irrité contre la France, avait accepté les ouvertures de la Russie, et posé à Saint-Pétersbourg les bases d'une nouvelle alliance. Il est permis de douter que lord John Russell connût tous les desseins de lord Palmerston; absorbé par les soins chaque jour plus difficiles de la lutte parlementaire, lord John Russell accordait à son collègue toute confiance et le suivait aveuglément. D'un autre côté, plusieurs membres importans du cabinet, lord Melbourne, lord Lansdowne, lord Holland surtout, refusaient d'abjurer tout à coup l'ancienne politique des whigs, et manifestaient le vif désir de rester fidèles à la France. Outre cette difficulté tout intérieure, il y en avait une autre dont il fallait bien tenir compte.

Le cabinet, à cette époque, s'appuyait sur une coalition de whigs et de radicaux. Or, en supposant qu'on entraînât les whigs, restaient les radicaux, dont les vieilles sympathies ne paraissaient pas se démentir. Ainsi, d'une part, une résistance sérieuse au sein même du conseil; de l'autre, une opposition presque certaine parmi les membres ministériels : voilà les obstacles que lord Palmerston devait vaincre! Où trouva-t-il la force nécessaire pour en venir à bout? Il serait puéril de paraître l'ignorer : ce fut dans l'adhésion formelle et presque unanime des tories. Les tories avaient, comme parti et comme individus, conservé d'intimes relations avec les cabinets étrangers et leurs représentans; il fut donc aisé de leur faire comprendre qu'après tout, en se séparant de la France, lord Palmerston revenait à leur politique, et qu'ils lui devaient leur appui. Aussi le duc de Wellington et lord Aberdeen consultés déclarèrent-ils très positivement qu'ils approuvaient lord Palmerston, et qu'ils étaient prêts à le défendre. Lord Aberdeen alla plus loin, et écrivit une lettre qui depuis a été colportée à Paris, et dans laquelle il disait « que la récente conduite de lord Palmerston effaçait ses anciens torts. » Ce sont là des faits parfaitement connus aujourd'hui, et que M. le ministre des affaires étrangères ignore moins que personne.

Il est d'ailleurs inutile, pour établir cette complicité des tories, d'aller fouiller dans leurs conversations et dans leurs correspondances. Leurs actes publics, leurs discours, leurs écrits, en font foi. Ainsi que reprochait dans les premiers temps à lord Palmerston le *Quarterly Review*, organe accrédité et considérable des tories? Est-ce d'avoir rompu avec la France? C'est, tout au contraire, de l'avoir trop ménagée; c'est de lui avoir offert de trop larges concessions. Aujourd'hui même, en mars 1845, bien que la tactique des tories ait changé, la même revue ne peut s'empêcher de revendiquer pour son parti une partie notable, la plus grande partie des échecs de la France en 1840. « Rarement, dit-elle, depuis la révolution il avait existé un gouvernement aussi faible que celui de 1840, et cependant à cette époque, l'Angleterre put prendre dans les affaires de l'Europe une part hardie, décisive et brillamment heureuse; ce qui fit alors la force de l'Angleterre et ce qui détermina ses grands succès, ce fut l'unanimité de tous ses hommes d'état et le patriotisme élevé qui les empêcha de subordonner les grands intérêts du pays aux querelles parlementaires. Et croit-on que cette unanimité d'hommes d'ailleurs divisés par les luttes de parti fût un fait accidentel et fortuit? Pas le moins du monde. *Ce fait résulta de ce que la politique adoptée par lord Pal-*

merston n'avait pas pour fondement le caprice personnel, l'opinion individuelle d'un homme, mais était de fait la vieille politique de l'Angleterre, cette politique que le temps a sanctionnée. »

Veut-on que les revues et les journaux ne signifient rien? Qu'on écoute le duc de Wellington déclarant en plein parlement, le 26 janvier 1841, « qu'il approuve pleinement et sans réserve la politique suivie dans l'affaire d'Orient par le cabinet whig. » Qu'on écoute au même moment les hommes d'état, les orateurs de tous les partis, le parti radical excepté, enchérissant l'un sur l'autre et célébrant avec fracas le grand triomphe de la politique britannique. En présence de paroles si positives, il est permis de se demander par quel aveuglement ou par quel calcul M. le ministre des affaires étrangères disait, dans la séance du 22 janvier 1844, « qu'à la vérité une *offense* avait été faite à la France, mais que le cabinet de qui provenait cette *offense* étant tombé, la France n'avait plus à s'en plaindre. » C'est une façon un peu expéditive d'en finir avec de justes griefs, et de sacrifier à je ne sais quel intérêt du moment les intérêts permanens et la dignité de son pays.

A parler net, des trois partis qui ont un nom en Angleterre, un seul, le parti radical, était en 1840 bien disposé pour la France. Les whigs, maîtres du pouvoir, hésitaient et se divisaient entre eux. Les tories, malgré le sentiment qui porte toute opposition à blâmer la politique de ses adversaires, les tories n'hésitaient pas, ne se divisaient pas, et en se prononçant nettement, unanimement contre la France, faisaient pencher la balance et décidaient la question. Voilà, en 1840 et au commencement de 1841, l'état exact des esprits. Cependant il est arrivé que la politique imaginée par lord Palmerston, approuvée par les tories, n'a produit aucun des bons effets qu'on en attendait. Il est arrivé que le lendemain de l'exécution du fameux traité l'empire ottoman était plus chancelant, plus troublé que jamais, tandis que la France, outragée, vaincue, humiliée, nourrissait contre un allié infidèle un vif et profond ressentiment. Sir Robert Peel alors a trouvé commode et habile de refuser pour son parti, comme pour lui-même, une responsabilité pesante, et d'en rejeter le fardeau tout entier sur lord Palmerston et sur les whigs. C'est de la part de sir Robert Peel et des tories une tactique toute naturelle. C'est pour lord Palmerston et pour les whigs une juste punition; mais la France ne doit pas être dupe et se figurer ridiculement qu'elle a plus d'amis parmi les conservateurs que parmi les libéraux. En 1841, je l'ai dit, et je le répète, il était bon, il était utile, pour les relations de la France et de l'Angleterre, que le pouvoir changeât de mains. Depuis ce temps, quatre ans

se sont écoulés, et l'expérience a prouvé que, si l'alliance doit jamais se renouer, ce ne sera point à la faveur de quelques politesses mutuelles. Le moment est donc venu de ne plus se payer de vaines paroles et d'aller au fond des choses. Le moment est venu de demander le secret des partis, non à leur conduite accidentelle, mais à leurs instincts, à leurs sentimens, à leurs intérêts véritables.

Une fois la question ainsi posée, il serait peut-être aisé d'établir que, si la France peut trouver en Angleterre quelques sympathies, c'est plutôt dans les classes populaires que dans les classes aristocratiques, plutôt dans l'opinion réformiste que dans l'opinion conservatrice. Il serait aisé de démontrer aussi que, si une crise éclatait en Europe, il y aurait pour la France plus de chances de bon accord avec un ministère whig-radical qu'avec un ministère tory. Mais à quoi bon? D'une part, lord Palmerston et ses amis par point d'honneur ou par entêtement paraissent persister à l'égard de la France dans une hostilité puérile; de l'autre, ce ne sont, à vrai dire, ni les whigs ni les tories qui gouvernent, mais un ministère d'hommes intelligens, raisonnables, habiles, qui ont rompu avec les mauvaises passions de leur parti, qui ont accepté ce qui leur a paru praticable dans les principes de leurs adversaires. Ce que ces hommes viennent de faire au dedans avec tant d'éclat et de courage, rien ne prouve que, si l'occasion s'en présentait, ils ne le fissent pas au dehors. Il serait donc aussi injuste qu'impolitique de voir en eux les successeurs de Pitt, les héritiers de Castelreagh et de leur attribuer des préjugés et des petitesses dont ils tendent chaque jour à se défaire. Il suffit d'avoir constaté que la question internationale et la question ministérielle sont en Angleterre profondément séparées; il suffit d'avoir prouvé qu'entre deux majorités dont l'une aurait pour appoint nécessaire les ultra-tories, l'autre les radicaux, ce n'est point la première, en définitive, qui serait la plus favorable à la France. Les ultra-tories se croient de temps en temps obligés de faire, avec douleur, quelques concessions à l'esprit du siècle, mais cet esprit ne leur en paraît pas moins un ennemi odieux et dangereux. Les radicaux, au contraire, l'aiment et espèrent en lui. Or, ultra-tories et radicaux savent également qu'il a son siége à Paris plutôt qu'à Vienne, plutôt qu'à Berlin, et au besoin ils agiraient en conséquence.

Je le répète, au surplus, c'est là, en présence du cabinet actuel, une question oiseuse, une question sur laquelle il est inutile de s'appesantir, et que le temps se chargera de résoudre.

Faut-il croire maintenant que ce qui est faux pour l'Angleterre

soit vrai pour la France, et que le ministère actuel soit plus propre que tout autre ministère à maintenir de bonnes relations entre les deux pays? On peut dire, sans rien exagérer, qu'à cette question les faits ont déjà pleinement, péremptoirement répondu. Le ministère actuel est arrivé au pouvoir, il y a cinq ans, quand la paix paraissait compromise, quand l'alliance anglaise était rompue. Pour éviter toute chance de guerre et pour renouer l'alliance, il n'est pas de sacrifice auquel il n'ait consenti, de condition qu'il n'ait subie, et néanmoins (c'est lui-même qui le proclame) peu s'en est fallu, l'été dernier, qu'à propos de la reine Pomaré, l'alliance ne se brisât de nouveau et que la guerre n'eût lieu. Comment en serait-il autrement? Pour que deux peuples susceptibles, jaloux de leur honneur, et souvent rivaux d'influence ou d'intérêt, puissent vivre en bon accord, il faut, d'une part, qu'ils se craignent et se respectent mutuellement, de l'autre, qu'ils aient pleine confiance dans ceux qui les représentent. Or, la première condition n'existe pas en Angleterre, ni la seconde en France. En Angleterre, on s'est habitué à croire qu'aujourd'hui, comme en 1840, le gouvernement français est déterminé à tout souffrir, à tout céder, plutôt que de risquer une guerre européenne. En France, on s'est habitué à penser que M. le ministre des affaires étrangères, quand il a toute sa liberté, ne peut rien refuser à l'Angleterre. Je n'examine pas en ce moment si cette double conviction est bien ou mal fondée; je dis qu'elle existe, et que, tant qu'elle existera, elle doit envenimer tous les différends, aggraver toutes les négociations. Je dis, en outre, que, si les exigences n'ont pas de terme, les concessions en ont un, et qu'un jour peut venir où la mesure étant comblée, la paix et l'alliance périront par suite des faiblesses même à l'aide desquelles on aura voulu les préserver.

Que le ministère, tant qu'il lui plaira, se présente donc à l'Angleterre et à la France comme le seul sauveur de la paix, comme le seul conservateur des bonnes relations. Depuis long-temps, la France sait à quoi s'en tenir, et l'Angleterre commence à le savoir.

Je crois avoir établi suffisamment que les efforts du cabinet, depuis quatre ans, pour renouer l'alliance anglaise ont été impuissans, et que jamais les deux peuples, sinon les deux cabinets, n'ont été plus hostiles l'un à l'autre. Je crois avoir prouvé qu'une sage politique ne doit considérer l'Angleterre ni comme une amie naturelle, ni comme une alliée nécessaire, mais comme une puissance neutre dont il est bon de se rapprocher ou de s'éloigner, selon les circonstances. Je crois enfin avoir démontré qu'il est absurde de faire reposer les bonnes re-

lations des deux pays sur le triomphe de tel ou tel parti, sur l'existence de tel ou tel cabinet. Tout cela posé, il reste à en tirer la conséquence. Or, la conséquence, selon moi, c'est qu'il est temps d'en finir avec les faux semblans, avec les vaines paroles, avec les illusions de toute sorte. La conséquence, c'est que l'alliance anglaise, si elle doit se rétablir un jour, ne se rétablira qu'à la suite d'une grande entreprise tentée, suivie en commun, avec persévérance et succès. Un orateur qui fait souvent payer cher au ministère l'appui qu'il lui prête, M. de Gasparin, disait, au mois de janvier dernier, que l'alliance anglaise, excellente du reste, avait un seul tort, celui d'être stérile. M. de Gasparin avait raison. L'alliance anglaise, depuis quatre ans, est stérile, entièrement stérile, et c'est là ce qui justifie toutes les attaques de l'opposition. L'opposition a la faiblesse de penser que, si la paix est désirable, ce n'est pourtant pas le premier des biens, et qu'il n'y a ni vérité ni prudence à proclamer bien haut que la guerre coûte toujours plus qu'elle ne rapporte. L'opposition a le malheur de croire, en outre, qu'après les évènemens de 1840, la dignité la plus commune, la prévoyance la plus vulgaire, devaient empêcher qu'on ne se précipitât, comme on a paru le faire, dans l'alliance anglaise, sans condition et sans garantie. Cependant l'opposition, pas plus que la France elle-même, n'est assez folle pour prétendre que le souvenir de 1840 doive être un obstacle éternel à toute association des deux pays dans une œuvre à la fois honorable et salutaire. Que cette œuvre apparaisse, et devant elle tomberont sans contredit toutes les rancunes, toutes les susceptibilités nationales; mais, pour cela, il faut plus que des mots, plus que des courtoisies interministérielles, plus que de vagues déclarations de tribune. Il faut qu'il y ait quelque noble et grande cause à défendre, quelque intérêt sérieux et considérable à faire prévaloir. Ceux qui aiment, ceux qui désirent l'alliance anglaise, devraient y songer, au lieu de borner leur ambition à replâtrer tant bien que mal de mesquines querelles, et à raviver, tout en les déclarant mortes, de vieilles jalousies. On parle beaucoup, depuis quelques années, de grande et de petite politique. Il y a, en effet, deux politiques qui méritent ces noms. L'histoire dira laquelle des deux est aujourd'hui pratiquée.

Pour ma part, je ne saurais appeler grande politique celle qui, aussi inhabile à prévenir les difficultés qu'à les bien résoudre, vit au jour le jour, sans se souvenir du passé, sans comprendre le présent, sans prévoir l'avenir, celle dont tous les efforts s'épuisent à étayer une situation qui s'écroule, celle enfin qui, comme elle l'avoue elle-même,

préoccupée du dedans plus que du dehors, laisse aux autres les vues lointaines, les nobles projets, pour se vouer à la plus étroite, à la plus égoïste des pensées. Une telle politique, si elle pouvait s'établir définitivement, perdrait, j'en suis convaincu, la France après lui avoir enlevé sa considération dans le monde.

Quoi qu'il en soit, je le répète, c'est une entreprise puérile que de vouloir rétablir l'alliance anglaise, sans que cette alliance se trouve amenée, motivée, scellée par un intérêt commun et par une action commune. Jusqu'à ce que cet intérêt se montre, jusqu'à ce que cette action se réalise, les deux pays pourront vivre en paix; mais ce sera une paix telle que M. Guizot la décrivait l'an dernier, une paix factice, incertaine, pleine de méfiances et de jalousies réciproques, une paix, par conséquent, à la merci du plus petit incident. J'ajoute que cette paix aura d'autant moins de chances d'être durable, que de plus durs sacrifices lui seront faits par ceux qui gouvernent la France.

Je ne terminerai point cet article sans une observation sur laquelle j'appelle toute l'attention de ceux qui, des deux côtés de la Manche, espèrent encore l'union sincère, l'union cordiale et féconde des deux peuples. On se plaint souvent à Londres, et ce qui est plus étrange à Paris, de ce qu'on nomme le langage violent, amer, insultant, de la tribune et de la presse française. Qu'après avoir entendu les plus vifs discours de l'opposition en France, on veuille bien écouter ceux qui se prononcent à la chambre des communes ou à la chambre des lords; qu'après avoir lu nos journaux et nos revues, on prenne la peine de parcourir les journaux et les revues d'Angleterre, et je défie qu'on ne soit pas frappé du contraste; je défie qu'on ne reconnaisse pas immédiatement qu'il y a du côté de la France cent fois plus de convenance et de modération. A-t-on jamais vu en France, je ne dis pas un des ministres actuels, mais un ministre quelconque, s'exprimer sur un différend international comme s'est exprimé sir Robert Peel au début de l'affaire de Taïti? A-t-on jamais vu un député, même de l'opposition avancée, injurier personnellement un ministre anglais ou russe comme M. Cochrane, membre tory des communes, a injurié M. Piscatory, sans que le chef du cabinet y trouvât à redire? A-t-on jamais vu l'orateur le plus excentrique traiter une fraction du parlement britannique comme lord Brougham traitait l'an dernier tous ceux qui, dans les chambres françaises, ne partageaient pas son enthousiasme pour M. Guizot? Si, du parlement, on passe aux journaux et aux revues, c'est bien autre chose : whigs, tories, radicaux même, tous répètent tous les jours, sur tous les tons, qu'en France il serait injuste

de demander aux hommes d'état, quels qu'ils soient, une moralité, une honnêteté, une droiture, qui n'existent pas dans le pays; whigs, tories, radicaux, tous s'accordent pour insulter grossièrement, indignement, les hommes qui, dans tous les partis, honorent le plus la France. Pendant quelque temps, M. Guizot seul était épargné : il ne l'est plus, excepté dans deux ou trois journaux qui sont sous la dépendance directe de sir Robert Peel; mais, il faut en convenir, ce sont les whigs qui, dans ce honteux concert, font la partie principale. J'ai sous les yeux une revue écrite notoirement sous la direction de lord Palmerston, rédigée par le frère de son secrétaire, et à laquelle il fait de fréquentes communications. Je rougirais d'indiquer ici les calomnieuses insultes que cette revue (*Foreign Quarterly Review*) adresse confusément, dans son dernier numéro, à M. Thiers, à M. Guizot, à M. Molé. Est-ce ainsi, je le demande, que, malgré nos justes ressentimens, nous avons, à aucune époque, parlé de sir Robert Peel, de lord John Russell, de lord Stanley, de M. Macaulay, de sir James Graham, de lord Palmerston lui-même? Et cependant, dans le triste conflit de 1840, ce n'est pas l'Angleterre qui a été abandonnée, offensée, humiliée, ce n'est pas l'Angleterre dont les intérêts et la dignité ont reçu la plus déplorable atteinte.

Je ne cite point ces faits dans un esprit misérable de récrimination. Les orateurs et les écrivains de l'Angleterre peuvent dire des hommes d'état français et de la France tout ce qu'il leur plaît, j'espère que nous nous respecterons toujours assez nous-mêmes pour ne pas les imiter, et pour conserver l'avantage du bon goût et des convenances; mais je voudrais du moins que, dans leur ardeur pour l'entente, certains organes ministériels à Paris n'eussent pas l'éternel parti pris de placer les torts où ils ne sont pas et de décrier la tribune et la presse française au profit d'une tribune et d'une presse cent fois moins modérées. Je voudrais qu'ils se souvinssent quelquefois de ce qui se fait, de ce qui se dit, de ce qui s'imprime à Londres, et que leur indignation, leur colère contre quiconque travaille à brouiller les deux pays, allât, de temps à autre, à la véritable adresse. Je voudrais, en un mot, qu'en France on s'étudiât moins à donner raison, toujours raison à ceux qui déchirent la France. Personne, on le sait, n'est moins disposé que moi à méconnaître ce qu'il y a en Angleterre de grandeur et de puissance. Personne n'est moins disposé à éprouver pour un tel pays, pour un tel peuple, les sentimens d'une haine étroite et d'une aveugle rancune. Jusqu'à 1840, j'avais beaucoup espéré de l'alliance des deux grands états constitutionnels de l'Europe : je ne

désespère pas encore de voir un jour cette alliance se renouer et produire d'heureux fruits; mais je suis avant tout de mon pays, et ma raison s'indigne, mes sentimens se révoltent quand je vois des hommes, dont je ne puis méconnaître l'intelligence et la raison élevée, accepter si facilement, si stoïquement les inconvéniens et les humiliations d'une condition subordonnée. Ce n'est pas sérieusement que, pour resserrer les nœuds de la coalition, on prétend chaque jour à Londres que les trophées de l'empire nous empêchent de dormir, et que si une main vigoureuse ne contenait le torrent, il déborderait bientôt et ravagerait l'Europe entière. Par de bonnes et de mauvaises raisons, la France a cessé d'être ambitieuse, et si elle rêve quelque chose, ce n'est certainement point la conquête du monde; mais sans aspirer à la situation exagérée de 1812, la France au moins aimerait à ne pas déchoir de la situation modérée de 1830. La force des armes et des revers non moins inouis que ses succès antérieurs lui ont enlevé la première. Ne mériterait-elle pas toute sorte de dédains si, sans résister, sans protester, sans se plaindre, elle perdait aussi la seconde? Et cependant, je le demande à tout homme de bonne foi, la France, quinze ans après la révolution, dix ans après le rétablissement complet de l'ordre, est-elle aujourd'hui aussi forte, aussi honorée, aussi influente qu'au lendemain même de 1830, au milieu des troubles civils, quand ses armées étaient moins nombreuses, ses arsenaux moins bien garnis, ses flottes moins considérables? Pour savoir à quoi s'en tenir, il suffit de se promener un peu en Europe, en Angleterre surtout, et de comparer ce qui s'y dit, ce qui s'y écrit, à ce qui s'y disait, à ce qui s'y écrivait en 1831. Le contraste est aussi frappant que pénible, aussi saisissant que déplorable. Tant pis pour ceux qui ne l'aperçoivent pas ou qui, l'apercevant, n'en sont pas douloureusement affectés.

En résumé personne, pas même ceux qui l'ont inventée et dénommée, ne croit aujourd'hui à l'entente cordiale. Personne d'un autre côté, pas même ceux qui en ont le plus souffert, ne veut sacrifier aux évènemens de 1840 les vrais intérêts du pays. La question est donc de savoir quand et dans quelle mesure il est bon que les deux pays se séparent ou s'unissent, quand et dans quelle mesure les rapports entre eux doivent passer de la méfiance à la froideur, de la froideur à la cordialité. Une telle question n'a rien d'absolu et ne peut se résoudre que selon la nature des débats qui surgissent, selon la situation politique et géographique des puissances engagées dans ces

débats. La seule chose qu'il y ait à faire pour le moment, c'est enfin de garder précieusement sa liberté, tout en évitant autant que possible les difficultés secondaires et les querelles sans gravité, tout en maintenant par conséquent ce que M. Guizot appelait il y a deux ans « la bonne intelligence sans intimité. » Mais que personne ne l'oublie, pour que cette bonne intelligence existe, il est indispensable qu'il y ait dans les relations des deux peuples la réciprocité la plus parfaite, l'égalité la plus rigoureuse. Il est indispensable qu'on perde, à Londres comme à Paris, l'habitude de croire que la France seule a besoin de la paix, et qu'elle est prête à faire à ce besoin toute espèce de sacrifices. Il est indispensable surtout qu'on n'essaie pas sans cesse de relever l'inanité des faits par la pompe des mots, et de célébrer comme d'éclatans triomphes les plus tristes échecs. Dans cette contradiction perpétuelle des actes et des paroles, il y a quelque chose qui froisse, qui blesse, qui irrite tous les sentimens nationaux. On peut quelquefois tolérer, excuser une faiblesse qui s'avoue et se produit avec modestie. On est à juste titre sévère, impitoyable pour une faiblesse qui s'exalte elle-même et qui se vante. Je sais de bons esprits et de nobles cœurs qui pour quelques années croient la France condamnée à l'impuissance et à l'immobilité. J'espère qu'ils se trompent; mais quand par malheur ils diraient vrai, encore ne faudrait-il pas qu'on voulût tromper la France sur sa situation et lui donner une époque d'abaissement pour une époque glorieuse. Quand on lit l'histoire d'Angleterre depuis cent cinquante ans, on voit que pour elle aussi il a existé de telles époques. Elle s'en est relevée parce que toujours quelques ames généreuses ont refusé d'en accepter les misères, d'en partager les découragemens.

P. Duvergier de Hauranne,
Député.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

A NINIVE.

I. — L'ARCHITECTURE ASSYRIENNE.

L'Égypte a été partout explorée. Dans les loisirs que leur laissait la victoire, les soldats de la république française ont escorté nos savans aux Pyramides et au milieu des ruines de Memphis; Thèbes leur a ouvert ses portes, et Desaix, en passant à Philé, a gravé son nom sur la croupe d'un grand sphinx. Après eux, suivant le chemin qu'ils avaient tracé si glorieusement, Champollion est allé déchiffrer les hiéroglyphes de Louqsor et de Medinet-Abou. Depuis long-temps donc, l'Égypte était connue, la plupart de ses monumens, traduits par le burin, nous avaient transmis les arts et la religion des Pharaons. Palmyre, cette ville pour ainsi dire fabuleuse, dont l'Arabe jaloux ne laisse point approcher le voyageur, a vu Volney s'asseoir à l'ombre de ses mille colonnes. Doutant de tout, interrogeant le passé, le philosophe a reposé sa tête sur le parvis du temple du Soleil. C'est là qu'il médita *les Ruines*. Nous connaissions Persépolis; l'incendie auquel Alexandre, ivre de vin de Perse, applaudit sur les marches brisées du trône de Darius, n'a pas tout consumé; et de nobles débris ont échappé

à la torche sacrilége de la courtisane qui, pour rivaliser avec son royal amant, voulut, elle aussi, venger la Grèce en brûlant le palais de Xercès.

Seules, Babylone et Ninive, ces deux villes réprouvées de Dieu, n'avaient rien laissé entrevoir de leurs somptueux édifices ensevelis sous de vastes monticules; et si le chamelier arabe ne leur avait, par tradition, conservé leurs noms antiques, *Babel*, *Neïnivèh*, qui pourrait dire aujourd'hui où elles furent? Les restes de ces cités maudites avaient toujours échappé aux investigations les plus minutieuses, et, à part quelques débris d'inscriptions inintelligibles, rien n'était venu en révéler la trace. Quelques tertres espacés étaient les seuls indices auxquels on pût reconnaître l'emplacement des deux villes. Une poussière brûlante, des fragmens de briques calcinées couvraient au loin le sol, comme si Dieu avait voulu que leurs cendres jetées au vent et leurs ossemens épars prouvassent que ces deux reines de l'Asie étaient restées sans sépulture. Dieu l'avait annoncé aux hommes par la bouche de ses prophètes. A Babylone, Jérémie avait dit : « Babylone, la noblesse des royaumes, l'excellence et l'orgueil des Chaldéens, sera comme quand Dieu renversa Sodome et Gomorrhe. » Nahum s'écriait : « Le Seigneur prononcera ses arrêts contre vous, prince de Ninive; le bruit de votre nom ne se répandra plus à l'avenir ; j'exterminerai les statues et les idoles de la maison de votre dieu; je la rendrai votre sépulcre, et vous tomberez dans la poussière. » Jonas, en parcourant la ville d'Assur, ne cessait de répéter : « Dans quarante jours, Ninive sera détruite. » Et depuis 2031 ans pour Babylone, 2471 pour Ninive, la mort, la solitude, ont succédé aux clameurs des peuples, à l'animation de ces capitales si florissantes. Rien de la ville de Sémiramis, rien de celle de Ninus.

Cependant le voyageur inquiet et avide cherchait encore; un coin d'une tablette cunéiforme, un morceau de brique émaillée, l'encourageaient. S'il parvenait à trouver un onyx sacré, un cylindre ou l'un de ces cônes d'agate, amulettes symboliques des prêtres chaldéens, heureux il quittait le sol où le Mède Cyaxare fit crouler dans la poussière le trône de Sennachérib et celui où Balthazar avait fait dresser son pompeux festin. En voyant ces solitudes que la colère de Dieu, plus encore que la gloire des rois, avait rendues célèbres, il se disait : La prédiction est accomplie. L'historien refeuilletait les livres, et ne pouvait déduire aucun fait certain des vieilles traditions; il s'efforçait d'accorder entre eux tant de récits contradictoires, et cherchait en vain à découvrir la vérité sous le voile épais qui la cachait. L'antiquaire se

résignait moins facilement à la perte des grands monumens inconnus de Babylone et de Ninive : qu'étaient devenus les ouvrages de Nemrod et de Ninus? Les admirables travaux de Sémiramis et de Nitocris étaient-ils donc perdus sans espoir? Les pagodes, les idoles de l'Inde s'étaient conservées; la sculpture des Perses, celle des Égyptiens nous étaient connues; mais entre la Perse et l'Égypte il y avait de vastes contrées jadis peuplées, jadis florissantes, où de puissans empires avaient eu une longue durée. Il y avait eu là de grands centres d'une civilisation primitive, où d'ambitieux monarques avaient étalé leurs trophées sur les murs de palais somptueux; et un bruit vague, arrivé jusqu'à notre âge, disait qu'ils y avaient fait sculpter leurs triomphes. L'art avait donc été en honneur chez ces nations; il y avait eu une sculpture assyrienne ou babylonienne, et cette sculpture avait disparu! Quel vide à combler dans l'histoire de l'art! aussi l'archéologue en gémissait, il continuait ses investigations, interrogeant encore sous sa tente le Bédouin de l'Euphrate, pour apprendre quelque chose de Babylone, et demandant au Kurde du Tigre ce qu'il savait de Ninive. Il lui semblait que Dieu avait assez appesanti son bras vengeur sur ces villes. Les peuples qu'il avait maudits étaient morts; les nations proscrites avaient disparu; sa force avait assez fait justice de leurs crimes; le jour n'était-il pas venu de laisser voir aux générations nouvelles les traces imposantes d'un châtiment sévère et mérité?

C'était aux bords du Tigre, c'était dans le voisinage de Mossoul que devait être révélé ce grand et impénétrable mystère de l'art assyrien. En face de cette ville, assise sur la rive droite du fleuve, s'élèvent sur le bord opposé deux monticules assez étendus, auxquels se relient les extrémités d'une vaste enceinte, évidemment les restes d'un rempart très épais et encore très élevé. De ces deux éminences, l'une est factice, c'est-à-dire qu'elle porte partout la trace de constructions que prouve d'ailleurs sa forme assez régulière. L'autre, qui est naturelle et rocailleuse, laisse également apercevoir çà et là des vestiges de maçonneries antiques, au-dessous des maisons d'un village arabe qui porte encore le nom de *Neïnivèh*, ou *Nebi-Ounous* (tombeau de Jonas), à cause d'une pierre ornée de caractères que les musulmans conservent religieusement dans une petite mosquée attenante au village. Le fanatisme des habitans ne permet pas de voir cette relique, qu'ils disent être la pierre sépulcrale du prophète; et l'on ne peut vérifier si du moins elle porte des caractères assyriens. Il faut s'en rapporter au dire des gens du pays, et croire. C'est donc en ce lieu que mourut le prophète; c'est là qu'assis à l'ombre du lierre que Dieu fit croître

au-dessus de sa tête, Jonas menaça les Ninivites de la vengeance céleste; c'est là aussi qu'était cette célèbre Ninive, si corrompue et si orgueilleuse, si implacable dans ses haines, si barbare dans ses vengeances; enfin, c'est bien le sol où le fils de Bélus fonda la ville à aquelle il donna son nom, et qu'il voulut faire la plus grande et la plus belle de toutes les villes. Ces lieux virent Ninus, abdiquant pour cinq jours, céder son sceptre à un caprice de femme, et l'ambitieuse Sémiramis égorger, pour régner seule, l'homme qui l'avait, par amour, élevée au trône d'un grand empire.

En face de ces vestiges que le temps a nivelés, comme il nivelle tout, et de ce monticule qui s'élève seul au-dessus de la plaine, on peut croire qu'on a devant soi les cendres du splendide bûcher de Sardanapale; car sait-on à laquelle des deux destructions de Ninive rapporter ces ruines? Cette terre, aujourd'hui si aride et si dépeuplée, une population innombrable et active l'a embellie de ses ouvrages, l'a ébranlée de ses danses joyeuses, sillonnée de ses chars de triomphe, et les Juifs captifs l'ont fécondée de leurs sueurs, arrosée de leurs larmes, sans que Tobie, devenu ministre du grand roi, ait rien pu pour adoucir leur sort. C'est cette contrée jonchée aujourd'hui de débris à perte de vue que Jonas mit trois jours à parcourir, avertissant le peuple de ses péchés, l'exhortant au repentir, et le menaçant de la colère de Dieu. Toute l'histoire de Ninive se déroule à l'aspect de ces lieux désolés : la pompe de ses rois, ses victoires, ses malheurs et sa ruine, dont l'aspect n'a pas changé, comme si Dieu avait voulu en faire un grand exemple pour les générations futures.

L'antiquaire peut donc prendre le tombeau de Jonas ou le village de Neïnivèh pour point de départ de ses investigations, et l'intérieur du périmètre décrit par les longues murailles de terre qui se rattachent aux deux monticules pour le théâtre de ses recherches. Le sol, peu accidenté et de même nature, n'offre aucun point indicateur qui trahisse quelque place intéressante, et on a beau le parcourir en tous sens, on n'y rencontre rien qui attire l'attention; mais le grand monticule factice, dont les flancs entr'ouverts et crevassés laissent voir çà et là des rangées de briques larges, épaisses, et cimentées avec du bitume, offre plus de chances de découvertes. Des voyageurs, des antiquaires, ont, à différentes époques, fait des recherches dans cette plaine. Tout leur attestait le plan d'un grand édifice, d'une citadelle, d'un temple ou d'un palais; cependant rien d'entier, rien de complet ne leur permit de déterminer avec assurance ni l'époque, ni l'espèce, ni la construction de ce monument. Personne

n'avait pu constater le caractère de l'art assyrien, ni l'étendue de Ninive, et tout espoir semblait être perdu, quand le gouvernement français eut la pensée d'envoyer à Mossoul un consul, M. Botta. C'est à lui que le sort avait réservé l'honneur d'une découverte que l'insuccès de ses devanciers ne pouvait faire espérer. Comme ceux-ci, il dirigea tout d'abord ses recherches sur le grand monticule de Neïnivèh. Il n'y trouva, avec beaucoup de peine, qu'un entassement de briques enduites de bitume, et quelques fragmens d'une pierre grise, gypseuse, et portant des traces de sculptures presque effacées, mais qui trahissaient un ciseau habile et un caractère antique original. Rien malheureusement n'était complet, et il était impossible de reconnaître un plan ou une construction quelconque dans le chaos résultant du bouleversement des édifices qui jadis avaient couronné cette éminence. Là, comme en beaucoup d'endroits, il semblait que l'on eût, après coup, enlevé les pierres, arraché les briques, très probablement pour faire servir les unes et les autres à la construction d'une ville ou de maisons modernes. Tous les voyageurs qui ont exploré le territoire de Babylone (et j'ai pu moi-même constater le fait) ont indiqué la petite ville arabe de Hellah, bâtie sur l'Euphrate, au centre des immenses ruines de la ville de Bélus, comme ayant été entièrement élevée au moyen de matériaux provenant des édifices antiques. Ainsi, les murs ou le pavé des cours dans les maisons d'Hellah laissent voir à leur surface nombre d'inscriptions cunéiformes qui font reconnaître des briques arrachées aux ruines de Babylone. De même, en remarquant que toutes les maisons de Mossoul sont construites en briques revêtues de plaques d'une pierre gypseuse exactement semblable à celle qui se retrouve dans les profondeurs des fouilles faites à Neïnivèh, on s'explique la disparition des blocs de pierre dont M. Botta n'a retrouvé que de minces débris, et on demeure convaincu que les somptueux palais de Sardanapale ou de Sennachérib ont fourni des matériaux aux constructions arabes de Mossoul et des villages environnans. Il était naturel que ces populations profitassent de la proximité des grandes carrières factices que recélaient les monticules de la plaine en face de Mossoul et les immenses murailles qui bordent le Tigre. C'est pour les habitans aujourd'hui une mine inépuisable, et l'on y voit journellement des ouvriers occupés à en extraire avec précaution de grandes briques très bien faites et parfaitement conservées, qui leur évitent la peine d'en fabriquer de nouvelles. Ils pensent d'ailleurs que celles qu'ils trouvent toutes faites, éprouvées par tant de siècles, leur présentent des garanties certaines de solidité. C'est à

ces emprunts successifs faits aux ruines antiques qu'il faut en grande partie attribuer le nivellement qui s'est opéré d'âge en âge, et qui tend à aplanir tout-à-fait le sol de Ninive, comme celui de Babylone. Par suite de ces raisons, les recherches de M. Botta à Neïnivèh étaient, depuis un mois, infructueuses et désespérantes, quand, mieux renseigné, et sur l'indication précise d'un autre point de la plaine que lui donna un paysan, il transporta les pioches de ses ouvriers au village de Khorsabad, distant de Mossoul de quatre heures. Ce n'était pas sans inquiétude et sans douter beaucoup de la véracité de son guide que notre consul s'achemina vers ce nouveau but offert à ses investigations, et quoique, pour y arriver, il eût à cheminer sur un sol partout accidenté par des monticules factices, hérissé de débris de briques ou de morceaux de pierres conservant des traces de taille, il n'osait croire au succès de son exploration. Se défiant des connaissances de son conducteur en fait d'art assyrien, il doutait de la valeur de ses renseignemens, et craignait, non sans raison, de n'avoir à déblayer que les restes de quelque masure moderne ou de quelque vieille église avec des ornemens sculptés dans le goût arménien. Combien de fois, en effet, n'est-il pas arrivé à un antiquaire, au milieu de ces populations ignorantes, d'arriver à des déceptions cruelles après avoir, avec une trop confiante espérance, suivi un cicérone arabe ou kurde? Et pourtant ne faut-il pas que le voyageur étranger ait recours aux gens du pays, s'il veut visiter un lieu qu'il ne trouverait pas seul, ou qu'il mettrait bien du temps à découvrir en marchant au hasard? Mais comment ne pas douter de l'authenticité des récits des Orientaux? Pour un musulman, la création date de l'hégire; pour un chevrier curde ou un chamelier arabe, les années sont des siècles. Bien des fois, en Perse ou en Mésopotamie, on m'a mené au pied d'un vieux mur de mosquée avec autant d'empressement que s'il se fût agi d'une porte de Thèbes, ou bien c'était une pierre ornée de caractères couffiques qu'on me montrait avec autant de complaisance et de satisfaction que si elle eût recouvert les restes de Noé.

Livré à des doutes que paraissait trop bien justifier l'ignorance de ses guides, M. Botta arriva à Khorsabad. C'est un village peuplé de Kurdes demi-sang croisé d'arabe; il est bâti sur une éminence isolée, au milieu de la plaine qu'elle domine de douze à treize mètres environ. A défaut de tessons de briques et de quelques pierres de taille restés à moitié de la hauteur du talus, l'isolement de ce monticule prouverait suffisamment qu'il est factice. La forme de cette éminence est irrégulière; cependant on reconnaît quelques angles que le temps, les

pluies et le passage des hommes et des troupeaux, n'ont pu entièrement effacer. Sur le plateau légèrement ondulé qui forme le sommet étaient bâties une cinquantaine de maisons d'assez pauvre apparence. Le guide était fier de la confiance qu'il croyait inspirer, et que M. Botta sentait réellement s'affermir en face de cette vaste éminence; il était fier surtout de pouvoir montrer des objets auxquels les Européens attachent tant de prix, lui qui avait dormi et fumé sa pipe si nonchalamment sur ces trésors. Aussi offrit-il de commencer aussitôt les recherches dans sa propre maison, et, s'il en était besoin, de la mettre à bas; bien entendu que notre homme espérait un dédommagement, un cadeau ou *bakchich*.

Après quelques investigations faites au dehors, on se convainquit qu'il fallait en venir à attaquer la pauvre chaumière, puisqu'elle paraissait avoir usurpé la place d'un palais. En soulevant la natte poudreuse qui servait de lit à l'Arabe, on reconnut en effet quelques pierres blanchâtres, arrondies par le frottement, et qui, par l'ensemble de leurs formes, paraissaient avoir été travaillées. Encouragé par ce premier aperçu, M. Botta n'eut pas de peine à conclure l'arrangement avec le paysan, et, pour quelques piastres, il acquit le droit de renverser sa cahutte de fond en comble. Le peu de solidité des matériaux facilita l'opération, et, en quelques instans, il ne resta plus de la chétive cabane qu'un peu de poussière et des roseaux brisés. On conçoit que si les habitations du peuple de Ninive ont été élevées de la même manière, il n'a pas fallu au temps ni aux hommes de grands efforts pour les raser, et cela explique pourquoi, à part quelques monticules qui s'élèvent encore çà et là dans la vaste plaine qui borde le Tigre, en face de Mossoul, on ne rencontre que fort peu de vestiges importans.

Le moment était donc venu de tenter la fortune, d'interroger les entrailles de la terre; l'heure était solennelle, et la pioche, mise en contact avec cette terre antique, allait se courber comme la branche de coudrier au-dessus de la terre humide qui cache une source. Le terrain fut donc frappé, percé, et sa croûte, durcie par le poids de vingt-cinq siècles qui l'avaient foulée, ne put bientôt plus défendre les parties inférieures, qui, plus molles, furent vite enlevées et creusées profondément. D'abord jaillirent quelques éclats de pierre, ensuite vinrent des morceaux plus gros, puis le fer ne put entamer des blocs plus forts. Quelquefois on les arrachait avec beaucoup de peine, ou bien il fallait les tourner, les isoler, creuser autour, et alors les espérances grandissaient en proportion de la résistance qu'ils opposaient. Un fragment ébranlé se détacha : c'était une tête, une superbe tête,

au profil droit et pur, d'un caractère antique, avec une coiffure inconnue et une barbe longue et frisée. Elle indiquait un genre de sculpture d'un style nouveau, se rapprochant cependant de celui de Persépolis. Elle avait un relief assez saillant, et devait appartenir à un corps de près de trois mètres. Ceci était plus qu'un indice, c'était une véritable découverte; la pierre était grande, elle devait supporter plusieurs figures; on voyait le haut d'autres blocs; il était présumable qu'il y en avait beaucoup, à en juger surtout par l'étendue du monticule et la forme qu'il présentait au-dessus du point attaqué.

Cependant on n'était qu'au commencement des fouilles; à peine savait-on sur quoi on travaillait; que pouvait-on préjuger de toute cette terre si muette, si sourde jusqu'alors aux invocations des antiquaires? L'espérance était-elle raisonnable? Déjà elle semblait logique, et l'avenir prouva qu'elle était juste. Le point de départ paraissait favorable, puisque du premier coup de pioche on avait mis à nu un amas de pierres, renversées il est vrai, mais sculptées. On continua l'opération, et on suivit la petite tranchée qu'on venait d'ouvrir. De ce moment, M. Botta marcha de découverte en découverte, de surprise en surprise. Toutes les pierres étaient sculptées, elles annonçaient une suite de bas-reliefs, et l'on ne tarda pas à reconnaître que l'on avait entamé une muraille dont la base, encore en place, complétait les figures dont on avait arraché si péniblement les premiers fragmens. Un peu plus loin, on trouva que la muraille tournait à angle droit, puis elle tourna encore. On crut à une porte; on s'en assura en perçant sur le côté, et l'on découvrit l'autre paroi : c'était en effet une porte. Alors il devait y avoir le prolongement du premier mur; on le chercha et on le trouva. Après l'avoir suivi sur une longueur égale à celle que l'on avait déjà, on retrouva encore un angle droit symétrique du premier, et le mur se continuait dans une nouvelle direction parallèle à celle du premier mur découvert. On était donc dans une salle. Mais cette porte que l'on avait ouverte, où conduisait-elle? Elle menait à une autre muraille couverte également de sculptures. Décidément, on tenait une bonne veine, et l'on commençait à comprendre l'espèce et l'arrangement des monumens que l'on cherchait.

Les premiers pas faits dans les tranchées que l'on avait ouvertes avaient été incertains. On avait beaucoup tâtonné, car on ne savait par quel bout attaquer; et puis, si l'on n'était pas dans une bonne voie, tout manquait, on ne trouvait plus; il fallait changer de direction, quelquefois revenir sur ses pas. Ce que je raconte là a été le travail de plus d'un mois; la terre était dure, les ouvriers novices, la main

qui les guidait fort indécise. Mais maintenant on savait, on comprenait, et puis l'on tenait un mur; on n'avait qu'à le suivre toujours, jusqu'à ce qu'il manquât. Il n'a pas manqué, il s'est toujours offert, et chaque coup de pioche, chaque panier de terre enlevé, en laissaient voir la suite.

M. Botta travaillait ainsi depuis près de six mois, et il avait déjà mis au soleil 140 mètres de bas-reliefs, un peu endommagés, il est vrai, mais néanmoins dans un état de conservation surprenante pour le temps auquel ils remontaient et pour la durée de l'ensevelissement. Toute cette sculpture était homogène, quant au caractère et à l'exécution; elle était accompagnée d'inscriptions cunéiformes en nombre considérable. Cette première période de la découverte, beaucoup plus heureuse que le consul ne l'avait espéré, avait donné des résultats d'un grand intérêt sous le rapport de l'art. Toutefois l'importance archéologique de ces ruines ne pouvait être bien établie que quand on serait parvenu à avoir un grand ensemble, plus de variété dans les sujets, par suite plus de renseignemens, et surtout quand on aurait pu lire les caractères qui les accompagnaient. Cette découverte soulevait un problème triple dont la solution paraissait très difficile : à quel édifice, à quelle ville, à quel âge de l'histoire se rattachaient ces monumens, et à quel prince devait-on les attribuer? Persans ou médiques, ils étaient importans comme complément d'une civilisation que l'on connaissait déjà; mais ils n'apprenaient rien de nouveau. Assyriens, remontant au temps de Ninive, c'était tout un monde d'idées nouvelles, de données historiques, au point de vue chronologique comme au point de vue de l'art; et ils venaient justement combler une lacune qui faisait le désespoir de tous les antiquaires. Il fallait donc chercher à découvrir par quelque indice, à quelques signes certains, et par une suite de remarques faites sur les monumens mêmes, quel était le nom présumable de ces édifices dont on venait de trouver une petite partie. Et pour atteindre plus sûrement ce but, il était indispensable de pousser les fouilles plus avant. M. Botta ne pouvait à lui seul continuer une si grande opération, car il ne pouvait prévoir où il serait conduit, et s'il n'aurait pas à déblayer sur toute l'étendue du monticule. C'était un travail long, pénible, pour lequel il fallait s'imposer de grandes dépenses; et puis il ne s'agissait plus seulement de faire jaillir de terre une série de bas-reliefs, il fallait, pour que la science en profitât, les retracer avec leur caractère, dans leur style, les rendre une fois pour toutes impérissables, puisqu'on avait été assez heureux pour les retrouver après vingt-cinq siècles. M. le consul de France, dont la

haute intelligence et la capacité s'étaient appliquées jusque-là à des matières fort différentes, n'avait pas toutes les connaissances qu'exigeait ce grand travail, et ses occupations consulaires l'en auraient d'ailleurs empêché. Il prit donc avec désintéressement, et dans une pensée toute patriotique, le meilleur parti que pût lui suggérer le désir de faire profiter son pays d'une découverte aussi importante : il dessina ce qu'il avait mis au jour avec le discernement, le tact, et je dirai même le sentiment nécessaire pour faire comprendre parfaitement le caractère et le style de ces sculptures; il copia également quelques lignes de ces hiéroglyphes énigmatiques, et envoya le tout à Paris, à l'Académie des Inscriptions, en la priant de prêter quelque attention à sa découverte, et, si elle la trouvait digne d'intérêt, si elle la jugeait de quelque importance, de vouloir bien la recommander aux ministres compétens qui pourraient la faire fructifier et fournir les moyens de pousser les recherches jusqu'à la limite de leur utilité.

Le corps savant auquel M. Botta avait fait part de ses premiers travaux, si zélé pour tout ce qui peut agrandir le cercle de nos connaissances, prit le plus vif intérêt à la découverte du consul de France : il la recommanda à MM. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique en termes si pressans, et leur fit entrevoir sous un point de vue si favorable la nouvelle carrière que M. Botta ouvrait à la science des antiquaires, qu'ils résolurent de concourir généreusement à cette œuvre, et d'envoyer quelqu'un de l'art pour faire les travaux graphiques. Les voyages que j'avais précédemment faits en Orient, notamment en Perse, où j'avais été chargé d'étudier la sculpture des deux époques achéménide et sassanide firent jeter les yeux sur moi, et je fus désigné pour aller à Mossoul remplir la mission de confiance dont il s'agissait. La première chose à faire pour mener à fin une entreprise de cette importance était d'obtenir de la Porte les firmans sans lesquels on ne pouvait s'assurer la libre exploitation de cette mine archéologique. J'avais aussi à me prémunir d'avance contre les obstacles que pourrait susciter la jalousie des fonctionnaires turcs. Ceux-ci chercheraient en effet par tous les moyens à tirer profit de la découverte de ces monumens qu'ils n'auraient pas hésité à détruire s'ils n'avaient écouté que le fanatisme religieux et leur brutalité naturelle. Il fallait donc obtenir du gouvernement ottoman la faculté d'arracher à un sol foulé par des pieds fanatiques, et qui avaient déjà, depuis Mahomet, écrasé tant de précieuses reliques de l'antiquité, les belles sculptures qui allaient enfin faire toucher du doigt cet art assyrien regardé long-temps comme fabuleux, malgré les récits d'Héro-

dote. Il fallait qu'à côté des précieux débris de Thèbes, de Karnak et de Denderah, on vît se placer à Paris les étonnans bas-reliefs de Ninive.

Ce ne fut pas sans quelques difficultés que ces firmans furent délivrés par la Porte sur les vives instances de notre ambassadeur, M. le baron de Bourqueney. Superstitieux et jaloux de ce que recèle la terre, les Turcs veulent toujours voir des trésors cachés sous les monceaux de ruines qui couvrent leur pays. Trop ignorans pour comprendre l'intérêt que la science apporte à tout ce qui rappelle des peuples éteints et un art primitif, ils ne peuvent imaginer qu'il y ait pour les recherches des antiquaires un autre mobile qu'un vil amour de l'or; car s'il est un pays où l'or résume tout, c'est bien la Turquie. Néanmoins, grace aux soins et à l'appui de notre ambassadeur, la Porte accorda tous les firmans nécessaires, et les travaux purent être repris et continués sans que le pacha ou les habitans y aient jamais opposé la moindre résistance.

Nous avons dit que le lieu où M. Botta a fait son intéressante découverte et commencé les fouilles est un village appelé Khorsabad, à quatre heures (1) environ de Mossoul, situé sur la rive gauche du Tigre, mais à une assez grande distance du fleuve, et placé sur un monticule factice qui s'élève de 15 à 18 mètres au-dessus de la plaine immense bornée au nord et à l'est par les montagnes du Kurdistan, au midi et à l'occident par les sables brûlans du désert. Ce village se composait de cinquante à soixante maisons qu'occupaient environ cent cinquante habitans, dont l'expropriation était devenue indispensable. Cette expropriation pouvait s'obtenir d'autant plus facilement, que, depuis long-temps, les villageois désiraient descendre dans la plaine, et aller s'établir auprès d'une petite rivière pour éviter à leurs femmes le transport de l'eau, que la distance et la pente du monticule leur rendaient fatigant. En Orient, tous les travaux du ménage, sans exception, sont abandonnés à la femme, et quelque pénible qu'un de ces soins puisse être, un musulman ne le lui évite jamais; il dérogerait à son rang comme chef de la famille, et croirait manquer à sa barbe.

Il ne fut donc pas difficile de faire consentir les habitans à quitter leurs maisons, pas plus qu'il ne le fut de s'entendre sur l'indemnité à leur payer pour leur déplacement, ou sur celle qui était légitimement due aux propriétaires du terrain. Dans l'empire ottoman, le sol appartient à l'état, c'est-à-dire au sultan. Il est concédé aux villages et

(1) L'heure est calculée sur le pas d'un mulet chargé.

sous-loué aux paysans, qui en prennent à ferme une étendue proportionnée à leurs moyens, et ils en paient le prix en redevances qu'ils acquittent soit en numéraire, soit en nature. La terre est également donnée à des mosquées ou dervicheries à titre de fief; elle constitue le revenu de ces établissemens religieux et sert à les entretenir comme à payer les imans, ou autres desservans. C'était précisément le cas pour Khorsabad, et il fallut traiter avec les chefs de la mosquée principale d'Arbil, l'ancienne Arbelles, qui est à deux journées de Mossoul. Il est assez piquant de voir les palais assyriens devenus le domaine d'une mosquée musulmane, et les ombres pétrifiées de Sardanapale ou de Nabuchodonosor payer une redevance au culte de Mahomet. Les imans, ravis de gagner à ce marché quelques centaines de piastres, en permettant de sonder un terrain qui leur resterait après, consentirent facilement à le laisser creuser en tout sens. Le cadi prit acte de la convention entre les parties, apposa son sceau, reçut quelques piastres, et, désormais maîtres du sol, nous pouvions, le consul et moi, poursuivre la recherche de l'antiquité assyrienne jusqu'à ses profondeurs les plus cachées. Aussitôt que tous ces préliminaires, qui assuraient notre liberté d'action, furent terminés, j'allai m'installer sur les lieux mêmes, et dans une maison bâtie en terre par les soins de M. Botta. Cette misérable maison, vraie cahutte, avait été le sujet d'une discussion très grave entre le consul et le pacha. En dépit de toutes les représentations qu'on put lui faire, le pacha persistait à prendre une chétive construction dans laquelle il n'était pas entré une pierre, pour la *kalèh* ou forteresse destinée sans doute à contenir les trésors trouvés et à les mettre à l'abri d'un coup de main, que lui auraient conseillé très probablement sa rapacité et sa sordide avarice. Nous eussions eu peut-être le plaisir de le voir reculer avec colère devant les immenses blocs de pierre que, nous Européens, nous avions la folie d'exhumer à grands frais, et que sa brutale ignorance lui aurait fait mépriser, ou transformer en plâtre, ainsi qu'il l'avait déjà fait de plusieurs débris trouvés au village de *Neinivèh;* mais la mort l'enleva au milieu de ses richesses arrachées aux malheureux habitans que la vénalité de la Porte avait confiés à son gouvernement. Les pachaliks de Mossoul et de Bagdad se trouvent encore placés en dehors du *hatti-cherif* ou décret impérial qui a, depuis quelques années, régularisé l'administration des pachas. Autrefois ces fonctionnaires ne rendaient aucun compte à la Porte de leur gestion; ils étaient simplement tenus de payer un nombre de bourses calculé d'après la quantité des revenus du pays qu'ils administraient.

D'après les termes du *hatti-cherif* de Gulhané, les pachas investis du pouvoir dans les différentes provinces de l'empire, doivent administrer au nom du sultan, rendre compte de tous leurs actes au divan, et percevoir les revenus pour le trésor impérial, à la charge pour le gouvernement de pourvoir à toutes les dépenses administratives. Toutefois, par une restriction dont on a cru trouver le motif dans le caractère turbulent et l'esprit d'indépendance des provinces du Kurdistan et de l'Arabistan, sans que, depuis longues années, elle se trouve d'ailleurs justifiée, l'empereur a excepté les deux pachaliks de Bagdad et de Mossoul, qui restent toujours soumis à l'ancien régime. Aussi les pachas y commettent-ils toutes les exactions que leur inspire leur rapacité. Il n'y a pas jusqu'aux bijoux ou aux habits des femmes qu'ils n'enlèvent pour grossir leur *kaznèh*.

Méhémet-Pacha étant donc mort, le consul était rentré en possession paisible de sa chaumière, sans que peut-être les idées de son successeur fussent différentes au sujet des trésors de Sardanapale. Mon premier soin, en arrivant, fut d'étudier la configuration du monticule, de le mesurer pour avoir une idée de l'étendue qu'avaient dû occuper les édifices qu'il recélait, et de m'assurer de leur périmètre présumable. Je trouvai que cette éminence, qui portait des traces évidentes de constructions partant de sa base, offrait encore une forme assez régulière à angles droits. La longueur était de 300 mètres sur une largeur moyenne de 150, ce qui donnait une superficie de 45,000 mètres carrés. Restait à savoir si, sous cette immense étendue de terrain, on trouverait partout des ruines, et partout des restes intéressans. Au premier aperçu, je ne le pensai pas. En effet, la surface de ce monticule était très irrégulière; il y avait, et notamment du côté où M. Botta avait attaqué, des parties coniques très élevées qui indiquaient des monumens encore sur pied, tandis que, dans d'autres, le sol, très bas et déprimé, se rapprochant du niveau de la plaine, nous laissait peu d'espoir de trouver des murs debout, ou même renversés, à la place qu'ils avaient occupée.

J'ai dit précédemment comment M. Botta était arrivé à découvrir un des angles de cet édifice. Ses premières fouilles avaient été faites précisément à l'une des extrémités du monticule qui offrait le plus de chances favorables, c'est-à-dire dans la portion la plus élevée. De tout ce que M. Botta avait écrit à l'Institut sur les sculptures déjà retrouvées, il résultait qu'il avait mis, en partie, au soleil quatre salles et une portion notable d'une façade extérieure. Ce fut donc à l'endroit même où il avait déposé la pioche que je la repris, et là que je choisis

mon point de départ, ne pensant pas pouvoir mieux faire que de suivre la trace découverte par notre consul et continuer les tranchées dans le sens où il les avait entamées. Les fonds que le gouvernement avait mis à notre disposition, et dont une partie déjà avait été prélevée pour les indemnités à payer, nous commandaient d'agir avec économie, et de ne pas pousser les travaux avec une vigueur qui nous aurait exposés à dépasser bientôt le crédit alloué pour les premiers mois de travail. Nous reprîmes donc les opérations avec peu d'ouvriers, et activâmes modérément leur besogne; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que le filon que j'avais reçu des mains du consul était d'une richesse telle, que sous la croûte très élevée du terrain il y avait certitude de trouver un grand nombre d'autres salles et une immense quantité de sculptures. Force fut alors d'accélérer les déblaiemens en employant plus de bras, ce qui nous détermina à porter jusqu'à deux cents le nombre de nos travailleurs.

Le bénéfice de cette importante et longue exploitation et de cette augmentation d'ouvriers ne fut pas pour nous seuls. Une circonstance fort heureuse pour nos travaux se présentait fortuitement. On se rappelle que, quelques mois avant cette époque, vers la fin de 1842, les courriers de l'Orient avaient apporté la triste nouvelle que des tribus chrétiennes, établies dans les contrées les plus élevées des montagnes qui séparent le Kurdistan central des plaines de la Mésopotamie, avaient soudainement été attaquées par plusieurs peuplades curdes réunies sous le commandement de Beder-Khan-Bek, seigneur suzerain de Djezireh. Cette guerre avait pour prétexte apparent des querelles de voisinage, mais en réalité elle s'expliquait par la différence des cultes et l'exaltation des haines religieuses. Ces montagnards chrétiens, qui portent dans le pays le nom de *Tiaris*, sont de race chaldéenne et nestoriens de religion. Ils soutinrent bravement le choc des Kurdes, et l'horreur que leur inspiraient les musulmans tourna au profit de la défense du sol. Ils obtinrent d'abord quelques avantages, et repoussèrent leurs farouches ennemis; malheureusement le courage qu'ils déployèrent et qui aurait dû les sauver fut la cause de leur ruine. Les Kurdes, indignés que des chrétiens eussent l'audace de leur résister, appelèrent à eux tous leurs coreligionnaires, et les pauvres Tiaris, accablés par le nombre, vaincus par la férocité de leurs adversaires, furent enveloppés de toutes parts, refoulés vers le sommet de leurs montagnes, et massacrés sans pitié ni merci. Leurs misérables hameaux incendiés ne pouvaient plus servir d'asile aux fugitifs que le carnage avait épargnés, et on les vit errer, pendant

plusieurs jours, sur les pentes des montagnes du Kurdistan. Un grand nombre de ces malheureux allèrent à Mossoul implorer la compassion de leurs frères en Jésus-Christ, pour l'amour de qui ils avaient tant souffert; ils vinrent frapper à la porte des consuls européens, représentans de la France et de l'Angleterre. Le premier, M. Botta, qui avait intéressé le gouvernement français à la triste situation dans laquelle se trouvaient ces pauvres chrétiens, avait obtenu de M. le ministre des affaires étrangères une aumône digne du pays qui, dans tous les temps, a tendu la main aux grandes infortunes. M. Guizot, en accordant à ces malheureux un secours efficace, se montra fidèle à un usage traditionnel pour notre politique en Orient.

Lorsque j'arrivai à Mossoul, j'y trouvai donc les débris des familles nestoriennes pleurant leurs misères et la perte de leurs plus braves enfans. Les aumônes suffisaient à peine à leur existence, et tous, pâtres et laboureurs, ne trouvaient pas à employer leurs bras dans une ville peuplée de marchands et de soldats. Résignés, sans être ébranlés dans leur foi, malgré les douleurs dont Dieu avait permis qu'ils fussent accablés, ils attendaient qu'il plût à la Sublime Porte de décider de leur sort. Leur rendre justice et châtier leurs ennemis eût été contraire aux principes du Koran, et d'ailleurs leurs féroces adversaires s'étaient toujours rendus assez redoutables aux pachas pour que le gouvernement turc n'osât pas leur demander compte d'une agression injuste, ni même de massacres qui révoltaient l'humanité. Réduits à gémir, les Tiaris attendaient, sans prévoir quelle fin auraient leurs maux, quand le besoin où nous étions de bras laborieux nous fit songer à eux. Robustes, aussi sobres que dociles, ces montagnards nous promettaient une pépinière d'ouvriers infatigables. Nous en prîmes un grand nombre, et soulageâmes d'autant leurs familles qui eurent ainsi de plus grosses parts dans les charités que leur faisaient les consuls et les Mossoulis.—Ces hommes, descendans des anciens Chaldéens, dont ils parlent la langue, qui avaient bâti Ninive et l'avaient vue s'abîmer dans sa cendre, allaient donc, après 2500 ans, en exhumer les vestiges calcinés, et rendre à la science et à l'infatigable curiosité de notre époque les produits d'un art ignoré, que la barbarie des peuples du nord, alliée à la jalousie haineuse de ceux du midi de la Mésopotamie, avait voulu faire disparaître et avait enfouis jusqu'à ce jour.

Nonobstant ce renfort qui portait le nombre des travailleurs à 200, la profondeur des tranchées, la dureté du sol, nécessitèrent un tra-

vail opiniâtre de six mois; mais si l'on songe que les fouilles furent recommencées avec la chaleur, que, durant trois mois, le thermomètre marqua 46 degrés à l'ombre, et que pendant tout ce temps le vent meurtrier du désert, le *sam*, venait nous asphyxier, on s'étonnera sans doute de la persévérance et de l'énergique volonté qui maintinrent les ouvriers sur leurs fouilles, malgré la maladie d'un grand nombre et la mort de quelques-uns. Après six mois de ce labeur opiniâtre et consciencieux, on avait mis au soleil les restes d'un vaste palais comprenant quinze salles attenant les unes aux autres, et formant un plan d'ensemble dont la surface est représentée par 22,000 mètres carrés. Cependant ce n'est là qu'une portion d'un vaste palais antique, car les débris éloignés que j'ai retrouvés sont autant de traces au moyen desquelles on peut se faire une idée de la grandeur totale du monument; mais il serait impossible, d'après ce qui reste, de refaire le plan complet de cet édifice, et même difficile de tracer le périmètre dans lequel il était compris; car, dans l'hypothèse très admissible où le monticule actuel aurait été la base d'un palais couvrant sa surface totale, il en manquerait plus de la moitié. On ne peut déterminer avec certitude que la longueur de cet édifice; j'ai retrouvé, en effet, une porte isolée et ruinée à la place qu'elle occupait, à 150 mètres de l'endroit où les dernières constructions découvertes se sont arrêtées. L'édifice entier aurait donc eu 300 mètres de long sur 150 de large. Qu'est devenu tout ce qui manque? C'est ce qu'il est impossible de dire; mais d'après toutes les observations que j'ai faites, je crois avoir acquis la preuve qu'un grand nombre de pierres ont été enlevées, que d'autres, sur lesquelles les sculptures ont été effacées, avaient été préparées pour être transportées ailleurs, et que les matériaux d'une grande partie de ces monumens ont servi à la construction d'édifices postérieurs dans une autre localité. Quant à la portion qui a fourni un ensemble de façades et de salles, celles-ci ne sont pas également bien conservées, et elles présentent des interruptions très regrettables. En continuant les fouilles à partir du point où M. Botta les avait laissées, et en poursuivant les tranchées dans la direction du centre de l'éminence, j'ai trouvé neuf salles intactes avec leurs quatre murs debout; il s'en est offert six, dont une partie était tombée, et enfin, en me rapprochant de plus en plus du centre, je n'ai retrouvé que des façades interrompues, éloignées l'une de l'autre, entre lesquelles il y a certainement eu d'autres salles; mais tous les matériaux en ayant été enlevés, elles ont disparu totalement, et de manière à ce qu'il soit tout-à-fait impossible d'en reconstruire le plan autrement que par

analogie avec celles qui existent encore, en se réglant sur leurs dimensions pour rétablir celles qui manquent.

Bien qu'on puisse relever quelques irrégularités dans les salles et les façades retrouvées en place, on est amené, en les examinant avec attention, à reconnaître que le principe adopté dans la construction était la symétrie, obtenue par des murs se coupant à angles droits et de longueurs égales; par des portes placées de même ou des sculptures répétées dans un ordre inverse et symétrique. La plupart des salles, parmi lesquelles il s'en trouve cinq de 30 à 35 mètres de longueur, communiquent entre elles par plusieurs portes; mais il y a des salles auxquelles on n'arrive qu'après en avoir traversé plusieurs, et elles n'ont pas d'autre issue; elles sont de petites dimensions, et je présume qu'elles étaient réservées pour l'habitation secrète, sans cependant que rien de particulier indique d'une manière certaine quelle a pu en être la destination, si ce n'est la place retirée qu'elles occupent.

Qu'était cet édifice? Telle est la première question que l'on se fait. A en juger par le nombre de ses salles, il est très probable que c'était un palais, l'habitation d'un des souverains de Ninive. On ne doit pas penser que ce puisse avoir été un temple ou une nécropole; car pour rendre cette dernière opinion admissible, en constatant l'analogie de ce monument avec les *spéos* de l'Égypte ou de l'Inde, il faudrait que dans les immenses salles qui se succèdent on vît une suite de bas-reliefs représentant des rois différens avec des costumes ou des attributs marquant les époques diverses de leurs règnes. Or, toutes les sculptures paraissent se rapporter au même souverain, autant qu'on peut en juger par l'identité des physionomies ou des costumes. Quant à l'idée d'un temple, le fait seul du nombre des salles et leur disposition la rendent improbable; mais cette idée disparaît tout-à-fait quand on remarque que sur un des côtés de la plate-forme où s'élevaient ces édifices on retrouve la trace d'un petit monument isolé de la grande masse des autres, bâti différemment, avec des pierres particulières d'une espèce de basalte noir, très dur, et sur lequel sont exclusivement représentés des personnages mystiques et symboliques, tels que des dieux ou leurs acolytes. Je crois avoir dans cet endroit reconnu l'emplacement d'un autel, et l'on en voit deux au bas du monticule qui, par la direction qu'ils ont prise en roulant du haut de la terrasse, paraissent avoir été enlevés de cette place même.

Cet édifice ainsi distribué reposait sur une plate-forme qui, selon toutes les observations faites, paraît avoir été construite en briques

crues, soutenue par un mur épais en pierres parfaitement taillées et assemblées, toutes de même grandeur. C'est sur cette terrasse, qui domine la plaine de 12 à 13 mètres, que s'élevaient les murs du palais. Le système de construction adopté pour cet édifice est fort simple. Semblable à celui de Babylone, dont l'histoire nous a conservé la description, il consiste en gros murs dont l'épaisseur varie entre 3 et 6 mètres, faits de briques crues, c'est-à-dire simplement séchées et durcies par le soleil, posées à plat les unes sur les autres, et liées par un peu de boue. Ce ciment, qui paraît si peu solide, est suffisant, et cela s'explique par la faculté qu'a la brique crue de faire corps avec la boue. Quoique le bitume ait été employé fréquemment, ainsi que le prouvent les nombreuses couches que l'on en retrouve, on doit croire que ceux qui ont présidé à l'édification de ce palais n'en ont pas trouvé l'emploi nécessaire dans ces massifs, ou que, malgré ce qu'a dit Diodore de sa source intarissable, celle d'où il provenait n'aurait pu suffire à la consommation si l'on s'en était servi pour cimenter chacune de ces briques crues. Les gros murs étant ainsi construits et présentant une épaisseur de plusieurs mètres, on les a revêtus de plaques d'un marbre gypseux, dur et grisâtre, qui se trouve dans le pays, et dont des bancs énormes gisent dans la campagne à la surface du sol. Ces plaques ont 4 mètres de hauteur, et généralement $2^{m}50$ de largeur sur $0^{m}20$ d'épaisseur. Elles sont enfouies à 1 mètre de profondeur dans le sol, où elles sont scellées fortement avec de l'asphalte. Une des particularités remarquables de la construction, c'est que toutes les encoignures des salles, sans exception, sont faites d'un seul bloc de pierre taillé en équerre, et assurent à la fois la solidité et la parfaite régularité des angles, qui donnent ainsi pour les murs une direction invariablement parallèle. Le revêtement est, à l'intérieur des salles, d'une hauteur constante de 3 mètres. A une ligne continue horizontale et indiquant la scission entre la construction en briques et la terre rapportée, que trace d'ailleurs très distinctement une petite couche de matière blanchâtre, j'ai pu reconnaître, au-dessus de ces plaques, que le massif de briques crues les dépasse et s'élève d'un mètre au-dessus, en retraite. La hauteur totale des murs est donc de 4 mètres, et je pense que sur le haut des plaques de gypse, qui forment une saillie de $0^{m}20$, donnée par leur épaisseur, s'appuyait une frise composée de briques cuites couvertes d'émaux, sur le fond desquels se distinguent encore différens ornemens, et entre autres une rosace ou fleur de lotus épanouie. Ce qui me paraît confirmer ma supposition, c'est la quantité de frag-

mens de briques émaillées trouvés dans la terre, et qui ne peuvent s'adapter à aucune autre place que celle indiquée par la saillie du revêtement, qui laisse au-dessus de lui, à nu, la brique crue du massif.

On n'a encore là que de gros murs formant la base des salles, et dont le peu d'élévation ne permet pas de croire que ces salles, d'ailleurs très spacieuses, ayant jusqu'à 35 mètres de longueur, aient pu se terminer à une hauteur de 4 mètres. Une telle disproportion n'est pas admissible. Les salles n'ont donc pu s'arrêter au-dessus de la frise; et si l'on tient compte de la ligne invariablement horizontale qui indique le point où se terminaient les gros murs, on ne peut pas penser qu'ils se soient élevés plus haut, ce qui implique qu'il n'y a pas eu d'étage supérieur. Il me semble également qu'on ne peut pas croire que l'architecte ait donné la hauteur mesquine et disproportionnée de quatre mètres à un palais où il a déployé avec prodigalité le luxe des sculptures et des ornemens de toutes sortes. D'un autre côté, en faisant attention à l'énorme épaisseur des massifs, en remarquant que l'on n'y voit pas la moindre trace de fenêtres, et que, dans le cas où l'on en aurait percé à l'intérieur pour éclairer les premières salles s'ouvrant sur les façades, on n'aurait pu le faire pour les autres enclavées entre celles-ci, on est forcé d'admettre que les jours avaient été ménagés dans la couverture. C'est ici que se produit le problème le plus difficile à résoudre pour compléter la construction de l'édifice découvert à Khorsabad. Il se présente à l'esprit trois manières de concevoir la couverture des salles; ou elle était en plafond, ou elle était en chevron, ou c'était une voûte en prenant cette désignation dans son acception la plus générale. Quelle qu'ait été l'espèce de cette couverture, je dirai d'abord qu'elle ne pouvait être en pierre, puisque nulle part je n'en ai trouvé la moindre trace, et je discuterai chacune des trois manières énoncées :

1° Si la toiture était en plafond, de deux choses l'une : ou ce plafond était formé de traverses d'un seul morceau de bois s'appuyant sur les deux murs parallèles, ou il était composé de plusieurs pièces de bois posées sur des supports, qui auraient été ou des colonnes en pierre ou des piliers de bois. Il me semble difficile d'admettre la première hypothèse; car, les salles ayant jusqu'à 9 mètres de large, il aurait fallu employer des solives d'au moins 10 mètres de longueur, et il est douteux qu'elles eussent présenté une solidité suffisante pour supporter le poids des matériaux placés sur elles et formant terrasse. J'ajouterai que la nature des arbres de la contrée ne permet pas de croire qu'on eût pu en trouver d'assez grands ni d'assez forts pour

fournir des solives de 10 mètres. On aurait pu, il est vrai, apporter du sud de la Mésopotamie des troncs de palmiers; mais cet arbre est frêle : debout, il résiste assez bien (et aujourd'hui on ne l'emploie qu'ainsi), tandis que placé horizontalement il perd toute sa force et se rompt facilement. En admettant la seconde hypothèse, il se présente encore deux manières de concevoir l'établissement d'une charpente composée de poutrelles placées bout à bout, et reposant sur des supports : ou ceux-ci étaient des colonnes en pierre, ou ils étaient en bois. J'ai fait faire, pour m'en assurer, le déblai de la plus spacieuse des salles, et j'ai acquis la certitude que ni les uns ni les autres n'avaient jamais existé. Si un plafond en charpente eût été établi sur des colonnes, puisque j'ai retrouvé presque toutes les pierres du revêtement soit en place, soit tombées au milieu des décombres, il n'y avait pas de raison pour que je ne retrouvasse pas également quelques débris des colonnes en pierre qui auraient supporté la toiture. Quant aux piliers de bois et aux poutrelles assemblées qu'ils auraient soutenues, je n'aurais pas manqué, dans ce cas comme dans celui où les solives eussent été d'un seul morceau, de retrouver ou le bois lui-même, ou une grande quantité de charbon provenant de la combustion; car ayant, dans le voisinage des portes, découvert, à demi consumés, quelques-uns des montans auxquels étaient adaptés les battans, j'aurais dû, à plus forte raison, retrouver des débris ou une quantité énorme de charbon représentant les nombreuses poutres qui auraient formé le plafond fait de bois d'une seule pièce, ou composé de plusieurs solives appuyées sur des piliers.

2° La supposition d'un toit en chevron tombe d'elle-même après ce qui précède.

3° Reste celle d'une voûte, et c'est à la fois la plus difficile à constater, et, je le sais, la plus dangereuse à soutenir, quoique ce soit, à mon sens, la plus vraisemblable. Aussi, n'avançant rien d'une manière positive, je me bornerai à développer, comme je crois pouvoir le faire, mes raisons, en les soumettant à de plus éclairés que moi.

D'abord, si l'on renonce aux deux premiers modes de couverture, il faut bien, de toute nécessité, en venir à la voûte, quelle qu'en soit d'ailleurs la construction; car l'incrédulité qui s'attacherait à la nier ne pourrait alléguer l'hypothèse de salles à ciel ouvert, ou seulement couvertes de tentures, ainsi qu'on l'a fait pour Persépolis. Sous le climat du sud de la Perse, où la pluie tombe rarement, on conçoit, à la rigueur, que l'on ait pu se passer d'une toiture solide, quoique ce fait soit loin d'être démontré, mais on ne pourrait l'admettre pour

Ninive, attendu que cette ville était à quelques heures seulement des montagnes de l'Arménie, où la pluie et la neige tombent en abondance et rendent l'hiver excessivement humide.

Tout en cherchant donc à prouver l'existence de la voûte dans l'antique Chaldée, je n'ignore pas que j'ai contre moi, sinon des convictions opposées, du moins des doutes qui empêchent de la croire aussi ancienne; mais je pense, et en cela je suis heureux d'avoir un puissant auxiliaire dans le célèbre M. Quatremère de Quincy (1); je pense, dis-je, que les monumens de l'Égypte étant les plus anciens sur lesquels on ait fait des études approfondies, et ces monumens ne présentant pas de voûtes proprement dites conservées jusqu'à nos jours, il ne s'ensuit pas que les Égyptiens aient ignoré l'art de voûter; *à fortiori*, on ne peut affirmer que les Chaldéens, dont on n'avait encore jamais entrevu de constructions, n'aient pas connu cette manière de les couvrir. Et si l'on accorde que les Grecs en ont fait usage dans des monumens qui remontent à la plus haute antiquité, tels que le trésor de Ninias à Orchomènes, que décrit Pausanias, ou le tombeau d'Atrée à Mycènes, je ne vois pas pourquoi on se refuserait à croire ce système de combles usité en Assyrie, surtout si je puis donner quelques raisons à l'appui. Il est vrai qu'on ne peut étayer cette opinion d'aucun renseignement historique, quoique Hérodote et Diodore parlent tous deux des jardins suspendus de Sémiramis, auxquels on ne donna cette qualification que parce qu'ils étaient portés par des piliers énormes joints du haut par des arcades en voûtes; mais si l'on tient compte, et avec quelque raison, de la privation de bois ou de pierres, et de la nécessité d'y suppléer par l'art, ce qui a toujours et dans tous les temps rendu l'homme inventif, on ne sera peut-être pas éloigné de penser qu'au cœur de la Mésopotamie, sur les bords de l'Euphrate, dans une contrée totalement privée de pierres ou de bois propres à la charpenterie, les Babyloniens ont pu imaginer un moyen industrieux d'adapter à la couverture de leurs monumens leur mode de construction en briques; et si les Babyloniens ont fait usage des voûtes, il est indubitable que les Ninivites s'en sont également servis. Au reste, il me semble que la plus sérieuse objection que l'on pourrait faire pour nier la voûte en Assyrie, objection tirée de l'ignorance où était le peuple de ce pays touchant la coupe des pierres, qui exige en effet des connaissances avancées en architecture; il me semble, dis-je, que cette objection tombe d'elle-même,

(1) *Dictionnaire historique d'Architecture.*

puisque j'ai déjà dit que je n'avais retrouvé aucun fragment de pierre ayant pu appartenir à la couverture quelle qu'elle fût. Je pense, au contraire, que, si les Ninivites ont construit des voûtes, ils les ont construites en briques, et si ce système impose des conditions de solidité difficiles à remplir avec des matériaux de cette nature, néanmoins il comporte moins de science que des voussures en claveaux.

D'un autre côté, si l'on s'appuie sur les descriptions de certains monumens de l'Inde, on y entrevoit l'existence de voûtes, et même de coupoles dont l'âge paraît dépasser celui du palais conservé sous le village de Khorsabad; je citerai notamment les grottes de Kennery, dans l'île de Salsette, où l'on voit une voûte faite de main d'homme, à une époque tellement reculée, que le nom du peuple qui la construisit reste un mystère. A Thèbes, dans le temple d'Ammon-Ra, que l'on fait remonter à l'an 1736 avant Jésus-Christ, on voit encore une voûte cintrée reposant sur des piédroits, comme auraient été celles de Ninive, et des voyageurs éclairés, parmi lesquels se trouve M. Champollion, dont le témoignage ne peut être récusé, supposent que le palais de Rhamsès était voûté. Un des préjugés qui portent à douter de l'antiquité de la voûte, c'est celui qui veut que l'art monumental découle exclusivement de l'Égypte, et qui en place la source au fond des souterrains habités par des peuples troglodytes. Je conviens, en effet, qu'au premier aspect les monumens de l'Asie occidentale, tant en Perse qu'en Assyrie, offrent quelque analogie avec ceux de l'Égypte, et cela tient sans doute aux rapports qui ne peuvent manquer d'exister entre des peuples de même origine dont la religion, émanant d'un principe commun, avait nécessairement pour représentation des symboles peu dissemblables. Ainsi, le bon et le mauvais génie se partageant l'empire du monde, cette idée, si naturelle dans des temps d'ignorance, a été commune à toutes les nations de l'antiquité, soit que les deux principes s'appelassent Osiris et Typhon chez les Égyptiens, soit qu'ils fussent invoqués sous les noms d'Ormuz et d'Arihmane par les Perses. Ces deux principes opposés étaient offerts à l'adoration des peuples sous des formes matérielles qui différaient entre elles par des nuances assez légères pour qu'au premier aperçu on leur crût la même origine. Ainsi, nous voyons, dans l'Inde, le taureau et l'éléphant, ou le lion, présentés comme emblèmes de la production, de la force, ou de la cruauté et du mal. En Égypte, nous retrouvons des sphynx gigantesques ou des divinités à têtes d'animaux, qui servent à désigner des vertus analogues. Si nous passons en Assyrie ou en Perse, nous y découvrons un mélange des idées

empruntées aux deux pays voisins, celles qui sont matérialisées dans les grands symboles des taureaux à tête humaine, ou du lion et de la licorne immolés par une divinité protectrice du genre humain. Il en est de même si l'on envisage ces trois contrées sous le point de vue architectonique, et si l'on compare entre eux leurs monumens. En effet, dans l'Inde, nous savons que les peuples les plus anciens habitaient dans d'immenses cavernes, et que, s'ingéniant pour en embellir quelques-unes au moyen du ciseau, ils en ont transformé un assez grand nombre en palais souterrains ou en temples, dont tous les murs étaient couverts de sculptures emblématiques. La partie supérieure de ces hypogées était soutenue par des colonnes et des piliers surmontés de corps de taureaux ou de lions, tandis qu'à l'entrée on voyait, sculptés en haut-relief, des éléphans ou des bœufs. En Égypte, après être sortis de leurs grottes toutes chargées de rois et de dieux de granit, les habitans ont construit les immenses palais de Thèbes, les temples de Denderah, ou les propylées de Karnak. Dans ces palais ou dans ces temples, les plafonds, composés de larges et longues pierres, étaient soutenus par un grand nombre de colonnes, dont les chapiteaux affectaient la forme renversée des branches du dattier, ainsi que les corniches qui couronnaient les murs. Si l'on compare les monumens égyptiens aux palais de Persépolis ou aux tombes de la nécropole des rois Achéménides, on reconnaîtra que celles-ci sont une imitation des souterrains de l'Égypte ou de ceux de l'Inde, on remarquera un rapport frappant entre les murs et les colonnes des salles de Tchehel-minar et les pylônes égyptiens à palmes recourbées, ou les piliers indiens terminés par les créations bizarrres d'une imagination capricieuse. On ne peut donc pas dire que les anciens monumens de la Perse soient plutôt une imitation de ceux de l'Égypte que de ceux de l'Inde. Je pense que leur caractère participe de celui que le goût particulier des Égyptiens ou des Indiens a introduit dans leurs constructions. Les Perses, imitateurs des deux grands peuples civilisés avec lesquels leurs guerres les avaient mis en communication, ont su, avec la finesse de tact qui les distingue, mettre à profit les exemples qu'ils avaient puisés en Grèce pour donner plus de légèreté ou de grace aux parties de l'art qu'ils ont empruntées à l'Égypte, et pour achever avec plus de délicatesse celles qu'ils ont imitées de l'Inde. Il en résulte que l'art persan du IIIe siècle avant Jésus-Christ, qui semble original parce qu'il n'est la copie exacte de celui d'aucun de ces trois pays, tient cependant essentiellement de chacun d'eux.

Cette longue digression m'a semblé nécessaire pour établir que,

venu trois ou quatre siècles avant l'art de Xercès et de Darius, l'art assyrien a dû, à plus forte raison, faire des emprunts aux plus anciens monumens de l'Inde et de l'Égypte, qui avaient marché, bien avant Ninive elle-même, dans la voie de cette antique civilisation dont il est impossible de fixer l'âge dans la chronologie des peuples. On ne peut donc pas affirmer, je crois, d'une manière absolue, que les monumens de l'Asie occidentale ressemblent plus à ceux de l'Égypte qu'à ceux de l'Inde. L'édifice découvert près de Mossoul m'a paru une imitation correcte, vraie, finement exécutée des *spéos* d'Ipsamboul ou d'Éléphanta, et si j'en croyais les taureaux symboliques qui gardent les grandes portes de Khorsabad, et rappellent les éléphans de Carli ou le bœuf Nandi, je pencherais à croire que l'art assyrien a plus d'affinité avec les monumens de l'Inde qu'avec ceux de l'Égypte. Mais, pour en revenir à la voûte, la grande question est de savoir si, en admettant que les Assyriens ne l'aient pas d'eux-mêmes imaginée, ils ont pu l'emprunter à l'un de ces deux pays. Or, nous trouvons dans l'Inde des *topes* ou des temples dédiés à Bouddha qui sont voûtés et terminés par des coupoles, et, après la description que M. Champollion a faite d'une voûte construite en briques crues à Thèbes, on est obligé d'admettre que les voûtes, quelle qu'en fût la forme, étaient aussi employées dans les constructions des Égyptiens. Il me semble que devant ces faits prouvés, authentiques, il est impossible de se refuser à croire que la voûte soit plus ancienne que les monumens trouvés à Khorsabad, et que, par conséquent, les Assyriens aient pu l'employer par imitation. Tout ceci, j'en conviens, peut servir à établir seulement des inductions plus ou moins probables; mais ce qui me paraît donner plus de force à mon opinion, c'est que, comme je l'ai dit, je n'ai retrouvé aucun des matériaux qui auraient pu appartenir à un plafond, soit en pierre, soit en bois, supporté par des colonnes, ou à un toit en chevron; tandis que, dans la masse énorme des décombres tirés de la plus grande salle, que j'ai déblayée exprès, j'ai retrouvé une quantité considérable de fragmens de briques qui n'ont pu appartenir qu'à une voûte. Une autre particularité a fortifié mon sentiment à cet égard : c'est la présence de briques taillées et échancrées à angles droits, alternativement saillans et rentrans, les unes en ayant quatre, les autres trois ou deux, de dimensions proportionnées au nombre des échancrures. Très probablement ces échancrures étaient destinées à être superposées, et à figurer ainsi ces pendentifs qui se sont perfectionnés plus tard dans l'architecture arabe, et sont devenus ces encorbellemens si gracieux que l'on remarque dans les

mosquées d'Ispahan ou du Caire. Il y avait donc à Ninive une idée de superposition au moyen de briques qui avançaient les unes sur les autres, ainsi qu'au temple d'Ammon-Ra à Thèbes. De là il n'y a qu'un pas à la voûte simple, qui est le perfectionnement de cet empiétement par la coupure des angles ou par la pose des briques sur champ, dirigées vers un centre.

Une autre remarque m'a fait croire à la couverture en voûtes des palais de Ninive : c'est l'ensevelissement de ces palais et la quantité de détritus qui ont encombré l'intérieur des salles, encombrement qui s'expliquerait en grande partie par l'affaissement de ces voûtes, dont la construction aurait dû nécessiter l'emploi d'une énorme quantité de briques. Je finirai en disant que je ne vois pas pourquoi on n'admettrait pas qu'un peuple qui a su employer la brique avec tant d'art, la couvrir d'émaux et de dessins de toute sorte, se servir du bitume, fondre les métaux, travailler le fer, tailler la pierre et la sculpter avec une habileté qui étonne, pourquoi on n'admettrait pas qu'un tel peuple fût assez ingénieux pour construire des voûtes en briques, et pourquoi on voudrait en laisser l'honneur aux Perses, par exemple, chez qui l'art était en décadence, et qui, dès l'époque à laquelle on fait remonter les constructions de leurs voûtes, ne nous ont laissé que des monumens grossiers? Laisserait-on plutôt cet honneur aux Étrusques, qui ont imité les Grecs de l'Asie, et n'ont eu de civilisation que par les copies qu'ils se sont appropriées? Il me semble qu'il y a dans une telle opinion à la fois injustice et incrédulité systématique; car, de ce qu'il a manqué jusqu'à ce jour des preuves authentiques, il ne s'ensuit pas que le fait n'a pu être.

On doit concevoir d'ailleurs que, quelle que soit la solidité du ciment employé à la liaison des briques qui ont formé la voûte, je n'aie pu retrouver de segment conservé; ces briques se sont nécessairement séparées en tombant. Cependant il m'est arrivé fréquemment de remarquer l'assemblage de plusieurs briques qui avaient glissé les unes contre les autres, sans s'être tout-à-fait disjointes, comme auraient pu faire des portions d'arc en tombant; et si celles dont je parle, ayant 0,45 mètres de largeur, n'ont pas fait partie des voûtes, je ne comprends pas à quelle portion de l'édifice elles ont appartenu, car elles n'ont pu former la frise qui reposait sur des plaques de pierre de 0,20 seulement d'épaisseur; et d'ailleurs j'en ai retrouvé d'autres plus étroites qui, par leurs dimensions, devaient s'adapter parfaitement sur le haut du revêtement.

Telles sont les observations qui me font regarder comme cer-

taine l'existence des voûtes à Ninive, et croire que ce genre de construction avait été appliqué notamment aux palais découverts par M. Botta. Les archéologues d'une opinion contraire à celle qui admet que les voûtes aient été connues des peuples contemporains des Ninivites, pourront ne pas se trouver convaincus encore par mes recherches, et par les inductions auxquelles elles m'ont conduit, quant à Ninive; mais ils ne pourront me dire que les voûtes étaient inusitées dans les autres contrées, si je leur fais observer que sur tous les bas-reliefs de Khorsabad représentant des assauts de villes, il n'y a pas une forteresse qui n'ait des portes voûtées, et même en plein cintre. Or, si les portes étaient ainsi construites, il n'y a aucune raison pour rejeter la possibilité de couvertures entières dans le même système. Donc, les voûtes étaient connues des peuples qui remontent au VIIe siècle avant Jésus-Christ au moins. Le dessin très clair et très précis des voûtes sur les bas-reliefs me paraît être une raison concluante et une grande présomption en faveur de l'opinion que j'ai exprimée relativement à la couverture des édifices de Khorsabad. Néanmoins, comme je ne veux rien avancer d'une manière positive, ni donner pour preuves ce qui n'est, à vrai dire, qu'inductions déduites de remarques plus ou moins subtiles et délicates, je livre mes observations à la science plus éclairée et au raisonnement peut-être plus juste de ceux qui voudront bien prêter à cette dissertation une attention sérieuse.

EUG. FLANDIN.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

DE

LA LITTÉRATURE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

V.

POÉSIES DE M. CHARLES BECK.

(*Gedichte von Carl Beck.* — Berlin 1845.)

Puisqu'ils veulent décidément emprisonner la Muse dans le cercle des questions présentes, puisqu'ils se prennent si fort au sérieux et réclament tous leur place dans le tableau de la littérature politique, continuons de leur accorder, en souriant quelquefois, cette innocente satisfaction. Aussi bien cela est nécessaire; le tableau que nous essayons de tracer serait incomplet si nous ne groupions tous ces poètes dans l'ordre de bataille où ils se présentent à nous. Au sein de cette remuante phalange, il y a bien peu d'écrivains sans doute qui justifient le titre dont ils sont si fiers, il y en a bien peu qui soient des publicistes inspirés, des confidens poétiques de la conscience du pays. Qu'importe? nous n'y pouvons rien. Leurs prétentions mêmes sont un fait très grave, un symptôme très sérieux qu'il est impossible de

ne pas signaler. Où est le Béranger de l'Allemagne, où sont les vrais poètes, où sont les prophètes légitimes de la pensée publique? On les attend, je le sais, et, sauf quelques strophes éloquentes, sauf quelques compositions vraiment belles, il ne paraît pas que tout ce bruit des jeunes Tyrtées de la démocratie ait été jusqu'ici bien fécond. Encore une fois, ce n'est pas une raison pour refuser de les entendre, puisqu'on les écoute si avidement au-delà du Rhin. Si ce n'est pas toujours une étude poétique qui nous est offerte, ce sont au moins de curieux documens sur l'état des esprits en Allemagne; cet intérêt est assez considérable et peut aisément nous suffire.

Or, ces symptômes deviennent de jour en jour plus éclatans; la bruyante cohorte se recrute sans cesse, dans tous les rangs de l'assemblée littéraire, dans toutes les provinces de l'Allemagne. Quelquefois c'est un poète attaché à des doctrines bien différentes, qui tout à coup, cédant à l'entraînement universel, change brusquement de drapeau, abandonne la place qu'il défendait, et se jette avec ses armes dans le camp des assiégeans. Le lendemain, et ce fait n'est pas moins bizarre, c'est un écrivain libéral, ardemment dévoué aux idées nouvelles, mais peu disposé pourtant par les allures mystiques de son imagination à s'enrôler, pour une guerre de partisans, dans une armée de tirailleurs; or, le mouvement de la foule l'emporte aussi, et le voilà qui inscrit sur le recueil de ses poétiques méditations la belliqueuse devise que chacun veut absolument porter. Nous parlions hier de M. Freiligrath, nous signalions l'éclat inattendu de sa conversion politique. L'écrivain que nous allons nommer n'avait pas besoin, comme l'auteur du *Loewenritt*, de se faire pardonner l'insouciance de sa muse, l'indifférence de ses premiers chants, le matérialisme outré de ses brillantes fantaisies. C'était un poète ardent, ému, un rêveur enthousiaste de liberté; il pouvait suivre franchement son inspiration naturelle, il n'avait pas à craindre les reproches de ses confrères, ses sympathies n'étaient pas douteuses; il lui était permis de ne pas engager l'indépendance de sa muse et de marcher avec grace dans les voies où l'appelle son talent. Eh bien! non; il cédera aussi, il accordera ce gage qui lui est demandé, il voudra qu'on cite son nom à côté du nom de M. Herwegh ou de M. Freiligrath.

Je ne prétends pas dire qu'il y ait beaucoup de politique dans le recueil de M. Charles Beck. Non sans doute; ce qui est singulier, c'est précisément l'ostentation avec laquelle il la produit, si peu importante qu'elle soit; c'est le désir impatient qu'il manifeste d'être enrôlé dans la turbulente milice, quand il lui était si facile de demeurer dans des

régions plus élevées, à un rang plus solitaire et plus digne d'envie. Malgré mes craintes, malgré ma défiance, j'ai lu avec empressement le volume de M. Charles Beck. Lorsque je vis l'auteur publier ses vers au milieu de tout ce bruit, je pus regretter pour son talent la résolution qu'il avait prise; mais j'étais avide de savoir quel caractère propre, quelle nuance particulière il donnerait à son inspiration. Dans le groupe des poètes politiques, M. Freiligrath représente les efforts méritans d'un parti sérieux, M. Hoffmann de Fallersleben chante l'esprit joyeux des tavernes, M. Herwegh et M. Prutz ont emprunté à la jeune école hégélienne ses arrogantes allures, M. Henri Heine est le maître des sceptiques et des *dilettanti*; chaque groupe avait ainsi son représentant, chaque compagnie avait son capitaine. Or, quel devait être le rôle de M. Charles Beck? Cette question ne manquait pas d'intérêt, puisque nous savions déjà que le jeune écrivain était fils des poétiques contrées du Danube et qu'il appartenait à la forte race des Maghyares. Un des caractères les plus frappans de cette poésie politique, il faut bien le reconnaître, c'est le soulèvement universel et spontané qui l'a produite, ce sont les échos sonores qu'elle a éveillés aux quatre points de l'horizon. Tous ces poètes se sont levés en même temps de toutes les parties de l'Allemagne. Certes, les mouvemens de l'esprit ne se font pas toujours avec un ensemble très harmonieux chez les peuples germaniques; la science et la liberté y varient beaucoup selon les degrés de latitude; l'homme du sud et l'homme du nord ne se rencontrent guère sur les mêmes chemins de la philosophie et de la libre pensée. Quelle distance de Vienne à Berlin! Eh bien! cette unité de la patrie, qui doit être préparée par l'unité intellectuelle et qui est encore si loin d'être réalisée, il semble qu'elle existe aujourd'hui, pour un moment, dans la poésie politique. Les pays où la science est le moins libre, les peuples les plus endormis n'ont pas été plus mal représentés que les autres dans cette assemblée des trouvères; or, voici une province nouvelle qui vient d'y envoyer son député. Nul n'a encore parlé de la Hongrie; celui qui recevra cette mission pourra aisément demeurer original et se créer une place à part. Il y a dans cette contrée une vie inquiète qui voudrait se dégager; les peuples qui l'habitent se réveillent l'un l'autre, la fermentation sourde et active qui travaille la grande famille slave depuis les frontières de l'empire ottoman jusqu'au cœur de la Russie, depuis l'Adriatique jusqu'au Dniéper, n'a point laissé en repos les races ardentes qui se partagent le territoire de la Hongrie; des nationalités ennemies sont aux prises, des langues, des littératures rivales, se livrent un

combat passionné, et la libre pensée, éveillée par tout ce bruit, profite de ces luttes fécondes. Je me disais que le jeune poète arrivé des bords du Danube au milieu des tribuns du nord n'aurait certainement pas négligé ces curieux sujets, et qu'il lui serait facile d'éviter les lieux communs à la mode, les banales déclamations. Ma surprise fut grande, lorsque, feuilletant le recueil de M. Beck, je vis qu'il avait trompé mon espoir. Je reconnaissais bien l'écrivain hongrois, le poète maghyare, dans cette langue inspirée, dans cette fantaisie éclatante, dans cette imagination à moitié orientale; mais quand l'auteur arrive aux sujets purement politiques, je regrettais le caractère national que j'avais espéré y découvrir. Ouvrons ce livre toutefois, nous verrons mieux en regardant de plus près. Il faut suivre M. Beck depuis ses premiers pas, depuis ses brillans débuts, jusqu'à ce poème politique qu'il a écrit tout récemment, et dont il a voulu armer son recueil avant de le jeter dans la mêlée bruyante.

M. Charles Beck débuta, il y a sept ans déjà, en 1838, par un recueil poétique intitulé *les Nuits*. Ce début fut remarqué. Au milieu de ces innombrables volumes de vers que chaque printemps apporte et qui meurent long-temps avant l'automne, le recueil de M. Beck lui marqua immédiatement sa place; on avait reconnu l'accent de la Muse. Ce livre assurément n'était pas irréprochable, la critique pouvait adresser au poète plus d'une objection sérieuse; mais sous les bizarreries de la forme, sous l'exubérance des paroles, il était facile de sentir une pensée ardente, un cœur sincèrement ému, une ame de poète.

Pourquoi ce titre : *les Nuits?* Ce ne sont pas les méditations du triste Young qui préoccupent M. Beck; sa pensée est vaillante, son ame est fière, la muse qui l'inspire a besoin d'action et de mouvement. D'ailleurs, à ce premier titre, le poète ajoute ces mots : *Chants armés de cottes de mailles; Gepanzerte Lieder*. D'où vient donc cette opposition, qui apparemment n'a pas été imaginée sans dessein? Quel est le sens de cette bizarre antithèse? De ces deux titres, pourquoi l'un semble-t-il indiquer je ne sais quoi de voilé et de mélancolique, tandis que l'autre sonne comme une fanfare et annonce la bataille prochaine? Lorsque Rückert écrivait aussi des *sonnets cuirassés*, c'était au milieu des luttes de 1813, et il armait ses vers à la clarté du soleil. Encore une fois, quelle a été l'intention du poète? Je ne saurais le dire; mais si je voulais voir dans ce titre un résumé assez exact de ses qualités et de ses défauts, je n'aurais pas de peine à le découvrir. La force, l'énergie des idées ne manque pas chez M. Charles Beck, son ame est

courageusement armée pour les luttes de la vie moderne; cependant il y a plus d'ardeur que de netteté, plus d'enthousiasme que de précision dans sa pensée. Il combat, mais il combat dans la nuit; des ombres mystérieuses l'environnent, son imagination prend toujours je ne sais quel tour mystique et oriental dont la bizarrerie, assez gracieuse parfois, contraste singulièrement avec le sujet de ses vers. Cette prétentieuse étiquette a donc l'inconvénient très grave d'éveiller tout d'abord la défiance de la critique; dès les premières lignes, le lecteur de M. Beck adoptera dans le sens que je signale le titre énigmatique de son livre et y verra une fidèle image de l'inspiration vague et indécise du jeune poète.

Le recueil s'ouvre par un prologue assez bizarre, intitulé *le Sultan*. M. Beck, avant de commencer, veut loyalement nous apprendre quel est le caractère de son inspiration; vous qui cherchez dans la poésie une douce sérénité qui apaise et rafraîchisse votre ame, fermez ce livre. Ne demandez pas à l'auteur le repos du premier amour, les rêves charmans de l'espérance, la confiante tranquillité de la foi; ces temps sont bien loin de lui; une muse plus sévère lui dicte ses chants. Cette muse triste, inflexible, dont la main droite est pleine de vérités douloureuses, c'est la vie, c'est le siècle où nous sommes, c'est l'esprit tourmenté du monde moderne. Tout cela serait très net, si, par un luxe bien inutile, M. Beck ne donnait à sa pensée le costume oriental qu'il affectionne :

« Dieu seul est Dieu, et le poète est son prophète. Mon Coran est le livre de l'histoire du monde. Je tourne mon visage, en priant avec ferveur, du côté où le soleil se lève.

« Je suis un sultan, sombre, en proie à la tempête de mon ame; mon armée, ce sont mes chants à la forte cuirasse; le souci sur mon front a noué son turban aux plis mystérieux.

. . . . . .

« Autrefois, je vivais au sein du bonheur; le rêve de la Foi me tenait affectueusement enchaîné; l'Amour me donnait son baiser le plus ardent; je reposais doucement dans les bras de l'Espérance.

« Le Plaisir me tendait sa coupe de fête; la Gloire m'appelait à elle; j'étais ravi par l'éclat matinal de ses yeux, par la couronne qui entourait sa chevelure, par la cloche mélodieuse de sa parole.

« Tout à coup un cri, un cri terrible m'arrache aux langueurs de ces nuits brûlantes; l'ennemi des Rêves, la Vie, se jette sur moi avec ses forces sauvages qu'on n'a jamais vaincues.

« Je vois devant moi l'armée formidable des Douleurs : à sa tête, la Réalité,

si pâle, si maigre; déjà le Doute, comme un espion rusé, s'est glissé dans le camp mal gardé de mon ame.

« La tête courbée, comme si l'abîme m'attirait, frappé, blessé, je tombe à terre; puis, avec mon souvenir, comme un boiteux sur sa béquille, je m'en retourne vers mes songes abandonnés.

« Mon regard parcourt le harem avec la rapidité d'une flèche; l'Espérance était assise, voilée, sombre, muette; la Foi me sembla un enfant qui s'agenouille devant une poupée bien parée.

« La Douleur, ce rude et sanglant corsaire qui rôde sur la mer silencieuse des Larmes, m'avait enlevé les deux plus belles compagnes, la Joie mélodieuse et ma féconde Imagination, veuve désormais.

« Or, je vis passer une femme; son sein oppressé se soulevait, son œil était grand et superbe, son front était chargé de pensées. Mes amis, d'une voix inquiète, me criaient : Oh! ne suis pas, ne suis pas la courtisane!

« Dors en repos au sein de la maison paternelle, dans les bras de l'habitude et de la loi prescrite; la courtisane te perdra; ses voluptés cruelles empoisonneront ta vie.

« Mais moi, enivré, je me confiai à elle; elle m'enchaînait par sa douce magie, et, dans l'ivresse de notre amour, elle me chantait, la fiancée charmante, les légendes sorties de son ame de feu.

« C'est la muse du temps présent! et ses désirs, ses amours, ses enfantemens, ses efforts, tout le travail de ses nuits inquiètes, je l'écris ici avec le sang de mon cœur. »

Cet appareil dramatique, ce sultan, ce harem, cette lutte avec le corsaire, toutes ces images de l'Orient, sont déjà fort surprenantes dans un tel sujet; mais ce n'est là que l'introduction : l'ouvrage est divisé en quatre parties, que l'auteur appelle *contes*, *légendes*. La première de ces légendes, ce sont *les Aventures d'un étudiant de Leipzig*. J'insiste à dessein sur ces détails, qui nous font entrevoir dès à présent la physionomie particulière de l'auteur. Tous ces titres imprévus, incohérens, accumulés on ne sait pourquoi, attestent chez lui un goût bizarre que nous retrouverons dans les meilleures inspirations de sa muse; et comme s'il n'y avait pas assez de singularités et de caprices dans sa poésie, il la produit avec tout le luxe d'une mise en scène fantastique.

Écoutons donc cette première légende; il s'agit d'aventures. Aventures de guerre, d'amour et de chevalerie? Non, aventures de l'esprit et de la pensée; le héros est un étudiant de Leipzig, et la légende se place en 1838. Cet étudiant, c'est le jeune Hongrois qui visite les universités du nord, et qui vient cueillir le fruit à l'arbre de la science.

Or, il y a beaucoup d'intérêt et de vivacité dans cette première partie du poème; voilà bien l'éducation du poète tel qu'il va nous apparaître. Sa pensée s'ouvre à peine aux tristesses de la société moderne, et déjà on entend retentir au fond de cette ame si jeune tous les mugissemens de la tempête. M. Beck a eu raison de nous le dire : ne cherchons pas ici une poésie calme, sereine, et cette netteté qui est le vernis des maîtres; non, c'est une inspiration impétueuse et violente. L'auteur ne débute pas par la prière, par l'amour, par l'espérance, comme font si gracieusement les ames encore toutes neuves; sa prière, si c'en est une, est pleine d'emportement et de colère : c'est un ordre irrité, impatient. Cela est surtout exprimé dans la pièce principale du premier chant, dans les strophes qu'il intitule *Promenade autour de Leipzig*. Le poète a quitté la ville; il a voulu se soustraire un instant aux vulgaires influences de la cité, aux réflexions maussades des philistins; il court, libre et fier, par la campagne, mais quelle campagne bizarre! Représentez-vous une toile sombre, un paysage noir, charbonné. L'orage gronde; c'est l'ouverture de toutes les symphonies de M. Charles Beck. Chaque incident de la tempête lui rappelle l'humanité; le sable est chassé par le vent comme un exilé qu'on poursuit; cette forêt s'agite dans l'ouragan comme l'assemblée des peuples sous le souffle de Dieu. Ce n'est point assez; il faut quelque chose de cabalistique : or, voici les éclairs qui tracent sur la voûte du ciel je ne sais quels signes éblouissans, indéchiffrables; puis retentit la grande voix du tonnerre, qui épèle avec fracas le mystérieux grimoire. Avez-vous vu, parmi les paysages de Salvator, quelque toile diabolique où les rochers qui s'ébranlent, les arbres qui se brisent, toute la nature qui s'effarouche, semblent affecter vaguement des formes humaines au milieu de la tempête? Tels sont les paysages de M. Beck. Mais pourquoi ce cadre terrible? et que nous prépare le poète? Je traduis les dernières strophes :

« Soudain, tous les arbres de la forêt semblent changés en soldats; la caravane des nuages traîne sa lourde artillerie; le brouillard, c'est la fumée de la poudre; les vertes branches flottent comme des étendards.

« Puis la voix de la tempête jette l'ordre aux épais bataillons : En avant! en avant! au milieu de la mêlée! au milieu de la bataille retentissante! Et moi, sur l'échelle vacillante de l'orage, mon ame monte dans le vieux ciel de l'Allemagne.

« Elle veut demander à l'ancien dieu si tous ceux qui ont versé le sang de leur cœur, si tous ceux qui, sur la terre, ont porté leur croix, seront des bienheureux un jour et prendront place à sa droite.

« Or, comme elle arrive au ciel sur ses ailes enflammées, une voix retentit : Va-t'en ! va-t'en ! il dort. Reviens demain. Il est enveloppé dans ses nuages. »

Cette inspiration byronienne est familière à M. Beck, inspiration difficile à coup sûr et pleine de sérieux dangers. Combien n'a-t-on pas abusé de cette poésie lugubre ! Que de fausses tristesses ! que de désespoirs hypocrites depuis *Manfred* et *Lara !* De tous les lieux-communs qui ont obtenu la vogue, celui-là certes est le plus déplaisant pour un cœur droit. Qui ne préférerait à tout ce luxe d'emprunt l'honnête pauvreté d'une muse sincère? Si M. Beck échappe souvent à ce grave péril, c'est sa sincérité du moins qui le protége. Malgré ce qu'il y a de vague dans sa douleur, son cœur bat, il est ému, il souffre; on entrevoit là une ame ardente, qui saura mieux un jour ce qu'elle désire, mais qui déjà ne peut contenir les mouvemens impétueux qui l'agitent.

La pièce qui suit, plus nette, plus ferme de dessin, est pleine de vivacité et d'intérêt. Nous sommes dans la maison de Schiller, à Gohlis, dans cette retraite hospitalière et charmante où l'auteur des *Brigands* trouva enfin le repos après les souffrances de son inquiète jeunesse. En visitant cette noble demeure, l'étudiant de Leipzig a vu tout à coup le poète se dresser devant lui. C'est bien l'auteur de *Don Carlos* et de *Guillaume Tell.* Seulement, comme il est pâle et accablé ! Quel abattement sur ce front généreux où rayonnait jadis la flamme intérieure ! Écoutez aussi comme sa voix est triste, comme ses paroles sont décourageantes : « J'ai été roi, dit-il à l'ardent jeune homme, mais on m'a détrôné. Qu'est-ce que la gloire? Qu'est-ce qu'un nom immortel? L'Allemagne m'oublie; on m'accuse d'avoir mis sur la scène des figures idéales, des créations de ma fantaisie, et non les fortes et durables images de la réalité; je ne suis plus qu'un faux prophète. Jeune homme, renonce à la muse qui t'enivre. Retourne chez toi, en Hongrie, sur la douce terre des Maghyares; tu retrouveras ta fiancée; son baiser est enflammé comme les vignes du Danube. Les jours de fête, quand le Bohémien fait résonner ses cymbales, entoure-la de tes bras, et entre avec elle dans la valse rapide. Ah ! la Muse sait embrasser aussi, mais que son baiser est amer ! » Qu'est-ce à dire? Voilà d'étranges conseils. Est-ce l'auteur de *Don Carlos* que nous venons d'entendre? Est-ce qu'il appartient aux morts illustres, à ceux qui habitent les sphères meilleures, de venir décourager leurs héritiers sur la terre? Mais la réponse du jeune homme est bien belle; il est plein de foi et de confiance, il console le glorieux maître, il lui

montre avec orgueil la beauté nouvelle acquise par le progrès des temps à ses immortels chefs-d'œuvre : « A ta voix, ô maître! tes idéales conceptions ont pris un corps; elles vivent maintenant autour de nous. Wallenstein, don Posa, Guillaume Tell, nous les avons vus bien des fois; l'un d'entre eux s'est appelé Louis Boerne. » Il y a, en effet, d'intimes et secrètes relations entre l'Allemagne présente et la période poétique du dernier siècle. On a beau renier ses ancêtres, on a beau vouloir répudier l'esprit national, il n'est pas facile de s'y soustraire à jamais. M. Beck a été bien inspiré quand il a mis en lumière cette solidarité inévitable, quand il a montré chez les successeurs de Goethe et de Schiller l'idée devenue homme, et les créations de la fantaisie des poètes réalisées dans la vie active. Vous voyez que le jeune écrivain obéit sincèrement à toutes ses émotions. Tout à l'heure, il désespérait, il appelait en vain la Providence endormie; maintenant, c'est lui qui espère et qui croit. Il y a une sorte de naïveté charmante dans ce dialogue de Schiller et de l'étudiant, dans ces rôles gracieusement intervertis. Sans doute, le Schiller de M. Beck n'est pas vrai; Schiller n'a point parlé ainsi, il ne lui est pas apparu si pâle et si accablé, il n'est pas venu porter le découragement dans cette ame jeune; mais qu'importe? laissons chanter le poète; qu'il exprime à sa manière sa candide ardeur; nous sommes avertis que sa tristesse est mâle, et que, si elle voile trop souvent son enthousiasme, elle ne réussira pas à le détruire.

Ces alternatives d'espoir et d'hésitation, de confiance et de doute, ces inquiétudes, ce mouvement de l'esprit, font le charme vrai et l'intérêt sérieux de ce premier chant des *Nuits*. Un peu plus loin, je rencontre des strophes gracieuses qui montrent ce que M. Beck pourrait faire dans ce genre de poésie calme et douce particulier à l'école des maîtres souabes :

« Plantez la jeune semence de l'arbre dans le calme sein de la terre, l'arbre qui grandit figure les scènes variées de la vie.

« C'est avec l'arbre au feuillage épais que l'on fait le berceau de l'enfant; ce sont les fleurs de l'arbre que cueille en rêve l'adolescent amoureux.

« Les branches serviront à couronner la gloire; elles feront aussi des lances pour la bataille, des lances pour les héroïques défenseurs de la liberté.

« Dans sa tige fidèle, on taille le pieux symbole de la croix; c'est elle aussi qui devient la maison paternelle et qui abrite le joyeux monde de notre jeunesse.

« Et enfin, quand sa riche couronne de verdure tombe avec l'âge, le pauvre arbre dépouillé, l'arbre loyal, devient la bière où reposent les morts. »

M. Brizeux, dans *les Ternaires*, a chanté à peu près le même motif. Il a célébré avec noblesse le chêne de Bretagne :

De feuilles et de glands les branches sont couvertes :
Amis, chantons le chêne, honneur des forêts vertes !

Or, la différence des deux poésies est ici bien marquée et intéressante à saisir ; si je trouve beaucoup de douceur dans les vers allemands, combien il y a plus de vigueur et de solidité dans les strophes françaises ! L'idylle germanique devient un hymne plein de mouvement et de fierté. M. Brizeux, en finissant, écarte avec bonheur l'idée de la mort, et là où le rêveur des bords du Danube voit pour mission dernière le calme et le repos de la tombe, le barde breton ouvre à son chêne robuste la seconde phase d'une vie active :

Si l'âge fait tomber ce géant de Cornouaille,
Dans ses immenses flancs qu'un navire se taille :
A l'œuvre, charpentier; puis, venez, matelots !
Le roi de la colline est aussi roi des flots.

Que M. Beck ne me reproche rien ; je ne fais pas ce rapprochement pour nuire à ses vers ; je voudrais pouvoir le comparer plus souvent aux poètes que nous aimons. Pourquoi ces pages calmes, paisibles, ne sont-elles pas plus nombreuses dans son livre? Elles rompraient la monotonie d'une inspiration trop ambitieuse. La pièce suivante est aussi pleine de finesse, et l'adroite dissimulation avec laquelle l'auteur prépare le coup qu'il veut porter n'y ôte rien à la franchise du sentiment poétique; je la citerai d'ailleurs, parce qu'elle se rattache à toute une série de chansons anti-romaines qui s'accroît de jour en jour dans la poésie allemande. Les vieux refrains du XVIe siècle sont repris et développés de mille façons ; les railleries de Bebel, les rudes pamphlets d'Ulric de Hutten, redeviennent une source commune où chaque poète va puiser. M. Herwegh, bien qu'il semble uniquement occupé du roi de Prusse, a trouvé cependant des accens tout aussi furieux contre ceux qu'il appelle les papistes. On sait toutes les audacieuses moqueries de M. Henri Heine. Hier encore, dans un recueil nouveau publié avec M. Prutz, dans le *Deutches Taschenbuch*, M. Hoffmann de Fallersleben essayait de rajeunir cette vieille plaisanterie qui n'est plus guère de notre temps. Voici les strophes élégantes et railleuses de M. Beck :

« Les premiers flocons de l'hiver venaient de tomber sur l'herbe appauvrie des champs, comme on voit les premiers cheveux blancs sur la tête d'une femme au lendemain de la jeunesse.

« Or, les images de ma fantaisie ardente brûlaient dans mon cerveau, tandis que mes pieds marchaient par la plaine couverte de neige.

« Soudain, je crus voir dans l'ombre un homme vêtu de noir, qui levait pieusement ses bras vers les étoiles brillantes.

« Est-ce un moine à qui il a été ordonné, pour expier ses fautes, d'aller pieds nus dans la neige? Je m'approchai pour le saluer.

« O mes mauvais yeux! c'était un saule. Et ses bras? deux branches. Et l'homme vêtu de noir? le tronc avec sa noire et dure écorce.

« Un arbre! un moine! tous deux ils lèvent hypocritement les bras, mais leurs pieds sont attachés à la terre, à la terre grossière et sombre. »

Le second chant, la seconde légende, est la partie la plus intéressante du recueil. Après ces premiers bégaiemens de sa muse, nous allons savoir ce que veut le jeune poète, à quels principes, à quelles croyances, il a consacré sa plume. Tout à l'heure, dans son entretien avec Schiller, il vantait avec enthousiasme un écrivain, un publiciste célèbre, Louis Boerne. Il disait que l'esprit des figures idéales créées par l'auteur de *Don Carlos* avait passé dans l'ame des hommes nouveaux; il voyait dans Louis Boerne un marquis de Posa, un Guillaume Tell, un héros de la pensée moderne. Ces poétiques sympathies, sur lesquelles il faudrait sans doute s'expliquer, mais qui sont parfaitement acceptables dans des strophes enthousiastes, M. Beck va les reprendre d'une manière plus nette et plus décidée: tout ce chant est consacré à l'éminent publiciste.

Ce ne sont pas les idées de Louis Boerne célébrées en vers harmonieux; ce n'est point une série d'hymnes démocratiques, comme on pourrait le redouter. M. Prutz, M. Herwegh, je le crains, n'eussent pas fait autre chose; nous aurions eu les feuilles éloquentes du journaliste découpées en strophes sonores. M. Beck est plus hardi et plus fier. Il écrit un drame, et un drame ému, passionné, très bizarre souvent, mais étincelant çà et et là de beautés neuves et fortes. Le héros est assis dans sa pauvre chambre de travail, comme Faust dans son laboratoire, comme Manfred dans son château des Alpes. Je n'affirmerai pas que ces images soient tout-à-fait d'accord avec la réalité du sujet, qu'une telle transfiguration poétique cõnvienne bien à la personne de son héros; mais ce point admis, cette concession faite, le poète nous entraîne, et nous le suivons jusqu'au bout. La première scène est intitulée *le chaos*. C'est une scène de délire; en proie au tourment de sa pensée, épuisé par ses longues veilles, par ses espérances déçues, par ses désirs inassouvis, le héros de M. Beck commence par injurier le ciel. La nuit est sombre; les éclairs brillent; le tonnerre gronde au

loin avec fracas. C'est au milieu de ce tumulte de la nature que l'esprit révolté du penseur cède au délire qui l'agite et jette à Dieu ses reproches indignés; il l'accuse de haïr le genre humain. Peu à peu cependant, son cœur s'apaise; il songe à ses jours écoulés, à tous les desseins généreux qui ont enthousiasmé sa jeunesse; alors, se rappelant qu'il est né juif, qu'il est seul, qu'il n'a point de frères, il recommence sa plainte, mais avec calme, avec une sorte d'attendrissement plein de noblesse. « Tu ne m'as pas donné de patrie, ô mon Dieu! tu m'as fait naître d'une race que je hais; oui, je la hais, non pas parce qu'elle est maudite, mais parce que son cœur ne bat pas et qu'elle ne sait que chercher de l'or dans l'immonde poussière où elle vit. Alors j'ai voulu trouver une patrie en Allemagne; j'ai appelé des frères, mais ils ne pouvaient s'unir à moi; trop de préjugés, trop de rancunes, trop de haines séculaires nous séparaient. Souvent une voix secrète, dans mes rêves, me criait: « Sois chrétien! va te jeter au pied de la « croix! voilà le Sauveur, celui qui unit, celui qui réconcilie les nations « divisées. » J'ai voulu le faire, ô mon Dieu! mais ils ne m'ont pas cru. Et puis, tu le sais, mon cœur se révoltait. Quoi donc? est-ce que je dois demander grace? est-ce que je n'ai pas droit à la justice? Non, non, je ne me soumettrai point. Leurs livres nous condamnent; eh bien! écrivons une nouvelle bible. » Louis Boerne prend la plume, et il écrit.

Le premier chapitre de son livre, ce sera *la Création*. Qui donc va créer? qui va produire un monde? Le penseur, le poète. Le poète est Dieu, s'écrie le chercheur enthousiaste; c'est lui qui de rien peut faire sortir un nouvel univers. Que ses pensées jaillissent de son esprit en feu, que des croyances meilleures soient enfantées par son cœur embrasé d'amour, et que la face de la terre soit changée! Mais il ne suffit pas que son intelligence travaille, qu'elle conçoive, qu'elle jette au milieu des hommes de sublimes enseignemens; hélas! personne ne l'entend; il n'a pas de disciple, il ne rencontre pas une volonté qui veuille s'unir à la sienne, pas un cœur résolu qui se dévoue à prêcher sa foi. Ce n'est pas tout encore : ces idées, ces principes, ces dogmes nouveaux qu'il a répandus dans le monde, non-seulement ils n'ont pu trouver une ame qui les aime, mais errans par la terre entière, repoussés partout, insultés, persécutés, les voilà, ces pauvres fils de son cœur, les voilà qui reviennent sous le triste toit du poète, et qui l'entourent en poussant des gémissemens. « Pourquoi nous as-tu trompés? Pourquoi nous as-tu dit : Allez! allez! votre visage est plus beau que celui des anges; et quand les hommes vous verront dans votre

pureté sans tache, ils s'agenouilleront devant vous? Pourquoi nous as-tu dit : La terre est votre fiancée; elle vous attend, elle vous appelle? Ah! nous n'avons trouvé en tout lieu que le dédain et l'outrage; nos pieds se sont déchirés aux ronces des chemins, et jamais une porte hospitalière ne s'est ouverte pour nous accueillir, jamais nous n'avons pu reposer notre tête sous le toit d'un ami. Mieux valait pour nous ne pas voir la lumière du jour, et dormir éternellement dans la nuit de ton cœur. » — Cette scène singulière est vraiment belle dans les vers de M. Charles Beck; il y a là, on ne peut le nier, une étrange poésie que l'auteur de *Manfred* ne désavouerait pas. Il semble voir ces esprits divins, ces anges immortels, ces fils d'une pensée inspirée, emplissant de leurs cris lamentables la retraite solitaire du philosophe. Oublions qu'il s'agit d'un journaliste, d'un écrivain que nous avons connu, d'un patriote ardent, généreux sans doute, mais très spirituel et très fin, et à qui s'appliquent fort mal de telles inventions lugubres; oublions Louis Boerne, et que ce soit, si vous voulez, une création idéale, une figure toute poétique. Dans ce petit nombre d'hommes puissans qui ont remué le monde par les idées, dans le cortége choisi des grands réformateurs, des prophètes, des philosophes sublimes, quel est celui qui n'a pas senti s'accomplir toutes les péripéties terribles de ce drame intérieur? Quel est celui qui n'a pas vu les enfans de sa pensée inquiète revenir à lui désolés, découragés, les pieds meurtris, le cœur blessé à mort? La mère qui voit son enfant mourir de faim sur son sein amaigri n'est pas plus désespérée. Ce n'est pas là cependant la plus poignante douleur; il y a un mal plus terrible, et qui va jusqu'à empoisonner dans l'ame du penseur les sources les plus secrètes de la vie morale : c'est quand il arrive à douter de lui-même, car ces exilés qui l'entourent ne se plaignent pas seulement; de la plainte, ils passeront tout à l'heure à l'insulte; ils lui diront, et c'est M. Beck qui les fait encore parler dans cette profonde et poétique scène : « Pourquoi donc nous as-tu mis au monde? Esprit orgueilleux et égoïste, tu n'as pas songé que tu devrais pourvoir à l'existence de ces malheureux êtres que tu créais. O homme faible et lâche, il ne fallait pas entreprendre une tâche si haute, toi qui n'as pas le courage et le génie nécessaire pour l'accomplir jusqu'au bout! » Alors raillé par ses enfans, accablé par cette terrible ironie, il se reniera lui-même, il confessera sa faute, il se dépouillera humblement de cette flamme sainte que l'enthousiasme allumait sur son front; il dira : « Oui, j'ai eu tort. J'ai voulu imiter Dieu, j'ai voulu créer, insensé que je suis! Je le sens bien aujourd'hui,

mais trop tard : je ne suis qu'un homme faible et présomptueux, un misérable ouvrier sans génie et sans cœur. » Mais, en même temps qu'il renonce à ses hardis projets, que de plaintes il adressera à cet enthousiasme qui l'a séduit! « O poésie! ô magicienne! C'est toi qui as fait naître de ma pensée ces pauvres créatures que le monde rejette. Tu es venue à moi si belle et le front si charmant! J'ai pris les dons que tu m'apportais, j'ai cru que tu voulais parer ma jeunesse. Ta robe, ô Déjanire, m'a brûlé le cœur! »

Tout ce combat invisible a été étudié, analysé, décrit avec une vivacité émue qui fait honneur au poète. M. Beck a trouvé des accens pleins de passion et d'énergie pour peindre ces âcres voluptés et ces douleurs cuisantes de la réflexion solitaire aux prises avec une tâche grandiose. Ce qui va suivre est moins heureux : jusqu'ici nous n'avons vu que la préface, l'introduction; maintenant le héros de M. Beck, échappé au découragement qui l'accablait, se décide enfin à écrire cette bible nouvelle qu'il nous a promise. Il faut la feuilleter rapidement.

Chaque chapitre de cette bible meilleure porte en effet un titre emprunté à l'Écriture; mais le récit, détourné du sens qu'il avait dans le texte consacré, devient un symbole sous lequel se produisent hardiment les prédications socialistes de Louis Boerne. Toute cette partie rappelle *l'Évangile des Laïques* de M. de Sallet. On sait comment M. de Sallet (nous en avons parlé ici même) a contrefait l'Évangile dans un poème bien connu en Allemagne; le récit de saint Luc, transformé par l'auteur, devient le texte de l'enseignement hégélien; chaque scène, chaque épisode du divin livre, chaque phrase du sermon de la montagne est librement interprétée, et se change en une prédication que pourraient prononcer M. Strauss ou M. Feuerbach. C'est à peu près ce qu'a fait M. Beck; seulement, au lieu de M. Strauss, c'est Louis Boerne qui fournit les idées nouvelles; au lieu de la philosophie hégélienne, ce sont les théories sociales du célèbre publiciste qui sont substituées sans façon aux paroles des livres saints. Il y a pourtant quelque chose de plus dans le poème de M. Charles Beck. M. de Sallet reproduisait avec une fidélité souvent pleine de grace le récit de saint Luc ou de saint Jean, et il se contentait d'y ajouter un poétique commentaire, afin de s'approprier les belles paraboles du lac de Nazareth, les scènes sublimes du jardin des Oliviers. Le héros de M. Beck est plus aventureux; il lui arrive maintes fois de rectifier ouvertement la Bible; il la recommence, il la corrige, il en veut faire une contrepartie audacieuse. Son titre est certainement justifié; c'est tout-

à-fait une bible nouvelle, une réfutation poétique de Moïse et des prophètes. Il prend parti pour l'impie contre le juste, pour Cham contre Noé, pour l'homme contre Jéhova. L'homme chassé du ciel par l'épée flamboyante de l'archange, c'est l'apôtre de la liberté poursuivi par le génie du mal; Cham raillant la nudité de son père, c'est le hardi réformateur qui signale les misères de sa patrie. Vous reconnaissez là, dès les premières pages, un jeu d'esprit qui va se prolonger sans fin. Si l'audace de l'auteur lui inspire çà et là des strophes éloquentes, abandonné bientôt par l'inspiration et forcé de mener jusqu'au bout sa gageure, il aura recours à des inventions ridicules et à de vulgaires antithèses.

On a traité bien des fois, depuis cinquante ans, le sujet choisi par M. Charles Beck. De grands poètes, des romanciers aventureux, se sont donné une tâche toute semblable à la sienne. Comment se fait-il que tous aient échoué là précisément où vient de succomber l'auteur des *Nuits?* Quand il fallait dépeindre l'orage intérieur d'une ame qui veut créer un dogme nouveau, ils étaient émus, éloquens; mais dès qu'ils ont essayé de conclure, dès qu'ils ont dû donner enfin cette révélation précieuse, pas un d'entre eux n'a su trouver ce trésor tant promis. C'est là le défaut commun à tant d'œuvres si différentes d'ailleurs; c'est là que viennent échouer *Faust* et *Manfred*, tout aussi bien que *Spiridion* et *Consuelo*. Il est plus facile de soupçonner par l'imagination les sublimes tourmens de ces hardis novateurs que de publier soi-même les lois, les dogmes, les vérités qu'ils auraient découvertes. On s'est beaucoup trop persuadé dans ces derniers temps que la poésie pouvait se substituer aisément à la philosophie, et que les élans irréfléchis de l'imagination valaient mieux, pour découvrir le vrai, que les efforts patiens et les conquêtes régulières de la pensée. N'est-ce pas le thème favori de l'auteur des *Feuilles d'Automne*, et ces prétentions superbes n'ont-elles pas été récemment produites à l'Académie avec cette pompe un peu trop vide qui est familière à M. Hugo? En lisant les vers de M. Beck, j'attendais avec impatience le moment décisif, la révélation des vérités annoncées si complaisamment; hélas! le héros de M. Beck m'a trompé comme m'avaient trompé déjà les orgueilleuses créations de la poésie moderne. J'assiste au travail passionné de ces vaillans esprits que vous mettez en scène, je suis témoin des secrètes souffrances, des angoisses douloureuses qui ont pâli leurs fronts; mais quand je cherche le livre de leur pensée, quand je veux feuilleter ces pages d'or destinées à changer le monde, je vois trop clairement que ce livre n'existe pas. Vous avez peint Moïse

sur le Sinaï, vous m'avez dit ses entretiens avec les cieux embrasés, ses extases et ses craintes, ses doutes et ses ravissemens, tout le drame inquiet de cette ame qui s'agite sous le souffle du Dieu jaloux; mais quand votre Moïse descend de la montagne, ses mains sont vides, vous n'avez pas su lui donner les tables d'airain où la loi nouvelle est écrite avec du feu.

Malgré ces reproches qui ne sont que trop justifiés, malgré la faiblesse des deux dernières parties de ce livre des *Nuits*, il reste dans les deux premiers chants assez de mérites réels, assez d'inspirations vigoureuses pour expliquer le succès du jeune écrivain et l'accueil empressé qu'il trouva dès son entrée dans l'assemblée des poètes. Un critique aimable et spirituel, M. Gustave Kühne, signala dès 1838 ce début brillant; il marqua à M. Beck une place fort enviable à côté de M. Anastasius Grün, et oubliant de signaler les imperfections, les lacunes, qui me choquaient tout à l'heure, il prenait plaisir à mettre en relief le caractère sérieux, l'éclat mystique, l'imagination orientale du poète hongrois. L'étudiant de Leipzig représentait assez bien, en effet, cette partie sérieuse de la jeunesse allemande que ne pouvait satisfaire le cruel persiflage de M. Henri Heine. M. Henri Heine et Louis Boerne, ce sont, comme on sait, les deux coryphées, les deux chefs de bande qui depuis vingt ans ont exercé le plus d'influence, au-delà du Rhin, sur les générations nouvelles. Tous deux ils ont préparé les voies à l'école qu'on a appelée *la jeune Allemagne*, ils sont tous deux des écrivains pleins de finesse et d'esprit, mais l'un était aussi sérieux, aussi convaincu, que l'autre était sceptique et irréfléchi. « Ce pauvre Boerne était beaucoup trop grave, trop chaste et trop puritain, dit quelque part M. Heine; c'était tout-à-fait un homme maigre. » En s'attachant, comme un disciple enthousiaste, au souvenir de Boerne, M. Beck se faisait une place distincte dans le groupe de la *jeune Allemagne*, il n'attaquait pas directement M. Heine, il se contentait de lui adresser, dans le premier chant de son livre, ces tercets plaintifs :

« Pendant les jours moitié clairs, moitié obscurs, de mon enfance, bien souvent, dans la maison paternelle, j'entendis ma nourrice qui disait :

« Ceux qui ont versé le sang pendant leur vie sont condamnés à courir, à s'agiter sans repos, esprits sombres aux visages mornes.

« Je ne comprenais pas le sens de ses paroles; mais aujourd'hui que l'expérience, cette rude nourrice, m'a allaité de plaisirs et de peines, je puis voir ce rêve changé en réalité.

« C'est toi, poète, qui as versé le sang; tu as brisé les cœurs avec tes pensées lugubres; les inventions de ta fantaisie ont fait pâlir bien des visages.

« Puis, tu clouas le cercueil de ton propre cœur. Poète, je te compare à cet arbre qui fleurit quand l'orage lui arrache ses feuilles!

« Oui, tu fus pour toi-même un juge inflexible; tu réduisis ton cœur en cendres, et dans ces cendres tu cherchas les étincelles de ta poésie.

« Voilà ce que tu as fait, le monde doit le reconnaître; tu as chassé violemment l'ange de la paix, afin de courir, ô fantôme lugubre, dans les ombres de la nuit. »

Le fervent disciple de Louis Boerne eût été plus sévère sans doute, si ces vers eussent été composés deux ans plus tard, après que M. Henri Heine eut écrit sur son noble rival le livre cruel que ses amis regretteront toujours avec larmes. C'était assez cependant pour indiquer d'une façon très nette les sympathies de l'auteur; M. Beck accordait au poète du *Livre des Chants* quelques strophes brillantes où le reproche et la plainte s'unissaient avec grace, et il s'enthousiasmait pour Louis Boerne au point d'idéaliser les traits de son maître dans ce tableau de fantaisie que nous venons de juger. Nous avons blâmé cette transfiguration démesurée, cette perspective impossible, et le mystérieux cadre où M. Beck a placé sa chimère. C'était l'erreur d'une imagination jeune qui n'a pas appris à se contenir et qui ne sait pas encore reproduire, avec un idéal sobre et vrai, l'exacte image de la réalité. Dans la récente édition de ses poésies complètes, M. Beck a supprimé presque entièrement les deux chants dont nous avons signalé les fautes. Les divisions par trop singulières, les titres bizarres, les étiquettes prétentieuses, ont disparu; plus de *légendes*, de *contes*, de *nuits* mystérieuses; il reste une série de pièces éloquentes sur Louis Boerne, celles que nous citions plus haut, celles que nous admirions en faisant seulement quelques faibles réserves, et elles se terminent avec bonheur par de très belles strophes sur la mort du généreux publiciste.

L'année même où avait paru le poème des *Nuits*, en 1838, M. Charles Beck publiait un recueil nouveau qui attestait un progrès rapide, un talent plus mûr, plus ferme et débarrassé déjà des premières hésitations du début. *Le Poète voyageur*, *Der fahrende Poet*, voilà le titre de ce volume. C'est en Allemagne que le pèlerin suit les pas de sa muse. Ce pèlerin est plein de foi et d'ardeur. Nous ne recommencerons pas, soyez-en sûrs, le voyage moqueur de celui qui raillait hier tous les souvenirs de sa patrie, et qui, du Rhin jusqu'à Hambourg, dans la cathédrale de Cologne, dans la forêt de Teutobourg, au pied du mont Kyffhaeuser, ne songeait qu'à irriter par d'impitoyables sarcasmes le paisible tempérament des nations germaniques. Ce ne sera

pas même, comme dans *les Chants du Veilleur de nuit*, le pèlerinage d'un poète politique cherchant des occasions pour sa verve chagrine. Malgré la mélancolie souvent aimable de M. Dingelstedt, malgré la distinction de son talent, on sent, et je l'ai dit l'année dernière, que l'auteur se laisse trop facilement aller à des colères préparées d'avance, à des invectives préméditées. Tel n'est pas le voyage de M. Charles Beck. L'aspect des lieux qu'il visite, le caractère de la contrée, les traits principaux des peuples qu'il interroge, se reproduisent habilement dans ses tableaux. Comme l'auteur rencontre assez de couleurs variées, assez de nuances éclatantes, assez de contrastes poétiques dans les lieux qu'il parcourt, il renonce à ces effets chimériques, à ce merveilleux apprêté qui offusquait trop souvent son imagination dans le poème des *Nuits*. Il est bon que les poètes voyagent; ce commerce avec la nature et avec les mouvans tableaux des civilisations différentes a été profitable au disciple de Louis Boerne. Le souffle vivace des montagnes, les vents embaumés des prairies ont chassé les fantômes qui obsédaient son intelligence. Je ne sais quoi de frais et de naturel circule dans son imagination purifiée, et si la plainte s'exhale de ses chants, ce n'est pas cette mélancolie maladive qui énerve l'ame; c'est une mâle tristesse qui rappelle plutôt les voyages de l'auteur des *Iambes*, les tableaux que M. Barbier traçait dans le *Pianto* et dans *Lazare*, quand M. Barbier donnait encore de beaux vers.

Le poète nous mène d'abord en Hongrie; il va revoir le lieu où il est né, le pays qu'habitent ses frères. Il faut qu'il s'arrache à ses sombres pensées, à ses nuits sans sommeil. Vous voyez clairement le lien qui unit ce poème à celui que nous venons de lire. « Non, non, dit l'étudiant de Leipzig, je ne vivrai pas comme un moine, éternellement emprisonné dans ma cellule. J'entends au fond de mon cœur un carillon de cloches joyeuses qui me réveille et sonne pour moi l'heure du départ. » Voilà qui est bien dit; j'aime beaucoup ce joyeux carillon, et je voudrais qu'il retentît de même chez tous les faiseurs d'élégies philosophiques, chez tous les sectaires ténébreux, surtout chez ces incorrigibles rêveurs qui ne peuvent s'éveiller à la lumière du monde moderne. Jamais on n'a eu plus besoin de cet appel sonore; poètes politiques, romanciers socialistes, ultramontains de boudoir ou de sacristie, il faudrait pour eux tous que le bon sens, dès la matinée, sonnât ainsi la cloche, et que ce signal les fît descendre dans les rues de la ville, en face du soleil, au milieu du spectacle de la vie réelle. Lui, c'est vers sa terre natale qu'il s'en va gaiement. Son pays lui apparaît dans toute sa beauté; il songe à la terre des Maghyares,

aux vignes du Danube qui fleuriront bientôt sous le soleil de juin; il songe à tant de souvenirs rassemblés sur ce petit coin de terre et à cette poésie orientale qui la décore. Que d'images s'éveillent dans son esprit! Attila et Rome! les soldats de Mahomet et les fils héroïques de la Pologne! et là-bas, du côté où le soleil se lève, n'a-t-il pas vu passer les blancs turbans des cavaliers turcs? Singulier hasard! ce poète qui tout à l'heure s'obstinait à imiter Manfred, il s'est arraché courageusement au péril, il a fui lord Byron, et voilà qu'il le retrouve encore sur sa route. Qu'il continue pourtant : je crains moins pour sa muse les séductions du *Giaour* et de la *Fiancée d'Abydos*. L'influence du sol natal le protégera, et de joyeuses rencontres lui vaudront mieux que les souvenirs des poètes qu'il aime.

L'entrée du jeune Hongrois dans son pays a beaucoup de mouvement et de grace. Voyez comme il monte gaiement en croupe du premier paysan qu'il trouve sur son chemin! « Brave homme, je suis ton frère, et je retourne au pays; prends-moi sur ton cheval. » Il monte, et voilà nos cavaliers qui arrivent au village. Qu'il s'assoie au foyer, qu'il prenne place à la table hospitalière; s'il cause politique avec son hôte, son langage sera franc et net; il sera bien forcé d'éviter le luxe des paroles et de renoncer aux fantastiques chimères. Ces naïfs entretiens seront moins périlleux pour lui que les mystérieux monologues de ses *Nuits*. Cependant il y a souvent une ironie amère dans cette bonhomie affectée par le poète. S'il veut, d'une voix simple et triste pourtant, hasarder un mot de liberté, s'il laisse tomber en passant quelque réflexion chagrine, l'hôte lui répond brusquement : « Eh! qu'as-tu donc, camarade? Pourquoi es-tu si sombre? Pourquoi ce regard de travers? As-tu aperçu dans la broussaille l'œil ardent du loup fixé sur toi? Pour Dieu! laisse-nous vivre en repos. Viens boire avec nous; la taverne fume, et le vin brille dans la bouteille. » Il s'assied en effet, il se mêle à la foule; l'auberge s'emplit peu à peu, et le vin, la danse, le bruit des cymbales, mettent en mouvement les joyeux compagnons. Notre voyageur ne songe plus guère à parler politique; le missionnaire oublie sa bonne nouvelle; l'étudiant reparaît, l'étudiant classique, aux longs cheveux blonds, au cœur naïf et qui s'éprend dès le premier regard. Je préfère beaucoup, s'il faut le dire, à toutes les dissertations qu'il nous promettait en partant, les vives et charmantes causeries avec la fille de l'hôtelier :

« O jeune fille de l'hôte, quelle mélancolie ton regard amoureux m'a jetée dans l'ame! Tu verses le vin dans les verres et le feu dans les cœurs, et, gaiement occupée, tu t'en vas ainsi de table en table. Les tresses de tes che-

veux dansent follement autour de ta tête, entourés avec grace d'un rouge bandeau. Oh! viens près de moi, oh! donne-moi ta main. »

Elle vient donc sans façon; longues causeries, doux entretiens, lieux communs mille fois répétés et toujours nouveaux, mélange de tristesse aimable et de gaieté naïve, le poète consacre tout cela dans des pages pleines de fraîcheur. Mais l'idylle ne garde pas toujours ce calme poétique. Voici venir un orchestre de bohémiens; les cymbales frémissent, le tambour de basque agite ses grelots sonores. Appelé par toutes ces voix bruyantes, par le cri sauvage des cymbales, par le grincement du cuivre, le couple amoureux va se mêler à la foule haletante, et l'églogue si gracieusement commencée se termine dans une bacchanale éperdue. On dirait la vigoureuse fantaisie d'un Téniers hongrois, une kermesse de zingalis dans quelque taverne du Danube.

Je ne sais trop quelle a été l'intention de l'auteur lorsqu'il a peint avec une fougue un peu désordonnée ces bruyantes scènes de taverne. A-t-il cru frapper le peuple que les vulgaires plaisirs consolent trop aisément de la misère et arrachent aux préoccupations élevées? et quand le poète y cède lui-même, a-t-il voulu montrer l'influence funeste de cette atmosphère énervante? Je ne saurais l'affirmer précisément, car M. Beck n'est pas toujours clair, mais pourtant je n'y vois pas d'autre sens. Or, si c'est là ce qu'il a voulu, cette ironie n'est guère à sa place. Les choses ne se passent pas ainsi dans une mission sincère, dans une prédication sérieusement autorisée; on n'y voit pas de ces découragemens subits. Je m'assure que si notre poète avait eu quelque utile enseignement à faire entendre, on lui eût prêté plus d'attention. Évitons ces désespoirs factices, évitons cette ironie malfaisante. On ne vous a pas écouté, on n'a pas compris vos conseils, et tout à coup vous avez recours à cette insolente raillerie, à ce découragement prétentieux. Prenez garde; êtes-vous bien sûr que vos auditeurs soient si coupables? Vous croyez-vous bien le droit de les accuser si vite? Ne serait-ce pas que vous leur avez mal parlé ou que vous n'aviez rien à leur dire?

C'est ici que je regrette, dans le tableau de M. Beck, toute une partie importante qu'il a négligée. Je touche aux dernières pages, je les tourne avidement, et je cherche l'endroit où le poète nous parlera des luttes intérieures qui agitent la Hongrie; mais M. Beck a gardé obstinément le silence sur ces curieuses questions. Je ne sais, en vérité, comment expliquer un tel oubli. Puisqu'il était en quête de matières politiques, celle-là, à coup sûr, devait attirer sa plume, et elle avait tout naturellement sa place dans un tableau poétique de

ces contrées. Bohêmes et Hongrois, Tchèques et Maghyares, sont aux prises, depuis plusieurs années déjà, sur le champ de bataille de l'intelligence. Au milieu du mouvement qui travaille la grande famille slave, la Hongrie a vu se former des partis ardens qui se disputent des droits également sacrés. Quand la Bohême ranima chez elle le sentiment national, quand elle s'efforça de ressusciter sa vieille langue, sa vieille littérature, l'enthousiasme des Slaves de Bohême dut pénétrer dans les pays voisins et communiquer les mêmes espérances, les mêmes ambitions, à leurs frères de Hongrie. C'est ce qui arriva en effet, et la lutte qui s'engagea dure encore et durera longtemps. Qui l'emportera du Slave ou du Maghyare? Nul ne le sait encore; mais sur ce terrain la lutte est permise aux poètes, aux publicistes, aux orateurs, et déjà, de part et d'autre, on a entendu d'éclatans défis et de généreuses paroles. Il semblait même qu'un poète maghyare ne pût reculer devant ces débats; les Slaves ont un chanteur inspiré, l'enthousiaste et intrépide Kollar, dont les vers sont des provocations que nul poète n'a encore relevées. Si M. Beck n'avait pas voulu prendre parti dans ces querelles si vives, s'il respecte les droits légitimes des Bohêmes, il pouvait cependant trouver dans le vaillant spectacle de ces deux races qui se réveillent une occasion bien naturelle pour de sévères paroles. Les poètes autrichiens n'y ont pas manqué; l'auteur anonyme des *Promenades d'un second poète viennois* a salué loyalement les manifestations hostiles d'un peuple qui veut se soustraire à l'influence autrichienne et reconquérir ses traditions nationales. Encore une fois, je ne puis comprendre que ce sujet ait été négligé par M. Beck : son poème, écrit en 1838, au commencement de ces luttes, a été remanié et refait par lui l'année dernière; mais ni dans l'un ni dans l'autre il n'y a trace de ces vives questions. Ce n'est pas moi sans doute qui recommanderai à M. Beck les sujets politiques; mais, puisqu'il les cherche, des questions nettes, précises, valent mieux que les lieux communs et les vagues déclamations. Tout cela se passe d'ailleurs sur un théâtre tellement littéraire, le sujet est si présent, l'émotion si sincère, les réclamations des Bohêmes si pressantes, qu'il semblait impossible de se soustraire à un tel défi, et que le tableau tracé par le poète en demeure nécessairement incomplet.

Qui va là? Un cavalier sur son cheval noir a frappé aux portes de la ville. « Compagnon, lui crie le douanier, où cours-tu si vite? attache ton cheval à ce poteau et tu pourras entrer. » A ce brusque début du second chant, il est clair que nous ne sommes plus en Hongrie; cette ville, c'est Vienne; le cavalier, c'est le poète; le cheval noir, c'est

sa pensée rapide. Ici l'on ne pense pas, ces mots sont écrits sur toutes les avenues de la ville impériale. On ne pense pas tout haut; mais, tout bas, cependant, au fond des cœurs, la pensée marche et creuse ses chemins cachés. N'est-ce pas de ce pays que sortirent les belles strophes du *Poète viennois?* n'est-ce pas ici que M. de Zedlitz écrivait *la Couronne des Morts?* n'est-ce pas sous ce ciel que M. Nicolas Lenau exhalait ses chants avec une si noble tristesse? Tandis que la poésie, dans l'Allemagne du nord, s'abandonnait à une ironie cruelle, à je ne sais quelle imitation de *Candide* et de *Zadig*, elle est toujours demeurée grave et plaintive dans ce pays; là, en effet, si quelque poète s'enhardit à penser, si quelque libre esprit s'associe au mouvement de la raison moderne, il est seul, il n'a pas d'auditoire, et ce contraste, cette solitude, doit produire nécessairement dans ses vers une douce et naturelle mélancolie. C'est un caractère de la littérature autrichienne contemporaine, et il en faut tenir compte. M. Charles Beck a indiqué ce côté du tableau dans la seconde pièce, dans ces vifs et touchans souvenirs de jeunesse, lorsque, dans cette ville même, au milieu de ses amis, il s'initiait par l'étude aux problèmes des sociétés nouvelles. Nobles heures de l'adolescence! premier enthousiasme de la pensée! premier appel du siècle où l'on vit! voix matinale et franche qui arrache l'ame aux séductions du passé, et lui rappelle les mots du poète latin :

Quem te Deus esse
Jussit, et humana qua parte locatus es in re
Disce.

Le poète s'en va donc s'informant de ses anciens amis; mais hélas! les retrouvera-t-il encore? Non, il n'est plus temps. C'est l'éternelle histoire des cœurs; quelle audace, à vingt ans, dans une vive intelligence! quelle ardeur de réformes! quelles espérances ambitieuses! Dix ans plus tard, on a accepté le train du monde, et l'on dort paisiblement dans la maison ruineuse qu'on avait tenté d'abattre. Si cela est vrai partout, si les heures de l'enthousiasme sont si rapides, même dans les pays où fermentent les sources de la vie intellectuelle, que sera-ce sur cette terre immobile! A vrai dire, je ne regrette pas beaucoup le découragement des amis du poète et ce précoce abandon de leurs espérances, car M. Beck ne nous dit pas quels étaient les projets, les ambitions de nos jeunes rêveurs : c'est toujours le même vague que j'ai déjà blâmé; mais j'explique, je raconte la marche de sa pensée, sauf à résumer tout à l'heure mes observations et mes reproches.

Puisqu'il ne retrouve plus les anciens compagnons de sa libre pensée, qu'il aille trouver les philistins, et qu'il suive le peuple de Vienne dans son carnaval de toute l'année; il nous donnera un tableau vif et joyeux de ces fêtes étourdissantes qui entretiennent le long sommeil de l'ame. D'abord, montons avec lui sur la tour, nous verrons mieux l'aspect de cette foule bizarre : quel singulier mélange de toutes les nations! quel rendez-vous du Midi et de l'Orient! Comment se fait-il qu'un tel mouvement n'amène pas l'échange fécond des idées, et ne relève pas la fortune morale de ce pays? C'est que ces échanges ici n'ont point cours; ces commerçans ne sont point riches de ce côté, et ce n'est pas la pensée qu'ils apportent avec eux. Voyez-vous le turban du musulman? Là, c'est le pauvre Dalmate, ici, un capucin de Venise, plus loin, un moine espagnol. Un seul est grave, c'est le Bohême, triste et muet, pauvre peuple à qui on a volé sa langue; mais sa tristesse disparaît dans le mouvant tableau de la mascarade. Tous les costumes, toutes les robes, passent et repassent, turbans blancs, caftans verts, le bonnet rouge du Dalmate, la casaque blanche de l'Arménien. Comment s'étonner, pense le poète, de la folle gaieté de cette ville? Elle porte un habit d'arlequin.

C'est pour cela qu'il va chercher là-bas, sous les arbres, la baraque de Polichinelle. Polichinelle est viennois, depuis qu'il a quitté Bergame. Nodier eût réclamé sans doute contre une telle hérésie, mais bientôt il eût reconnu dans son héros ce mérite de plus, celui de représenter exactement le pays où il parle. Le Polichinelle de Vienne, gai, railleur, mais sans malice, convient parfaitement au peuple autrichien :

« Inoffensif, enfantin, joyeux, ainsi vit ce peuple, d'une vie aussi calme que celle des plantes. Son petit cœur est ouvert jusqu'au fond, et son plus ardent essor est bien vite comprimé. L'hospitalité bienveillante habite sur son seuil; il appelle volontiers l'étranger à son foyer, à sa table. Là, en face de la bouteille, son babil court et gazouille, comme une source vive qui ne tarit pas. Puis, il vous montrera avec un sentiment d'orgueil tous les trésors du foyer de ses pères; il vous conduira ensuite dans les rues de la ville, au milieu de la foule, dans le train bruyant de la place publique. Il aime aussi à se faire conter tout bas ce qui se passe dans le monde. Alors son œil bleu brille comme un rayon de soleil, et la plaisanterie, toujours prête, s'échappe de sa bouche; mais elle ne s'élance pas de haut en bas comme l'éclair, ce n'est pas non plus la flèche qui va frapper la poitrine; c'est un elfe léger qui joue avec les cœurs, c'est un arlequin fantasque qui se jette la tête la première au milieu de la cohue. Regardez-le : il va poursuivre ce passant à mine renfrognée, ou réveiller celui-ci qui rêve; il agace les précieuses, il agace les

filles de joie, mais, tout en se moquant, il n'oublie pas de causer d'amour. Enfin, quand il est las d'avoir taquiné Dieu et les papes, quand il s'est moqué de l'empereur lui-même, il meurt un matin d'un éclat de rire inextinguible. »

Cependant, quelle est cette musique qui chante gaiement sous les arbres? C'est la vraie musique viennoise, ce sont les valses de Strauss et de Lanner. Jeunes et vieux s'enivrent à ces fontaines ensorcelées. Strauss et Lanner, voilà les maîtres, les prophètes, les apôtres, voilà les orateurs tout puissans qui prêchent ici et qui enseignent la foule. « Ah! ce ne sont pas eux, dit le poète, qui arment la vertu d'une cuirasse d'airain et qui l'envoient à la bataille; non, ils éveillent la douce sensualité, et elle, tout aussitôt, comme une jeune vivandière, belle, charmante, elle pénètre dans le camp ennemi et verse aux sentinelles vigilantes la boisson perfide qui les endort. » Lui-même, il est près de céder aux molles séductions, et son chant va se terminer par des strophes amoureuses. Il aperçoit devant lui une fille adorée, celle que tous les poètes ont célébrée à vingt ans, la muse des premiers jours, la muse naïve, confiante, qui reproche au poète son abandon. « Reste ici, lui dit-elle, où vas-tu? Pourquoi me quitter? Voici Pâques, voici le printemps; viens pleurer avec moi au pied de la croix, au pied de l'autel où je te conduisais tout enfant. » Ainsi chante la douce muse éplorée; mais non, ce n'est pas elle qui parle ainsi, ce n'est que son ombre; elle est morte depuis long-temps dans le cœur du poète, et si son fantôme s'est réveillé un instant, c'est aux sons de cette musique trop douce qui endort la sévère pensée et désarme la libre intelligence. Adieu, lui dit le poète, et il l'ensevelit pieusement une seconde fois.

M. Dingelstedt, dans *les Chants d'un Veilleur de nuit*, a signalé aussi, mais avec bien plus de vigueur, l'énervante mollesse de Vienne. On connaît, en Allemagne, ces beaux vers du veilleur :

Wie bleich, wie hold, wie schmachtend hingegossen
Sie daliegt, die gefaehrliche Sirene!

« Comme elle est pâle, et charmante, et plongée dans une langueur voluptueuse, la dangereuse sirène, ses yeux noirs à demi fermés par les songes, sa tête appuyée sur le penchant des montagnes! Il y a dans l'air je ne sais quelle attente douce et provoquante; entendez-vous l'appel des rossignols? Les sources chantent gaiement dans les jardins, les arbres murmurent: Viens, oh! viens près de moi.

« Les veilleurs de Saint-Étienne sont endormis; le fleuve a imposé silence à ses flots. Comme la triste et rigide matinée est loin encore! Comme la nuit est longue pour le plaisir qui a brisé son frein! Vienne a laissé tomber son

dernier vêtement; elle a détaché sa verte ceinture; voyez briller libre et sans voiles le marbre éclatant de ses épaules, et ses bras, et son sein, qu'elle offre nus à tous les désirs!

« Voyez! A travers les jalousies baissées, la lune, curieuse, se glisse; on entend frémir dans les arbres comme des gouttes de pluie, on entend des pas furtifs, des baisers voluptueux, et des cœurs embrasés qui s'étreignent! Une mer d'amour bat de ses flots brûlans la vallée enivrée! La voûte du ciel se change en un rideau; Vienne devient une prêtresse de Vénus.

« O courtisane, qui, derrière tes rideaux, célèbres toute la nuit tes fêtes lubriques, et qui, le matin, d'un air de Madeleine, vas chanter hypocritement tes *absolve* au fond du confessionnal, tu ne sais qu'irriter une existence à laquelle manque la force et la consécration de l'esprit. Tu la plonges dans les joies grossières, parce qu'elle n'est animée d'aucun essor sublime.

« Oui, tu es belle avec ta couronne de roses, quand la fleur du désir brille sur ta joue, et que tu passes, au milieu de la danse rapide, ardemment pressée sur la poitrine des jeunes hommes! Oui, se bercer sur ton sein dans l'oubli du monde, se balancer dans ce port que forment tes bras si doux, et céder enfin au vertige que donnent tes sorcelleries, oui, c'est là un sort que les dieux eux-mêmes ont envié!

« Moi, je te fuis, ô femme, pour ne pas m'agenouiller devant toi, pour ne pas grossir le nombre de ceux qui t'adorent! Tu ne m'attireras pas sur ta couche de pourpre, ô femme de Putiphar! Laisse mon manteau!... Je vois flotter devant mes yeux, au milieu d'une chaste lumière, l'image de la fiancée de mon ame. »

Puis, après ces vigoureuses peintures d'une plume chastement cynique, le poète réveillait en lui la pensée, l'enthousiasme, toutes les nobles maîtresses de sa vie; il faisait resplendir l'image de son pur amour, et partait en jetant à la sirène un énergique défi. Ce sont aussi les adieux de M. Beck, et il nous entraîne dans l'Allemagne du nord, du côté des montagnes de la Thuringe.

Weimar! Weimar! arrêtons-nous : voici la maison de Goethe. C'est ici que siégèrent les dictateurs, ces rois de la poésie germanique; c'est d'ici que la pensée sortait toute radieuse pour illuminer l'Allemagne. Quelle fraîche matinée! Avril vient de réveiller l'immense nature; les marguerites refleurissent dans le champ du maître; entrons dans la demeure sacrée, allons nous asseoir à la table du poète, allons saluer le berceau de ses filles immortelles et baiser la trace de leurs pas. Mais le pieux pélerin a hésité tout à coup sur le seuil : quelle est cette figure sévère qui lui apparaît? Quel est ce juge chagrin dont le reproche silencieux l'arrête, au moment d'entrer, par la porte d'ivoire, dans le royaume des songes? Il a reconnu son ami, son directeur, celui qu'il chantait hier, à Leipzig, avec tant de candeur et d'enthousiasme. Le

disciple fidèle de Louis Boerne devait, en effet, rencontrer son maître sur le seuil; n'est-ce pas Louis Boerne qui, un des premiers, a protesté, au nom du sentiment national, contre l'indifférence olympienne du dictateur? N'est-ce pas lui qui a écrit en termes bizarres ce jugement irrité sur l'auteur de *Faust:* « Goethe a une force d'empêchement prodigieuse; c'est une cataracte dans l'œil de l'Allemagne. Depuis que je sens, je hais Goethe, et depuis que je pense, je sais pourquoi je le hais. » Il faut donc, avant de pénétrer dans le sanctuaire, que le pieux visiteur justifie son culte, et qu'il essaie de fléchir les mânes indignés de son ami. Puis il entre, et s'arrête devant la table du poète :

« Table antique! autel sacré! si tu pouvais me faire entendre un écho de ce temps qui fut si court, je serais illuminé par les clartés du ciel! un seul écho de la divine assemblée qui trônait ici, table ronde des héros du chant et des prophètes de la lumière! Ah! le siècle était suspendu à leur bouche; il écoutait avec recueillement la bonne nouvelle, et les pressentimens des jours meilleurs. Eux, cependant, ils étaient debout, aux portes de l'avenir, et ils répandaient les bénédictions. D'une main vigoureuse, ils plantaient l'arbre de la vie auprès de notre berceau; hélas! le fruit et la fleur, tout a gelé subitement pendant la froide nuit. »

« O table sainte! autel abandonné! aucune voix ne sort de ton sein engourdi. Le temps a chassé les muses charmantes, bien loin, bien loin de toi, dans des sentiers déserts, au milieu d'épaisses ténèbres. Elles errent, en se lamentant, au fond des solitudes. Chacune d'elles s'en va, seule, couverte d'un voile. L'une n'entend pas ce que l'autre a chanté, il n'y a que l'écho qui réponde à leur plainte. »

« Mais qui es-tu, ô sublime figure? Ta tête, qu'enveloppe le flot de ta chevelure d'or, s'incline avec grace sur ta poitrine fatiguée. Un désir brûlant agite ta lèvre. Puis, les rayons du matin, l'éclat du printemps de la poésie, montent tout à coup sur tes joues pâles. Tes yeux brillent comme deux lacs bleus où deux soleils vont doucement s'éteindre. Je vois s'arrondir ton noble front, où s'allument les éclairs de ta fantaisie, où les idées, comme une assemblée de rois, siégent fièrement sur leurs trônes augustes. O Schiller! Schiller! de tous ces esprits au puissant essor, nul n'a senti battre un cœur plus grand dans une plus ardente poitrine. Tu as été le prophète éternellement jeune qui, d'une main hardie, portait en avant la bannière de la liberté! Tu étais prodigue de ton sang; les plus intimes trésors de ton amour, les forces les plus ardentes de ta vie, tu les répandais pour le monde, et le monde acceptait le sacrifice, froidement, avec calme, car il ne comprenait pas la profondeur de ta peine; il n'écoutait que la mélodie des sphères célestes, quand retentissait à ses oreilles ce flot de poésie que tu avais gonflé de tes meilleures larmes! »

On voit bien, par ces généreuses paroles, que toutes les sympathies de M. Charles Beck sont pour Schiller. C'est Schiller qui occupe le premier plan de sa toile; c'est Schiller qu'il rencontre à chaque pas dans la maison de Goethe. Un peu plus loin, les deux poètes sont comparés à deux montagnes sublimes : l'un est un glacier puissant, majestueux, habité par les aigles, l'autre un volcan toujours en feu et qui se dévorera lui-même. On comprend sans peine que l'esprit ardent de M. Beck préfère le volcan au glacier, et c'est sans doute cette préoccupation de l'auteur qui a nui à son œuvre. Son tableau de Weimar, très brillant en de certaines parties, est plus souvent maigre et timide; l'auteur n'a pas tenu ses promesses; malgré cette belle matinée printanière qui l'invitait avec grace, l'inspiration n'est pas venue, ou, du moins, ce nom de Goethe, ces grands souvenirs, cette assemblée auguste des demi-dieux de la poésie, éveillent en nous l'idée d'une toile splendide devant laquelle pâlit l'insuffisante ébauche du jeune artiste.

J'aime mieux peut-être le dernier chant qui a pour sujet la Wartbourg. Ce pélerinage, moins en honneur que celui de Weimar, ne laisse pas au fond de l'ame de moins fécondes impressions. Il y a dans ces belles vallées de Thuringe tout un ensemble d'idées et de souvenirs qui parlent bien haut. Une vie singulière, cachée d'abord, s'y découvre peu à peu, car, et c'est là un rare privilége, cette contrée a reçu comme une double beauté, la beauté qui plaît au peintre et celle qui ravit le penseur, la beauté visible, et, si cela peut se dire, une sorte de distinction morale qu'elle tient de sa destinée dans le cours des âges. Il y a au-delà du Rhin des montagnes plus belles, des paysages plus splendides; il n'y en a pas que l'histoire de la pensée germanique ait parés avec plus de grace. L'histoire a été pour ce pays un artiste amoureux des purs contours et des lignes savantes; elle lui a fait une destinée régulière dont l'harmonieux développement semble l'œuvre d'une prédilection attentive. Trois grandes époques, trois époques décisives dans la vie de la pensée allemande, ont laissé là des souvenirs ineffaçables qui, éclairés l'un par l'autre, s'unissant et se complétant, forment, pour ainsi parler, une composition parfaite. Au XIIIe siècle, la poésie confiante des *minnesingers*, et, trois cents ans plus tard, le hardi et terrible réveil de la raison moderne, voilà sans doute d'assez glorieux témoignages; enfin, dans ces derniers temps, le nom de la Wartbourg n'est-il pas naturellement associé à celui du poète profond et tendre qui plaça dans ces lieux le sujet de son roman, et qui, plein d'amour et de hardiesse, essayait de réconcilier

dans son ame affectueuse ces deux souvenirs ennemis, ces deux traditions contraires du génie de l'Allemagne? Henri d'Ofterdingen, Luther, Novalis, entre ces trois noms si différens s'enferme toute la suite d'une histoire qui est écrite à chaque pas sur les montagnes de Thuringe. Voilà pourquoi vous n'y admirez pas seulement la nature chantée par les poètes, mais aussi cette beauté invisible révélée tout à coup à votre esprit, et vous dites, en changeant le mot de Fénelon, que c'est là un horizon fait à souhait pour le plaisir de la pensée.

Ce n'est pas là pourtant ce qui a le plus frappé M. Charles Beck; avant de partir pour la Wartbourg, il s'était dit qu'il y chercherait surtout Luther, et, en effet, il ne voit dans toute la contrée que l'énergique figure du moine saxon. Tout ce qui a précédé, tout ce qui a suivi la révolte du XVIe siècle, disparaît pour le pélerin. Quand il monte à la Wartbourg, quand il arrive au château par le sentier de la forêt, il est bien forcé cependant de rencontrer d'autres traces que celles des pas de Luther; il ne peut échapper au souvenir de sainte Élisabeth, il ne peut oublier la lutte célèbre des maîtres chanteurs, Wolfram et Henri, Schreiber et Klingsohr; mais non, il détourne les yeux, et s'il se rappelle le moyen-âge, ce sera seulement à l'occasion des nombreuses légendes qui peuplent aussi la forêt et la montagne. Or, parmi ces récits populaires, il choisira les plus sombres, les plus terribles; tout occupé de Luther, il veut justifier son audacieuse entreprise; il insistera donc sur ces histoires sanglantes, sur la barbarie de ces temps farouches, sur l'iniquité monacale; puis, quand il aura achevé sa triste peinture, il fera tout à coup apparaître le docteur de Wittenberg et lui criera : Tu as été l'Oreste des siècles nouveaux; c'est toi, ô vengeur, qui as frappé de mort ta mère criminelle et condamnée!

Je ne sais pourquoi, en lisant ces vers, je me rappelle plus vivement cette belle matinée de mars où je montais au château de la Wartbourg. J'étais arrivé la veille à Eisenach avec un ami, avec un voyageur épris, comme moi, de ces contrées charmantes. Dès le lever du jour, M. X. Marmier m'emmenait du côté des montagnes, et nous suivions les détours de la forêt où se cache l'illustre retraite. Le printemps commençait à couvrir les branches de bourgeons verts et tendres; la vie s'éveillait dans l'immense nature. Je ne sais quoi de calme et de pacifique enchantait cette matinée radieuse. Nous n'avions certes pas un grand effort à faire pour ouvrir nos ames à toutes les impressions du pays. Les souvenirs des chantres d'amour et celui de Luther s'associaient sans haine dans notre pensée. Nous les retrouvions d'ail-

leurs dans le château lui-même ; ici, c'est la chambre de sainte Élizabeth; plus loin, voilà la salle des chevaliers où la tradition place le poétique combat des minnesingers; un peu plus loin encore, dans cette chambre étroite, en face des montagnes de Thuringe, les yeux tournés vers le nord, Luther écrivait sa traduction de la Bible. Il n'y avait rien dans ces souvenirs si différens qui pût contrarier nos intelligences. Je comprenais quelle avait été l'inspiration de Novalis quand il unissait, avec tant de douceur, ces traditions opposées, et pacifiait au fond de son ame deux époques ennemies. Pourquoi recommencer, en effet, ces luttes stériles? Il y a dans les vers de M. Beck un sentiment vivace des droits du monde nouveau, et je l'en félicite; mais, pour vanter le libre réveil du XVIe siècle, fallait-il que le poète mutilât son tableau? S'il en eût montré tous les aspects avec calme, avec grandeur, cette impartialité, si facile aujourd'hui, eût été le meilleur signe de la victoire. Que maintenant encore, sur bien des points, il soit nécessaire de combattre, cela est trop évident; mais là, sur ce terrain du passé, n'est-ce pas une faute grave? Prenez garde : celui qui veut recommencer sans cesse ces luttes désormais finies ne paraît pas croire assez fermement que l'esprit moderne ait triomphé.

Je m'étonne que M. Charles Beck ait mérité ce reproche, car son poème se termine par de très beaux vers sur l'unité future, sur la paix, sur la réconciliation du genre humain. Je suis heureux de pouvoir louer sans restriction ces hymnes éloquens; le poète est bien inspiré quand il montre chez tous les peuples, chez toutes les races, chez toutes les religions, l'avénement prochain de cette croyance qui s'appelle la liberté, le droit, l'humanité. S'il faut absolument chanter des hymnes politiques, chantez ces dogmes, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé dans les principes de 89, et vous serez bien sûrs d'être dans le vrai; chantez ce droit nouveau, ces principes si féconds, ces sentimens de fraternité humaine qui ne contrarient certainement ni le catholicisme, ni le protestantisme, mais qui, arrachant les hommes à leurs dissentimens stériles, leur ouvrent, dans l'ordre des choses terrestres, une foi commune et une commune patrie. Je traduis les derniers vers de M. Beck :

« Le guide me montre les murailles de la pauvre chambre où agissait ta pensée, où souvent, comme saint George le chevalier, tu joignais en priant tes mains loyales, avec toute la vigueur allemande. Pourquoi a-t-on placé ici ces ornemens frivoles ? pourquoi tout ce faux clinquant dans ce silencieux ermitage ? La vérité habite une chambre pauvre et nue.

« C'est ici, à cette table, que tu écrivais souvent, à cette table qui chancelle

aujourd'hui comme un autel brisé. Les nuages passaient devant tes fenêtres; l'aigle faisait son nid sur les créneaux, et, comme toi, il regardait dans la plaine du haut de sa demeure escarpée. Comme le monde te paraissait petit et misérable! comme le ciel te paraissait proche! Alors le chant s'échappait de tes lèvres par torrens, tantôt avec le bruit du tonnerre, comme les premiers symptômes de l'orage avant la ruine de Sodome et de Gomorrhe, tantôt avec une douceur infinie et dans le ton naïf de la Bible, quand tu célébrais les merveilles de la création! Pourtant, tu n'as pas vaincu le doute, tu n'as pas brisé cette fleur sauvage qui balance encore son calice empoisonné dans le sanctuaire profané de nos cœurs. Herbe maudite, elle pousse à chaque porte de la maison de Dieu! Un couple, ravi d'amour, s'achemine vers l'église, mais la discorde se glisse à l'autel des fiançailles; un *oui* a retenti doucement, pur comme le son argentin d'une cloche, mais la discorde dresse la tête et dit en sifflant : *Non!*.....

« Oh! voyez! un nouveau temple sera construit! une foi sérieuse et aimable y sera annoncée, une foi divine, qui s'appelle la réconciliation! Le révélateur de cette foi, c'est l'histoire universelle; la Bible nouvelle, ce sont les annales du monde; elle resplendit au milieu de l'éblouissante aurore de la liberté et du soleil couchant des temps qui s'en vont. Chaque feuille est scellée avec des larmes; sur chacune d'elles se reflètent les cieux, et l'humanité l'a signée de son sang. Oui, tout le sang qui coule encore, oui, tous les héros qui sont tombés dans la lutte, sont les victimes qui ont scellé le pacte de la réconciliation future. »

C'est ainsi que se termine le poème de M. Charles Beck; c'est là le terme de son voyage. L'auteur est allé cherchant toujours la libre pensée; parti des bords du Danube, il a traversé Vienne, et fuyant les molles séductions, il est arrivé dans l'Allemagne du nord, dans cette forte Allemagne saxonne; c'est là qu'il s'est arrêté en face de la maison de Goethe, au pied de la retraite de Luther. Cette composition ne manque pas d'énergie, et si le développement des idées était plus ferme, si la pensée dans les détails était moins vague, moins incertaine, si le souvenir de *Childe-Harold* ne poursuivait trop souvent M. Beck, son poème le placerait au premier rang parmi les jeunes poètes lyriques qui aspirent à recueillir l'héritage des maîtres. M. Beck avait d'abord eu l'intention d'appeler son poème *le Childe-Harold allemand*, il y a renoncé, et le livre a paru sous un titre plus modeste. Cependant la prétention est encore trop visible çà et là; ces exclamations continuelles, ces apostrophes passionnées, ce style interrompu, brisé, me rappellent presque à chaque page les préoccupations secrètes de l'auteur; on voit trop les ruses de l'écrivain qui voudrait s'assimiler la mélancolie superbe et les dédaigneuses allures du poète anglais.

Depuis les deux ouvrages que nous venons d'analyser, M. Charles

Beck avait donné seulement, en 1841, une tragédie de *Saül*, qui est moins un drame qu'une belle étude lyrique d'après la Bible; nous aurons occasion d'y revenir en parlant du théâtre actuel de l'Allemagne et de tous les efforts que fait la jeune école pour relever la scène de Schiller. Enfin, l'année dernière, parut un poème nouveau, *la Résurrection*, poème politique, disait-on, lu avec beaucoup de succès dans plusieurs villes de Prusse à un auditoire sympathique, contrarié quelque temps par la censure de Berlin, et publié seulement après les retranchemens obligés. J'ai lu avec une vive curiosité cette œuvre nouvelle du jeune poète; on vantait partout l'élévation du sujet et l'art d'une composition savante; il me tardait d'apprendre si l'auteur des *Nuits* avait enfin résolu, comme on l'annonçait, le difficile problème de la poésie politique, et si, échappant aux déclamations du journal, il avait conduit la Muse sur les hauteurs.

Le poème de M. Beck est très court; c'est un hymne, une scène poétique de quelques pages; l'auteur l'a publié avec ses œuvres précédentes qui paraissent réunies en un seul volume; *la Résurrection* forme en quelque sorte une conclusion, un couronnement, qui résume assez bien, en effet, les qualités et les défauts de l'auteur. Mais ce n'est pas la seule nouveauté que renferme le recueil complet de M. Beck : à la suite des deux poèmes que nous avons jugés tout à l'heure, l'auteur a placé toute une série de gracieuses mélodies et de ballades éclatantes où se révèle un côté nouveau de son talent. Ce sont de petites pièces élégantes, fines, pleines de douceur et de mélancolie, qu'on peut rattacher à l'école charmante des poètes souabes. Si M. Beck ne se croyait pas appelé à des destinées plus graves, il pourrait un jour prendre une place honorable dans ce groupe aimé. A la fraîcheur délicate, à la tendresse naïve de la pensée, s'ajoute encore chez lui quelque chose de sauvage et de fier qui rappelle le poète hongrois. Ce serait là sa marque originale, son signe distinctif dans l'assemblée des gracieux trouvères. L'école des maîtres souabes aurait un allié dans ce chantre de Hongrie, et les échos du Danube renverraient des notes sonores aux coteaux du Necker. Après ces douces chansons, que l'auteur appelle *chansons tranquilles* (*Stille Lieder*), voici de belles ballades, des *mélodies hongroises*, qui rappellent tantôt la manière d'Uhland, tantôt les compositions dramatiques de M. Freiligrath. Ce ne sont pas cependant les calmes sujets familiers au poète charmant qui a chanté la fille de l'orfèvre. Uhland a célébré et mis en lumière toute l'existence allemande dans sa chère contrée; comme dans la libre vie du moyen-âge germanique, où toutes les

confréries, tonneliers, menuisiers, chasseurs, poètes, avaient leurs formules poétiques, il y eut aussi des chants pour tous les enfans de l'Allemagne, pour le fermier assis sur sa porte, pour la jeune fille à sa fenêtre, pour l'étudiant qui dit adieu à l'université, pour le voyageur de nuit qui traverse à cheval les plaines de la Souabe, pour la douce faucheuse si active, si empressée au travail, pour la fille de l'orfèvre ou de l'aubergiste, pour le soldat, pour le bon camarade qui meurt à son rang. Le poète hongrois n'a pas de si calmes tableaux à nous présenter; sa toile est plus sombre; c'est presque toujours le bandit de la montagne, ou bien, dans les retraites mystérieuses de la forêt, une bande de bohémiens, et le sabbat aux sons des cymbales. Si quelque chose de plus doux, si l'amour, si la passion éclate dans ses vers, ce sera au milieu de circonstances lugubres, et dans le cadre assombri du drame. Je citerai, par exemple, la ballade touchante et terrible qu'il intitule *la Petite Rose* (*das Roeslein*). Un jeune gentilhomme est conduit au supplice; il a tué de sa main le tyran de la patrie. Voyez comme il marche bravement à la mort, au milieu de la foule accourue pour la fête sanglante! Il sourit, et une petite rose toute fraîche brille à sa boutonnière. Cependant, à une fenêtre, il a aperçu une belle créature, une belle jeune fille couverte d'un voile noir. Ah! dit-il, je n'ai pas encore aimé, mais voilà celle que j'aime! Et, détachant la petite rose, il la lui fait porter par son valet. Il regarde, il regarde toujours, inquiet, tremblant, jusqu'à ce qu'il voie briller la fleur dans les mains de la jeune fille; puis il s'avance vers le bourreau et tend sa tête à la hache.

Or, ces ballades, ces histoires poétiques, ces petits drames vifs et animés, ces chansons rêvées le long du Danube, ne sont placés là que pour expliquer le réveil du poète, ce qu'il appelle *la Résurrection*. Voici comment s'ouvre le poème :

« C'était en Autriche. Je vis un peuple de joyeuse humeur, le visage empourpré, inaccessible aux soucis, et pareil à l'enfant qui, le jour où sa mère est morte, mange en riant les gâteaux au repas des funérailles. Des chants gazouillaient autour de moi. Au milieu des vagues sonores de la musique, mon esprit s'endormait dans les bras de l'amour et sacrifiait sa virilité.

« Cependant, là, dans le pays des chênes, s'agitaient de vaillans poètes, majestés du chant par la grace de Dieu. A leurs pieds étaient des chaînes brisées. Ils contemplaient la déesse outragée de la liberté dans le buisson ardent de l'inspiration. Leur chant portait un lion dans ses armes. Ils menaient, par bandes nombreuses, ils menaient les esprits à la bataille de la délivrance; ils demandaient à voir le grand soleil qu'on a emprisonné; ils demandaient le pain de l'éternelle vie, la libre respiration de la pensée.

« Mais, silence! silence! mon cœur ne roulait plus comme autrefois ses vagues fécondes, et le serpent de mon ame, l'inerte mélancolie, me prêchait ainsi : « Majestés du chant! dis-tu. Ah! ce sont des esclaves qui jouent « mélodieusement avec leurs fers. Toi-même, tu l'as dit un jour : Le mar- « teau de la rime ne brise aucune chaîne; aucune barrière ne peut être incen- « diée par les éclairs de notre fantaisie. — Oublie les Allemands..., oublie « l'humanité; que t'importe la querelle des peuples et des rois? Ce sont des « enfans qui s'amusent. Les vois-tu? le visage barbouillé de suie, armés de « balais, ils font de gros yeux, et s'imaginent être des Goliaths parce qu'ils « se haussent sur la pointe des pieds. Ils changent leur frêle voix argentine « en une basse-taille qui gronde; ils voudraient se harceler, s'effrayer mu- « tuellement, ils se regardent, et comme ils ont peur les uns des autres, les « voilà qui se sauvent bien vite dans leurs cachettes, les fiers Brutus, les « terribles Césars! »

La voix du découragement qui parle en ces termes au cœur de M. Beck caractérise assez bien, sans que l'auteur le veuille, la poésie politique dont il s'agit, et je ne sais si les confrères de M. Beck auront été très charmés de voir accuser si nettement leur jeu puéril, leur ambitieux orgueil; mais ce n'est pas là ce que le poète a prétendu dire : son découragement ne dure pas; une voix plus hardie va le réveiller, et il prendra lui-même cette lyre qu'il vient de railler avec un bon sens si alerte. Nous sommes aux premiers jours de mai; l'ange de la résurrection entre dans la chambre du rêveur et lui dit de l'accompagner sur le sommet de la montagne. « Je le suivis, ajoute M. Beck, comme Hamlet suit l'esprit. »

Voici le printemps, dit le céleste compagnon. Jamais la nature n'a été plus belle; jamais la vie n'a été plus féconde et plus glorieuse. La guerre doit cesser entre l'amour et la haine, entre le doute et la foi. Il faut que la poésie recouvre tout et pacifie les ames. Comme on lie dans un champ une gerbe de fleurs, il faut que le poète lie entre eux le seigneur et l'esclave, le maître et l'élève, le puissant et le faible, et qu'il offre cette gerbe sacrée à l'Éternel. — Après ces belles espérances, après ce but lointain poétiquement entrevu, voici les conseils qui viennent : « Tu vivras sur les montagnes; tu apprendras à connaître le Dieu que tu as oublié; il te parlera dans les mille voix de la nature, dans le frémissement des végétations nouvelles, dans le bruit des sources rafraîchissantes, dans le libre développement des plantes salutaires qui croîtront sous tes pieds, et tu prêteras, avec l'alouette, le serment des poètes entre les mains du Créateur. Ne te mêle point au tumulte des partis; tu seras comme le libre torrent; le torrent n'appartient pas à cette rive ou à l'autre, il coule entre les deux rives, et toutes

deux il les féconde. Ne crains pas les railleries; on se moquera de toi parce que tu es mon disciple fidèle, mais sois fort et ne me renie pas. Je suis l'esprit sacré à qui Dieu a donné la tête du Christ et le regard enflammé de Byron. Je m'appelle la Plainte, la Douleur du monde, et aussi la Résurrection. » Malgré ces tranquilles paroles, malgré ces conseils de calme et de recueillement, l'archange de paix, qui s'inquiète peu de la logique, met aux mains de son disciple l'épée de feu, l'épée des combats. — Je le sais, tu as un vieux père qui t'aime, et ses larmes t'arrêteront; les pieuses inquiétudes de ta mère te feront hésiter sur le seuil de la route; la douce voix de ta bien-aimée voudra enchaîner tes pas, mais tu marcheras cependant. — Puis, ce sont enfin les instructions long-temps attendues, et le programme que doit suivre le disciple obéissant. Voici l'instant décisif et périlleux. Il est facile d'évoquer l'archange, il est facile de monter avec lui sur la montagne; un poète comme M. Beck ne sera jamais embarrassé pour trouver des images éclatantes; ses couleurs seront hardies, son tableau sera poétique et attachant, mais quand il faudra donner la parole au révélateur, quand il faudra mettre dans sa bouche l'enseignement nouveau, la loi sublime, le dogme apporté des cieux, c'est là que la pensée du poète commencera d'hésiter. Tout à l'heure, dans ce premier poème des *Nuits*, il avait su peindre en traits énergiques la douleur de son héros, le travail inquiet de son intelligence; cependant, au moment de révéler son secret, au moment de produire son trésor, le poète imprudent était pris au dépourvu, et les pages étourdiment promises, les pages de la bible nouvelle demeuraient vides. Eh bien! ce même accident lui arrive sur la montagne. Ne croyez pas toutefois que l'archange de M. Charles Beck reste court et paraisse le moins du monde embarrassé; au contraire, il parle beaucoup, il parle fort longuement, et quelquefois en assez bons termes. Seulement, dans cette longue prédication, dans ces hymnes enflammés qu'il jette au disciple avide, il serait difficile de rencontrer une idée neuve, et surtout un principe bien décidé, une doctrine nette et féconde. L'ange de M. Beck sait mieux attaquer le passé que diriger le présent et pressentir l'avenir. Il peindra avec une tristesse souvent éloquente les misères d'un monde qui n'est plus; il recommencera cette plainte un peu surannée, et s'écriera avec enthousiasme :

« Louez le Seigneur! la nuit s'en va. Les ombres séjournent encore dans la vallée, mais les sommets des montagnes resplendissent déjà des clartés qui vont réveiller le monde, et la lumière voyage vite! Louez le Seigneur! la nuit s'en va. Regarde derrière toi en frémissant, ô jeune siècle, jeune

siècle plein d'amour, regarde les œuvres fumantes de la haine. Regarde en frémissant le domaine de ton passé barbare, tout peuplé de spectres! Regarde au fond de ces jours où la Pensée, ce chevalier hardi, était jetée par la Ruse au fond des cachots, où on lui coupait, comme à un moine, sa libre chevelure! »

C'est l'archange qui parle ainsi, mais, encore une fois, il s'exprime avec moins de netteté, lorsque, cessant de maudire, il chante les jours qui viendront et la félicité des siècles meilleurs. Surtout le ton mystique ne convient guère, il faut le dire, aux réformes souvent vulgaires qu'il annonce. C'est le privilége des archanges de parler par métaphores, et, depuis saint Jean, la langue apocalyptique est l'idiome naturel de ces messagers de l'infini. Je ne demande pas mieux que le poète donne à l'ange du monde nouveau, s'il le peut, toute la sublimité mystérieuse de l'Apocalypse; mais forcer cet idiome souverain à revêtir magnifiquement les médiocres idées de la polémique quotidienne, on conviendra vraiment que c'est le traiter avec trop d'irrévérence. Quand la prédication de M. Charles Beck n'est pas extrêmement vague et indécise, elle est commune et recourt aux plus vulgaires préceptes. Il est fort bien de recommander aux rois les fondations utiles, les hôpitaux, les asiles pour les pauvres; rien de mieux sans doute, rien de plus humain, mais on ne voit pas qu'il fût nécessaire, pour arriver à ce grand résultat, d'appeler à son aide toutes les machines de la poésie épique et de convoquer avec fracas le ciel et la terre. Ces choses pouvaient se dire plus simplement; sans parler debout sur une montagne, avec une robe de lumière et les cheveux flottans au vent, un écrivain modeste pouvait s'élever jusqu'à cette idée. Que l'ange conseille aux souverains de mieux rétribuer les arts et la science, c'est encore une pensée fort louable, mais ce détail de ménage vient assez mal à propos au milieu des prophéties enthousiastes. Je vois aussi qu'il leur enjoint de mettre des impôts sur le luxe, sur le jeu, sur la toilette des femmes; tout cela est plus sage que poétique, et le contraste d'une forme si ambitieuse avec la simplicité si bourgeoise des idées impatiente continuellement le lecteur. La loi de Moïse était rédigée dans une forme plus populaire, et elle contient, M. Beck l'avouera, des règles plus importantes. Certes, le Sinaï du monde nouveau pouvait mieux inspirer un poète ardent, et je m'assure que l'archange des sociétés modernes trouverait, pour glorifier le présent et préparer l'avenir, des formules plus élevées, des commandemens plus sublimes.

M. Beck n'est pas de notre avis; il se satisfait plus aisément; quand

le messager céleste a fini de parler, le disciple se sent comme sanctifié par cette merveilleuse révélation. L'archange a disparu, et le poète s'en retourne chez lui, dans sa retraite, au milieu des montagnes. Au loin retentissent les cloches et les chants. Un paysan, la tête nue, baisait une croix à l'angle de la route; lui, il baisait, dit-il, au fond de sa pensée, le rêve d'or du libre avenir. Puis son ame ravie s'élève vers Dieu; son cœur, oppressé d'amour, déborde en prières; il prie Dieu pour le bonheur de l'humanité, il offre au Créateur toute une part de sa vie : « Prends-la, ô mon Dieu! donne-la au père qui veille sur son enfant, donne-la à l'homme utile qui sert ses semblables, donne-la à ceux qui guérissent les corps souffrans, à ceux qui guérissent les ames blessées; donne-la aux êtres privilégiés pour qui l'existence est heureuse et douce! Brise l'argile de mon corps, mais que mon ame retourne dans ton sein éternel, jusqu'au jour où elle en sortira de nouveau pour animer de son étincelle vivifiante le cœur d'un homme digne de ce nom, la volonté d'un grand chef, d'un législateur populaire, d'un réformateur bienfaisant! » C'est au milieu de ces élans passionnés que se termine le poème mystique de M. Beck.

L'auteur, on le voit bien, s'est efforcé d'échapper aux inconvéniens très graves que présente la poésie politique dont l'Allemagne est aujourd'hui si éprise. Comment consacrer par des chants les espérances, les désirs impérieux d'une société qui s'agite? Comment entreprendre une telle tâche sans que la Muse doive en souffrir, sans que sa dignité souveraine y soit blessée, sans que la prêtresse devienne l'écho, non pas des trépieds sacrés, mais d'un bureau de journal? Voilà la grande difficulté. Élever le bruit confus de la foule jusqu'à la dignité de l'art, s'inspirer librement du spectacle des choses présentes, et donner, en de sérieux symboles, une consécration idéale de la pensée populaire, telle serait la mission de ce poète. M. Beck a tenté généreusement l'aventure; il a évité souvent les détails personnels, les préoccupations étroites, les petites questions d'hier et d'aujourd'hui, tout ce qui fait que les vers de M. Prutz ou de M. Herwegh ressemblent mainte fois à des articles découpés en strophes retentissantes. Il s'est prudemment défié de la rhétorique des gazettes, et il a invoqué la poésie; seulement la poésie n'a pas toujours répondu. Son instinct lui disait que, pour éviter l'écueil, pour éviter le fâcheux voisinage des questions vulgaires, la Muse devait être conduite par lui sur les cimes élevées. Peut-être a-t-il pris ce conseil un peu trop à la lettre quand il a placé son ange sur le haut de la montagne; qu'importe ce cadre poétique, si vous ne savez le remplir? qu'importe que vous imaginiez

une scène d'épopée, si vos héros, sous leurs vêtemens radieux, cachent un cœur stérile, sous leur langage éclatant une pensée bourgeoise?

La mystique élévation de la forme, l'insuffisance des idées, voilà le caractère de la poésie politique de M. Charles Beck. On ne peut nier qu'il y ait beaucoup d'ardeur, beaucoup de sincérité dans l'inspiration du poète, mais la pensée y a trop peu de part. Le cœur chez M. Beck devance toujours la réflexion. C'est un noble défaut, je le sais; mais enfin c'est un défaut grave, surtout chez un écrivain qui veut parler à la foule. Son enthousiasme l'emporte vers les hauteurs; malheureusement, comme la méditation n'a pas été appelée à féconder les instincts généreux de son ame, il est forcé de se taire quand il arrive, ou de balbutier une thèse d'écolier. Je suis bien sûr que l'archange des sociétés modernes n'a pas tenu à M. Beck le faible et bizarre discours qu'il lui prête, mais j'imagine qu'il aurait pu lui parler ainsi : « Vous avez un sentiment très vif de l'esprit nouveau qui anime l'humanité, vous ne regrettez pas le passé, vous comprenez ce que vaut le temps où la Providence vous a fait naître; mais prenez garde de vous contredire, ayez soin de ne pas démentir votre foi par une mélancolie d'emprunt, par une tristesse prétentieuse et funeste. Ne dites pas que je m'appelle la Plainte, la Douleur, et que j'apparais aux penseurs avec la tête du Christ et l'œil de Byron; je reconnais là votre imagination ambitieuse qui se soucie trop peu de la netteté des idées. Je n'ai point la douceur infinie de Jésus, et je ne puis me passer de son aide pour remplir les ames aimantes; il m'a été ordonné d'être grave, sévère, et d'élever la raison des hommes. Quant à Byron, si sa fierté sublime a étonné les cœurs et donné une gloire immortelle à sa muse, gardez-vous pourtant de l'imiter; il faut moins de mélancolie, moins de dédain, pour conduire les temps où nous sommes. Cette tristesse amère appartient aux époques déchirées, non pas à la société nouvelle dont vous parlez, car celle-là doit se régler avec force et avoir enfin conscience d'elle-même. »

Il lui dirait encore, et ici il ne s'adresserait plus seulement à M. Charles Beck, mais à tous les poètes, à tous les romanciers, à tous les rêveurs : « Vous voulez chanter l'avenir, vous voulez peindre une société plus libre, plus juste, plus conforme à l'idéal divin que poursuit l'humanité; or, prenez garde que vos descriptions, que vos détails, souvent vulgaires, ne défigurent les espérances, les pressentimens des ames. Vous êtes trop facilement portés à croire que vous assistez, par le privilége de la Muse, aux conseils de Dieu. Si vous voulez absolu-

ment célébrer les jours qui viendront, je n'y trouve rien à blâmer; c'est une foi salutaire de penser que le bien est devant nous, et non pas, comme le veulent les faibles esprits, dans un passé chimérique dont le regret énerverait les cœurs; mais ne vous leurrez pas non plus d'espérances impossibles. Il suffit de le faire en quelques mots. Un grand poète a dit de nos jours :

« Regardez en avant et non pas en arrière,
« Le courant roule à Jéhova !

« De tels accens disent tout. Ou bien encore, sans décrire follement une société imaginaire, il vous est permis d'élever les esprits vers ce but suprême de bien et de justice qui doit être continuellement poursuivi dans ce monde, et de vous écrier, comme le poète de Mantoue :

« Aspice, venturo lætantur ut omnia sœclo.
« O mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ,
« Spiritus et, quantum sat erit tua dicere facta !
« Non me carminibus vincet nec Thracius Orpheus,
« Nec Linus.

« Après cela, si vous m'en croyez, vous n'insisterez pas davantage; vous avez éveillé au fond des cœurs le pressentiment d'un avenir que vos descriptions affaibliraient. Quant à ceux qui veulent me peindre, moi, l'ange des sociétés nouvelles, et faire resplendir ma face aux yeux du monde, ils trouveraient sans doute dans cette œuvre une occasion glorieuse. Les poètes, les peintres du passé ont consacré leur amour et leur foi dans de magnifiques symboles; le poète puissant qui mettrait dans mon ame, dans mon regard, dans ma parole, toute la noblesse sévère, toute l'austère grandeur que je tiens de la raison humaine enfin libre et maîtresse d'elle-même, ce poète-là pourrait créer une figure sublime. Mais nul n'a encore soupçonné assez distinctement ma beauté invisible, immatérielle, comme Dante et Raphaël apercevaient en eux-mêmes les traits de Béatrice et de la vierge de Foligno. Il faudrait, pour m'honorer dignement, la main de ces grands artistes. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ESSAIS

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

II.

WILLIAM PITT.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

I. — *Memoirs of the life of the right honorable William Pitt*, by lord George Tomline, lord bishop of Winchester.

II. — *The public and private Life of lord chancellor Eldon*, whith selections from his correspondence, by Horace Twiss. — 1844.

III. — *Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury*. — 1844.

La retraite de Pitt abandonnant volontairement la direction des affaires pour ne pas associer son nom à des actes devenus inévitables, mais restant le chef du parti du gouvernement, conseillant ses successeurs et les protégeant de son autorité morale, n'était pas un résultat qui pût satisfaire l'opposition. Les adversaires du ministère auraient voulu qu'une véritable défaite parlementaire l'éloignât définitivement du pouvoir. Les tentatives auxquelles ils se livrèrent pour atteindre ce but n'eurent d'autre effet que de montrer plus clairement combien était forte la position que Pitt continuait à occuper.

(1) Voyez les livraisons des 15 avril, 1er mai et 1er juin.

Peu de jours après l'installation des nouveaux ministres, le 25 mars 1801, Grey demanda une enquête sur l'état du pays. Il attaqua vivement toute la politique du cabinet démissionnaire, politique dont les conséquences se résumaient, suivant lui, en 270 millions sterling ajoutés à la dette publique, et en 17 millions de taxes nouvelles. Il manifesta une vive admiration pour le premier consul, et fit même l'éloge de la confédération maritime du Nord, qui n'était pas encore dissoute à cette époque. Il blâma Pitt d'avoir pris envers les catholiques d'Irlande, à l'insu du roi, les engagemens qui étaient devenus le motif de sa démission. Ces accusations, appuyées par Whitbread, furent longuement réfutées par Dundas. Aux sacrifices que l'Angleterre avait dû subir, il opposa les avantages dont ils avaient été le prix; il rappela 78 vaisseaux de ligne, 181 frégates, 234 autres bâtimens de guerre de moindre grandeur enlevés à la France, détruits ou conduits dans les ports anglais, sans compter plus de 800 navires appartenant à des particuliers, sans compter 76 vaisseaux espagnols et 15 vaisseaux hollandais, auxiliaires de la marine française. Il contesta d'ailleurs l'exactitude des considérations dans lesquelles Grey était entré sur les causes de la dissolution du précédent ministère. C'était à Pitt qu'il appartenait naturellement de traiter cette dernière question : il prit la parole après Dundas. Tout en niant de la manière la plus absolue qu'il eût jamais fait aucune promesse aux Irlandais, tout en se défendant d'avoir jamais pensé à une prétendue *émancipation* des catholiques, expression qu'il repoussait de toutes ses forces parce qu'elle supposait une injustice à réparer, un droit à reconnaître, il répéta qu'à titre de libéralité, de convenance, et moyennant des garanties pour la religion anglicane, il avait voulu admettre ces mêmes catholiques à quelques avantages dont ils étaient encore privés. Il protesta que son intention positive était toujours de faire pour eux, en temps opportun, tout ce qui serait compatible avec le maintien de la tranquillité publique. Il refusa d'en dire davantage sur les causes qui l'avaient décidé à se retirer, repoussant comme une doctrine dangereuse pour la monarchie celle qui dénierait au roi la faculté de changer ses conseillers et aux ministres le droit de se séparer de la couronne sans révéler hautement les motifs de leur retraite. Il vanta la sagesse, la capacité des membres du nouveau cabinet, et reprocha à plusieurs de ses amis de ne pas leur témoigner toute la confiance dont ils étaient dignes. La motion de Grey fut rejetée par une majorité de 186 voix. La majorité qui rejeta, à la chambre des lords, une motion analogue, fut proportionnellement aussi forte.

Les ennemis de Pitt ne furent pas découragés par un échec aussi complet. Dans le cours de la session suivante, celle de 1802, ils revinrent plusieurs fois à la charge pour essayer d'infliger une flétrissure parlementaire à l'ancienne administration. Whitbread se livra contre le système financier que Pitt avait suivi pendant la guerre à une critique détaillée que ce dernier réfuta avec beaucoup de talent et de succès. Sir Francis Burdett demanda une enquête sur l'ensemble des actes du précédent cabinet; il ne put pas rallier quarante voix à cette motion agressive. Enfin, John Nicholls ayant proposé de remercier le roi d'avoir éloigné Pitt de ses conseils, non-seulement sa proposition ne fut pas adoptée, mais une résolution qui reconnaissait la sagesse, l'énergie, la fermeté dont le ministère ainsi dénoncé avait donné tant de preuves, fut votée, avec le concours du nouveau cabinet et malgré les efforts désespérés de l'opposition, par une majorité qui comprenait les quatre cinquièmes de la chambre. On vota ensuite des remerciemens à Pitt, et l'anniversaire de sa naissance, survenu peu de jours après, fut célébré dans un banquet très nombreux où se réunirent la plupart des hommes éminens du pays. Ainsi, tout ce qu'on tenta pour l'abattre ou pour l'humilier ne servait qu'à mieux faire ressortir la puissance morale qu'il avait conservée tout entière en quittant les fonctions ministérielles.

Cette puissance, il continuait à en faire usage pour soutenir le cabinet. Bien qu'il affectât de ne pas confondre entièrement sa propre politique avec celle des dépositaires actuels du pouvoir, il les défendait contre ses amis les plus ardens, qui les accusaient de faiblesse et d'impuissance. Windham, Canning, dans la chambre des communes, lord Grenville et les anciens disciples de Burke dans la chambre des lords, leur reprochaient de ne pas soutenir avec assez de vigueur les intérêts et la dignité de l'Angleterre, et blâmaient amèrement les conditions de la paix conclue avec la France, de cette paix si vivement approuvée d'abord par la presque unanimité du pays. Pitt entreprit de les justifier. Tout en laissant entendre qu'à son avis on eût pu obtenir des stipulations plus avantageuses, il exprima l'opinion que celles même qu'on avait acceptées étaient préférables à la continuation de la guerre. Il fit valoir l'importance des deux îles cédées à l'Angleterre pour l'accroissement de sa puissance maritime. Il rappela ce qu'il avait dit si souvent, que la restauration de la monarchie française, quelque désirable qu'elle pût être, n'avait jamais été, dans sa pensée, la condition absolue d'une pacification, et que le but constamment indiqué était une garantie contre les dangers dont la France révolutionnaire

menaçait l'Angleterre et l'Europe. Il fit remarquer que si, par la faute des autres puissances, ce but n'avait pas été atteint complètement, on pouvait au moins se rassurer jusqu'à un certain point en voyant, sous le gouvernement auquel la France s'était soumise, le jacobinisme dépouillé de ce prestige de liberté qui exerçait naguère sur les autres peuples une si funeste influence. Il dit enfin que la différence des circonstances expliquait parfaitement qu'on acceptât comme suffisant ce qui n'avait pas semblé tel à une autre époque. C'était, à vrai dire, le langage de la résignation, plutôt que le témoignage d'une adhésion bien cordiale. L'ancienne opposition, entraînée par sa bienveillance pour la révolution française, donna à la paix d'Amiens une approbation plus explicite, Fox, loin de regretter comme Pitt que le rétablissement du trône des Bourbons n'eût pas été possible, s'abandonna à de violentes déclamations contre cette famille, dont la restauration, s'écria-t-il par une sorte de mouvement prophétique, aurait été suivie d'une alliance de tous les souverains contre tout peuple opprimé par un d'entre eux. Fox et ses amis eussent voulu que la signature du traité d'Amiens amenât immédiatement la réduction des forces militaires et maritimes sur le pied de paix. Pitt se joignit encore aux ministres pour démontrer l'imprudence d'une telle précipitation.

La position dans laquelle il se maintenait ainsi était grande et imposante; elle était faite certainement pour satisfaire cet orgueil élevé qui, avec le goût du pouvoir, était la seule passion de son ame; mais il ne pouvait la conserver long-temps. Addington, quels que fussent les liens d'amitié et de reconnaissance qui l'unissaient à son prédécesseur, quelque avantage qu'il trouvât à être ainsi appuyé par lui, devait nécessairement, à la longue, se sentir humilié de n'être considéré en quelque sorte que comme son délégué, comme le représentant provisoire de son système, de passer pour n'avoir d'autre force que celle qu'il recevait de sa protection; il était impossible qu'il n'essayât pas d'alléger le joug et, sans rompre avec son puissant ami, de se créer une existence indépendante, de se dégager peu à peu d'une solidarité d'autant plus pesante pour lui que Pitt, nous l'avons dit, n'en acceptait pas toutes les charges. Il était également impossible que Pitt, habitué à dominer le parti du gouvernement, et qui, sans se l'avouer peut-être à lui-même, n'avait pas renoncé pour bien long-temps à la direction officielle du pouvoir, vît avec indifférence celui qu'il avait pour ainsi dire appelé au ministère essayer de créer, dans le sein de ce parti, un autre centre d'influence, et qu'il ne con-

sidérât pas comme des actes d'ingratitude les tentatives que ferait Addington pour se rendre indépendant. Ces tendances réciproques de l'ancien et du nouveau ministre étaient conformes aux lois invariables de la nature humaine; elles devaient se développer tôt ou tard, même sans aucune impulsion extérieure; mais, comme il arrive presque toujours, l'action malfaisante d'une partie des adhérens exclusifs de chacun de ces deux hommes d'état précipita une rupture que leur modération et leur expérience auraient probablement retardée.

D'une part, les amis les plus ardens de Pitt, ceux qui voyaient dans son génie et dans son énergie éprouvée le seul moyen de salut qui restât à l'Angleterre, ne croyant pas à la possibilité d'une paix solide avec la France, s'indignaient des conditions du traité d'Amiens, appelaient de tous leurs vœux le renouvellement de la guerre, et ne cessaient d'accuser la faiblesse, l'impéritie, l'insuffisance du cabinet. Pitt, comme nous l'avons vu, était loin de s'associer à ces agressions; il les repoussait même quelquefois; mais ses réfutations, s'adressant à des hommes dont le tort principal était de vouloir lui rendre trop promptement le pouvoir, n'avaient naturellement pas une grande vivacité; c'étaient des conseils de prudence plutôt que l'expression d'un blâme sévère, et il n'en conservait pas moins des rapports bienveillans avec ceux qu'il combattait ainsi. D'un autre côté, certains membres de l'ancienne opposition qui peut-être avaient plus d'une fois regretté de s'être engagés dans un parti constamment vaincu, mais qui n'eussent pu sans honte se rapprocher du gouvernement tant qu'il avait à sa tête le ministre si violemment dénoncé par eux à la haine publique, commençaient à entrevoir la possibilité de se rallier à l'administration nouvelle. Sheridan particulièrement, à qui le désordre de sa fortune privée ne laissait pas une entière indépendance, penchait fortement dans ce sens et s'efforçait d'y entraîner ses amis politiques; il travaillait même à concilier au cabinet l'appui du prince de Galles dont il possédait la confiance, et qui, depuis quelques années, était rentré dans les rangs de l'opposition. Cependant, pour cacher aux autres, pour se dissimuler à eux-mêmes les motifs plus ou moins désintéressés d'un tel changement, pour se mettre à l'abri du reproche d'inconséquence, ces néophytes du parti ministériel s'attachaient à signaler une grande différence entre la politique d'Addington et celle de Pitt; et ils continuaient à diriger contre ce dernier des accusations aussi violentes que celles dont ils l'avaient poursuivi lorsqu'il était au pouvoir. Addington, croyant trouver dans l'adhésion de ces nouveaux auxiliaires la force dont il avait besoin, ne mit pas toujours à défendre Pitt contre leurs

injures la chaleur qu'on eût pu attendre de sa part; quelquefois même il laissa passer ces violentes déclamations sans y faire aucune réponse, et Pitt en fut vivement blessé. Il y avait donc de part et d'autre des torts légers sans doute en eux-mêmes, mais qui n'en devaient pas moins entraîner avant peu de graves conséquences. Quelles que fussent les dispositions personnelles de l'ancien et du nouveau ministre, leur situation les condamnait à devenir tôt ou tard ennemis. Chacun des deux comptait parmi ses partisans les plus dévoués les adversaires déclarés et passionnés de son rival. Il n'en fallait pas davantage pour rendre une rupture inévitable et prochaine. De grands évènemens survenus sur ces entrefaites parurent d'abord devoir l'empêcher, mais ne firent en réalité que l'accélérer.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la conclusion du traité d'Amiens, et déjà les faits venaient confirmer l'opinion de ceux qui n'avaient voulu y voir, au lieu de la pacification durable dont le cabinet ne cessait de se faire honneur, qu'une trève rendue nécessaire en Angleterre par la lassitude des peuples, par l'affaissement momentané de l'esprit public, et en France par les besoins d'un gouvernement nouveau à qui quelques instans de paix devaient donner plus de facilité pour s'établir. La guerre n'avait pas eu, entre les deux états, des résultats assez décisifs; elle n'avait pas assez épuisé leurs forces; les chances de la lutte avaient été trop variées, et chacun des deux peuples avait obtenu trop de triomphes sur son élément particulier, pour qu'ils pussent long-temps accepter comme définitive une transaction qui, livrant à l'un l'empire du continent, laissait à l'autre une supériorité maritime incontestable. L'Angleterre, traitant seule après que tous ses alliés l'avaient abandonnée, n'avait pu obtenir des stipulations qui missent à l'abri de l'ambition du premier consul les états continentaux placés à sa portée. Ce n'était pas cependant sans une irritation profonde qu'elle le voyait étendre de tous côtés sa domination et son influence, intervenir avec une autorité toute-puissante dans les nouveaux arrangemens territoriaux de l'Allemagne, s'ériger officiellement en médiateur de la Suisse troublée par la guerre civile, et la pacifier en lui imposant une constitution nouvelle, réunir à la France le Piémont, le Valais, l'île d'Elbe, accepter la présidence de la république d'Italie, créer un roi d'Étrurie, enfin, au-delà des mers, acheter la Louisiane des Espagnols en même temps qu'il soumettait Saint-Domingue et la Guadeloupe insurgées. L'Angleterre, condamnée à assister au spectacle de ces agrandissemens continuels, se voyait encore réduite, aux termes du traité, à la douloureuse obligation de

restituer l'une après l'autre à la France et à ses alliés les innombrables colonies qu'elle leur avait prises dans toutes les parties du monde. Deux de ces conquêtes lui tenaient particulièrement à cœur, et elle avait vainement essayé pendant les négociations de se les faire céder : nous voulons parler du Cap et de Malte. Le Cap fut rendu aux Hollandais. Quant à Malte, qui devait être évacuée dans le terme de trois mois, le gouvernement britannique laissa d'abord expirer ce délai sous prétexte de réclamer des sûretés pour l'indépendance de l'île. Bientôt, cédant aux clameurs de l'opinion publique, qui, déjà éveillée, dénonçait comme une trahison l'abandon de cette clé de la Méditerranée, il parla de la garder au moins pour quelques années. Aux plaintes de la France, qui rappelait le texte du traité, on répondait que, le gouvernement français ayant, par ses envahissemens récens, changé la position relative dans laquelle il se trouvait au moment de la conclusion de la paix et dérangé à son profit l'équilibre politique, l'Angleterre n'était pas tenue de se conformer rigoureusement à la lettre d'un traité fondé sur la supposition d'un état de choses qu'on avait si gravement altéré.

La querelle ne tarda pas à s'aigrir. Des deux côtés de la Manche, on en suivait les phases avec un vif intérêt. Les esprits s'irritaient. Déjà, en Angleterre, on semblait las et humilié de cette paix qu'on avait tant désirée et saluée de si vives acclamations. D'un autre côté, le premier consul, exaspéré par les violences, les injures, les sarcasmes de la presse anglaise, faisait demander au ministère anglais la répression et le châtiment des outrages dont il était l'objet, le renvoi des princes français aussi bien que des principaux émigrés, coupables, à ses yeux, d'avoir inspiré ces outrages; et tandis qu'à Londres ces réclamations arrogantes provoquaient une vive indignation, non-seulement contre le gouvernement français, mais contre le ministère, qui ne les repoussait pas avec assez d'énergie, Bonaparte, dans son ignorance de l'esprit anglais et de la législation britannique, s'étonnait, s'irritait du peu d'accueil fait à ses demandes, et se livrait à des emportemens qui devaient rendre toute conciliation impossible. On négociait encore; mais déjà la guerre était devenue tellement probable, que, de part et d'autre, on s'y préparait, et que le gouvernement anglais avait cru devoir entretenir le parlement de ses inquiétudes pour en obtenir les subsides jugés nécessaires à la sûreté de l'état.

Le ministère, qui, à défaut d'autres titres plus brillans, avait pu jusqu'alors se prévaloir du rétablissement de la paix, était donc sur

le point de voir disparaître le seul résultat qui lui eût d'abord concilié la faveur publique. Les évènemens justifiaient les prédictions de ses adversaires. Formé pour remplir une mission pacifique, il semblait peu capable de supporter les épreuves terribles dont il était menacé. S'il se recommandait en général par l'honnêteté et la modération des sentimens, s'il comptait même dans son sein quelques hommes d'un vrai mérite et qui, plus tard, aidés par un heureux concours de circonstances, devaient occuper avec éclat les positions principales dans le gouvernement de leur pays, ces hommes, encore jeunes à cette époque, dépourvus du prestige des grands services autant que de celui des talens éminens, et n'y suppléant pas même par de hautes positions aristocratiques, paraissaient surtout bien inférieurs à leur situation en présence de leurs prédécesseurs et des chefs de l'opposition. Auprès de Pitt, de Fox et même de leurs principaux lieutenans, Addington et ses collègues semblaient bien médiocres, bien insuffisans. Ils ne pouvaient plus, d'ailleurs, compter d'une manière absolue sur l'appui de Pitt : déjà quelques symptômes de dissidence s'étaient manifestés entre eux et lui. Dans les élections qui venaient d'avoir lieu pour le renouvellement de la chambre des communes, on avait éprouvé les fâcheux effets de cette situation équivoque, qui coupait pour ainsi dire en deux le grand parti maître du pouvoir depuis vingt ans. L'administration n'avait pu exercer beaucoup d'influence sur les choix, et peut-être même elle n'en avait point eu le désir, parce qu'elle ne savait pas précisément dans quelle opinion elle devait s'attendre à trouver le plus d'auxiliaires et le plus d'ennemis. Le parti de l'ancienne opposition avait profité de cette inaction du gouvernement, qui renonçait ainsi à son devoir d'initiative et de direction suprême. Fox, sans acquérir à beaucoup près la majorité, avait vu grossir les rangs de la minorité si faible à laquelle il était réduit depuis dix ans.

On sentait qu'une main plus vigoureuse était nécessaire pour soutenir l'action du gouvernement au milieu des nouveaux orages qui allaient éclater, et cette main ne pouvait être que celle de Pitt. La voix publique, le sentiment du danger commun, le rappelaient aux affaires; quelques-uns même des membres du ministère, entre autres le duc de Portland, dissimulaient assez peu les vœux qu'ils formaient pour qu'il reprît bientôt une place où son énergie devenait nécessaire. Ses partisans exclusifs, les plus jeunes surtout, et Canning plus que tous les autres, le pressaient de se mettre à la tête du mouvement d'opinion qui le reportait au pouvoir. Pitt convenait avec eux de la faiblesse, de l'insuffisance du cabinet, de l'imminence et presque

de la nécessité de la guerre; il leur avouait que, dans sa propre conviction, le moment était arrivé où il eût pu utilement pour le pays rentrer au ministère; mais il leur faisait remarquer que, s'étant engagé, imprudemment peut-être, à soutenir Addington, qu'il avait déterminé par cette promesse à se charger du fardeau des affaires, il ne pouvait honorablement travailler à le renverser; il leur donnait à entendre que, pour être en mesure de reprendre, sans manquer à son caractère, la direction du gouvernement, il fallait ou qu'Addington l'en sollicitât, ou qu'il y fût appelé par la volonté hautement proclamée du roi et du parlement.

De pareilles objections semblaient moins avoir pour objet de refroidir le zèle impatient de Canning et de ses amis que de leur indiquer les moyens les plus sûrs d'atteindre le but qu'ils avaient en vue. Ils travaillèrent dès-lors à préparer des manifestations d'opinions assez imposantes pour décider la retraite d'Addington et le retour triomphant de Pitt; mais leurs démarches trop précipitées n'obtinrent pas, de la part de tous les personnages considérables qu'ils s'efforcèrent d'y associer, le concours empressé qu'ils avaient espéré. Pitt, d'ailleurs, craignant d'être compromis par ces intrigues, en témoignait parfois quelque mécontentement et obligeait ses amis à en interrompre le cours. D'autres fois, affectant de se tenir à l'écart, d'ignorer même ce qui se passait, il éludait les confidences de ses partisans trop ardens, évitait de les voir, et refusait même de recevoir leurs visites. Il ne mettait pas moins de soin à modifier peu à peu les relations intimes qu'il avait d'abord formées avec Addington, et que ce dernier, par un calcul facile à comprendre, s'efforçait d'autant plus d'entretenir qu'il voyait Pitt plus enclin à s'en dégager. Pour se soustraire sans trop de mauvaise grace à ces communications journalières, à ces demandes de conseils par lesquelles on essayait de l'enchaîner à la politique du ministère, non-seulement Pitt ne paraissait plus au parlement, mais il ne venait même plus à Londres, et il passa un hiver entier dans une de ses terres, n'y recevant qu'un petit nombre de visiteurs. Cependant, pour ménager à tout évènement les dispositions personnelles du roi, il disait, il faisait dire qu'il avait renoncé à reproduire la question des catholiques. Cette situation avait quelque chose de faux et de pénible. On regrette de voir un tel homme conduit, par l'entraînement des circonstances, à user dans ces mesquins expédiens les ressources de son esprit; on voudrait le voir, en présence des dangers de la patrie, moins préoccupé du soin de sa propre renommée; mais Pitt, capable de tous les autres genres de désintéressement, ne

sut jamais faire abstraction de ce qu'il appelait la dignité de son caractère. L'orgueil était sa seule faiblesse.

Au point où les choses en étaient venues, il n'y avait pour Addington d'autre alternative raisonnable et honorable que de se retirer purement et simplement pour faire place à Pitt ou d'accepter sous ses ordres, en lui remettant la direction du cabinet, les fonctions qu'il voudrait lui confier. Pour se résigner à un tel sacrifice, il eût fallu un degré de dévouement au bien public, une abnégation d'amour-propre qui sont peut-être au-dessus des forces humaines. Addington, que son honnêteté et son bon sens ne mettaient pas à l'abri d'une certaine vanité, ne sut pas s'élever à un effort aussi héroïque. Ne pouvant se faire absolument illusion sur les nécessités de la situation, il essaya de transiger avec ces nécessités; il conçut la pensée d'une réorganisation du ministère dans laquelle Pitt aurait figuré comme secrétaire d'état et aurait fait entrer avec lui un de ses amis. Addington lui-même, abandonnant à quelque grand seigneur le titre de premier lord de la trésorerie, eût pris, comme Pitt, une secrétairerie d'état; le reste du conseil aurait été conservé, en sorte que Pitt s'y serait trouvé presque isolé, ou du moins dans un état de minorité calculé pour l'empêcher de reconquérir son ancien ascendant. Lord Melville (Dundas), que son impatience de rentrer au pouvoir sembla priver, en cette circonstance, de sa sagacité ordinaire, se chargea de porter cette singulière proposition à Pitt, qui la rejeta avec le dédain qu'elle méritait, déclarant qu'à tous égards elle était trop peu admissible pour qu'il pût y avoir lieu à la discuter. Addington, ramené à des idées un peu plus sensées par ce sévère avertissement, lui fit alors offrir de lui rendre son ancienne place dans le ministère, où auraient été admis aussi plusieurs de ses adhérens. Enfin, ne recevant point de réponse à cette nouvelle communication, il lui demanda une entrevue pour conférer verbalement avec lui. Ils se rencontrèrent en effet dans la maison de campagne d'un ami commun. Dans les entretiens qu'ils eurent ensemble pendant plusieurs jours consécutifs, Pitt, après avoir posé en principe qu'il ne considérerait comme sérieuses d'autres propositions que celles qui lui seraient faites de la part du roi, consentit pourtant à entrer en explication sur ce qu'il pourrait éventuellement accepter. Une difficulté grave s'éleva aussitôt. Addington ayant demandé que lord Grenville, lord Spencer et Windham, qui s'étaient déclarés les adversaires les plus vifs de sa politique, ne fussent pas admis dans la nouvelle administration, Pitt répondit qu'il lui était impossible de se séparer d'eux. Addington repartit pour

Londres sans avoir arrêté aucune résolution, bien que disposé en apparence à céder sur ce point capital; mais après avoir consulté ses collègues, il écrivit à Pitt que ces derniers se refusaient absolument à la concession qu'il exigeait. Les choses n'allèrent pas plus loin.

C'est d'après la version donnée par Pitt lui-même que nous venons de raconter cette négociation. La version d'Addington n'en différait que par un seul détail vraiment essentiel : il affirmait que Pitt lui avait fait les premières avances. Ces contradictions ne sont que trop ordinaires dans de semblables conjonctures, et il est facile de les expliquer, sans inculper la bonne foi d'aucun des intéressés, par l'intervention des intermédiaires subalternes qui, pour faciliter un rapprochement, exagèrent successivement à chacun les dispositions conciliantes de son adversaire. Quoi qu'il en soit, Pitt et Addington, blessés l'un et l'autre dans leur amour-propre, engagèrent, pour constater et rectifier les faits, une correspondance dans laquelle ils ne purent se mettre d'accord et qui acheva de les brouiller. Le roi, instruit de ce qui s'était passé par les informations nécessairement un peu partiales d'Addington, témoigna un mécontentement très vif contre l'ancien ministre, qui avait voulu, disait-il, mettre sa couronne en commission. Pitt connaissait trop bien George III pour n'avoir pas prévu que sa jalouse défiance s'effaroucherait de pourparlers ouverts à son insu dans le but de préparer un changement de cabinet : c'est probablement pour prévenir cet inconvénient que, par une précaution trop insuffisante, il avait exigé, avant d'entrer en explication, que les propositions formelles sur lesquelles on pourrait avoir à négocier vinssent du roi lui-même.

Il était désormais évident que, pour reprendre le pouvoir, Pitt devrait le reconquérir sur ceux qui l'exerçaient en ce moment et qu'il n'avait pas même à compter pour cela sur le concours de la volonté royale. Le plan qu'il s'était tracé et qui plaisait à son orgueil comme il convenait à ses habitudes d'homme de gouvernement, n'avait donc plus d'application possible. Tôt ou tard, comme il arrive infailliblement à ceux qui ont quitté la direction des affaires publiques sans y renoncer pour toujours, il allait se trouver jeté dans l'opposition.

Cependant tout espoir de conserver la paix avec la France avait disparu. L'ambassadeur britannique avait remis au gouvernement du premier consul un *ultimatum* qui demandait l'occupation de Malte pendant dix ans par les forces anglaises; puis, pour en tenir lieu, la cession à l'Angleterre de l'île voisine de Lampedouse appartenant au roi de Naples, une indemnité en Italie pour le roi de Sardaigne dé-

pouillé de ses états continentaux, et de plus, l'évacuation immédiate de la Hollande et de la Suisse par les troupes françaises. Cet ultimatum n'ayant pas été accepté, l'ambassadeur quitta Paris le 12 mai 1803. Le cabinet de Londres donna l'ordre de saisir immédiatement tous les vaisseaux français, et par une représaille dont on se montra naïvement indigné en Angleterre, le premier consul fit arrêter les Anglais qui voyageaient en ce moment en France. Ainsi recommença, par des procédés si peu dignes de deux nations civilisées, la terrible guerre qui ne devait plus finir que lorsqu'elle aurait amené la ruine d'une des parties belligérantes. La Hollande, soumise à l'influence absolue du gouvernement du premier consul, ne tarda pas à s'y trouver entraînée, le cabinet de Londres ayant annoncé que, dans l'état actuel des choses, il ne pouvait voir en elle une puissance indépendante.

Le ministère anglais mit, suivant l'usage, sous les yeux du parlement, les pièces de la négociation qui avait précédé la rupture. Les adresses ordinaires d'adhésion furent votées à d'immenses majorités, malgré les efforts de Fox et de ses amis pour y faire introduire des amendemens d'un caractère pacifique. Pitt prit part à la discussion; il soutint que les usurpations de la France justifiaient complètement la rupture du traité d'Amiens. Il insista sur la nécessité d'organiser, dès le premier moment, un système financier et militaire qui, en proportion avec les besoins d'une guerre longue et difficile, eût tout à la fois pour effet d'encourager la nation et de donner à l'Europe la conviction que l'Angleterre ne reculerait pas dans la lutte qu'elle venait d'entreprendre. Jamais, dit-on, il n'avait parlé avec plus de force et d'éloquence, et ce discours, dont par suite d'un incident malencontreux on n'a pas conservé le texte, fut, à plusieurs reprises, couvert d'unanimes applaudissemens. On remarqua que Pitt s'y était abstenu d'énoncer aucune opinion sur la politique du ministère, et on vit dans cette réserve l'équivalent d'un blâme indirect.

Peu de jours après, Fox ayant proposé d'inviter le roi à accepter la médiation offerte par l'empereur Alexandre, Pitt, tout en parlant avec éloge de la démarche amicale du cabinet de Saint-Pétersbourg, et même en conseillant au ministère de chercher à se rapprocher de la Russie, repoussa, comme intempestive, cette motion qui fut retirée. Rien n'annonçait encore que personnellement Pitt voulût se mettre en état d'hostilité formelle contre le cabinet. Néanmoins, ses amis les plus zélés se disposaient évidemment à commencer l'attaque. Addington, ainsi menacé, se crut forcé de chercher des auxiliaires parmi les hommes qu'il avait long-temps combattus. Le public n'apprit pas sans

une extrême surprise que Tierney venait d'être appelé au poste lucratif de trésorier de la marine. Ce choix n'était pas heureux. Malgré une facilité et un talent de parole incontestables, Tierney, jeune encore, et très inférieur aux chefs principaux de son parti, n'était pas en mesure d'assurer leur appui au ministère dans les rangs duquel il venait seul se placer. La violente opposition qu'il avait faite au ministère de Pitt, avec qui il s'était battu en duel sept ans auparavant, ne semblait pas, d'ailleurs, devoir le désigner aux préférences d'Addington. Pitt vit dans une telle alliance l'intention de ne plus garder envers lui aucun ménagement, et il en conçut un ressentiment très vif.

Le colonel Patten, membre de ce qu'on appelait la nouvelle opposition, proposa à la chambre des communes de porter contre les ministres un vote de censure fondé sur ce qu'ils auraient trompé la nation et trahi les intérêts du pays en entretenant dans le public des espérances de paix lorsqu'ils connaissaient déjà les vues agressives de la France, et en restituant à la Hollande le cap de Bonne-Espérance à une époque où le renouvellement de la guerre était déjà plus que probable. Pitt, au lieu d'appuyer ou de combattre la proposition, demanda qu'elle fût écartée par la question préalable, attendu qu'à son avis ni les reproches adressés au cabinet, ni les argumens qu'il y opposait, n'étaient suffisamment justifiés. Ce terme moyen, repoussé également par le ministère et par la nouvelle opposition dont Canning fut, en cette circonstance, l'organe le plus énergique, fut rejeté à l'immense majorité de 333 voix contre 56. Pitt se retira alors avec ses adhérens les plus intimes. Beaucoup de membres de l'ancienne opposition, qui ne voulaient ni voter en faveur d'Addington, ni soutenir une résolution conçue dans un esprit contraire à la paix, se retirèrent également. Le ministère resta ainsi en présence de ce qu'il y avait de plus impatient et de plus ardent dans le parti de la guerre : la victoire, dès-lors, n'était pas douteuse; 275 voix se prononcèrent contre la proposition du colonel Patten, qui ne réunit que 34 suffrages.

La conduite que Pitt tint en cette circonstance fut sévèrement blâmée par toutes les opinions. On trouva qu'elle manquait non-seulement de netteté et de franchise, mais encore d'habileté, et qu'il avait amoindri sa position en provoquant un vote qui avait permis de compter les voix si peu nombreuses dont il pouvait disposer d'une manière absolue. Addington, après cet éclat, put croire que son ministère était enfin affermi dans une position indépendante. Il avait déclaré que, si la chambre lui donnait tort, il obéirait, en se retirant, à la volonté qu'elle aurait ainsi manifestée. L'optimisme, si commun chez les dépositaires

du pouvoir, devait donc lui faire supposer que la majorité venait de donner à son système une sanction solennelle et de s'engager envers lui. Ce qui était vrai, c'est que ses nombreux adversaires n'avaient pas encore trouvé un terrain sur lequel ils pussent se coaliser.

Les opérations militaires avaient commencé. Une armée française commandée par le général Mortier avait pris possession du Hanovre sans aucune résistance. En Amérique, les Anglais s'emparèrent presque aussi facilement des îles françaises de Sainte-Lucie, de Tabago, de Saint-Pierre et Miquelon, et des établissemens hollandais de Demerari, d'Essequibo et de Berbice. Dans les Indes orientales, où l'Angleterre avait à lutter, non pas contre les forces de la France, mais contre une confédération de princes indigènes liés à ses intérêts, les victoires d'Arthur Wellesley, brillant prélude de ses grandes destinées, brisèrent cette confédération, procurèrent à la compagnie une immense extension de territoire, et achevèrent de placer la vaste péninsule sous son contrôle absolu. Sur les côtes mêmes de la France, Dieppe et Granville furent bombardés, aussi bien que quelques ports hollandais. Cette guerre engagée avec tant de passion n'avait pourtant donné lieu encore à aucun choc grave et décisif, parce qu'un véritable champ de bataille manquait aux parties belligérantes, parce que chacune des deux, dominant presque exclusivement sur l'élément qui lui est propre, n'avait aucun moyen d'y attirer son ennemie. La formation d'une nouvelle coalition continentale dirigée par le cabinet de Londres contre le premier consul, le débarquement d'une armée française en Angleterre pouvaient seuls leur permettre de se prendre enfin corps à corps. Les élémens d'une coalition n'étaient pas mûrs alors, bien que l'effroi excité par l'ambition de Bonaparte ne dût pas tarder à en développer le germe. N'ayant pas encore à se prémunir, sous ce rapport, contre un danger immédiat, le premier consul se livrait avec ardeur aux préparatifs, si souvent repris et abandonnés depuis quelques années, d'une descente sur le territoire britannique. Une nombreuse et belle armée était réunie au camp de Boulogne, où le général Soult lui donnait cette puissante organisation qui devait la mettre en état d'exécuter plus tard de si grandes choses sur un autre théâtre. La flottille destinée à la transporter se rassemblait à Boulogne même, et à Brest une forte escadre se tenait prête à couvrir ses mouvemens. Quoique les Anglais affectassent de parler de ces préparatifs avec une sorte de dédain, et de désirer même une tentative qui, selon eux, ne pouvait aboutir qu'à la ruine de l'ennemi, les dispositions défensives auxquelles ils avaient recours prouvaient com-

bien ils se préoccupaient des projets de la France. Leur attitude n'indiquait d'ailleurs ni l'abattement, ni la terreur. Rien ne rappelait le honteux spectacle que l'Angleterre avait présenté soixante ans auparavant, lorsque tout le monde s'accordait à reconnaître que l'invasion de cinq ou six mille Français eût suffi pour y déterminer une contre-révolution. En présence de toutes les forces du premier consul, la nation britannique se disposait courageusement à faire face aux dangers qui la menaçaient, et quatre cent mille volontaires enrégimentés s'apprêtaient à seconder les efforts de l'armée et de la milice.

Pitt ne restait pas étranger à ce grand mouvement patriotique. Cessant de voir une sinécure dans sa dignité de gardien des cinq ports, il formait en cette qualité un corps de trois mille hommes, dont il eut même un moment la pensée de prendre le commandement direct; il s'occupait avec activité des détails de l'organisation, et étonnait les officiers de l'armée par sa rapide intelligence des choses militaires. Ces fonctions, si nouvelles pour lui, ne l'absorbaient pas tout entier. Dans la chambre des communes, il prit une part active à toutes les discussions engagées sur les moyens de repousser l'ennemi. Il appuya les mesures proposées par les ministres, tout en faisant comprendre, dans un langage quelquefois hautain, qu'il ne les trouvait pas assez complètes, que le gouvernement n'avait pas à un assez haut degré le sentiment des périls publics, et n'y appliquait pas des remèdes assez vigoureux. Addington ayant présenté un plan pour le rétablissement de l'impôt du revenu aboli après le traité d'Amiens, Pitt proposa d'y introduire des adoucissemens qu'Addington repoussa d'abord avec vivacité, qu'il fit même rejeter par une majorité très considérable, et dont il finit, après un plus mûr examen, par demander lui-même et par obtenir l'adoption.

On se demandait généralement si le ministère serait en état de surmonter les difficultés de la situation. Il s'efforçait de faire preuve d'énergie, soit contre les ennemis du dedans dont, à Londres et à Dublin, il réprimait les complots et les tentatives d'insurrection par d'assez nombreuses exécutions capitales, soit contre ceux du dehors, en organisant la défense du territoire menacé; mais on lui reprochait de ne pas porter dans ses mesures l'activité, la hardiesse, les grandes vues qui pouvaient en assurer l'efficacité, et sa popularité, déjà bien compromise, s'affaiblissait de plus en plus. Il essaya de se fortifier par l'adjonction de quelques nouveaux membres; ces modifications insignifiantes n'eurent aucun effet sensible.

L'ancienne opposition, celle de Fox, et la nouvelle opposition, celle qu'on appelait le parti Grenville, parce que lord Grenville et son frère Thomas Grenville en étaient les chefs, s'étaient déjà mises d'accord pour renverser le cabinet. Parties de points bien différens et malgré des antécédens absolument contraires, ces deux oppositions n'étaient plus séparées que par des nuances qui tendaient à s'effacer. Pour compléter cette coalition et la rendre irrésistible, il ne manquait que l'adhésion de Pitt; mais malgré de vives instances, dont Canning était l'organe le plus actif, Pitt hésitait à faire un pas qui, en lui donnant pour alliés ses adversaires de vingt années, pouvait compliquer et embarrasser son avenir. Vainement on lui disait que Fox et lord Grenville, unis pour combattre Addington, ne s'étaient pas engagés à confondre définitivement leur existence politique et à entrer ensemble au ministère : de telles réserves lui paraissaient illusoires. Cependant, il était dès lors bien décidé à ne plus soutenir Addington. Des pamphlets publiés de part et d'autre par des amis imprudens pour expliquer les négociations qui avaient eu lieu, quelques mois auparavant, entre les deux hommes d'état, avaient achevé de les exaspérer l'un contre l'autre, et une réconciliation paraissait tout-à-fait impossible.

A l'ouverture de la session suivante, Pitt se maintint encore quelque temps dans cette position incertaine. Il s'abstint de prendre part à plusieurs débats dans lesquels la politique générale de l'administration fut violemment combattue. Des mesures ayant été proposées pour compléter l'organisation des corps de volontaires, il se plaignit de ce qu'on ne donnait pas assez de soins à l'instruction militaire et à la discipline de ces corps, mais il défendit l'institution même contre les attaques de Windham; il soutint qu'en la perfectionnant on pouvait en tirer un grand parti, et il indiqua les moyens de l'améliorer. Il dénonça aussi la mollesse avec laquelle on procédait aux armemens maritimes, protestant d'ailleurs contre la supposition que ces observations critiques pussent lui être inspirées par des préventions personnelles, par des calculs de parti auxquels il se serait reproché de se laisser entraîner dans un moment où toute autre pensée devait s'absorber dans celle de la défense commune.

La modération même avec laquelle Pitt signalait les fautes du cabinet était faite pour donner plus de force à ses agressions; mais le moment était arrivé où ces manifestations devaient prendre un caractère plus décidé et plus hostile. Après avoir long-temps résisté à la plupart de ses amis qui le poussaient à s'unir à l'opposition et dont les excitations passionnées n'étaient combattues auprès de lui que par

les conseils du sage Wilberforce, il céda enfin. Il craignait, peut-être, qu'une plus longue résistance de sa part ne décidât ses partisans à l'abandonner pour se rallier, soit à Fox, soit à lord Grenville. On a dit aussi qu'il éprouvait quelque inquiétude de l'ascendant qu'Addington prenait peu à peu sur l'esprit du roi. Enfin, il ne serait pas juste de méconnaître qu'aux intérêts personnels dont Pitt subissait l'influence, il se mêlait en réalité des considérations d'intérêt public assez puissantes, assez évidentes pour lui faire illusion à lui-même sur les motifs de sa conduite, pour lui présenter comme l'accomplissement d'un devoir ce qui n'était, à certains égards, qu'une satisfaction donnée à ses passions. Il lui était permis de penser, bien d'autres pensaient avec lui que l'Angleterre réclamait le secours de sa main puissante pour la défendre contre les immenses périls dont elle était menacée et qu'aggravait encore l'état précaire de la santé du roi, livré alors à un nouvel accès de sa terrible maladie qui, s'il s'était prolongé davantage, eût soulevé de nouveau la question de la régence.

Pitt se décida donc à joindre ses efforts à ceux des autres adversaires du cabinet. Dès lors, le résultat de la lutte ne fut plus douteux. Les trois partis coalisés, celui de Fox, celui de lord Grenville et celui des adhérens immédiats de Pitt, comprenaient, sauf de très rares exceptions, tout ce que l'Angleterre renfermait de personnages considérables par le rang, la naissance, l'importance personnelle et le talent. Dans l'une comme dans l'autre chambre, les ministres ne pouvaient plus compter que sur la masse de ces homme timides, que toute idée d'opposition effraie, qui voient un danger et presque un crime dans les mouvemens toujours tumultueux des partis, qui, après avoir accepté un ministère, lui conservent leur appui tant qu'il est maintenu au pouvoir, mais qui ne sont pas capables de rendre cet appui bien efficace lorsqu'il est isolé. Réunis à cette autre classe d'hommes que leur position officielle et subordonnée place dans la dépendance presque nécessaire des dépositaires de l'autorité, et au très petit nombre de membres de l'ancienne opposition qui s'en étaient séparés, à l'exemple de Tierney et de Sheridan, ils formaient encore une majorité numérique en faveur du cabinet, mais cette majorité était trop faible pour balancer long-temps les forces de la coalition.

Cette coalition, il est vrai, n'était pas franche et complète. Pitt, averti sans doute par le souvenir de celle dont il avait si glorieusement triomphé au début de sa carrière, s'efforçait d'éviter les fautes sous lesquelles avait alors péri pour long-temps la popularité de Fox. Après lui avoir si souvent reproché de trahir son passé et ses propres

sentimens en s'alliant à lord North, à un adversaire séparé de lui par des injures mortelles, il ne voulait pas s'exposer à une semblable accusation. Il n'eut donc ni avec lui ni avec les whigs aucune communication directe, il eut soin de ne se lier à son égard par aucun engagement, et tout en promettant, si jamais il était appelé à former un cabinet, de le désigner au roi parmi les hommes qu'il conviendrait d'y admettre, il déclara qu'il ne s'engageait pas à le faire accepter. C'était seulement par l'intermédiaire de Canning et de lord Leveson Granville, celui qu'on a vu depuis ambassadeur à Paris, qu'il communiquait avec son ancien rival. Lord Granville, moins circonspect, était à la fois en rapport avec Pitt et avec Fox, et formait en quelque sorte le nœud de cette confédération.

Le premier acte par lequel Pitt proclama la détermination qu'il avait prise de se mettre en guerre ouverte avec le ministère fut très significatif. Le 15 mars 1804, il proposa de prier le roi de faire communiquer à la chambre des communes un état détaillé du nombre des vaisseaux de guerre comparé à ce qu'il était en 1792, et des dispositions prises, tant par le précédent cabinet que par le cabinet alors existant, pour entretenir ou augmenter cette force. Il ne dissimula pas que le but de sa motion était de prouver la coupable négligence de l'amirauté et l'incapacité administrative de l'homme qui la dirigeait, de lord Saint-Vincent, incapacité égale à ses talens militaires. La motion fut soutenue par Fox et par plusieurs autres whigs. Cependant, fidèles à leur prédilection pour les opinions politiques de lord Saint-Vincent, qu'ils affectaient de séparer toujours des autres membres du cabinet, ils exprimèrent l'espérance de voir l'enquête tourner à son honneur. Addington se prononça contre une proposition qui ne lui paraissait propre qu'à faire perdre du temps sans aucun avantage, et il défendit le premier lord de l'amirauté contre les imputations dont il avait été l'objet. Tierney, Sheridan, avaient déjà répondu avec beaucoup de vivacité à l'argumentation de Pitt; Sheridan, particulièrement, n'avait pas craint de le représenter comme obéissant aux inspirations d'une ambition factieuse. Le zèle ministériel dont Sheridan se montrait animé depuis quelque temps prêtait trop aux interprétations malveillantes pour qu'il n'y eût pas, de sa part, quelque imprudence à provoquer des représailles par de telles personnalités. Quelques plaisanteries mordantes que Pitt lui jeta au milieu d'une réplique pleine de faits et de calculs précis furent accueillies par les rires approbateurs d'une grande partie de la chambre. Néanmoins une majorité de 201 voix contre 130 refusa l'enquête demandée.

Pitt s'était enfin engagé. L'étonnement des hommes habitués à le considérer comme le représentant du pouvoir, comme l'adversaire permanent de toute opposition, était bien grand. Parmi ceux qu'on appelait les *amis du roi*, on s'indignait de le voir marcher sur la même ligne que Fox, on disait qu'il se perdait, que toute son existence politique était compromise par une telle faute. Pitt ne pouvait plus reculer. Bientôt après, on le vit combattre un bill proposé par le ministère pour l'augmentation de la milice irlandaise, augmentation qui, à ce qu'il prétendait, contribuerait beaucoup moins efficacement à la sûreté du royaume que la formation d'une armée de réserve dont on avait eu un moment la pensée. Le bill ne passa qu'à une très faible majorité.

Le ministère était fortement ébranlé. La coalition résolut de lui livrer une attaque décisive qui mettrait complètement en évidence l'accord des partis réunis pour le renverser. Le 23 avril, Fox demanda que la chambre se formât en comité général à l'effet de réviser tous les actes passés pour la défense du territoire, et de rechercher les autres mesures qui pourraient être nécessaires. Les explications qu'il donna en développant sa proposition ne permirent pas de douter qu'il ne fallût la considérer comme un acte d'accusation dressé contre l'inhabileté et la faiblesse du gouvernement. Pitt parla dans le même sens avec beaucoup de talent, de vivacité, presque de violence. Il s'étendit longuement sur l'état du pays, sur les dangers auxquels il se trouvait exposé par l'insuffisance des dispositions faites pour résister à une invasion. Il applaudit à la motion de Fox comme au meilleur moyen d'établir, pour le salut de l'Angleterre, une complète union entre tous les hommes à qui l'expérience des douze mois écoulés depuis la rupture de la paix d'Amiens avait donné la conviction que les ministres manquaient absolument de l'énergie réclamée par les circonstances. D'accord avec Fox sur tous les autres points, il ne différa de son opinion que sur une question théorique qui se rattachait à l'ensemble de leurs doctrines respectives : Fox avait contesté au roi le droit d'appeler ses sujets, sans le concours du parlement, à prendre les armes pour repousser l'ennemi; Pitt soutint que ce droit, fondé sur une nécessité évidente, était inhérent à la prérogative royale. Windham se prononça aussi pour l'enquête. Les ministres et leurs adhérens s'efforcèrent de prouver que rien, dans les conjonctures où l'on se trouvait alors, ne justifiait un procédé aussi extraordinaire, aussi propre à agiter le pays et à ébranler le pouvoir; le procureur-général Perceval qualifia en termes piquans et sévères l'étrange alliance qui constituait la coalition

dont le ministère avait à repousser les attaques. Cette objection était singulièrement déplacée de la part d'une administration dans laquelle Tierney siégeait à côté d'Addington : aussi donna-t-elle lieu à de dures répliques. La proposition de Fox finit par être rejetée, mais elle obtint une minorité imposante, 204 voix contre 256. Le surlendemain, dans un débat relatif à l'organisation de l'armée de réserve, le ministère, combattu également par Pitt et par Fox, n'eut qu'une majorité plus faible encore : 240 voix se prononcèrent en sa faveur, 203 en faveur de la coalition. Ce fut le signal de la mort du cabinet. Devant cette opposition si supérieure en force morale, et déjà presque égale en nombre, Addington comprit qu'il ne pouvait plus lutter. Le 30 avril, au moment où allaient s'ouvrir, dans les deux chambres, des discussions qui eussent reproduit les attaques dirigées contre le système des ministres, ceux-ci en demandèrent l'ajournement, en donnant à entendre qu'ils avaient remis au roi leurs démissions, et que des négociations étaient ouvertes pour leur trouver des successeurs.

Les esprits étaient dans une vive anxiété. On s'attendait généralement à la formation d'un cabinet pris dans les trois fractions parlementaires dont se composait la coalition, et qui eût, par conséquent, représenté tous les partis, toutes les opinions. On se rappelait qu'au commencement de la guerre de sept ans, c'était une combinaison semblable qui, en réunissant comme en un faisceau toutes les forces du pays, avait préparé les glorieux triomphes d'une lutte engagée d'abord sous des auspices assez défavorables. Un autre Pitt, un autre Fox, avaient alors mis fin à une longue rivalité et, par leur réconciliation, avaient rendu possible la formation d'un gouvernement qui fit la gloire et la puissance de l'Angleterre. On se plaisait à penser que leurs enfans allaient suivre cet exemple, comme si les analogies apparentes des situations n'eussent pas caché d'énormes différences, comme si les rivalités personnelles qui divisaient cinquante ans auparavant les hommes d'état anglais en coteries mobiles et variables eussent eu le moindre rapport avec les grands et glorieux partis fondés depuis sur des oppositions radicales de principes et d'intérêts permanens, comme si enfin l'union du premier Pitt avec le premier Fox n'avait pas eu pour condition, de la part de celui-ci, une soumission entière, absolue, humiliante, que son illustre fils n'eût acceptée à aucun prix.

George III avait d'ailleurs d'autres pensées. Ce prince qui, dans les intervalles des accès de sa déplorable maladie, conservait une force de volonté, une suite d'idées et même une sagacité vraiment remarquables, était bien décidé à ne pas se livrer d'une manière absolue à

la coalition. Le ministère qu'elle combattait avait fini par obtenir toute sa confiance. La douceur des manières d'Addington, son ton de respectueuse déférence, plaisaient à un monarque qui avait dû subir pendant vingt ans l'esprit de domination et les formes altières de Pitt. Il aimait, dans le chancelier lord Eldon, cet attachement instinctif, tenace, un peu aveugle aux idées et aux institutions anciennes, ces doctrines du pur torysme qui formaient le trait principal de sa propre politique. Fort mécontent de l'attitude que Pitt avait prise depuis quelques mois, il comprenait pourtant la nécessité de recourir à lui pour fortifier une administration évidemment trop faible; mais il n'aurait voulu ni lui abandonner toute l'autorité, ni surtout admettre avec lui dans son conseil les nouveaux auxiliaires de cet homme d'état. Il eût désiré le réunir à Addington dans un même cabinet, et il paraît même que, plus d'un mois avant l'époque à laquelle nous sommes parvenu, lord Eldon était entré, à ce sujet, en communication avec l'ancien ministre. Ces tentatives n'avaient pas eu de suite, soit que l'état de la santé du roi les eût fait abandonner, soit qu'on eût reconnu l'impossibilité d'arriver à un résultat.

Pitt cependant n'avait pas rompu ses relations avec le chancelier. La veille du jour où il appuya avec tant de véhémence l'attaque de Fox contre le ministère, il avait écrit à lord Eldon pour le prier de remettre au roi une lettre par laquelle, en annonçant la démarche décisive qu'il se proposait de faire, il déclarait d'ailleurs qu'il n'avait d'engagement avec personne. C'était, en quelque sorte, provoquer des propositions qui ne se firent pas attendre. Addington ayant pris enfin la résolution de se retirer, le chancelier fut envoyé à Pitt pour l'inviter à former un ministère, et, après quelques pourparlers dont les détails ne sont pas connus, Pitt le chargea de mettre sous les yeux du roi un mémoire qui contenait le développement de ses idées sur le système à adopter. Suivant lui, le nouveau cabinet devait comprendre les chefs principaux des grands partis qui divisaient le parlement : c'était le seul moyen de donner au pouvoir la force dont il avait besoin pour soutenir au dehors une guerre terrible, destinée, suivant toute apparence, à durer bien long-temps encore, et pour conserver la tranquillité intérieure, menacée surtout par la situation de l'Irlande. De pareilles idées n'étaient rien moins que conformes à la pensée de George III. Aussi reçut-il avec humeur une communication qui lui parut également dépourvue de *bon sens et de sincérité :* c'est ainsi qu'il la qualifia dans un billet écrit à lord Eldon. Cependant, après un nouvel échange d'explications qui calmèrent ce pre-

mier mécontentement, Pitt fut admis en présence du roi. Comme il avait renoncé à reproduire le projet de l'émancipation des catholiques, qui avait été trois ans auparavant le motif ou le prétexte de sa retraite, comme sur tous les autres points de la politique pratique ses vues étaient en accord avec celles du monarque, aucune question de principe ne se mêla à la négociation. Les questions personnelles restaient seules à résoudre; elles étaient graves. Pitt se crut obligé de demander que lord Grenville et même Fox entrassent avec lui dans le nouveau cabinet. Aux considérations générales qu'il avait déjà fait valoir pour démontrer les avantages de cette combinaison, il en ajouta de spéciales tirées du délabrement de sa santé, qui imposait, en quelque sorte, au roi le devoir de se concilier d'avance des hommes que peut-être une nécessité absolue l'obligerait bientôt à appeler dans son conseil. C'était lire dans l'avenir avec une singulière précision. Après quelques objections, George III consentit d'assez bonne grace à ce que lord Grenville fît partie du ministère; mais les préventions qu'il nourrissait contre Fox ne purent être surmontées, et à toutes les instances de Pitt il opposa un refus tellement péremptoire, que celui-ci, ne jugeant pas convenable d'insister, se résigna, sans beaucoup de regret peut-être, à laisser le chef de l'opposition en dehors de ses arrangemens.

En sortant du cabinet du roi, Pitt fit annoncer à Fox et à lord Grenville le résultat de cette audience. Fox s'y attendait. Dès la veille, il avait remis à Thomas Grenville, frère de lord Grenville et leur intermédiaire habituel, une note par laquelle il les engageait l'un et l'autre, dans le cas où, comme cela était probable, le roi le frapperait lui-même d'exclusion, à accepter néanmoins les offres qui pourraient leur être faites. Loin de manifester aucun dépit en recevant la communication de Pitt, il répondit qu'il n'était plus d'âge à regretter bien vivement de ne pas être appelé aux fonctions publiques, mais qu'il avait des amis à qui il conseillerait de se rattacher au gouvernement, et qu'il espérait que Pitt leur ferait place dans son cabinet. Pitt, touché d'un procédé aussi franc et aussi généreux, s'empressa de lui faire demander un entretien pour s'entendre avec lui sur l'accomplissement du vœu qu'il venait d'exprimer. Fox y consentit, et l'entrevue devait avoir lieu le lendemain matin, quand Grey et les autres adhérens de Fox, pour qui il avait voulu stipuler, résolurent à l'unanimité de ne pas entrer sans lui dans l'administration; lord Grenville, de son côté, fit, en termes secs et blessans, une déclaration conçue dans le même sens. L'entrevue projetée entre Pitt et Fox n'avait dès-lors plus

d'objet; ce dernier retira le consentement qu'il y avait donné. Pitt s'efforça de changer la détermination de lord Grenville, mais lord Grenville fut inébranlable; depuis long-temps, à ce qu'on prétend, il aspirait à s'émanciper de la position subordonnée où il s'était trouvé dans le ministère dont ils avaient fait partie ensemble pendant tant d'années. Pitt dut bientôt reconnaître qu'il n'était plus possible de le regagner. « Eh bien! s'écria-t-il avec un dépit qui prouve à quel point les difficultés de la situation et les souffrances physiques avaient fini par altérer la sérénité habituelle de son caractère; eh bien! je prouverai à cet homme orgueilleux que, pour le service et avec la confiance du roi, je puis me passer de lui; ma santé est telle d'ailleurs, qu'il pourra m'en coûter la vie. »

Les personnages politiques qui, comme Windham, suivaient depuis quelque temps la bannière de lord Grenville s'étant associés à son refus, Pitt se vit forcé de modifier gravement le plan qu'il avait d'abord formé pour la composition de son ministère. On s'était attendu à un renouvellement complet du cabinet; Pitt dut y conserver la plupart des collègues d'Addington. L'amiral lord Saint-Vincent, les secrétaires d'état Yorke et lord Hobart, furent les seuls qui se retirèrent; le duc de Portland, lord Eldon, lord Westmoreland, lord Chatham, lord Castlereagh, lord Hardwicke, conservèrent leurs fonctions de président du conseil, de chancelier, de garde-du-sceau privé, de grand-maître de l'artillerie, de président du bureau de contrôle et de vice-roi d'Irlande. Lord Hawkesbury passa de la secrétairerie d'état des affaires étrangères à celle de l'intérieur. Pitt, redevenant lui-même chef du gouvernement en qualité de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier, fit nommer lord Harrowby et lord Camden secrétaires d'état des affaires étrangères et des colonies, lord Melville premier lord de l'amirauté, et lord Malgrave chancelier du duché de Lancastre avec voix dans le cabinet. William Dundas, fils de lord Melville, devint secrétaire de la guerre; Canning, trésorier de la marine, et Huskisson, secrétaire de la trésorerie.

C'est le 12 mai 1804 que fut annoncée officiellement la formation de ce ministère. La composition du nouveau cabinet excita généralement une surprise qui n'était rien moins que de la satisfaction. Les espérances exagérées que l'opinion publique s'était plu à fonder sur les résultats du concours de tous les hommes éminens un moment réunis dans la coalition se trouvaient complètement déçues. En reprenant la direction du gouvernement, non-seulement Pitt n'y ramenait aucun de ses anciens adversaires, mais il se séparait d'une por-

tion considérable du parti dont il avait été si long-temps le chef unique, il laissait dans les rangs ennemis plusieurs de ses principaux lieutenans qui l'accusaient hautement d'avoir manqué de loyauté en n'exigeant pas l'admission de Fox dans le ministère. En vain ses amis rappelaient qu'il n'y avait eu entre lui et Fox aucune promesse, aucun engagement; en vain disaient-ils qu'après avoir sincèrement essayé de surmonter les répugnances que son ancien rival inspirait au roi, il n'avait pas dû, lorsqu'il en avait reconnu l'impossibilité, pousser plus loin une insistance qui eût jeté l'Angleterre dans l'anarchie. L'opinion publique, toujours portée à mettre en doute la bonne foi et le désintéressement des hommes politiques, n'admettait pas ces explications : en voyant Pitt lutter avec Fox contre le ministère qui venait de succomber, on s'était persuadé qu'ils avaient étroitement uni leurs intérêts et leurs chances d'avenir; on repoussait comme de vaines subtilités les distinctions destinées à prouver qu'ils avaient pu combattre l'un à côté de l'autre sans contracter une véritable alliance, et cette alliance, on en imputait naturellement la rupture à celui qui recueillait seul les fruits de la victoire commune, à celui que ses anciens amis eux-mêmes dénonçaient si violemment. De telles accusations étaient peu logiques, et pourtant on ne peut pas dire que le sentiment dont elles émanaient fût absolument faux : ce sentiment, c'était celui de la solidarité que toute coalition établit entre les hommes et les partis qui y prennent part. Quelles que soient les précautions de forme, les restrictions de langage par lesquelles ils essaient quelquefois de décliner cette responsabilité, ils ne parviennent jamais à s'y soustraire complètement, parce que les faits surpassent en puissance les paroles les plus habilement arrangées, parce qu'on se rappelle encore les uns lorsque les autres sont depuis long-temps oubliées. Il ne faut pas sans doute en induire la réprobation absolue des coalitions; ce qui est vrai, c'est que, comme on l'a dit des guerres civiles, si elles ne sont pas toujours le pire des maux, elles sont au moins le pire des remèdes.

Pitt en fit l'épreuve. La force morale qu'il avait acquise en consacrant vingt années de sa vie politique à la défense du pouvoir et des principes d'autorité se trouva compromise par quelques mois d'opposition. La confiance sans bornes, le respect presque superstitieux qu'il inspirait au grand parti dont il était en quelque sorte le créateur et qu'il venait de diviser, furent ébranlés. Ceux même qui se rallièrent autour de lui, étonnés d'avoir eu un moment à le combattre, crurent moins à son infaillibilité. Par une conséquence nécessaire,

l'ancienne opposition gagna en force et en crédit tout ce que perdait le parti du gouvernement. Elle vit rentrer dans son sein le petit nombre de ses membres qui s'étaient joints à Addington; lord Grenville et ses amis, emportés par leurs ressentimens contre Pitt, se confondirent complètement avec elle; Addington même, et la faible fraction de la chambre des communes qui recevait ses inspirations, s'en rapprochèrent jusqu'à un certain point. Avec de tels auxiliaires, Fox, naturellement confiant, pouvait espérer une victoire prochaine.

Telles étaient les circonstances dans lesquelles Pitt, toujours ferme, inébranlable, mais malade, épuisé par le travail, aigri par tant de contrariétés, reprenait la direction de la politique de son pays au milieu d'une guerre extérieure dont les difficultés et les dangers eussent suffi pour absorber toute la puissance de son génie. Lorsque sa pensée se reportait à vingt années en arrière, elle devait être douloureusement frappée du contraste de sa situation actuelle avec celle où il s'était trouvé lorsqu'au début de sa carrière, à l'âge où d'ordinaire les hommes ne sont pas encore nés à la vie politique, on l'avait vu, vainqueur d'une autre coalition de partis, commencer avec tant d'éclat son glorieux et long ministère.

Ce que les partis coalisés avaient particulièrement reproché à Addington, c'était la faiblesse, l'insuffisance du système combiné pour la défense du territoire britannique, système dans lequel il faisait, disait-on, une trop large part à l'organisation des volontaires comparativement aux forces régulières. Pitt, à peine entré dans l'exercice de ses fonctions ministérielles, s'empressa de proposer à la chambre des communes la formation d'une armée de réserve composée d'hommes levés dans chaque paroisse en proportion de sa population, et destinée à fournir annuellement douze mille recrues à l'armée de ligne. Addington et ses amis combattirent, comme on devait s'y attendre, ce nouveau projet. Fox et Windham, sans en désapprouver l'ensemble, y firent de nombreuses objections, et Grey réussit, dans un moment où la plupart des amis du cabinet étaient absens de la chambre, à faire résoudre dans le sens de l'opposition une question incidente. Pitt en ressentit une extrême irritation; l'opposition, au contraire, encouragée par ce petit succès, conçut l'espoir de faire rejeter le bill, et la discussion prit un caractère de violence qui mit au grand jour l'exaspération des esprits. Sheridan se fit surtout remarquer par ses emportemens et par ses sarcasmes. Rappelant qu'Addington s'était cru obligé de se retirer lorsqu'il n'avait plus été appuyé que par une faible majorité, il en tira la conséquence que Pitt était tenu de suivre

cet exemple. Pitt répondit que le rejet même de sa proposition ne le déterminerait pas à donner sa démission, tant qu'il conserverait l'espérance d'être utile à son pays en gardant le pouvoir. Comme il y avait eu, dans le cours du débat, des allusions malveillantes au refus fait par le roi d'admettre Fox dans le conseil, il déclara qu'il n'entrerait dans aucun éclaircissement sur cette application d'une prérogative incontestable de la couronne. Il protesta que, pour son compte, il avait vivement désiré une administration établie sur de plus larges bases, mais il ajouta que le spectacle même de la délibération dans laquelle on était alors engagé l'amenait à douter de la possibilité qu'il y aurait eu de mettre d'accord un cabinet composé d'élémens aussi hétérogènes. Il se plaignit avec quelque émotion de la conduite de certains personnages qui, après lui avoir témoigné naguère une confiance illimitée, après avoir dit hautement que sa rentrée au ministère suffirait pour calmer leurs anxiétés sur l'état du pays, venaient de se séparer de lui par le seul motif qu'il ne comptait pas au nombre de ses collègues un homme dont ils ne pouvaient défendre si chaudement la cause sans contredire leur passé. Ces personnalités amenèrent des répliques passionnées. Le bill, appuyé par Canning et par lord Castlereagh, passa pourtant, mais il ne s'en était fallu que de trente voix que Grey n'en fit voter le rejet, et la majorité définitive qui le sanctionna fut seulement de 265 voix contre 223. A la chambre des lords, où lord Grenville le combattit aussi, il réunit un peu plus des deux tiers des suffrages.

Ce résultat péniblement obtenu mettait en évidence les difficultés de la situation du nouveau ministère. Il faut pourtant remarquer que, sur cette question, des engagemens pris d'avance avaient modifié les rapports généraux des partis dans un sens contraire au gouvernement. Pitt emporta avec plus de facilité quelques votes financiers qu'il eut ensuite à demander, particulièrement pour payer un nouvel arriéré de la liste civile.

La session tirait à sa fin. Elle se termina, en quelque sorte, par la résurrection d'une question importante qui, après avoir puissamment agité les esprits quinze ans auparavant, semblait depuis quelque temps ensevelie sous l'indifférence publique : la question de l'abolition de la traite. Compromise par la réaction que la révolution française avait excitée contre toutes les idées généreuses et libérales, elle était tombée dans une telle défaveur qu'on n'osait presque plus en entretenir la chambre des communes. L'année précédente, Wilberforce lui-même avait cru devoir s'abstenir de reproduire sa motion

annuelle. On vit alors un exemple de ce singulier phénomène qui précède presque toujours l'accomplissement des grandes réformes et des innovations hardies. L'esprit public, au moment même où il semble y renoncer après de longues et inutiles tentatives, ne fait en réalité que se recueillir pour l'effort décisif qui doit en assurer le triomphe. Tout à coup les préjugés qui avaient paralysé jusqu'alors l'énergie des amis des noirs parurent se dissiper. Les objections tirées du danger des idées d'émancipation propagées par le jacobinisme, et des désastres qui en étaient résultés dans les colonies françaises, perdirent de leur puissance. Enfin, l'opiniâtre résistance des propriétaires des colonies et de leurs partisans vint elle-même à faiblir, non par l'effet de leur conversion aux principes de la philanthropie, mais parce qu'une circonstance singulière donna subitement une autre direction à leurs préoccupations intéressées. Les armes de l'Angleterre avaient conquis les vastes plaines de la Guyane; les colons des Antilles craignirent que si la traite introduisait dans cette contrée encore presque déserte une nombreuse population ouvrière, les produits tropicaux dont ils avaient eu jusqu'alors le monopole ne devinssent l'objet d'une concurrence qui en diminuerait la valeur. Dès-lors la traite leur apparut sous un aspect tout différent. Wilberforce, s'emparant avec ardeur de cet heureux concours de circonstances, présenta de nouveau sa proposition d'abolition. Elle obtint, comme à l'ordinaire, le concours de Pitt et de Fox, et bien que combattue par Addington, qui en contesta l'opportunité, par Windham et lord Castlereagh, qui nièrent l'efficacité de la mesure tant que les autres gouvernemens ne s'y seraient pas associés, elle fut adoptée par plus des deux tiers de l'assemblée. Portée aussitôt à la chambre des lords, elle ne put y être mise en délibération à une époque aussi avancée de la session, et on convint d'un commun accord de l'ajourner à l'année suivante.

La guerre ne fut pas conduite, cette année, bien activement. Gorée, repris par les Français, fut reconquis deux mois après par une seule frégate anglaise. L'établissement hollandais de Surinam, dans la Guyane, se rendit aux forces britanniques. Une escadre française commandée par l'amiral Linois fut battue dans la mer des Indes. Tous les regards restaient fixés sur le camp de Boulogne et sur les immenses préparatifs qui s'y poursuivaient. On s'en préoccupait d'autant plus à Londres qu'on n'avait pu parvenir à empêcher la concentration de la flottille destinée au transport de la redoutable armée depuis si long-temps rassemblée sur les côtes de la Manche. Nelson osa l'attaquer jusque dans le port avec des bateaux sous-marins pré-

parés à cet effet. Cette tentative audacieuse, renouvelée à plusieurs reprises, échoua complètement.

L'attitude défensive qui faisait peser sur l'Angleterre le fardeau de la guerre sans susciter à la France le moindre danger sérieux, ne pouvait convenir au génie de Pitt. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis sa rentrée aux affaires que tout avait changé de face. Jusqu'alors l'Espagne, malgré l'alliance offensive et défensive qui la liait à la France, était restée étrangère aux hostilités. Le gouvernement français l'avait dispensée, moyennant le paiement d'un énorme subside, de lui fournir les secours en hommes et en vaisseaux auxquels l'obligeait le traité de Saint-Ildefonse, et le cabinet de Londres lui-même, informé de cet arrangement, avait jugé plus conforme à ses intérêts de ne pas y voir un motif de rupture. Le principal motif de cette tolérance singulière, c'est la crainte qu'il éprouvait d'exposer le Portugal, son allié, à une attaque que ce royaume n'était pas en état de repousser. Cependant, s'apercevant bientôt que l'Espagne n'observait pas scrupuleusement l'espèce de neutralité dans laquelle son gouvernement avait déclaré vouloir se renfermer, qu'elle se livrait à de grands préparatifs maritimes, et qu'elle donnait passage sur son territoire aux matelots envoyés pour renforcer les escadres françaises qui venaient relâcher sur ses côtes, Pitt fit entendre à la cour de Madrid de menaçantes remontrances. On y répondit d'une manière évasive et peu satisfaisante. En ce moment même, quatre frégates parties des colonies espagnoles traversaient l'Océan avec de riches cargaisons destinées à la métropole. On se persuada à Londres que le gouvernement espagnol n'attendait, pour manifester ses intentions hostiles, que l'arrivée de ce trésor en lieu de sûreté, et on résolut de le prévenir. En exécution des ordres donnés à cet effet, les frégates furent attaquées, le 5 octobre, à peu de distance des côtes d'Espagne. L'une des quatre périt en se défendant, les trois autres furent conduites en Angleterre, et, le 12 décembre, l'Espagne répondit à cette odieuse agression par une déclaration de guerre formelle.

La France acquérait ainsi un allié dont les forces navales, encore considérables malgré toutes les pertes éprouvées dans les guerres précédentes, pouvaient lui donner les moyens de lutter moins désavantageusement contre la supériorité maritime de l'Angleterre et faciliter même l'expédition préparée à Boulogne. Pitt, cependant, travaillait de tous ses efforts à détourner la menace toujours suspendue sur son pays en formant une nouvelle coalition continentale qui reportât sur la France les périls de la guerre. La politique suivie par le chef du

gouvernement français le servit merveilleusement dans ce projet. Napoléon avait, peu de mois auparavant, substitué au titre d'abord décennal, puis viager de premier consul, la couronne héréditaire d'empereur. Cette élévation prodigieuse, loin de calmer son ambition, n'avait fait que la rendre plus active, et son attitude à l'égard des gouvernemens étrangers devenait de plus en plus hautaine et provoquante. L'exécution du duc d'Enghien, enlevé en pleine paix sur le territoire d'un souverain allemand, venait de soulever en Europe une indignation mêlée de terreur. Cette insulte à l'indépendance des états faibles, cet attentat au droit des gens paraissaient d'autant plus effrayans, que d'autres actes analogues, bien que moins graves, tendaient à y faire voir le résultat d'un système. Sous prétexte que les agens anglais accrédités auprès des cours continentales y tramaient des complots contre la tranquillité intérieure de la France et contre la vie de son nouveau monarque, Napoléon leur avait déclaré une guerre personnelle. Il fit enlever, par un détachement de l'armée française stationnée en Hanovre, le ministre britannique qui résidait dans le cercle de la Basse-Saxe. Celui qui résidait à Stuttgardt put à peine, par une prompte fuite, se dérober à un sort semblable. Celui qui représentait le cabinet de Londres auprès de la cour de Munich fut également expulsé. Les petits états germaniques courbaient la tête sous une dictature à laquelle ils n'étaient pas en mesure de résister, et qui, d'ailleurs, s'était fait agréer de leurs souverains en leur ménageant des agrandissemens de territoire; mais un sourd mécontentement fermentait dans les populations, et les puissances plus considérables ou mieux placées pour résister au dominateur de la France commençaient à chercher sérieusement les moyens de le contenir.

Depuis long-temps déjà, de graves contestations s'étaient élevées entre le cabinet des Tuileries et la cour de Saint-Pétersbourg. L'empereur Alexandre n'avait cessé de réclamer une indemnité pour le roi de Sardaigne, l'évacuation et la neutralité du royaume de Naples, encore occupé par les Français, un arrangement à l'amiable des affaires de l'Italie, enfin la retraite de l'armée qui occupait le Hanovre, et la neutralité réelle du corps germanique. Ne pouvant obtenir sur ces points délicats une réponse satisfaisante qu'on lui avait long-temps laissé espérer et poussé à bout par l'assassinat du duc d'Enghien contre lequel il fit entendre les plus vives protestations, l'empereur Alexandre rappela sa légation de Paris. Le cabinet de Londres s'empressa d'envoyer à Saint-Pétersbourg un ambassadeur qui devait profiter de l'irritation de l'empereur pour le pousser à une rupture

ouverte avec la France et pour concerter avec lui le plan d'une confédération dans laquelle on entrevoyait dès-lors la possibilité de faire entrer plusieurs autres états. Le jeune roi de Suède, animé d'une haine particulière contre le gouvernement français, avait déjà rompu violemment les relations qui s'étaient établies entre les deux pays pendant sa minorité et allait au-devant des offres du cabinet de Londres. L'Autriche, plus lente, plus circonspecte, plus difficile à remuer, ne pouvait cependant assister avec indifférence aux progrès de l'influence française en Italie et en Allemagne; et elle laissait apercevoir une disposition non équivoque à se joindre, dès qu'elle pourrait le faire avec quelque apparence de succès, aux efforts tentés pour arrêter les prodigieux développemens d'une puissance déjà gigantesque. La Prusse elle-même, trop peu ménagée par Napoléon, manifestait de temps en temps un mécontentement et une inquiétude dont on espérait tirer parti pour l'entraîner aussi à la guerre.

Des négociations couvertes d'un profond mystère se suivaient entre les divers états qui préparaient une nouvelle coalition contre la France. Pitt, déjà certain d'avoir bientôt des auxiliaires, se livrait à de vastes espérances et formait les projets les plus hardis. Il semblait, lorsqu'il en parlait à ses confidens intimes, avoir retrouvé la confiance et la vigueur de la jeunesse. Sur ces entrefaites, Napoléon, soit qu'il voulût faire parade, comme en d'autres circonstances, de sentimens pacifiques qui semblaient incompatibles avec les exigences de son ambition, soit par un empressement quelque peu puéril à traiter d'égal à égal, en vertu de son nouveau titre, avec une des premières têtes couronnées de l'Europe, écrivit directement à George III pour lui proposer la paix. La lettre était rédigée en termes très vagues. Aucune condition n'y était spécifiée ni même indiquée; ce n'était qu'une banale déclamation sur les devoirs des souverains et les horreurs de la guerre. Le secrétaire d'état des affaires étrangères se borna à répondre à M. de Talleyrand que le gouvernement britannique ne pouvait prendre aucune détermination avant de s'être concerté avec celles des puissances continentales auxquelles il était lié par des rapports confidentiels, particulièrement avec la Russie. Une telle réponse n'était pas seulement un refus, c'était l'annonce de la coalition qui se préparait.

En même temps que Pitt se disposait à lutter vigoureusement contre les ennemis du dehors, il travaillait à fortifier son ministère et à lui donner dans le parlement une position plus assurée que celle qu'il avait eue pendant la précédente session. C'étaient moins des diffé-

rences de principes que des ressentimens personnels qui l'avaient séparé d'Addington. Le roi, qui n'avait pas cessé de désirer et d'espérer la réunion de deux hommes dont, pour des motifs divers, il appréciait presque également les services, s'interposa pour les rapprocher. Il parvint à les réconcilier, et le 14 janvier 1805, Addington, élevé à la pairie sous le titre de vicomte Sidmouth, entra dans le cabinet comme président du conseil à la place du vieux duc de Portland qui se retira volontairement. Un de ses amis, lord Buckingham, jadis connu sous le nom de lord Temple, et frère aîné de lord Grenville, succéda, comme chancelier du duché de Lancastre, à lord Mulgrave, appelé à remplacer au département des affaires lord Harrowby, que l'état de sa santé venait d'obliger à la retraite. Vansittard et d'autres partisans d'Addington devinrent membres du conseil privé ou obtinrent des emplois inférieurs. L'expérience devait prouver bientôt que cette réorganisation du ministère, en le rendant moins homogène et en portant quelque atteinte à la considération des hommes qu'on voyait s'y réunir après des querelles si violentes et si récentes, n'avait pas beaucoup augmenté sa force réelle. Cependant, elle lui procura d'abord un renfort de quelques voix, et l'aida à surmonter les premières difficultés de la session qui s'ouvrit le lendemain.

La question de la guerre déclarée à l'Espagne fut aussitôt portée devant le parlement. Un projet d'adresse qui approuvait la conduite tenue en cette circonstance par le gouvernement ayant été présenté aux deux chambres, lord Grenville dans la chambre haute, et dans celle des communes Grey, Fox, Windham, blâmèrent énergiquement, comme un acte de mauvaise foi, comme contraire au droit des gens et aux usages de la civilisation, l'enlèvement des frégates espagnoles attaquées avant la déclaration de guerre. Grey, comparant la politique du précédent ministère avec celle qu'on avait adoptée depuis que Pitt était revenu au pouvoir, dit que, si on avait pu reprocher à Addington sa faiblesse et son irrésolution, son successeur pouvait, à aussi bon titre, être accusé de précipitation et de violence. Pitt défendit longuement, avec beaucoup d'éloquence et d'habileté, la marche qu'il avait cru devoir suivre. Il s'attacha à prouver qu'on avait usé envers l'Espagne d'une patience excessive, et qu'il n'existait aucun doute sur les intentions hostiles dont elle était animée au moment où l'on avait jugé nécessaire de diminuer, par une initiative énergique, les moyens qu'elle avait de les rendre effectives. Les autres ministres parlèrent dans le même sens, et une très forte majorité, écartant les amendemens de l'opposition, vota les projets d'a-

dresses. Cette majorité se retrouva pour repousser les attaques dirigées, à plusieurs reprises, contre le système adopté à l'effet d'assurer la défense du pays en augmentant l'armée de réserve et en facilitant le recrutement de l'armée de ligne. Les mesures prises dans ce but n'avaient eu qu'un médiocre succès, et le principal argument qu'on fit valoir pour s'abstenir de les modifier, c'est que le peu de temps écoulé depuis qu'on les mettait en pratique ne permettait pas encore d'en apprécier complètement l'efficacité. Dans le cours des débats qui eurent lieu à ce sujet, Sheridan, rappelant d'une manière piquante la sévérité dédaigneuse avec laquelle Pitt appréciait naguère les préparatifs de défense du précédent cabinet, tourna en ridicule les espérances, si incomplètement justifiées, qu'on avait fondées sur son retour au pouvoir, et se livra contre lui à des sarcasmes si mordans, que Pitt, exaspéré, fut sur le point de l'appeler en duel.

Le gouvernement obtint, malgré une assez vive résistance, le renouvellement du bill voté sous la précédente administration pour suspendre les garanties de la liberté individuelle en Irlande, où de graves désordres avaient éclaté. Les subsides en hommes et en argent furent accordés sans difficulté. On vota cent vingt mille hommes pour l'armée de mer, et trois cent douze mille hommes pour l'armée de terre. Le budget, le dernier que Pitt ait présenté, dépassait la somme de 44 millions sterling, y compris la part afférente à l'Irlande. Sur cette énorme somme, la moitié fut demandée à l'emprunt; de nouvelles taxes furent établies, celle du sel fut doublée, et l'impôt du revenu augmenté du quart, ce qui l'éleva au-dessus du taux de 6 pour 100. Quelques mois après, lorsque les négociations entamées pour former une coalition contre la France eurent amené ce grand résultat, un crédit de 3 millions et demi fut ouvert au gouvernement pour le mettre en état de satisfaire aux engagemens encore secrets dans lesquels il était entré avec quelques puissances. Fox, toujours ami de la paix, opposa à l'allocation de ce crédit des objections qui trouvèrent peu d'appui. Sous le poids de ces charges prodigieuses, hors de proportion avec tout ce qu'on avait vu, avec tout ce qu'on avait imaginé jusqu'alors, la richesse du pays, loin de s'épuiser, s'accroissait sans cesse par les progrès du commerce; le produit de la plupart des impôts s'élevait, et Pitt, dont la sagacité avait su deviner les puissantes ressources de l'Angleterre, pouvait féliciter le parlement de l'état prospère des finances.

Entre le ministère et la nombreuse opposition qui le combattait, les

discussions étaient vives, animées, personnelles; mais elles n'avaient plus ce caractère de liberté et de franchise qui les rendait si admirables à l'époque où de grands partis, luttant sans ménagement et de toutes leurs forces pour des principes directement opposés, n'avaient à se préoccuper que des moyens de vaincre leurs adversaires. Depuis quatre années, ces partis s'étaient tellement mêlés, ils s'étaient brisés en tant de fractions, leurs chefs avaient si souvent changé ou modifié leurs alliances et leur langage, que chacun d'eux, en frappant l'ennemi, pouvait difficilement éviter de frapper aussi quelqu'un des siens. Addington en s'unissant de nouveau à Pitt, Grenville et Windham en se rangeant à côté de Fox, n'avaient pas renoncé à tous les dissentimens qui les séparaient si récemment encore de ces nouveaux alliés; il n'avait surtout pas dépendu d'eux d'effacer les souvenirs qui donnaient à quelques-uns de ces rapprochemens le caractère d'une apostasie. On comprend facilement ce qu'une situation aussi contrainte devait souvent ôter de puissance et de liberté à l'argumentation. Ce principe d'affaiblissement existait, il est vrai, pour tous les partis; mais celui du gouvernement en était particulièrement affecté, parce qu'on pardonne moins au pouvoir qu'à l'opposition de manquer d'esprit de suite et de logique. Pitt, pour ne pas compromettre une position déjà si peu assurée, pour ne pas s'exposer à diviser sa majorité incertaine et mélangée, était réduit à louvoyer et à éviter les questions nombreuses sur lesquelles ses adhérens n'étaient pas d'accord. Il voulut détourner Wilberforce de reproduire sa motion pour l'abolition de la traite. N'ayant pu l'y décider, il appuya, comme à l'ordinaire, cette motion; mais, satisfait d'avoir ainsi accompli le devoir que lui imposaient les convenances aussi bien que ses engagemens antérieurs, il ne se crut pas tenu d'employer bien activement son influence pour agir sur les déterminations de la chambre, et, par un retour assez imprévu, une majorité de 7 voix rejeta la résolution qui avait été adoptée l'année précédente. Le moment n'était pourtant pas éloigné où cette grande réforme devait s'accomplir; mais l'honneur n'en était pas réservé au ministère de Pitt; c'était à Fox qu'il appartenait d'y attacher son nom.

Une autre question qui n'intéressait guère moins la civilisation et l'humanité, celle de l'émancipation des catholiques, devint pour le chef du ministère l'occasion d'une épreuve plus délicate. Ses adversaires, voulant le mettre en contradiction avec lui-même, soulevèrent cette question avec une solennité et un ensemble qu'on n'y avait pas encore portés jusqu'alors. Les deux chambres furent appelées presque simultanément à délibérer sur de nombreuses pétitions des catholiques

d'Irlande. Dans l'une comme dans l'autre, les membres les plus éminens des oppositions coalisées, lord Grenville, lord Spencer, lord Holland, Fox, Grattan, luttèrent d'éloquence pour faire triompher les réclamations des Irlandais. Le chancelier lord Eldon, le secrétaire d'état de l'intérieur, lord Hawkesbury, le procureur-général Perceval, et plusieurs partisans zélés du cabinet, les combattirent au contraire avec force. Pitt dut s'expliquer aussi. En reprenant la direction des affaires, il s'était vu forcé de sacrifier sur ce point important ses sentimens personnels à la volonté du roi et aux convictions de la plupart de ses collègues. On lui reprochait d'avoir, par là, désavoué son passé, et abandonné, dans un intérêt d'ambition, les principes pour lesquels il s'était vanté, quelques années auparavant, de quitter le ministère. Il mit toute son habileté à se disculper de cette accusation, qui avait produit sur beaucoup d'esprits une impression assez vive. Protestant de nouveau contre les théories absolues qui présentaient l'état des catholiques comme une iniquité monstrueuse et leurs demandes comme la revendication d'un droit naturel et incontestable, il déclara, ainsi qu'il l'avait déjà fait à une autre époque, que la suppression des incapacités auxquelles ils étaient encore soumis lui paraissait praticable depuis l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne, moyennant certaines dispositions qui, en donnant action au gouvernement sur le clergé romain, constitueraient une garantie pour la sûreté de l'église protestante. De cette appréciation générale et abstraite, il passa à celle des circonstances que la politique devait prendre en considération. Après avoir établi que, pour être utile et salutaire, la mesure devrait être prise d'un commun accord, il constata que pour le moment cet accord était impossible, que l'opinion publique était même généralement contraire à la proposition, et que la discussion dont elle deviendrait l'objet ne pourrait que produire une irritation dangereuse. Il se prononça donc pour le rejet des pétitions, que la chambre des communes repoussa en effet, à la majorité de 336 voix contre 124. La chambre des lords les avait déjà écartées, à la majorité de 127 voix contre 49. La question de l'émancipation des catholiques ne devait plus cesser, à dater de ce jour, d'occuper le parlement, et d'être pour les partis un des principaux champs de bataille, jusqu'à l'époque où elle recevrait enfin une solution favorable, mais cette époque était encore très éloignée, et un nouvel obstacle venait de s'élever, bien propre à affaiblir les espérances des amis de la justice et de la tolérance religieuse. Le prince de Galles, quoique rentré ouvertement dans l'opposition depuis que Pitt était revenu au pouvoir, se déclara

tout à coup contre les catholiques, qu'il avait jusqu'alors favorisés, et essaya d'engager Fox à les abandonner aussi. Fox s'y refusa; il n'était pas homme à accepter de telles capitulations.

Cette session, si péniblement conduite, et dans laquelle le cabinet prenait tant de soins pour éviter de mettre sa force véritable à une épreuve trop décisive, ne devait pourtant pas se terminer sans qu'il éprouvât un cruel échec. Une commission de la chambre des communes, instituée pour vérifier les abus imputés par la voix publique à l'administration de la marine, avait découvert, dans le cours de ses investigations, des faits qui semblaient faire peser une grave responsabilité sur lord Melville, premier lord de l'amirauté. Il paraissait certain que bien des années auparavant, à l'époque où il remplissait les fonctions de trésorier de la marine, il avait fait retirer irrégulièrement de la banque des sommes qui y étaient déposées pour le compte de l'état. Interrogé par les commissaires, il déclara que des raisons de service public ne lui permettaient pas d'expliquer la cause d'une partie de ces mouvemens de fonds; quant aux autres, il ne put nier qu'ils n'eussent eu lieu pour son usage particulier. L'état, il est vrai, n'en avait éprouvé aucun dommage; le capital, les intérêts même avaient été remboursés; diverses circonstances étaient même alléguées pour justifier la bonne foi du ministre et pour établir qu'il avait pu se faire illusion sur l'irrégularité d'un pareil acte. Cette irrégularité n'en était pas moins réelle, et ce qui donnait à l'affaire un caractère plus sérieux, c'est que lord Melville, lorsqu'il siégeait à la chambre des communes, avait lui-même fait voter un bill qui, en augmentant le traitement des trésoriers de la marine, leur interdisait ces opérations équivoques consacrées jadis par l'usage comme un des bénéfices accessoires de leur emploi. La commission ayant résumé les faits dans un rapport spécial, l'opposition saisit avec ardeur l'occasion qui s'offrait de porter un grand coup au ministère. Elle haïssait dans lord Melville un des adversaires les plus persévérans de ses doctrines, un des plus utiles auxiliaires de Pitt, le seul de ses collègues actuels qui, par son expérience, son habileté pratique, son influence personnelle, pût alléger pour lui le fardeau des affaires. C'était plus qu'il n'en fallait pour décider l'opposition à engager contre le premier lord de l'amirauté une lutte qui pouvait détruire son existence politique, qui, en tout cas, devait porter une irréparable atteinte à sa considération. Whitbread se chargea de commencer l'attaque. S'emparant des conclusions du rapport, il proposa, le 8 avril, contre lord Melville, une suite de résolutions dont la

principale portait qu'en faisant retirer de la banque, pour des motifs d'intérêt privé, des sommes à lui remises en sa qualité de trésorier de la marine et déposées à son compte dans cet établissement, il s'était rendu coupable d'une grave violation de la loi et de ses devoirs. Pitt, dans un discours très étudié et très développé, s'efforça moins de justifier complètement le premier lord de l'amirauté que d'ôter à l'acte qui lui était reproché le caractère de la criminalité positive; il présenta cet acte comme une simple irrégularité dont les circonstances mêmes avaient besoin d'être éclaircies. Il demanda, à titre d'amendement, la formation d'un nouveau comité chargé d'examiner le rapport de la commission, et de présenter à la chambre les élémens d'une décision qui aurait ainsi été ajournée. Cet amendement fut combattu, non-seulement par tous les membres principaux de l'opposition, mais encore par Wilberforce qui, convaincu dans sa conscience de la culpabilité de lord Melville, imposa douloureusement silence à ses penchans personnels, à son amitié pour Pitt, et entraîna bien des suffrages indécis. Lord Melville, habilement, mais faiblement défendu, parce que sa cause était au moins équivoque, fut attaqué avec toute la violence de l'esprit de parti. Les orateurs de l'opposition, Fox lui-même, moins généreux cette fois qu'il n'appartenait à sa noble nature, ne surent pas garder dans leur langage cette gravité, cette mesure si nécessaires pour donner quelque dignité au rôle d'accusateur public; ils parurent se livrer avec délices au plaisir de déshonorer un ennemi politique, vengeance non moins cruelle dans l'état de nos mœurs sociales, et peut-être plus odieuse en elle-même que les meurtres et les supplices d'une autre époque. Lorsqu'on alla enfin aux voix sur l'amendement de Pitt, les suffrages se trouvèrent partagés d'une manière absolument égale : c'était à l'orateur de la chambre qu'il appartenait de former la majorité par l'expression de son vote. Tous les regards étaient tournés vers lui. Sa pâleur, son émotion visible indiquaient assez ce qui se passait dans son ame. Après quelques momens d'un silence plein d'anxiété, il se prononça contre l'amendement que Pitt avait proposé et qui fut ainsi rejeté. C'était la condamnation implicite, mais non équivoque, de lord Melville. L'opposition, en entendant proclamer sa victoire, ne put contenir les bruyantes manifestations d'une joie vraiment scandaleuse dans une telle conjoncture. Pitt fut accablé, on vit des larmes couler de ses yeux, et il sortit brusquement de la salle entouré de quelques amis qui se pressaient autour de lui pour soustraire le spectacle de sa douleur à l'insultante curiosité d'adversaires peu généreux.

Le surlendemain, Pitt vint annoncer à la chambre des communes que lord Melville avait résigné ses fonctions ministérielles. On espérait que les choses en resteraient là, mais l'opposition poursuivit sa victoire. Whitbread voulait que le roi fût prié, par une adresse, de tenir à jamais lord Melville éloigné des emplois publics. Canning ayant fait remarquer qu'une telle manifestation contre un homme qui n'était pas légalement condamné serait bien étrange, Whitbread retira sa motion, mais il fit décider que la résolution qui venait d'être prise serait portée au roi par la chambre tout entière. Bientôt après, le 6 mai, Whitbread proposa de provoquer la radiation de lord Melville de la liste des conseillers privés. Pitt déclara d'une voix émue et en termes douloureux qu'accoutumé à faire passer ses devoirs publics avant ses affections personnelles, il avait déjà fait prendre cette mesure sévère contre son ancien collègue. Whitbread demanda si lord Melville était encore investi de quelques fonctions dont il pût être destitué. On répondit que les seules qui lui restassent étaient inamovibles. Enfin, le 11 juin, sur la motion de ce même Whitbread, lord Melville, après avoir été entendu dans sa défense, qu'il voulut prononcer en personne devant la chambre des communes, fut décrété d'accusation à la majorité de 238 voix contre 219. Pitt fit décider ensuite qu'il serait poursuivi devant la chambre des lords et non par les voies de la justice ordinaire, comme cela avait d'abord été convenu et comme le désirait l'opposition, qui, apparemment, comptait davantage sur l'efficacité de ce genre de poursuite.

Whitbread, encouragé par le succès, avait eu la pensée de comprendre Pitt lui-même dans ses attaques. La probité, le désintéressement de ce grand homme étaient trop bien établis pour que ses ennemis les plus ardens pussent avoir la hardiesse de les mettre en doute; mais un fait qui ressortait du rapport de la commission d'enquête, c'est que, quelques années auparavant, il avait sanctionné l'avance faite par lord Melville à une maison de banque d'une somme de quarante mille livres sterling, destinée à faciliter des opérations qui devaient avoir pour résultat de soutenir le crédit public. Whitbread proposa de déclarer qu'il n'était résulté, qu'il n'avait même pu résulter de cette avance aucun dommage pour l'état, mais qu'elle était irrégulière et constituait un précédent dangereux. Quelque mitigée que fût une telle censure, les explications du ministre suffirent, non-seulement pour la faire repousser, mais pour lui attirer un vote d'approbation formelle.

Malgré ce triomphe personnel, l'effet général de cette discussion,

la dernière dans laquelle Pitt ait pris la parole, fut pour lui un échec bien grave. On a cru long-temps que la chute de lord Melville avait blessé ses affections autant que les calculs de sa politique. On ne savait pas que leur intimité s'était beaucoup refroidie au milieu des reviremens de partis des dernières années; mais bien que Pitt eût cessé de voir dans lord Melville un ami dévoué, les souvenirs d'une longue liaison ne pouvaient le laisser insensible à une aussi grande infortune. Il était évident d'ailleurs que c'était lui qu'on avait voulu frapper dans la personne du plus habile et du plus actif de ses lieutenans, de celui qu'à tort ou avec raison, l'opinion considérait comme son inséparable compagnon de fortune. En voyant ses efforts pour sauver lord Melville échouer si tristement, Pitt comprit qu'il avait perdu lui-même, dans le parlement, l'empire qu'il y avait si long-temps exercé, et qu'il ne pouvait plus compter, dans l'accomplissement des devoirs si difficiles dont il était chargé, sur cet assentiment complet, absolu, des grands pouvoirs de l'état qui avait fait naguère sa principale force.

Les conséquences de ce déplorable incident ne s'arrêtèrent pas là. Il jeta dans le ministère un germe de discorde qui devait bientôt aboutir à une rupture entre ses membres les plus considérables. La réconciliation de Pitt avec lord Sidmouth n'avait jamais été bien cordiale. Lord Sidmouth, après avoir été le chef d'un cabinet, ne subissait qu'à contre-cœur la suprématie de l'homme qui l'avait fait tomber de cette haute position. Pitt, de son côté, ne voyait pas, dit-on, sans déplaisir et sans inquiétude la faveur personnelle dont son rival continuait à jouir auprès du roi. L'affaire de lord Melville devint l'occasion ou le prétexte d'une scission qui, suivant toute apparence, n'eût pas tardé à éclater pour quelque autre motif. Le petit nombre de membres dont se composait le parti de lord Sidmouth vota constamment, dans cette affaire, avec l'opposition. Lord Sidmouth lui-même, lorsque Pitt croyait encore possible de satisfaire la chambre des communes par la démission du premier lord de l'amirauté, soutint avec beaucoup de vivacité qu'il fallait le rayer de la liste du conseil privé. Pitt s'y refusa d'abord. Un autre point de dissentiment vint aggraver la querelle. Lorsqu'on dut pourvoir au remplacement de lord Melville à la tête de l'amirauté, lord Sidmouth proposa d'y placer son ami lord Buckingham, chancelier du duché de Lancastre; Pitt, sans avoir égard à cette proposition, fit donner pour successeur au ministre disgracié sir Charles Middleton, élevé à la pairie sous le nom de lord Barham. Lord Sidmouth, irrité, donna sa démission, aussi bien que lord Buckingham. Cependant, les mesures rigoureuses prises à l'égard de lord

Melville leur ayant procuré une sorte de satisfaction, ils consentirent assez facilement à revenir sur cette démarche précipitée; mais un tel raccommodement ne pouvait avoir une bien longue durée. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées que lord Sidmouth et lord Buckingham exprimèrent de nouveau la volonté de se retirer, parce que Pitt, tout en promettant un emploi à un de leurs adhérens qui avait joué un rôle actif dans les poursuites dirigées contre lord Melville, refusait de le lui conférer immédiatement. Pitt, cette fois, n'essaya pas de les retenir. Le 5 juillet, deux jours avant la clôture de la session, lord Camden, secrétaire d'état des colonies, fut nommé président du conseil, lord Harrowby devint chancelier du duché de Lancastre, et lord Castlereagh secrétaire d'état des affaires étrangères.

Le ministère, perdant presque en même temps l'appui de l'habileté de lord Melville et du crédit de lord Sidmouth, se trouva réduit à un état de faiblesse auquel le génie même de son chef ne pouvait remédier complètement. Pitt ne voyait plus à ses côtés aucun homme doué de talens vraiment supérieurs. Une tentative qu'il fit pour se réconcilier avec lord Grenville n'eut pas de succès. Jamais, cependant, des auxiliaires capables de le comprendre, de le seconder, de le suppléer jusqu'à un certain point, ne lui avaient été plus indispensables. Sa santé, depuis quatre ans, s'était beaucoup affaiblie sous le poids des fatigues et des chagrins. En proie à des souffrances d'estomac presque continuelles et qui le privaient de tout appétit, il s'était habitué à chercher dans l'usage immodéré du vin le rétablissement de ses forces physiques, peut-être l'oubli momentané de ses peines morales. Cet entraînement déplorable avait fini par prendre le caractère d'un besoin impérieux, et en s'y livrant de plus en plus, Pitt achevait de ruiner sa constitution, déjà si débile. Son teint enflammé, la profonde altération de ses traits, jadis nobles et calmes, révélaient malheureusement à tous les yeux le triste changement de ses habitudes. Ses puissantes facultés intellectuelles luttaient pourtant avec énergie contre ce dépérissement. Au milieu des laborieuses complications de la session qui venait de se terminer, il n'avait cessé de travailler à organiser contre la France la coalition dont il avait posé les bases dès la fin de l'année précédente. Napoléon semblait se complaire à lui en faciliter les moyens en jetant chaque jour quelque nouveau défi aux puissances continentales. Il venait de se faire proclamer roi d'Italie et de réunir Gênes à son empire. C'est ainsi qu'il répondait aux réclamations du gouvernement russe et aux justes inquiétudes du cabinet de Vienne.

Le gouvernement britannique, d'accord depuis long-temps avec la

Russie et la Suède, eut plus de peine à entraîner l'Autriche, toujours lente à se prononcer, lors même que ses intentions sont déjà arrêtées. Elle finit pourtant par suivre l'impulsion que l'Angleterre et la Russie s'efforçaient de lui donner, mais ces deux puissances furent moins heureuses dans leurs tentatives pour s'assurer la coopération de la Prusse. Promesses, récriminations, menaces même, tout fut impuissant auprès de Frédéric-Guillaume, attaché, malgré les excitations de sa famille, malgré le vœu de son peuple, à un système de neutralité dont l'expérience devait bientôt lui démontrer les dangers ou, pour mieux dire, l'impossibilité absolue en des circonstances aussi extrêmes. Les alliés, sans renoncer complètement à obtenir plus tard son concours, se virent donc obligés de concerter sans lui des projets et des opérations auxquels l'adhésion du cabinet de Berlin eût donné une tout autre efficacité. Nous n'entrerons pas dans le détail infini des négociations qui préparèrent ces arrangemens, des conventions particulières qui en réglèrent les détails. Il nous suffira d'indiquer les stipulations du traité conclu à Saint-Pétersbourg, le 1er avril 1805, entre la Russie et l'Angleterre, et qui servit de bases à tous les autres. Aux termes de ce traité, on devait réunir 500,000 hommes pour obliger la France à accepter des conditions compatibles avec l'équilibre et l'indépendance de l'Europe. L'Angleterre s'engageait à payer un subside de 1,250,000 livres sterling pour chaque centaine de mille hommes que mettraient sur pied ses alliés. Les Français devaient être contraints d'évacuer le Hanovre, le nord de l'Allemagne, l'Italie, l'île d'Elbe, et de laisser la Hollande aussi bien que la Suisse complètement indépendantes. Le Piémont serait rendu au roi de Sardaigne avec un arrondissement de territoire; on pourvoirait, par des garanties expresses et efficaces, à la sûreté des différens états contre toute nouvelle usurpation. Dans le cas où la victoire couronnerait les efforts de la coalition, on promettait de n'imposer ni à la France, ni à aucun pays, un gouvernement autre que celui qu'appellerait le vœu national. Enfin, il était convenu que jusqu'à la conclusion de la paix aucune des parties contractantes ne s'approprierait la moindre portion des pays enlevés à l'ennemi, que ces pays seraient occupés soit au nom du gouvernement auquel ils appartenaient antérieurement et légitimement, soit au nom de l'alliance en général, et qu'après la fin de la guerre un congrès serait tenu pour fixer les principes du droit des gens comme aussi pour établir une sorte de fédération européenne.

La politique qui inspirait ces stipulations, comparée à celle qui avait dirigé les alliés au commencement des guerres de la révolution fran-

çaise, prouve que l'expérience les avait rendus, sinon plus modérés, au moins plus prudens et plus circonspects. Ils avaient fini par comprendre que l'appui de l'opinion publique leur était indispensable contre leur redoutable ennemi, et que la sympathie des peuples ne pouvait être obtenue qu'au prix de quelques manifestations de désintéressement et d'équité. C'était déjà pour le fond, et en grande partie même dans les détails, le système de l'alliance de 1813. Après avoir fixé ainsi le but de la coalition contre la France, on s'occupa d'en régler les moyens d'exécution. On arrêta un vaste plan d'opérations militaires qui, embrassant à la fois l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, portait sur ce dernier pays le principal effort des alliés. Tout était calculé avec une extrême précision, comme s'il était possible, en présence d'un ennemi actif et habile, de combiner aussi exactement les élémens innombrables du terrible jeu de la guerre.

Pendant que les confédérés se livraient à ces préparatifs, qu'ils faisaient de nouveaux efforts pour arracher la Prusse à la neutralité, que le cabinet de Vienne essayait d'entraîner dans son action la Bavière, déjà secrètement engagée avec la France, et que les Russes s'ébranlaient pour aller au secours des Autrichiens, l'empereur des Français, par un coup soudain et hardi, déconcertait en un moment ces plans si savamment élaborés. Le camp de Boulogne était levé; 120,000 hommes d'excellentes troupes passaient le Rhin presqu'à l'improviste; une autre armée française partie du Hanovre se portait non moins rapidement, avec les Bavarois, sur les derrières des forces autrichiennes déjà engagées en Souabe. Quinze jours après l'ouverture de la campagne, les impériaux, complètement battus dans une suite de rencontres partielles et enfermés dans Ulm, sous les ordres du général Mack, mettaient bas les armes devant Napoléon au nombre de plus de 20,000; l'archiduc Ferdinand, qui s'était échappé avec les débris de l'armée, se trouvait impuissant à couvrir la capitale de l'empire, et le 13 novembre Vienne était occupé par les Français avant que les Russes n'eussent eu le temps d'arriver sur le théâtre des hostilités.

Le plan de campagne des alliés était entièrement renversé. Il s'en fallait de beaucoup, cependant, que le résultat de la guerre fût décidé. Les forces russes étaient encore intactes. La principale armée autrichienne, celle que l'archiduc Charles commandait en Italie contre Masséna, n'avait pas été sérieusement entamée et pouvait, en se repliant sur l'Allemagne, placer Napoléon dans une position difficile. La Prusse, d'autant plus inquiète des succès des Français qu'ils n'avaient

pas craint de violer la neutralité de son territoire pour se porter plus rapidement sur les positions des Autrichiens, commençait à prêter l'oreille aux pressantes instances des autres cours continentales, et prenait une attitude militaire qui semblait indiquer l'intention de renoncer enfin à la neutralité. L'empereur Alexandre s'était rendu à Berlin; sa présence y avait ranimé l'ardeur du parti de la guerre; le roi Frédéric-Guillaume, cédant enfin à l'entraînement de son peuple et de sa famille même, avait conclu avec lui, à Potsdam, une convention secrète qui préparait l'accession de la Prusse à la coalition, et déjà, comme premier gage de cette politique nouvelle, les Prussiens avaient occupé le Hanovre presque complètement évacué par les Français. Les alliés pouvaient donc concevoir encore de grandes espérances. L'Angleterre, en ce moment même, obtenait sur mer des avantages qui, sans être de nature à contribuer directement au succès de la coalition, compensaient au moins, dans l'intérêt particulier du cabinet de Londres, les désastres éprouvés en Allemagne par ses confédérés.

La guerre déclarée à l'Espagne par le gouvernement britannique avait eu pour premier effet de procurer à la marine française un auxiliaire qui lui avait permis de reparaître sur le champ de bataille avec des chances moins inégales. Ses escadres étaient sorties des ports où, jusqu'alors, elles étaient restées bloquées. Réunies à celles de l'Espagne, elles s'étaient même montrées, sur plusieurs points, en nombre supérieur aux escadres britanniques. Les deux cours en avaient profité pour diriger sur les colonies anglaises des Antilles des expéditions dont le départ inattendu avait excité à Londres une grande frayeur, parce que les établissemens menacés étaient alors dépourvus de moyens suffisans de défense. Ces expéditions n'eurent pourtant d'autres résultats que la prise de quelques forts bientôt abandonnés et la rançon imposée à quelques îles. A l'approche des forces anglaises accourues d'Europe en toute hâte, les agresseurs s'empressèrent de lâcher prise. L'amiral français Villeneuve et l'amiral espagnol Gravina, vivement poursuivis par Nelson dont la présence, comme celle de Napoléon, suffisait pour fasciner et déconcerter ses adversaires, se crurent trop heureux de pouvoir, en traversant rapidement l'Océan, regagner le port de Cadix. L'amiral anglais Calder, qu'ils rencontrèrent auprès du cap Finistère, les attaqua, bien qu'avec des forces inférieures, et leur prit même deux vaisseaux; mais comme il ne réussit pas à intercepter le reste, sa conduite fut sévèrement jugée par l'opinion publique, et un conseil de guerre devant lequel il fut traduit lui

infligea un blâme formel : tant l'habitude de la victoire et ce sentiment de supériorité qui en est l'effet naturel avaient rendu la nation britannique exigeante envers ses marins!

C'est à Nelson qu'il était réservé de justifier encore une fois cette confiance fondée principalement sur le souvenir de ses précédentes victoires. N'ayant pu empêcher Villeneuve et Gravina de rentrer à Cadix, il les y poursuivit avec son infatigable activité. Il n'avait sous ses ordres que vingt-sept vaisseaux, ils en comptaient trente-trois. En exagérant à leurs yeux, par d'adroites manœuvres, son infériorité réelle, il parvint à les attirer hors du port et leur livra le 21 octobre, près du cap de Trafalgar, la bataille la plus décisive peut-être qui ait jamais été donnée sur mer dans les temps modernes. Des trente-trois bâtimens dont se composait l'escadre alliée, dix-sept furent pris avec Villeneuve lui-même; un dix-huitième fut brûlé. Quatre autres, qui avaient d'abord réussi à s'échapper, se rendirent peu de jours après à une division anglaise qu'ils rencontrèrent. Nelson, blessé à mort, ne survécut pas à son triomphe, mais avant de mourir il avait accompli sa tâche. La marine espagnole avait pour ainsi dire cessé d'exister, et la marine française était réduite à un tel degré d'affaiblissement que, pendant le reste de la guerre, elle ne fut plus en mesure de combattre en ligne contre les Anglais.

Malgré la vive douleur que répandit dans toute l'Angleterre la mort d'un des héros les plus populaires qu'elle ait jamais vu naître, la victoire de Trafalgar excita un enthousiasme prodigieux et balança presque l'impression de découragement produite par les évènemens d'Allemagne. La situation du continent semblait, d'ailleurs, se présenter sous un aspect moins alarmant. Les Russes, enfin arrivés en Moravie, avaient rallié les débris de l'armée autrichienne, et la marche victorieuse des Français se trouvait enfin arrêtée. L'archiduc Charles accourait d'Italie avec une autre armée. Les Suédois marchaient sur l'Elbe. Les Prussiens se mettaient de tout côté en mouvement; un négociateur, envoyé par eux au camp de Napoléon, se disposait à lui offrir la médiation de son gouvernement pour conclure la paix aux conditions proposées par les coalisés, et dans le cas prévu d'un refus, les forces de la Prusse devaient se joindre à celles des ennemis de la France. Napoléon pouvait se trouver ainsi entouré et accablé comme il le fut huit ans après dans la campagne de Saxe. Cette fois encore, son génie rompit le filet dans lequel on croyait déjà le tenir. Le 2 décembre, la bataille d'Austerlitz mit ses ennemis à ses pieds. Tandis que les Russes se retiraient précipitamment avec leur em-

pereur sous la protection d'un armistice tacitement accordé, tandis que l'envoyé prussien changeait en félicitations la sommation menaçante qu'on l'avait chargé de présenter à l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche venait, en personne, lui demander la paix jusque dans sa tente. Peu de jours après, le traité de Presbourg cédait au vainqueur les États Vénitiens et abandonnait l'Allemagne à sa toute-puissance.

Pitt était mourant lorsque ces accablantes nouvelles arrivèrent en Angleterre. Pendant tout l'automne, sa santé n'avait cessé de s'affaiblir. Au commencement de décembre, presque au moment où se livrait la bataille d'Austerlitz, les médecins l'envoyèrent aux eaux de Bath. L'amélioration très légère qu'elles apportèrent d'abord à son état ne se soutint pas, et la douleur qu'il éprouva en apprenant la défaite de la coalition qu'il avait eu tant de peine à former, en voyant renverser d'un seul coup toutes les combinaisons de sa politique, hâta un dénouement déjà inévitable. Il ne pouvait plus manger, il n'était plus même en état de prendre les eaux. Le 11 janvier 1806, on le ramena dans sa résidence de Putney. Le 14, il eut encore la force de se promener en voiture, mais le 20 les médecins reconnurent que sa vie était en danger. L'évêque de Lincoln se chargea de l'éclairer sur la gravité de son état. Dans ses derniers momens, il fit preuve d'une grande fermeté d'esprit et de dispositions très religieuses. C'est le 23 janvier 1806, le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au parlement, qu'il rendit le dernier soupir. Il s'en fallait de quatre mois qu'il n'eût achevé sa quarante-septième année. Il n'avait pas encore atteint l'âge auquel lord Chatham avait commencé sa carrière ministérielle.

Dans les circonstances les plus ordinaires, la mort si prématurée d'un pareil homme eût excité de douloureux regrets. Au milieu des complications effrayantes de la politique extérieure, ce fut une consternation profonde qui s'empara des esprits. Le parlement s'était réuni deux jours avant l'évènement fatal. Sur la motion d'un membre appelé Henri Lascelles, la chambre des communes vota, à la majorité de 258 voix contre 89, une adresse par laquelle le roi était prié d'ordonner que Pitt fût enterré à Westminster aux frais de l'état, à côté de lord Chatham, et qu'on lui élevât un monument avec une inscription qui exprimerait les regrets publics pour une perte aussi grande qu'irréparable. Peu de jours après, la chambre, apprenant que Pitt avait laissé des dettes plus considérables que sa fortune, demanda au roi, par une autre adresse, de consacrer au paiement de ces dettes

une somme de 40,000 livres sterling. Les funérailles, qu'on différa jusqu'au 22 février, et qui furent aussi célébrées aux frais de l'état, eurent beaucoup d'éclat. La foule qui s'y porta était immense, et on y remarquait trois des fils du roi, les ducs d'York, de Cumberland et de Cambridge.

Déjà, en ce moment, le cabinet avait cessé d'exister. Saisi d'une sorte de terreur panique en voyant disparaître son illustre chef, et succombant sous la conscience intime de son insuffisance, il s'était empressé, malgré les supplications du roi, de donner sa démission. George III avait été contraint, malgré ses répugnances, d'appeler Fox et lord Grenville à former une administration nouvelle. On sait que Fox ne survécut que six mois à son grand rival, et que peu de temps après le roi renvoya le cabinet dont il avait été l'ame pour s'entourer de nouveau des disciples de Pitt. En moins d'une année, l'Angleterre avait perdu quatre hommes bien grands à des titres divers : Pitt, Fox, Nelson, et le sage, l'habile Cornwallis, mort au moment où il prenait pour la seconde fois possession du gouvernement de l'Inde.

Ainsi s'éteignit tristement l'existence d'un des plus grands ministres, du plus grand ministre peut-être qui ait jamais présidé aux destinées de l'Angleterre. Sa carrière politique, si longue dans une aussi courte vie, se partage en deux parties bien distinctes. La première, celle qui précéda la guerre contre la France, a depuis long-temps réuni dans une admiration commune les adversaires des opinions de Pitt et ses partisans enthousiastes. Il n'en est pas ainsi de la période qui embrasse la lutte contre la révolution française, objet, encore aujourd'hui, d'appréciations bien diverses. Pendant cette période, Pitt eut à surmonter les difficultés d'une situation toute nouvelle sur laquelle aucune expérience ne pouvait l'éclairer. Il n'était peut-être pas donné à la prévoyance humaine de comprendre par avance la portée et les conséquences des évènemens prodigieux qui commençaient alors à s'accomplir. La sagacité de Pitt, il est impossible de le nier, fut d'abord en défaut. Il n'aperçut pas assez tôt les dangers dont l'état de la France menaçait l'Angleterre et l'Europe, telle qu'elle était alors, telle que l'intérêt anglais voulait qu'elle restât constituée. Lors même qu'il les eût aperçus, il n'en soupçonna pas d'abord toute l'immensité, et il se trompa plus d'une fois sur les moyens de les conjurer. Les premiers temps de cette lutte sont incontestablement la portion la moins brillante de son histoire; mais il parut plus grand que jamais lorsque les victoires de la France et les revers, le désarmement successif des puissances continentales coalisées contre elle,

eurent réduit le gouvernement britannique à un isolement aggravé encore par les troubles intérieurs, qui menaçaient de renverser la constitution et le trône. Aujourd'hui même, avec la connaissance que nous avons des faits accomplis, nous avons peine à concevoir son courage inébranlable au milieu de tant de revers, de mécomptes, de périls insurmontables en apparence, la persévérance invincible qui lui fit reprendre vingt fois une tâche vingt fois interrompue par la fortune, les ressources infinies et variées que son génie lui fit découvrir pour supporter le fardeau accablant d'une guerre dont les proportions et l'activité dépassaient de si loin tout ce qu'on avait vu jusqu'alors.

Pitt avait deux buts à atteindre, deux ennemis à combattre. Il fallait tout à la fois qu'il opposât une barrière efficace aux débordemens de la France révolutionnaire, et qu'il sauvât le pays des fureurs de l'anarchie démocratique. De ces deux buts, le second fut complètement atteint : la démocratie fut vaincue, et ce qui fait la gloire de Pitt, c'est que, s'il dut, pour triompher des ennemis de l'ordre social, recourir quelquefois à des mesures que la liberté n'eût pas avouées dans des temps ordinaires, jamais, du moins, il ne sortit des limites de la constitution, jamais il ne fit rien qu'avec le concours régulier du parlement, dont il eut même plutôt à contenir qu'à stimuler le zèle. Il réussit moins complètement sans doute à arrêter l'ambition et la fortune de la France. Il ne put empêcher la république et ensuite Napoléon de mettre à leurs pieds l'Europe continentale, mais il préserva l'Angleterre de cette humiliation, il lui assura, par une suite de victoires éclatantes, l'empire absolu de la mer qui devait être plus durable pour elle que ne le fut pour Napoléon la domination du continent; enfin la dernière coalition qu'il dirigea, et dont les revers rendirent si douloureux ses derniers momens, fut en quelque sorte le germe de celle qui, neuf ans plus tard, renversa l'édifice de l'empire français. C'est en suivant les plans de Pitt, en marchant sur ses traces dans des conjonctures plus favorables, que des hommes bien inférieurs à lui obtinrent ces grands résultats refusés par la fortune à ses talens et à son courage.

Pitt possédait au plus haut degré la fermeté, l'intelligence, le calme, l'égalité d'ame, la persévérance dans les projets unie à cette souplesse d'un esprit fécond qui sait varier les moyens à mesure que le changement des circonstances en exige de nouveaux. L'abondance des idées, l'étendue, la finesse des aperçus, se conciliaient en lui avec une promptitude et une sûreté de résolution qu'elles excluent d'ordinaire. Bien que la haute philosophie de Burke lui fût étrangère, aussi bien que

l'ardent libéralisme de Fox, il joignait aux facultés des esprits pratiques ces conceptions élevées que tant d'hommes d'état médiocres relèguent, avec un ridicule dédain, dans le domaine des utopies. Il ne cherchait pas la popularité, qu'il posséda pourtant pendant bien des années, mais il aimait la gloire. Il comprenait que la grandeur, les institutions libres et généreuses, ne sont pas seulement de belles et brillantes choses, que ce sont encore les plus solides bases de la prospérité d'un pays. Ami de la paix, dont mieux que personne il appréciait les avantages, disposé, pour la conserver ou pour la rétablir, à se mettre au-dessus des inspirations de l'amour-propre et même des exagérations de l'orgueil national, jamais pourtant, même dans les plus terribles extrémités, il n'admit la pensée de l'acheter au prix de conditions qui eussent dégradé l'Angleterre. Il savait que le premier des dangers pour un peuple puissant, c'est celui auquel il s'expose en se laissant humilier. Aussi long-temps que des circonstances impérieuses ne vinrent pas entraver les tendances naturelles de sa politique, on le vit favoriser toutes les pensées raisonnables de progrès, de réforme, d'affranchissement, parce que son admirable bon sens lui faisait comprendre que l'amélioration, le renouvellement continus sont les conditions essentielles de la conservation. Personne peut-être, et c'est là le trait distinctif de son caractère, personne n'a uni au même degré l'esprit de gouvernement et l'instinct du pouvoir à la profession sincère de principes modérément mais vraiment libéraux. Ce qui peut expliquer ce phénomène, c'est que ces principes étaient moins en lui l'effet d'un entraînement naturel que le produit d'une haute raison; c'est qu'il était arrivé, par la force de son esprit, à la conviction ferme et immuable de ces nobles vérités que la plupart des hommes admettent seulement sous l'influence mobile et passagère d'une imagination exaltée, peu compatible avec l'habile direction des affaires publiques. Ce qui dominait en lui, c'étaient les calculs d'une vaste intelligence bien plus que des sentimens ou des penchans. Là fut le véritable principe de sa force; là fut aussi, il faut le reconnaître, le principe de l'unique imperfection qu'on puisse signaler à côté de ses prodigieuses facultés, d'une sorte de sécheresse qui, dans ses procédés comme dans son langage, révélait trop souvent l'absence de cette chaleur d'ame à laquelle les Chatham et les Fox durent tant d'élans admirables, comme aussi tant d'égaremens.

C'est par l'effet de cette étonnante et singulière organisation que Pitt put, au sortir de l'enfance, gouverner son pays. Passant, pour ainsi dire, des bancs de l'école au ministère qu'il ne devait plus quit-

ter, il n'eut pas de jeunesse. Il n'eut pas, en quelque sorte, de vie privée. La seule distraction à laquelle il se soit jamais livré dans ses courts momens de loisir, c'est la surveillance des travaux d'embellissement de ses domaines de Walmer et d'Holwood. Il n'aimait pas et ne fréquenta jamais le monde, bien que l'égalité de son humeur et la vivacité de sa conversation semblassent le préparer à y trouver du plaisir et des succès. Il ne fut jamais marié, et on ne lui connut de liaisons intimes avec aucune femme. Il eut des amis, il fut même pour eux affectueux et dévoué, et le souvenir qu'il laissa à quelques-uns d'entre eux, particulièrement à Wilberforce, dont la nature morale était pourtant si différente de la sienne, fait honneur à son cœur. Cependant on peut remarquer, comme une triste conséquence de sa position, que ces amitiés, généralement liées à des relations de partis, s'évanouirent presque toutes au milieu des évènemens qui, vers la fin de sa vie, compliquèrent et modifièrent ses alliances politiques. Jamais homme, d'ailleurs, ne se montra moins accessible aux ressentimens haineux, aux passions vindicatives, et ce trait de caractère lui fait d'autant plus d'honneur qu'il ne s'explique pas en lui, comme chez d'autres personnages politiques, par l'égoïsme et l'insensibilité.

Tel fut l'illustre Pitt; telle est du moins l'idée que nous nous sommes faite de son ame et de son génie après avoir étudié ses actes et ses discours. Cette idée diffère à beaucoup d'égards de celle qui prévaut généralement en France sur le compte de ce grand homme. Si on a cessé de voir en lui, comme au temps de la convention et de l'empire, l'ennemi implacable et féroce de l'humanité et de la civilisation, on croit faire preuve de modération en se bornant à le signaler comme le principal auteur d'un système de machiavélisme fondé sur deux bases principales, la haine de la France et la plus complète indifférence à toute idée de libéralisme et de progrès. L'exposé que nous venons de faire aura peut-être pour effet de modifier cette sévère appréciation.

L. DE VIEL-CASTEL.

LA

BAIE-DES-TRÉPASSÉS.[1]

Sur les débris épars au fond de cette baie
Qu'attriste incessamment l'aigre cri de l'orfraie,
Des gens agenouillés ont long-temps prié Dieu;
Enfin, rasant les bords de ce funèbre lieu,
Voici que vers le cap ils s'en vont, mais si sombres,
Qu'on dirait tour à tour des vivans ou des ombres;
De pauvres naufragés perdus sur les îlots,
Ou des ames en peine errant le long des flots.
Cependant le premier de la bande est un prêtre,
A son vêtement noir facile à reconnaître;
Puis viennent sur ses pas deux jeunes passagers,
Un mousse, des marins, bizarres étrangers.

(1) La Baie-des-Trépassés est située à l'une des pointes extrêmes de la Cornouaille (Finistère), et en face de l'île druidique de Sein. Suivant les traditions locales, d'accord avec l'historien Procope, c'est dans cette baie qu'arrivaient les ames des morts avant d'être passées dans l'île. Quelques commentateurs d'Homère y placent l'évocation des ombres par Ulysse. La baie funèbre, l'immense cap qui la domine, le détroit si redouté des marins et des pêcheurs, et l'île mystérieuse à l'horizon, présentent, dans ce qu'il a de plus mélancolique et de plus sauvage, le génie de la Bretagne.

Cet épisode est tiré du poème des *Bretons*, que publiera très prochainement M. Brizeux chez l'éditeur Masgana.

Comme sous un linceul, ô costume sauvage!
Sous leurs habits mouillés s'est caché leur visage;
Pieds nus, la corde au cou, le visage voilé,
Ils suivent les détours du golfe désolé.

Non, Plô-Goff n'aura pas deux fois un tel spectacle!
Tous les gens du pays vinrent criant miracle!
Attroupés sur le cap, ils voyaient dans le bas
Les pâles visiteurs se traîner pas à pas,
Puis, entre les rochers, au chant plaintif des psaumes,
Monter vers eux, monter pareils à des fantômes;
Mais tous, ayant sur mer des pères, des enfans,
Ils voulurent toucher et voir ces arrivans.
Les femmes! (dans leur cœur si la crainte est bien forte,
Sur la crainte pourtant c'est l'amour qui l'emporte)
Une d'elles, les bras ouverts, les yeux hagards,
Courut vers le cortége, et, comme ses regards
Sous le linge mouillé n'entrevoyaient qu'à peine
Celui vers qui l'instinct de tout son cœur l'entraîne,
Par un mouvement brusque elle écarta les plis
Du voile, en s'écriant : « C'est vous, c'est vous, mon fils! »

Mais lui, d'un ton glacé : « Que faites-vous, ô femme?
« Si mon corps est sauvé, faut-il perdre mon âme?
« Cette nuit, quand les flots se dressaient contre nous,
« Par les Saints de la mer nous avons juré tous,
« Si leur main nous sauvait de cette dure crise,
« D'aller ainsi voilés vers la prochaine église,
« Sans dire notre nom aux habitans du lieu,
« Sans avoir de pensers pour d'autres que pour Dieu...
« A genoux! mes amis, et tenez vos mains jointes!
« De la croix d'un clocher j'ai reconnu les pointes!
« La maison du Sauveur, d'ici, je l'aperçois :
« A genoux! mes amis, et saluons la croix! » —

Oui, chrétiens, louez Dieu! Devant ce cap du monde,
Dont la crête s'élève à trois cents pieds sur l'onde,
Dans ces mornes courans, par le temps le meilleur,
Nul ne passa jamais sans mal ou sans frayeur!
En face, la voici, l'effroi de l'Armorique!

L'Ile-des-Sept-Sommeils, Seïn, l'île druidique,
Si basse à l'horizon, qu'elle semble un radeau
Entouré d'un millier de récifs à fleur d'eau!
Ah! demain, venez voir, entre la Pointe et l'Ile,
Les perfides courans briller comme de l'huile;
Venez voir bouillonner la mer, et, sur les rocs,
Ouvrez encor l'oreille au grand bruit de ses chocs.
L'épouvante est partout sur ce haut promontoire,
Et chacun de ses noms dit assez son histoire.
A gauche, ces rochers de la couleur du feu,
C'est l'Enfer-de-Plô-Goff; sur la droite, au milieu
De ces dunes à pic, c'est l'exécrable baie,
La Baie-des-Trépassés blanche comme la craie:
Son sable pâle est fait des ossemens broyés,
Et les bruits de ses bords sont les cris des noyés!...

Mais déjà s'éloignait la bande solennelle,
Et tous les assistans s'écartaient devant elle:
Parmi les plus hardis, quelques-uns se penchant
Pour voir ceux qui toujours se cachent en marchant;
D'autres, tout effarés, s'enfuyant vers les grèves,
Comme pour échapper aux spectres de leurs rêves.
De sorte qu'un vieillard: « Non, jamais un tel vœu,
« Même aux plus criminels, ne fut prescrit par Dieu!
« Jamais, hormis les morts entourés de leurs langes,
« Les hommes n'ont marché sous ces voiles étranges!
« Vous-mêmes, dites-nous si vous êtes des morts?
« Hélas! dans tous les temps ils ont aimé ces bords.
« Autrefois, un Esprit venait, d'une voix forte,
« Appeler chaque nuit un pêcheur sur sa porte:
« Arrivé dans la baie, on trouvait un bateau,
« Si lourd et si chargé de morts qu'il faisait eau;
« Et pourtant il fallait, malgré vent et marée,
« Les mener jusqu'à Seïn, jusqu'à l'île sacrée...
« Aujourd'hui sur la mer ils flottent tout meurtris,
« Et l'horrible vent d'ouest nous apporte leurs cris;
« Sur le cap on les voit errer jusqu'à l'aurore,
« Mais jamais en plein jour on ne les vit encore.
« Faut-il prier pour vous? nous prîrons; mais, hélas!
« Si vous êtes des morts, ne nous effrayez pas.

« — Nous sommes des vivans! suivez-nous à l'église,
« Et ces habits de deuil qui font votre surprise,
« Ces voiles tomberont! vous entendrez nos chants!
« Ceux qui semblent des morts deviendront des vivans! »

Et bientôt dans l'église, au branle de la cloche
Dont la voix grossissait toujours à leur approche,
Le cortége voilé vers l'autel s'avançait,
Et la peuplade entière autour d'eux se pressait;
Et devant tous les Saints, devant toutes les Vierges,
Fumaient des encensoirs, étincelaient des cierges;
Et l'ardent *Te Deum* en chœur était chanté;
Puis, jetant son linceul, chaque ressuscité
Levait avec amour, levait au ciel sa tête
Sur laquelle roula le flot de la tempête;
Et tous, pour attester l'appui venu du ciel,
Suspendaient leurs habits au-dessus de l'autel. —

O Lilèz, c'était vous! c'était vous, jeune fille!
Quels pleurs et quelle joie un jour dans la famille,
Lorsqu'autour du foyer, vous direz, blanche Anna,
Comme Dieu vous perdit, comme Dieu vous sauva!
C'est qu'à l'heure où l'abîme entr'ouvrant ses entrailles
Devait vous engloutir, doux enfans de Cornouailles,
Quand, portés par les vents, ses féroces abois
S'en allaient retentir jusqu'au fond de vos bois;
A cette heure où chacun au ciel se recommande,
Vos parens, à genoux près du grand feu de lande,
Et le cœur attendri par ce langage amer,
Se souvinrent de ceux qui voyageaient en mer!

A présent, poursuivez votre pèlerinage!
Allez par chaque bourg et par chaque village;
Chacun à votre aspect se signera le front,
Et pour vous recevoir les portes s'ouvriront.
Allez donc! achevez votre sainte entreprise,
De la fureur des flots sauvés comme Moïse :
A vos nobles malheurs un barde s'inspira;
Vœu sublime! long-temps le monde en parlera!

A. Brizeux.

REVUE LITTÉRAIRE.

POÉSIES NOUVELLES.

La plupart des jeunes poètes, dans leurs vers moroses, représentent la critique une grosse férule à la main. C'est une flatterie : quand elle n'a qu'une férule, la critique manque à ses devoirs; il lui en faut deux. Si les auteurs, en effet, tombent incessamment sous sa compétence, les lecteurs, à leur tour, n'échappent pas tout-à-fait à cette juridiction. Sans doute, dans les époques favorisées où le goût est un suprême arbitre et où l'admiration ne craint pas d'avouer le bon sens pour complice, le public, de lui-même, vient en aide à la critique, au lieu d'appeler son contrôle; c'est l'âge d'or, ce sont des intervalles de *far niente* pour ceux qui font profession de juger les écrits. Mais il est des heures moins heureuses : c'est quand les maladifs caprices de la décadence ont perverti le tact des choses littéraires, c'est quand les mobiles engouemens de la mode se sont substitués à l'enthousiasme de la poésie vraie. Alors la tâche est doublement lourde pour ce qu'on appelle la critique, car, si elle ne consent pas à abdiquer, il faut forcément qu'elle s'interpose entre ce public et ces écrivains, également dévoyés, qui, par d'équivalentes flatteries, s'entretiennent, se fortifient dans leurs mutuelles faiblesses. On a dit mille fois que la société faisait la littérature à son image; c'est juste la moitié de la vérité, laquelle ne se complète et ne se rectifie que par la proposition contraire, à savoir que les lettres impriment au monde contemporain leur propre caractère. En effet, l'action ici est toujours réciproque, et pour la société comme pour la littérature, c'est-à-dire en abrégé pour celui qui lit comme pour celui qui compose, l'influence exercée est à peu près égale à l'influence subie. Voilà pourquoi c'est un devoir quelquefois de redresser le goût

public quand il se fausse, voilà pourquoi le succès, qui à lui seul ne prouve rien, a besoin, pour devenir définitif, de la sanction du temps comme de celle des vrais juges. Assurément, il a dû se débiter dix fois plus d'exemplaires des *Mystères de Paris* que de *Colomba;* mais, en vérité, est-ce la faute de *Colomba* ou celle des lecteurs? Dans vingt ans, sans nul doute, le public sera sur ce point revenu à l'avis des lettrés. Cet art de la critique, si décrié des poètes, a donc tout au moins le mérite d'être une protestation contre les mauvais entraînemens de la foule, et ainsi de ne pas laisser périmer les droits du talent.

Est-ce à dire pourtant qu'il faille pousser le pessimisme jusqu'à prétendre que le public a toujours tort? En général, les jeunes poètes seraient assez de cet avis, et ils traitent à peu près le public (*lecteur* ici n'est pas synonyme) avec autant de bonne grace qu'ils font des critiques. A la vérité, ce n'est point tout-à-fait pour les mêmes causes : celui-là est un grand coupable tout bonnement parce qu'il ne lit point, tandis que ceux-ci sont de méchans envieux, parce qu'ayant lu, ils n'admirent pas, ce qui, dans l'esprit de tout rimeur, est un manque grossier de logique. Évidemment, il y a, au sein de la presse, une mystérieuse conspiration organisée contre la jeune poésie; évidemment, les déloyaux rédacteurs sont ici d'accord avec leur *stupide* auditoire, qu'ils tâchent bassement de flatter. A présent les journaux sont faits

Moins par leurs rédacteurs que par leurs abonnés.

Voilà avec quelle aménité on s'exprime dans le camp des bardes néo-romantiques.

Pour notre part, bravant ces foudres, nous avouerons hautement que, sur le point en litige, nous sommes précisément de l'avis du public. Le public, répétez-vous, dès qu'il s'agit de vers (de vos vers, pourrais-je objecter), refuse obstinément de lire : — c'est que sans doute il relit, et il a raison, car l'original, après tout, vaut mieux que le pastiche. Or, il faut bien l'avouer, l'imitation, avec l'hypocrisie de l'indépendance, a été la plaie fatale de la seconde génération du romantisme : à l'heure qu'il est, la jeune école a son *école de l'empire*. M. Vacquerie, par exemple, est, toute proportion gardée, vis-à-vis de Victor Hugo, quelque chose d'analogue à ce qu'était Luce de Lancival pour Racine. Et notez que l'avantage se trouve tout entier du côté de Luce, car, en décalquant avec servilité les chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, on pouvait risquer d'être un médiocre plagiaire, mais on était sûr d'être raisonnable, tandis qu'en reproduisant, avec un crayon gauchement appuyé, le bizarre style de *Cromwell*, on tombe dans la *charge* de l'exagération, c'est-à-dire dans ce que le ridicule a de plus grotesque.

Qu'on en soit sûr, le secret de l'indifférence générale pour les débuts des jeunes poètes ne gît ni dans le prétendu matérialisme industriel d'une époque qui rêve aux chemins de fer, ni dans le *comfort* égoïste d'un âge bourgeoisement constitutionnel; ce thème de déclamations usées contre notre état social est bon tout au plus pour les préfaces des recueils de sonnets

intimes et des poèmes humanitaires. Il y a une manière bien plus simple d'expliquer la persistance que met le public à ne pas lire les manuscrits que les rimeurs de vingt ans s'opiniâtrent à faire passer chaque année à l'état de *volumes inédits :* c'est que le public n'aime que les bons vers. — « Mais, peut-on dire, la foi littéraire de 1828 s'est peu à peu éteinte, et l'attention maintenant se détourne ailleurs : l'art se voile, la poésie contristée s'enfuit, laissant le terrain à l'âpre politique. Nécessité fatale que sentent les maîtres eux-mêmes; aussi les plus habiles dérivent-ils vers le rivage où se porte le flot : Childe-Harold errant des partis, le glorieux amant d'Elvire n'a-t-il pas transporté à la tribune ses enchantemens de sirène, sans songer qu'à la chambre chacun est naturellement muni de cette cire que le prudent Ulysse glissait dans l'oreille de ses compagnons? et, de son côté, Olympio, le poète applaudi, ne médite-t-il pas à l'heure qu'il est, sur les bancs du Luxembourg, quelqu'une de ces harangues *couturées* d'antithèses et *panachées* de métaphores dont ses préfaces et ses lettres de voyage peuvent donner l'idée d'avance? En somme, la poésie reprend pour l'heure son vol vers ces sereines régions de l'idéal qui sont sa contrée à elle, et d'où elle ne s'exile qu'à la voix même du génie. »

Telles sont les raisons à peu près par lesquelles l'amour-propre de tout débutant *méconnu* explique le morne silence qui accueille la naissance et la mort (c'est tout un) de ces jolis volumes aux couvertures printanières que chaque semaine voit éclore. On ne saurait faire de bruit dans le vide, telle est la loi physique qui, à les en croire, justifie les jeunes poètes et accuse l'époque où nous avons le malheur de vivre. A notre sens, ce sont là autant de leurres frivoles, autant de subtilités captieuses, qui ne sont bons qu'à servir de calmans aux vanités blessées.

Sans doute, les maîtres se taisent, et, transfuges momentanés de la poésie, ils désertent la plupart vers la politique; mais c'est qu'une autre, une double ambition les tente. Leur supposer des rancunes pour l'équivoque succès de *la Chute d'un Ange* et des *Burgraves* serait une explication aussi peu digne de M. de Lamartine que de M. Victor Hugo : le talent se retrouve, il a ses lendemains, et ce ne sont pas les lecteurs justement enthousiastes de *Jocelyn* et des *Feuilles d'Automne* qui feraient ici défaut à quelque éclatante revanche. Oui, la poésie est encore aimée en France, si passionnément aimée, qu'on est pour ainsi dire en éveil et comme aux aguets dès que l'espérance, dès que l'apparence même d'un talent nouveau se laisse entrevoir. Voyez plutôt quel accueil sympathique a fait aussitôt la foule à la sévère étude romaine de M. Ponsard; voyez avec quelle attention bienveillante les lecteurs lettrés ont au premier abord reçu cette muse sereine de M. de Laprade, dont la placidité à la longue s'est un peu changée en monotonie. C'est à l'auteur de *Lucrèce*, c'est à l'auteur de *Psyché* de ressaisir, de mériter, par de nobles efforts, cette palme de l'art qui s'est complaisamment penchée sur eux. La seule conséquence que nous voulions tirer de là, c'est que la faculté de l'émotion littéraire ne s'est pas éteinte, que le goût des vers subsiste, qu'il y a un

public tout prêt pour le vrai poète, en un mot que *le Juif errant* ne nuirait pas plus aux *Méditations*, si elles paraissaient à présent, que ne le firent dans leur temps les *Ermites* de M. de Jouy. Selon nous, l'heure n'a donc jamais été plus propice : sans compter les jouteurs désarçonnés, tel que celui des *Iambes*, ou ceux qui se préparent vaillamment, comme le chantre de *Marie*, à porter de nouveaux coups, on pourrait compter bien des lutteurs renommés qui en ce moment se reposent. Ainsi, l'illustre auteur des *Chansons* s'obstine coquettement dans son glorieux silence; ainsi Éloa redouble les plis de sa robe mystérieuse avant de s'asseoir dans son fauteuil académique, tandis que la muse aimée des *Consolations* fait une retraite à Port-Royal, tandis que Rolla, errant sur les pas de *la Paresse* qu'il a trop bien chantée ici même, regrette, comme Mignon, sa patrie absente, cette région de la poésie d'où il s'est volontairement exilé. Tout cela fait des conditions excellentes et faciles à ceux qui commencent : l'attention est disponible, pour ainsi dire : il suffirait de la surprendre; trônes et tabourets princiers sont vides, il suffirait de s'y asseoir. D'où j'infère que si aucun talent nouveau ne sort avec éclat des rangs pressés de cette armée de débutans amenés par chaque génération, ce n'est nullement la faute de ceux qui écoutent, mais de ceux qui parlent. Les jeunes poètes avouent avec cet orgueil de l'humilité, dont ils ne savent pas tous se garer, qu'ils ne comptent guère sur le public : *Habemus confitentem reum*. C'est avouer son impuissance à se faire écouter : en semblable occurrence, on ne doit s'en prendre qu'à soi-même.

A vrai dire, l'on a fait, nous avons fait nous-mêmes, depuis dix ans, tant d'expériences infructueuses, nous avons éprouvé dans ces sortes de lectures tant de mécomptes mortellement ennuyeux, que s'abstenir serait presque légitime. Quelque vrai poète cependant pourrait un jour se rencontrer qu'on serait heureux de découvrir, de hautement signaler. Dieu merci, c'en est assez pour que le devoir dise de poursuivre cette tâche avec l'infatigable bonne volonté que donne l'espérance. Sur ce point, la conscience adresse souvent au critique la même question familière que dans le conte : « Ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? » Malheureusement, l'épreuve faite, c'est toujours la même réponse : « A droite, je ne vois défiler, au milieu de l'éternelle poussière du chemin, que des bandes uniformes, toutes vêtues de l'étoffe écarlate des *Orientales* ou des couleurs diaprées des *Harmonies;* à gauche, je n'aperçois que quelque pauvre hère égaré, dont la livrée bariolée et rapiécée comme celle du *panniculus* antique montre qu'il ne cache sa nudité qu'avec les dépouilles de plusieurs. » — Tentons encore une fois l'entreprise, et voyons si nous serons plus heureux.

C'est précisément un champion de cette dernière espèce, un coureur à tout prix d'équipées littéraires, qui se découvre d'abord à nous. L'auteur des *Demi-Teintes* (1), M. Auguste Vacquerie, a du moins une qualité qu'on ne

(1) Un vol. in-18, chez Garnier, 10, rue Richelieu.

saurait lui contester sans injustice; c'est une bravoure téméraire : il se précipite tête baissée dans les plus bouffons paradoxes, il s'élance les yeux fermés dans des métaphores drolatiques, et cela avec une persistance de mauvais goût, avec un enthousiasme de métromane qui se raient plus risibles encore, s'ils n'avaient un air d'irrécusable et triste sincérité. Au sortir de cette hôtellerie funeste où il lui était advenu tant de piteuses aventures, le valeureux héros de Cervantes, roué de coups, le corps moulu de fatigue, enfourchait résolument son destrier pour tenter d'autres hauts-faits : M. Vacquerie a le même courage; de critique il se fait poète. Hier, il lui arrivait mille déconvenues quand il s'essayait au pouvoir législatif; aujourd'hui, le voilà qui tente bravement le pouvoir exécutif. L'expérience est dangereuse à qui sort de la théorie : on risque toujours gros jeu à donner d'un coup sa mesure.

Quelqu'un l'a remarqué, l'esthétique de l'abbé d'Aubignac, ce hautain rédacteur des constitutions du Parnasse, fut étrangement compromise le jour où il donna sa *Zénobie*. M. Vacquerie, j'en conviens, ne joue pas à beaucoup près un pareil personnage; il faut être un oisif comme nous de la vie littéraire, un de ces fureteurs que le puriste M. de Cormenin ne manquerait pas d'appeler des *lisailleurs*, pour savoir que l'auteur des *Demi-Teintes* avait déjà fait ses premières armes dans les salles basses de je ne sais quel feuilleton où il espadonnait tout à son aise contre le sens commun. Pour notre part, nous en voulons un peu à M. Granier de Cassagnac de nous avoir subitement privés des évolutions hebdomadaires de ce jeune sous-lieutenant du romantisme qui ne lui a pas paru assez timoré, à ce qu'il paraît, dans ses allures de matamore contre Racine. Danton aurait-il eu peur de Robespierre? Voilà du coup M. Granier classé dans le parti qu'on appelait, en 93, *ces enragés de modérés*. Ce n'est pas moi qui contesterai la justesse de la dénomination. Hélas! le lundi nous paraît un jour moins gai, depuis que le jovial critique a supprimé, par ordre, sa divertissante parade. Pour ceux qui avaient une heure à perdre, c'était, je vous assure, un assez agréable passe-temps de voir ce capitaine Fracasse prenant son rôle au sérieux et s'élançant sans crier gare, les yeux allumés, la chevelure au vent, la lance au poing, le sabre traînant à grand bruit sur les planches. Le costume surtout était amusant à contempler : le vestiaire du romantisme y avait épuisé toutes ses défroques d'oripeaux chamarrés. Assurément, la toilette guerrière des Ioways semblera nue auprès de celle-là; le moindre ornement du héros était de porter comme eux, en manière de frange, la chevelure des guerriers ennemis. Rien que d'y penser, cela donne le frisson.

Heureusement M. Vacquerie n'était pas homme à se tenir pour battu au premier échec; M. de Cassagnac lui avait malignement coupé la corde de son arc : aussitôt il a détaché sa lyre. C'est ce qui nous vaut aujourd'hui les *Demi-Teintes*. Notre premier regret, en ouvrant le livre, a été de n'y point trouver d'*avertissement;* cela nous eût consolé de la prose absente du critique. Le romantisme d'ailleurs excelle dans ces sortes de préfaces *casquées*,

que saint Jérôme appelait *prologi galeati*, et où l'on entonne solennellement le chant de guerre en soufflant de tous ses poumons dans la trompe des métaphores. M. Vacquerie dédaigne ces moyens vulgaires, et entre de plain-pied chez son lecteur, sans se faire annoncer; il y a des familiarités qui sont des faveurs.

Rien n'est plus perfide que les étiquettes; M. Vacquerie nous parle de *demi-teintes*, et voilà qu'il trempe brutalement sa brosse dans l'ocre et dans le bleu de Prusse non délayés. C'est ce que les néo-romantiques appellent fondre les nuances et marier les couleurs : il n'est que de s'entendre sur les mots. Non, depuis Du Bartas, qui honorait le soleil du nom de *grand-duc des chandelles* (M. Vacquerie l'appelle aussi, et très sérieusement, la *chandelle céleste*, la *chandelle divine*), depuis les crudités du goulu Saint-Amant et les fanfaronnades poissardes de Dassoucy, personne n'a approché de ce style grotesquement enluminé : c'est le carnaval de la poésie. Les maladroites violences de M. Vacquerie embarrassent quelque peu, on le devine, cette seconde génération du romantisme que représentent M. Gautier et M. de Cassagnac, génération excentrique, mais distinguée, qui par l'esprit avait conquis, dans une voie mauvaise, le succès que M. Hugo, dans la même route, avait atteint par le génie. Aujourd'hui, l'auteur des *Demi-Teintes* vient, en véritable enfant perdu, démasquer les batteries de l'école et découvrir ses émules. Comme chez lui le talent ne rachète plus les fautes, ce qu'il y a de radicalement faux dans le procédé, dans la méthode même de la préface de *Cromwell*, se montre pour ainsi dire à nu. On n'est jamais trahi que par les siens. La seule importance du livre de M. Vacquerie est de mettre parfaitement en lumière ce point essentiel, à savoir que la théorie matérialiste du style romantique, dans son application usuelle et ordinaire, mène tout simplement à l'absurde. Sans doute (M. Hugo et M. Gautier en sont la preuve), on peut avec cela rencontrer par passades tantôt le génie, tantôt l'esprit; mais, comme dirait M. Dupin, c'est *quoique* et non *parce que*. Il suffit d'ouvrir les *Demi-Teintes* pour s'en convaincre.

La pensée fixe de l'auteur, c'est la comparaison, c'est le mot pittoresque. Que l'idée toujours soit absente ou qu'elle avorte dans l'enveloppement indistinct des mots, que la langue cède et s'affaisse sous l'effort stérile de la plume, que la période incessamment s'obscurcisse en charade et tourne au grimoire, que les phrases défilent les unes après les autres, incohérentes et vides d'idées comme des armures de carton qui marcheraient seules, peu lui importe : le dessin n'est rien, la couleur est tout. Qu'est-ce que le beau, sinon de continuer une image jusqu'au bout, de la distendre impitoyablement, de la maintenir malgré le sens? M. Vacquerie est le Siméon Stylite de la métaphore; il se tient sur sa colonne autant qu'il veut; on doit lui concéder ce point; sa gageure est gagnée, son idéal est atteint.

Ce qui paraît avoir avant tout égaré l'auteur des *Demi-Teintes*, c'est le fétichisme littéraire On a fait quelquefois de certains poètes des demi-dieux; mais ce culte-là ne suffit point à l'enthousiasme naïf de M. Vacquerie. L'offre

d'un simple escabeau sur l'Olympe serait selon lui un hommage à la fois trop mince et trop mythologique; M. Vacquerie ne s'y risque pas, il fait tout bonnement asseoir M. Victor Hugo à côté de Dieu lui-même. Je ne plaisante pas; ce puéril blasphème se trouve très gravement exprimé dès la dixième page du volume, à propos d'un ouvrage que l'illustre poète allait publier :

Il va sortir de vous un livre ce mois-ci....
Une nature encor dans votre tête est née,
Et le printemps aura son jumeau cette année!
Ici bas et là haut, vous serez deux Seigneurs.

et plus loin :

Vous faites votre livre et Dieu fait son printemps,
Et, par ce duel d'églogue, imité des vieux temps,
Nous pourrons comparer un univers à l'autre.

On en conviendra, Dieu n'est pas trop maltraité; M. Vacquerie condescend à ne le pas mettre au-dessous de celui auquel on doit *le Rhin* et *les Burgraves*, au-dessous de ce nouveau créateur qui ne dit pas lui-même, mais qui fait quelquefois dire aux autres : *fiat lux*. Évidemment c'est une faveur. Les deux prétendans obtiennent la palme *ex æquo*, et M. Vacquerie, qui préside sans rire à cette répartition, proclame, dans le français qui lui est propre, *l'égalité des mondes accomplis*. Voilà l'idolâtrie burlesque, voilà la théodicée dualiste des fakirs du romantisme! Vraiment cela est trop bouffon pour être impie. La tribune du Luxembourg risquerait-elle de devenir au premier jour un Mont-Thabor? — Quant à M. Vacquerie, il a en échange été baptisé *poète* par M. Victor Hugo lui-même :

Vous disiez l'autre soir que je l'étais un peu.

Il est des fautes qui portent leur châtiment avec elles; son admiration forcenée a joué à M. Vacquerie le mauvais tour de faire de lui un copiste malheureux. L'auteur des *Demi-Teintes*, saisissant à grand'peine et des deux mains la coupe du cyclope, l'a portée à ses lèvres, mais le breuvage était trop fort pour lui et l'a enivré. De là une reproduction chancelante des poses et des gestes du modèle : l'imitateur, voulant soulever l'épée du colosse, raidit en vain ses bras de pygmée et trébuche lourdement en la laissant choir. Le pastiche ici devient une parodie véritable. On le devine, M. Vacquerie n'est pas de ces hommes mis au monde pour

Passer sa vie à rêver sous un orme;

il a une tout autre mission, il se sent

Croître à l'ame
Toute une forêt de vers.

On ne discute pas les sensations; seulement M. Vacquerie ne dit point si cette végétation respectable est analogue à celle qu'il appelle ailleurs

Les odes de granit et les strophes de chêne;

cela constituerait un phénomène digne des fossiles de Cuvier. Les appétits littéraires de M. Vacquerie semblent également antédiluviens, car il s'assied

Au grand banquet où l'art mange l'éternité;

c'est Gargantua fait poète.

Gargantua lui-même sentait son cœur mollir en pensant à la bonne Gargamelle. L'auteur des *Demi-Teintes* a des amours un peu plus troublés; il connaît surtout certaine beauté victorieuse

Dont l'œil rien qu'en regardant
Nous abat par charretées.

Le moyen de résister? Peut-être est-ce cette même coquette dont il est dit ailleurs qu'elle

Ne sort d'un rendez-vous qu'avec du sang aux dents.

Ces mœurs de vampire sont quelque peu effrayantes, mais heureusement le poète rencontre des cœurs moins rebelles; il est des pleurs qui se mêlent aux siens et qui lui font dire :

Soyons heureux d'avoir des larmes si salées.

Ce bonheur est aussi particulier à M. Vacquerie que celui de

Boire le ciel d'une seule gorgée.

Le géant avait faim, il a soif; c'est naturel.

Certain procédé de critique est accablant pour quelques auteurs, c'est la citation. Il y aurait cruauté à l'employer trop long-temps envers M. Vacquerie; laissons-le donc tout à l'aise qualifier la poitrine des femmes d'*astre de son flux*, et habiller la nature en vieille douairière qui

Reboutonne sa robe à trois rangs de soleils.

Telles sont les aménités et les gentillesses du néo-romantisme. Il nous suffira, pour finir, de constater une découverte dont l'honneur doit revenir tout entier à M. Vacquerie, je veux parler de l'énigme lyrique. Ce sont des vers dans le genre de celui-ci :

Le sang d'une douleur rougit les trous d'un chant...

ou de ceux-là, que je donne comme un précieux spécimen :

Le désespoir retient encore ses entrailles
Et ne nous crache pas d'un noir accouchement
L'irrésolution stupide. Les murailles
Ont un peu de soleil à boire par moment.

Il n'y a aucun renvoi, aucune note pour donner le mot de ces logogriphes. M. Vacquerie a cru par là imiter le vague grandiose de cette belle et étrange pièce de Victor Hugo (*Ce qu'on entend sur la Montagne*), où une sorte d'ombre crépusculaire se trouve sillonnée de ces éclairs de feu dont le grand

poète a le secret; mais chez l'inhabile imitateur, cette ombre s'est changée en fumée épaisse, ces éclairs sont devenus de méchantes fusées qui font long feu et meurent en traînées aussitôt éteintes. Lycophron est un modèle de clarté auprès de M. Vacquerie, à qui l'on ne saurait contester la palme du genre.

C'est l'auteur des *Demi-Teintes* lui-même qui dit quelque part dans son livre :

Êtes-vous comme moi? je plains les serinettes.

M. Vacquerie devançait par là notre conclusion sur son compte. Comme la poésie classique, la poésie nouvelle à son tour en arrive aux doublures e aux serinettes; encore une fois, le romantisme a son *école de l'empire*. En défendant à contre-cœur M. Vacquerie, comme on fait d'un complice maladroit, M. Théophile Gautier a eu beau s'écrier qu'*un peu de barbarie est nécessaire;* son embarras se trahissait visiblement quand, pour excuser les *Demi-Teintes*, il ne trouvait rien à dire, sinon « qu'un tronc rugueux vaut mieux qu'un manche à balai, et qu'une urne ciselée est préférable à une casserole. » Malgré leur grace attique, ces images-là ne prouvent nullement qu'Esménard ne fût pas de beaucoup supérieur à M. Vacquerie. Par la prétention, on trouve encore moyen de gâter davantage un fond médiocre. Voilà à quelles folles extrémités en est réduite cette suprême, cette impuissante génération du néo-romantisme, qui, ne voyant pas que la Muse court s'abreuver aux sources fraîches, s'obstine dans les innovations vieillies d'une école maintenant transformée et dissoute. Mais, grace à Dieu, les bravades et les contorsions en poésie ne suffisent même plus à attrouper momentanément un auditoire : le scandale dans les lettres ne réussit un peu que quand le talent est de la partie. Ce volume des *Demi-Teintes* court grand risque de demeurer à l'état de monologue solitaire.

A mesure qu'on s'éloigne de la ferveur littéraire de la restauration, les groupes poétiques se dispersent davantage, l'indiscipline gagne de plus en plus les rangs, et il se trouve que les plus minces soldats désertent leur chef pour prendre les épaulettes et se commander tout bonnement à eux-mêmes, s'ils ne rencontrent pas une petite bande qui les suive. A exactement parler, il n'y a plus ni école classique ni école romantique, il n'y a plus que des individualités éparses. Voyez plutôt. Harnaché en pourfendeur de jésuites, *le Juif Errant* est monté à l'assaut de l'unique forteresse qui restât aux classiques proprement dits, et il a planté son drapeau victorieux sur ces vénérables murailles du *Constitutionnel*, derrière lesquelles M. Jay faisait héroïquement feu de ses dernières cartouches. D'autre part, Olympio a vu s'éclaircir peu à peu sa brillante escorte du temps d'*Hernani;* à l'heure qu'il est, il n'a plus autour de lui, pour toute garde prétorienne, que quelques fidèles *quand même*, tels que le spirituel auteur de la *Comédie de la Mort*, chez qui cette défense désespérée n'est qu'une fantaisie de plus, et aussi quelques survenans inexperts comme l'auteur des *Demi-Teintes*, qui, sans en avoir con-

science, acceptent le rôle d'un L'Angely ou d'un Triboulet. Dans les grandes monarchies, tout roi avait son bouffon. Quant à M. de Cassagnac, trouvant sans doute la tâche trop ingrate, il a sauté des marches inférieures du feuilleton dans le haut du journal, et s'est mis à parler de M. Thiers comme il parlait de Racine. Ce n'est pas tout; le maître maintenant fait comme le disciple, et la chambre des pairs est pour M. Hugo ce que le *premier-Paris* est pour M. Granier. Ne pouvant gouverner les lettres, la jeune école cherche à gouverner le monde; mais ceci sort de notre compétence. Au résumé, voilà où en sont les obstinés du romantisme. En poésie, hélas! leurs comptes ne sont plus même au pair; nous leur souhaitons meilleure chance en politique.

M. Arsène Houssaye n'imite point le rimeur des *Demi-Teintes;* il ne s'est fait ni le vassal ni le séide d'une école exclusive. En homme d'esprit, il suit sa veine légère d'originalité et cultive son champ : *cui pauca relicti jugera ruris erant;* son domaine n'est pas étendu, mais enfin il lui appartient, et c'est quelque chose. Seulement, on pourrait trouver que M. Houssaye, tout aimable représentant qu'il soit de la petite propriété en littérature, aime un peu trop à transporter dans ses parterres certaines plantes exotiques qui ne vivent qu'en serre-chaude et qui le forcent d'avoir recours à des procédés factices. Je veux parler de ces fleurs coquettes et pomponnées de la littérature du XVIIIe siècle, pour lesquelles M. Houssaye a un goût qui d'abord a paru chose piquante, mais qui, se prolongeant trop, tombe dans la manière et dans la recherche. La muse de l'auteur de *la Poésie dans les Bois* (1) a naturellement de la fraîcheur, de la gentillesse, une certaine négligence aussi qui quelquefois ne messied pas; c'est une gracieuse paysanne en bavolet, ou plutôt c'est une suivante de Marie-Antoinette coquettement déguisée en laitière de Trianon. Avec la petite branche de muguet qu'une faveur rose attache à son chapeau de paille, avec ses petits airs d'idylle à la Florian, elle eût fait bonne figure dans une esquisse de Watteau. Malheureusement M. Houssaye, à force de refaire chaque matin la toilette de cette muse, a cru la rendre plus agaçante en lui mettant plus de poudre encore et de fard, en l'attifant et en la musquant comme jamais ne l'a été une marquise des romans de Crébillon ou une bergère des tableaux de Boucher. Sous cette surcharge de mouches et de rouge, la jolie fillette finit par ressembler un peu à un pastel effacé. Tel est le sensible défaut des derniers écrits en prose de M. Houssaye; ses vers non plus n'en sont pas exempts.

Ce n'est pas que M. Houssaye n'aime point la nature; il est au contraire attiré sincèrement vers cette sirène toujours jeune qui chante devant nous l'hymne de la création éternellement renouvelée dans la naissance de chaque esprit comme dans l'éclosion de chaque germe. Toutefois, ce sentiment plus vrai et plus franc qui, au premier abord, semble faire contraste avec le faible de l'auteur pour le genre quintessencié de Gentil-Bernard et pour le style

(1) Un vol. in-18, chez Masgana, galerie de l'Odéon.

chiffonné de Boufflers, est aussi chez lui un héritage du XVIIIe siècle, un souvenir d'André Chénier et de Diderot; ajoutez à cela je ne sais quel air de vérité naïve dans le goût des peintures de Greuze, et vous aurez tout le secret des prédilections de M. Houssaye, des influences diverses que son talent a subies. De là un mélange quelquefois agréable, quelquefois malheureux, d'élémens contraires. La Diane chasseresse d'André, avec ses flèches d'or, sa Cybèle aux tresses blondes, toutes ces déesses enfin que le poète avait évoquées de la Grèce, semblent ici un peu étonnées de se rencontrer sur un Parnasse mignon, au milieu de cette mythologie enjolivée dont raffolait Mme de Pompadour. M. Houssaye fait volontiers chanter l'antique moineau de Lesbie dans la cage dorée de Vert-Vert, et il oublie souvent sur les épaules de l'Euterpe attique le petit collet de l'abbé. Lui-même, à un endroit, dit avec grace :

J'ai déposé sur ma fenêtre
Le vase *antique* où j'ai semé
Des primevères *qui vont naître*
Aux rayons du soleil de mai.

C'est ce contraste, ce rapprochement des vieilles choses et des choses nouvelles qui choquent quelquefois dans ces vers où l'on respire, du reste, plus d'une douce senteur, et où le frais gazouillement des bouvreuils et des merles arrive avec je ne sais quel arôme de thym et d'aubépine. On y suit volontiers La Fontaine cherchant à travers le serpolet les traces de Jean Lapin, et Voltaire surpris par Émilie la faulx du moissonneur à la main. M. Houssaye réussit à merveille dans les petits tableaux flamands qui ont pour horizon une charmille ou une cour de ferme; on peut dire, en somme, que sa muse n'est pas sans grace quand elle

Presse la gerbe d'or sur son corset de lin.

Sans doute la nature qu'il peint peut passer plutôt encore pour celle des ateliers que pour celle des champs; mais pourtant ce cadre à demi agreste, à demi citadin, est celui qui convient à son élégant pinceau. Les grands sujets, les hautes inspirations, ne vont pas aussi bien à M. Houssaye; sa poésie n'est point de celles où éclatent les cris de la douleur et de la passion : c'est une voix claire et délicate qui s'éraille quand elle veut monter de ton. Cela est sensible, par exemple, dans la pièce intitulée *la Mort*, qui semble bien pâle, quand on songe aux souverains accens que ce seul mot eût fait vibrer sur la lyre de Lamartine ou de Victor Hugo. En pareil cas, la laque assez brillante qui recouvre la poésie de M. Arsène Houssaye s'écaille et laisse voir un fond terne.

On ne saurait contester sans injustice au jeune écrivain la fraîcheur du coloris; mais il est une qualité essentielle qui lui manque, dont il est digne, et que l'application certainement lui donnerait. M. Houssaye n'est pas assez sévère pour lui-même. Dans le style, il ne faut jamais se contenter de l'à peu

près; autrement on risque de paraître quelquefois incorrect, souvent négligé. Ces impropriétés de termes, ces légers embarras de diction, ce laisser-aller de la forme, étaient beaucoup plus sensibles dans le précédent recueil de M. Houssaye, *les Sentiers perdus*. Sous ce rapport, il y a progrès; mais l'auteur ne saurait se dissimuler qu'il a encore à faire. S'il persiste assidûment dans ce difficile labeur de la forme, s'il se borne désormais aux thèmes gracieux qui lui conviennent, peut-être la poésie se penchera-t-elle sur lui avec un de ces sourires enviés qui sont une consécration.

Ce n'est point par la négligence que pèche l'auteur de *la Couronne d'Ophélie* (1) : M. Auguste Desplaces vise plutôt au contour qu'à la couleur; il est amoureux de la ciselure, il évide ses strophes avec art, il songe à l'urne plus encore qu'à la liqueur. Lui-même explique, sur ce point, ses préférences :

Des ellipses je fais étude;
Une phrase aux pans bien taillés
Tient mes esprits émerveillés
Au charme de son attitude.

Aussi est-ce à la miniature que visent surtout les légers crayons de M. Desplaces. L'ambition du poète ne va pas au-delà, il s'appelle lui-même un *rimeur de peu d'haleine :*

Mon domaine est un frais sentier,
Mes astres sont des étincelles.

Confiné modestement dans

Son enclos d'un arpent, tout peuplé d'arbres nains,

le poète émonde avec soin les branches parasites, et se complaît à tailler capricieusement, à arrondir en corbeilles, à courber de cent façons les flexibles tiges de ses arbustes. Le voilà qui varie son rhythme, découpe ses stances, rajeunit le gracieux vers de dix pieds ou brise habilement l'alexandrin; sonnets et rondeaux, triolets et villanelles, les dizains musqués de la régence et les cadences savantes de Ronsard, tout cela est repris par lui et renouvelé curieusement. On s'en aperçoit vite, M. Desplaces a le sincère respect de l'art, et il ne permet à sa muse d'aller loin de lui que quand il a lissé toutes les tresses de ses cheveux, et coquettement drapé tous les plis de sa tunique.

L'auteur de *la Couronne d'Ophélie* ne mérite, sous ce rapport, que des éloges; mais la question est de savoir si la matière ainsi travaillée valait toujours une pareille peine. Je crains que le burin d'un Cellini puisse seul donner un prix égal à l'airain et à l'or. M. Desplaces conviendra que les canevas choisis par lui sont quelquefois d'une trame frêle et presque imperceptible. C'est là l'inconvénient de ces raffinemens d'artiste épris de la forme : l'homme

(1) Un vol. in-18, chez Masgana.

s'efface sous le poète, et on tombe alors dans les purs dessins d'atelier, dans ces fantaisies de convention dont le secret mérite et la difficulté d'exécution, si réels qu'ils soient, échappent au commun des lecteurs. Or l'écrivain, comme le peintre, ne compose pas que pour ses confrères : M. Auguste Desplaces s'est volontairement fait un public restreint. La soudaineté de l'émotion, l'inspiration vive, ce cri spontané auquel la foule reconnaît l'éternelle poésie, se trahissent trop rarement dans son recueil.

Égarée au bord du fleuve, la malheureuse amante d'Hamlet cueillait au hasard des herbes et des fleurs; puis sa main convulsive se faisait, de ce mélange de fenouil et de mousse, une couronne qu'elle mettait à son front. C'est ce touchant souvenir qu'a voulu consacrer M. Desplaces dans son livre; mais il me semble que sa *Couronne d'Ophélie* manque précisément de la variété que promet ce titre un peu romanesque. Ici, c'est la forme surtout qui est variée, quelquefois même jusqu'à être contournée; le fond, au contraire, est monotone. Ce n'est pas que l'essaim de ces abeilles aux ailes bigarrées ne coure tour à tour des corolles d'églantines aux touffes de roses; mais le travail de la ruche est perfide, il donne toujours le même miel. On pourrait noter pourtant plus d'une exception gracieuse; nous indiquerons entre autres l'*Hymne à la Jeunesse*, dans lequel l'auteur a célébré avec vivacité et fraîcheur cette déesse ailée qui, comme la Camille de Virgile, s'enfuit sans même courber les épis sous ses pas, et aussi *les Projets Déjoués*, esquisse un peu leste où je ne sais quelle fleur de mélancolie mêle son parfum aux joies de l'ivresse amoureuse. Ce sont là de charmans morceaux. Les vers peuvent continuer d'être pour M. Desplaces l'objet d'une culture discrète et sérieuse, la chimère aimée des loisirs; mais son talent tirerait certainement profit du sévère régime de la prose. La prose est une rude gymnastique; on n'a plus là l'énervante volupté de la rime, et c'est une épreuve à laquelle les vrais poètes peuvent seuls résister. Racine et Goethe en sont d'éclatans exemples.

Ce n'est pas en prose que sont écrits *les Nombres d'or* (1); mais on s'y tromperait. En le classant naguère dans les *poetæ minores*, nous avons été généreux pour M. Belmontet, qui n'a du poète que la rime. Il est vrai que M. Belmontet s'attribue une bien harmonieuse famille :

Tout rossignol me semble un frère;

on va s'en convaincre, cette consanguinité est au moins douteuse.

Nous avions les *vers dorés* de Pythagore; M. Belmontet, après le philosophe de Crotone, a voulu donner les siens. Chacun doit avoir son tour. D'ailleurs le relief du rhythme ayant évidemment manqué à La Rochefoucauld, il y avait lieu de ressaisir la gloire déchue du bonhomme Pibrac. Le modeste auteur des *Nombres d'or* a un but bien simple, celui de marquer la sagesse des nations à son empreinte. Voyons comment il y réussit.

(1) Un vol. in-18, chez Amyot, rue de la Paix.

C'est M. Belmontet qui a dit dans un de ses éloquens aphorismes rédigés en style qu'il appelle *lapidaire :*

La médiocrité n'a pas de longue haleine;

M. Belmontet oublie qu'il ne procède guère que par distiques et par quatrains. Ces quatrains ont une grace et une distinction qui rappellent les devises de bonbons et les rébus d'almanach. Ce sont, pour la plupart, des moralités dans le goût de celle-ci :

Garde ton cœur avec constance :
C'est là qu'est toute l'existence.

ou de celle-là :

Trop de bonheur, trop de malheur
Nous ôtent de notre valeur.

Plus loin se rencontre une observation oubliée par M. Droz dans son *Essai sur l'Art d'être heureux :*

Calme et n'avoir besoin de rien,
N'est-ce pas le suprême bien?

Et qu'on ne croie pas que je mutile et que j'isole ces charmans distiques; l'auteur les donne ainsi lui-même, séparés et à l'état d'apophtegmes. Le proverbial M. de Lapalisse en pourrait frémir de jalousie dans sa tombe. Quelquefois cependant M. Belmontet ne se contente pas d'enseigner au nom de l'expérience, il prophétise à la façon et dans le goût des *Centuries* de Nostradamus; c'est le droit des bardes :

Petit ambitieux
Sera grand vicieux.

Malheur donc à tout écolier qui rêve un prix du grand concours! c'est un signe précurseur de l'échafaud. Cette sentence ne figurerait pas mal dans une complainte de condamné; le style même n'y gâterait rien. — Après l'homme, la société; M. Belmontet ne manque pas de dire son mot sur la politique. Nous avons l'éloge de la démocratie, puis l'apologie des rois absolus :

Toujours le despotisme est la raison qui fonde.

La logique n'est jamais le côté brillant des poètes.

La première condition d'une maxime, c'est la clarté; mais comme M. Belmontet ne se comprend pas toujours lui-même, il lui serait assez difficile d'être toujours intelligible. Aussi se contente-t-il souvent d'une banalité indécise qu'il reproduit bientôt après sous forme de variante confuse : c'est la sentence à l'état rudimentaire; il ne manque qu'un professeur d'embryogénie pour l'expliquer. Ces simulacres d'idées s'agitent dans le vide sonore des mots. Ajoutez que, quand M. Belmontet n'est pas vulgaire jusqu'à la

trivialité ou pompeux jusqu'à l'emphase, il est faux; ce sont les tristes contorsions d'un esprit qui s'efforce en vain d'atteindre le suave ou le grandiose. Et, ce qu'il y a de pis, le style ne cesse pas d'être à la hauteur des réflexions. Avec son goût de métaphores gigantesques, M. Belmontet fait tour à tour du sceptre un *bâton de Dieu* et une *aiguille au cadran de l'histoire;* selon lui, le suicide est une *banqueroute de l'ame*, et l'argent est la *vermine des peuples déchus;* plus loin, il est question des *durillons du bonheur*, et l'Angleterre, le *peuple milord*, est qualifiée à merveille dans ce vers :

O Rome des calculs, conquérante des sous!

On n'a pas plus de grace et plus de délicatesse de diction. Quant aux habitudes grammaticales de M. Belmontet, elles sont connues : chez lui, un instinct impatient s'appelle *la nature qui veut être accomplie*, un progrès politique est un *effet à conquérir*, et un dédain commun se transforme en *mépris homogène*. C'est l'impuissance d'écrire après l'impuissance de penser.

Il est un progrès pourtant dont nous féliciterons l'auteur des *Nombres d'or;* son livre, cette fois, n'est plus suivi, comme l'étaient les précédens, des billets louangeurs et des accusés de réception mis à la petite poste par les gens polis. Peut-être M. Belmontet a-t-il compris que ces sortes de commentaires laudatifs pourraient avoir au besoin leur contre-partie piquante. Pour être complet, il faudrait donner les lettres adressées à la critique après les lettres reçues par le poète. Le ton en paraîtrait varié : il y aurait le style de la veille et le style du lendemain, celui où il est parlé de *gens sérieux* qui sont « la providence des réputations poétiques, » et celui où il n'est plus question que de *sbires* et de *bravi littéraires;* mais cela est bon pour le fatras des pièces justificatives.

Tel est, en somme, le bulletin de ces derniers mois. Pour quelques-uns, on l'a vu, les vers sont une distraction élégante, une sorte de dilettantisme raffiné d'esprit auquel ils s'appliquent avec grace; pour d'autres, c'est une vocation malheureuse et voisine du ridicule. Mais, en tout cela, où trouver le représentant poétique des générations nouvelles? où rencontrer le successeur, le frère puîné de ces maîtres à qui la France doit les *Méditations* et les *Feuilles d'Automne?* Sa venue pourtant serait opportune, car sans lui les plus jeunes risquent de s'attarder dans une école vieillie ou de s'égarer dans les caprices individuels. Certes, le jour où on pourra le saluer et le reconnaître sera une fête pour la pensée, car la poésie est un aliment nécessaire aux grands peuples. Elle exprime et rend à l'ame ce que l'ame a de plus élevé et de plus délicat.

CH. LABITTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1845.

M. Guizot a repris son portefeuille. Ses amis disaient encore, il y a peu de jours, que le repos lui était nécessaire, et qu'il reprendrait les affaires après la session : c'était un langage convenu. On voulait faire de la rentrée de M. Guizot un coup de théâtre, un grand évènement. La tentative n'a pas réussi. L'opposition a vu reparaître M. le ministre des affaires étrangères sans ressentir une vive émotion, et l'enthousiasme des bancs ministériels a été raisonnable.

Il n'est personne, cependant, même parmi les adversaires de M. Guizot, qui ne rende hommage à son magnifique talent. Pour les hommes modérés de tous les partis, le jour où la tribune française perdrait M. Guizot serait un jour de deuil. Pourquoi donc cette rentrée, préparée si habilement et précédée de si vives inquiétudes, n'a-t-elle pas été une ovation? pourquoi tant de froideur, même chez des amis? Cet accueil ne doit-il pas démontrer à M. Guizot les torts de sa politique?

Au moment où M. Guizot reprenait les affaires, il était naturel que les questions extérieures fussent portées à la tribune, afin que le contact des opinions parlementaires vînt corriger la faiblesse et l'indécision habituelles du cabinet. Quand un ministère est faible, la force doit se trouver dans les chambres. Quand le pouvoir inspire peu de garanties, le devoir des chambres est de le surveiller sans cesse, de le harceler à la tribune, de le contraindre à s'expliquer sur tous les points, même sur les questions qui commencent. Cela peut avoir quelques inconvéniens diplomatiques; mais entre deux dangers il faut choisir le moindre. Où en serait la France aujourd'hui si le cabinet du 29 octobre avait toujours été libre de suivre ses inspirations? D'ailleurs, quand il le faut, une opposition éclairée sait prendre des ménagemens. Demandez aux ministres de l'Angleterre ce qu'ils pensent du langage de M. Billault?

Trouvent-ils que l'honorable député soit bien amer? M. Billault, cependant, dit tout ce qu'il veut dire, mais il le dit avec une dextérité rare, il se joue des difficultés avec une souplesse infinie. A chaque discours, le brillant orateur fait un nouveau progrès dans l'esprit de la chambre. Au centre même, bien des gens commencent à l'accepter, qui autrefois ne parlaient de lui qu'avec épouvante; leurs préventions s'effacent. Ils reconnaissent enfin que l'orateur de l'opposition, vif, chaleureux, entraînant, sait respecter le pouvoir en défendant la chambre, tandis que plus d'un homme d'état du 29 octobre n'a jamais su jusqu'à présent défendre ni l'un ni l'autre. Tout cela n'empêche pas les journaux ministériels de déclamer contre les violences de M. Billault. Ceux qui appellent M. Billault un orateur violent devraient relire les discours prononcés par M. Guizot en 1838 et 1839 : ils verraient lequel des deux a montré le plus de mesure dans l'opposition.

M. Billault a fait deux parts dans la politique du cabinet : d'un côté, les affaires que le parlement a dirigées en imposant sa volonté au ministère; de l'autre côté, celles que le cabinet a conduites lui-même, en dépit des avertissemens venus des chambres. Les premières ont été heureusement résolues. Ainsi, les conventions de 1831 et 1833 sont abrogées; le droit de visite est aboli. La négociation, au lieu d'aboutir à une faiblesse ou à une folie, comme le présageait M. Guizot, a réussi. Le ministère, poussé par les chambres, est parvenu à détruire son propre ouvrage. Quant aux affaires dans lesquelles le cabinet a maintenu son initiative, elles ont échoué. Taïti ne nous a donné que des humiliations et des dégoûts. Les agens de l'Angleterre y continuent en ce moment leurs intrigues contre la France. Pomaré tient notre ministère en échec, et le drapeau du protectorat flotte au milieu de complications nouvelles. Au Maroc, Abderrhaman repousse un traité ratifié par la France. En Belgique, en Suisse, l'intérêt de la France a été compromis. En Syrie, notre influence décline. Les Druses, protégés par l'Angleterre, ont le dessus contre les Maronites, que la France devrait protéger et que son gouvernement abandonne. Deux affaires graves commencent : celle du Texas et l'abdication de don Carlos. Dans la question du Texas, l'intérêt de la France est de garder la neutralité. L'Amérique est notre alliée naturelle; si nous l'abandonnons, si nous sacrifions l'intérêt américain à l'intérêt anglais, quel sera notre appui le jour où une lutte maritime éclatera entre la France et l'Angleterre? Cependant le cabinet français, au lieu de rester neutre dans la question du Texas, se rapproche visiblement de l'Angleterre. Par un malheureux hasard, l'affaire du Texas et celle du droit de visite ont été traitées simultanément, et l'on a eu des complaisances sur l'une, afin de rendre l'Angleterre plus accommodante sur l'autre. Ainsi va le ministère lorsqu'il est livré à lui seul. Quant à l'affaire d'Espagne, M. Billault se borne à demander que le cabinet suive une conduite décidée et nationale.

Qu'a répondu M. Guizot? Sur l'affaire du droit de visite, M. Guizot ne veut pas qu'on dise que la chambre a mené le cabinet; mais il avoue en

même temps que la chambre a exercé dans cette question une influence décisive : c'est tout ce qu'on lui demande. M. le ministre des affaires étrangères s'étonne d'ailleurs qu'on ne le félicite pas sur la promptitude du succès. L'opposition, dit-il, aurait-elle fait marcher les négociations plus vite? Si l'opposition, répond M. Billault, avait été au pouvoir, elle n'aurait pas signé le traité de 1841. La réplique est péremptoire.

Sur Taïti, autres subterfuges. Ne réveillons pas de vieux incidens, s'écrie M. Guizot. Cela est commode à dire; malheureusement, si le ministère oublie ces incidens, la France s'en souvient. Ne parlons pas du passé, parlons du présent, dit le ministre; les principales difficultés sont écartées; le protectorat français s'établit; que veut-on de plus? Mais c'est là justement ce que la France déplore. Ce protectorat que vous cherchez vainement à consolider à travers des conflits sanglans ou burlesques, cette entreprise téméraire que vous avez soutenue d'une main débile, on vous l'a dit cent fois, c'est la pire des combinaisons. C'est une source perpétuelle de difficultés et de périls. Eh bien! dit M. Guizot, s'il s'élève des difficultés nouvelles, nous les surmonterons comme nous avons fait pour les précédentes. Précieuse garantie pour la France! Préparons nous donc à de nouveaux désaveux et à de nouvelles indemnités. Voilà ce que M. Guizot nous promet sur Taïti. Pour le Maroc, il n'a pas jugé nécessaire d'en parler.

Il y a long-temps qu'on l'a dit, M. le ministre des affaires étrangères possède à un rare degré l'art de dissimuler de faibles argumens sous de grandes images. Il a les mains pleines de théories, qui cachent sous la gravité de la forme l'insuffisance du fond. M. Billault avait posé des questions bien simples, qu'il eût fallu débattre avec des raisonnemens nets et précis. Or, voyez les motifs que le ministre a invoqués. En Suisse, dit M. Billault, vous n'avez pas été bienveillant; vous avez pris un langage blessant; vous n'avez pas respecté l'indépendance d'un peuple ami. M. Guizot répond que le devoir du gouvernement français était de remonter le courage des conservateurs de la Suisse. Voilà pourquoi l'on a été dur et hautain vis-à-vis d'eux. S'il faut en croire M. Guizot, les hommes modérés, en Suisse, n'ont pas l'énergie, la consistance, des hommes modérés de la France; partout ailleurs qu'en France, la modération est timide; chez nous seulement, l'esprit conservateur a cette fermeté persévérante qui gagne les batailles politiques! Ne voilà-t-il pas un singulier argument de circonstance? Que diront les conservateurs de l'Europe et de la Suisse de se voir ainsi sacrifiés à un mouvement oratoire et au besoin de flatter la majorité? Et d'ailleurs, tout cela prouve-t-il que les susceptibilités de la Suisse n'ont pas été froissées? M. Guizot le nie. Il oublie donc la note qu'il a reçue lui-même du ministre de Suisse, et où la diète a protesté contre le langage de notre gouvernement? Il oublie qu'il s'est condamné lui-même en prenant plus tard vis-à-vis de la diète un ton plus radouci, qui convenait mieux aux sentimens de la France.

On demande à M. le ministre des affaires étrangères pourquoi les chré-

tiens de Syrie ne sont pas plus énergiquement protégés par la France. Le ministre répond que la France doit ménager les droits de la Porte ottomane. Est-ce bien là tout le secret de la politique du ministère? L'intérêt musulman est-il le seul qui neutralise les bonnes dispositions de M. Guizot à l'égard des populations chrétiennes du Liban? Si les Druses sont vainqueurs, si le bras de la France ne s'étend pas pour protéger la cause des Maronites, faut-il s'en prendre seulement à la nécessité où se trouve M. Guizot de maintenir, dans l'intérêt de la France, la dignité et la nationalité de la Porte ottomane?

Mais non; là où nous devrions agir, nous restons neutres, et quand la neutralité nous serait nécessaire, nous agissons, nous intervenons, à la suite d'un intérêt étranger qui nous domine et nous entraîne hors des limites naturelles de notre action. M. Guizot pose en principe, dans la question du Texas, le système de neutralité. Il faut, dit-il, laisser à la population texienne une liberté entière. « Si elle veut s'annexer aux États-Unis, qu'elle le fasse; si elle ne le veut pas, qu'elle reste libre de ne pas le faire. » Voilà des paroles sages et justes. Malheureusement on les dénature par l'application qu'on en fait. En même temps que l'on dit : La population texienne sera libre, on déclare qu'on pèsera sur elle par le poids de l'influence française, par l'expression publique de l'opinion de notre gouvernement, et la suite de cette déclaration ne se fait pas attendre. « Si le peuple texien veut conserver son indépendance, dit M. Guizot, non-seulement nous n'avons aucune raison de nous y opposer, mais je n'hésite pas à dire que la France doit approuver cette conduite et trouver que le Texas a raison. » Puis, ailleurs, M. Guizot ajoute : « L'intérêt de la France est que l'indépendance du Texas se maintienne. L'intérêt de la France, en Amérique, est que les états indépendans demeurent indépendans : nous avons besoin de l'équilibre des divers états. » Cela est clair. Le principe d'une intervention diplomatique est nettement posé. Qu'on nous parle maintenant de la neutralité du gouvernement français dans la question du Texas. Demandez aux États-Unis ce qu'ils pensent de cette neutralité.

Au sujet de l'Espagne, M. Guizot déclare que l'abdication de don Carlos ne changera rien à la politique du cabinet. Sur ce point, la conduite du gouvernement a été tracée par les discussions des chambres. Il ne pourrait changer de système sans encourir une grave responsabilité.

Ainsi donc, de nouveaux embarras et de nouveaux périls à Taïti, une négociation rompue dans le Maroc, la Suisse mécontente, la Belgique enlevée à notre influence commerciale, l'intérêt français mal défendu en Syrie, la question du Texas mal engagée, voilà le cortége des difficultés qui accompagnent la rentrée triomphante de M. Guizot. Pour adoucir les couleurs du tableau, nous avons, il est vrai, l'affaire du droit de visite, heureusement conclue, grace à l'intervention des chambres. M. Guizot trouve cette situation magnifique. Il s'indigne qu'on ose la rabaisser. Il écrase de son dédain cette opposition mesquine et tracassière qui va répétant sans cesse que la po-

litique de la France est affaiblie et humiliée! Détestable argument, dit-il, langage imprudent et insensé! Hélas! s'il nous en souvient, qui donc a le plus abusé de cet argument? Qui donc, le lendemain de l'amnistie, de Constantine, de Saint-Jean d'Ulloa, déplorait en pleine tribune l'abaissement et l'humiliation de la France? M. Guizot a peu de mémoire. Du reste, nous pensons, comme lui, qu'il est dangereux pour un pays de se mesurer sans cesse, de peser tous les jours sa valeur dans le monde. Il n'est pas bon qu'une nation exalte ainsi sa vanité. Mais d'où est venue chez nous cette disposition ombrageuse? Qui a fait naître la pensée des comparaisons, des rapprochemens? Le ministère du 29 octobre s'était formé le lendemain d'une crise qui imposait à la France une attitude réservée et indépendante : au lieu de prendre cette attitude, il a jeté la France dans les liens d'une alliance peu réfléchie; il n'a pas laissé au pays le temps d'oublier ses blessures; il l'a compromis dans des avances peu dignes, et il a multiplié imprudemment les occasions d'un contact que de fâcheux souvenirs rendaient encore douloureux. Ce contact devait nécessairement produire les inquiétudes et les froissemens que nous avons vus. M. Guizot n'a donc pas le droit de déplorer les susceptibilités nationales de la France; c'est lui qui les a exagérées en les excitant. Lorsqu'on irrite un pays, on ne lui dit pas d'être calme : c'est se montrer trop exigeant.

Au surplus, nous voulons bien reconnaître que la France n'est pas déconsidérée, abaissée. Tel n'est pas, quant à nous, le sujet des reproches que nous adressons au ministère. Grace à Dieu, nous savons bien que l'honneur de la France n'est pas dans les mains de M. le ministre des affaires étrangères et de ses collègues. Le fardeau serait un peu lourd pour eux. Si notre gouvernement a essuyé des humiliations à Taïti, si notre gloire du Maroc a été peu féconde, si le langage de notre diplomatie n'est pas toujours d'une fermeté et d'une dignité suffisantes, si nos ministres sont rarement inspirés de ces sentimens qui font les grandes choses et électrisent les nations, si la médiocrité leur plaît, comme étant le bonheur du sage et la perfection de l'existence ministérielle, cette situation, après tout, n'est pas une honte pour la France. Il faut espérer que notre honneur n'en mourra pas. On dira de nous, en Europe, que nous avons des chambres patientes et résignées; on s'étonnera de cette tolérance inusitée dont jouit depuis bientôt six ans le plus heureux, sinon le plus glorieux des cabinets, et voilà tout. Quant à établir une solidarité complète entre cette situation et les sentimens de la France, on ne le fera pas. Assurément, personne n'ignore en Europe que la politique du ministère n'est pas celle du pays. La politique de la France est connue; on ne peut la confondre avec celle du ministère. De temps en temps, cette politique se montre et prend sa place, comme pour empêcher que nous ne descendions trop bas; témoin l'affaire du droit de visite, dont la direction est venue des chambres, et qui semble une consolation donnée au pays dans les épreuves que lui envoie la politique ministérielle. Par tous ces motifs, M. Guizot peut donc nous dire avec raison que le nom de la France n'est pas déconsidéré dans le monde. Nous

sommes heureux d'ailleurs qu'il ait pris là-dessus le soin de nous rassurer : il en sentait peut-être la nécessité; mais nous aurions voulu aussi que M. Guizot s'expliquât sur un autre point beaucoup plus grave à nos yeux. Le reproche que l'opposition modérée adresse au gouvernement n'est pas tant d'abaisser la France que de s'abaisser lui-même. Ce qui afflige, ce qui effraie les amis de la monarchie représentative, les partisans d'une autorité forte unie à une liberté sage, c'est de voir une administration supportée plutôt que soutenue par les chambres, vivant sans majorité réelle, subissant le joug avec insouciance; toujours prompte à abandonner ses convictions dès qu'il y aurait quelque courage à les défendre, et toujours résignée à obéir aux volontés parlementaires dès qu'elles se montrent. Nous disons que ce spectacle est un danger pour le pays; nous disons que ce singulier contrat par lequel un ministère obtient des chambres qu'elles lui laissent la vie à la condition de leur donner le pouvoir est un essai funeste dans notre gouvernement; nous disons qu'il peut en résulter pour la puissance exécutive des habitudes d'obéissance, et pour les chambres des habitudes de volonté qui seraient capables à la longue d'ébranler la base de nos institutions. L'alliance du pouvoir et de la liberté date d'hier; la part de la liberté est grande : s'il y a des abus à craindre, c'est de son côté. Personne ne respecte plus que nous l'indépendance des chambres; mais nous voulons en face des chambres un pouvoir également libre dans sa sphère, ayant des opinions qui lui soient propres, des principes arrêtés, un but distinct, donnant l'impulsion et ne la recevant que dans une juste mesure, dirigeant la majorité, et non pas dirigé par elle, car autrement il n'y a plus de pouvoir responsable, et le gouvernement représentatif n'existe pas. Nous aurions désiré que M. le ministre des affaires étrangères, puisqu'il était en veine d'explications, voulût bien nous dire ce qu'il pense de la situation actuelle du pouvoir en France. De toutes ses théories, ce serait celle au sujet de laquelle nous aurions le plus besoin aujourd'hui d'être édifiés.

Quelques paroles de M. Saint-Marc Girardin sur l'état des relations entre la Grèce et la Porte ottomane ont appelé l'attention de la chambre sur une question qui intéresse l'indépendance hellénique. Il s'agit pour la France de déjouer de coupables manœuvres dirigées contre une nation amie. M. Guizot promet de prendre sous sa défense la conduite et les intentions du gouvernement grec; c'est un engagement qu'il faut noter. Deux ou trois interpellations peu importantes ont encore été adressées à M. Guizot, qui a pris tout au plus la peine de répondre; après quoi, le budget des affaires étrangères étant voté, le ministre a pris congé de la chambre, et ses amis, par crainte pour sa santé, l'ont conjuré de n'y reparaître qu'à la session prochaine. Nous serions bien surpris cependant si M. Guizot ne revenait pas, dans peu de jours, défendre le crédit demandé pour l'exécution du nouveau traité substitué au droit de visite.

Bien des commentaires ont déjà eu lieu sur ce traité. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que la presse ministérielle l'a admiré sans le lire ou le comprendre. Il a fallu que le *Moniteur* repoussât de dangereuses apologies, qui

déjà inquitaient les esprits. La presse ministérielle ne croyait pas que le droit de visite fût aboli, et néanmoins le traité du 29 mai lui paraissait le chef-d'œuvre de notre diplomatie. Heureuse confiance! comme le ministère doit s'applaudir d'inspirer autour de lui une foi si vive, et quelle gloire pour lui de se montrer plus national que ses journaux!

On connaît les stipulations principales du traité. La France et l'Angleterre établiront sur la côte occidentale de l'Afrique une force navale composée, pour chacune d'elles, de vingt-six bâtimens pour le moins. Les deux escadres agiront de concert pour la suppression de la traite, soit par des moyens de coërcition ou de surveillance, soit par des négociations avec les chefs indigènes. Lorsque l'emploi de la force sera nécessaire, il faudra, pour agir, le consentement des deux parties contractantes. L'exercice du droit de visite cessera de part et d'autre dans les trois mois qui suivront la mise à exécution du traité. Les deux nations s'engagent à interdire tout trafic d'esclaves dans leurs colonies. Les articles 8 et 10 méritent une attention particulière. L'article 8 établit en principe le droit réciproque de vérifier la nationalité du pavillon. L'article 10 fixe la durée de la convention à dix ans. Les conventions antérieures seront suspendues; elles pourront être reprises ou modifiées dans le cours de la cinquième année, avec le consentement des deux parties. Au bout de dix ans, si les traités de 1831 et 1833 n'ont pas été remis en vigueur, ils seront considérés comme abrogés.

On voit, par cette simple analyse, que l'abrogation réelle des traités de 1831 et 1833 ne peut être mise en doute par personne. La presse ministérielle eût pu dispenser M. le duc de Broglie de lui donner, par la voie du *Moniteur,* des explications officielles sur ce point. En effet, d'après l'article 10, les conventions de 1831 et 1833 ne pourront être rétablies, au bout de cinq ans, que par le consentement commun des deux gouvernemens, et au bout de dix ans, si ce concert n'a pas eu lieu, elles seront définitivement abrogées. Or, comme on ne peut supposer que la France consentira au rétablissement du droit de visite, ce droit peut être regardé, dès à présent, comme aboli. Du reste, il ne faut pas exagérer ici la concession de l'Angleterre. Dans les anciens traités, le renouvellement périodique des mandats contenait le principe d'une révocation facultative. On nous accorde aujourd'hui, d'une manière formelle, ce que nous aurions pu réclamer autrefois par suite d'une interprétation légitime. Telle est la concession qu'on nous a faite.

L'article 8 est la question délicate du traité. On ne saurait disconvenir que la faculté donnée à un navire de guerre de héler le bâtiment d'une autre nation, de l'interroger sur sa nationalité, d'arrêter sa marche dans certains cas, d'examiner ses papiers de bord, soit un droit exorbitant que la nécessité seule peut justifier. Il n'est pas moins évident que l'exercice d'un pareil droit exige de fortes garanties et peut donner lieu à des difficultés qu'il faut prévenir par les instructions les plus précises. Examinons donc l'article 8 et les instructions qui l'accompagnent.

Que dit l'article 8? Il pose en principe que le pavillon n'est que le signe

apparent de la nationalité, que ce signe ne peut être dans tous les cas une présomption suffisante de la nationalité du navire qui le porte; qu'enfin, dans certains cas, la nationalité d'un navire peut être vérifiée. Autrement, l'emploi frauduleux du pavillon couvrirait tous les abus. Un pirate, un négrier échapperait aux poursuites des vaisseaux de l'Angleterre en arborant le pavillon français, et aux poursuites des vaisseaux de la France en arborant le pavillon britannique.

Afin de prévenir toute difficulté dans l'application de l'article 8, il a été convenu que l'on adresserait aux commandans de chaque escadre des instructions fondées sur le principe du droit des gens et sur la pratique constante des nations maritimes.

Ces instructions ont été publiées. On y retrouve d'abord la confirmation expresse du principe que nous venons de voir. Ainsi, il est déclaré au nom des deux pays que le pavillon de l'Angleterre ou de la France ne peut assurer aucun privilége à ceux qui n'ont pas le droit de l'arborer.

L'instruction française établit, d'après la loi et les principes, le droit de vérifier la nationalité des bâtimens suspects. En cas de soupçon de piraterie, le droit des gens autorise tout vaisseau de guerre à arrêter préalablement le navire suspect, quel que soit son pavillon. Or, d'après l'instruction, quels sont les actes de piraterie? Ce ne sont pas seulement les actes de déprédation et de brigandage; aux termes de la loi du 12 avril 1825, ceux qui naviguent sans papiers de bord ou avec des papiers irréguliers sont qualifiés pirates. L'instruction va plus loin; contrairement à la loi de 1825, elle assimile aux actes de piraterie le seul fait d'usurper un pavillon. Elle veut par-là étendre à la répression de la traite un principe jusqu'ici exclusivement appliqué à la répression de la piraterie.

Or donc, toutes les fois qu'un navire sera signalé à l'une ou à l'autre escadre comme suspect de piraterie ou d'actes considérés comme tels, on sera autorisé à l'arrêter, et à vérifier si les soupçons sont fondés. Telle est la règle établie par les instructions.

Comme garanties et comme limites posées à l'exercice de ce droit de vérification réciproque, les instructions recommandent aux officiers des deux escadres la plus grande circonspection. On ne devra entreprendre la vérification de la nationalité d'un navire que sur des soupçons réels et graves. On ne devra procéder à cette vérification qu'avec les plus grands ménagemens. Tout acte répréhensible pourrait donner lieu à une indemnité.

Après ces détails, que nous avons dû donner, il nous sera facile d'apprécier en peu de mots quelques-unes des opinions déjà exprimées au sujet de l'article 8.

On a dit que la vérification des navires suspects n'était pas érigée en droit. Nous trouvons au contraire que le droit résulte de l'article même et des instructions. Le principe de la vérification est posé. Seulement, l'application du principe est limitée. Si la vérification est abusive, il y aura lieu à indemnité. Si elle est régulière, l'indemnité n'aura pas lieu, encore même qu'il y ait eu

erreur dans l'exercice du droit, pourvu toutefois que cette erreur soit excusable. Cela résulte des instructions.

On a dit, et c'est le *Moniteur* lui-même, que le droit de vérification n'était pas un droit nouveau, qu'il était conforme au droit des gens, aux précédens de notre législation, aux documens officiels du gouvernement des États-Unis. Sans doute ces assertions seront prouvées à la tribune; quant à présent, on n'en a pas complètement démontré l'exactitude. Ainsi, la dérogation à la loi de 1825 n'est-elle pas un fait nouveau dans notre législation maritime? Si le droit de vérification est conforme au droit des gens, n'est-ce pas seulement en ce qui touche le soupçon de piraterie? En assimilant la traite à la piraterie pour la soumettre aux mêmes mesures de surveillance, n'a-t-on pas établi un droit nouveau? dira-t-on qu'on a suivi l'exemple des États-Unis? Voyez le traité de 1842. Les États-Unis, il est vrai, ne réclament pas l'immunité absolue de leur pavillon. Ils ne veulent pas que ce pavillon soit livré à l'infamie et au déshonneur en couvrant des opérations criminelles; mais, dans les instructions qui ont suivi le traité du 9 août 1842, ils ont établi à cet égard des règles différentes des nôtres. S'ils admettent que la nationalité d'un navire américain puisse être vérifiée par un navire étranger, c'est seulement en cas de soupçon de piraterie; le cas de traite est formellement exclu. Bien plus, tout en reconnaissant que les croiseurs des autres nations peuvent, dans certains cas, vérifier la nationalité du pavillon américain, les États-Unis déclarent que ce privilége ne saurait être considéré comme un droit. Celui, disent-ils, qui abordera un vaisseau couvert par le pavillon américain encourra toute la responsabilité de cet acte; si le navire abordé est réellement américain, la partie lésée demandera réparation. Ainsi, pour les États-Unis, la visite seule peut constituer le dommage. Nous, au contraire, dans les instructions du traité du 29 mai, on nous fait dire : Vous pouvez vérifier l'authenticité du pavillon, vous en avez le droit; cependant, usez de ce droit avec discrétion, car vous seriez responsable de l'abus. N'y a-t-il pas ici, entre le traité américain et le nôtre, des différences que la note du *Moniteur* n'a pas encore expliquées? Nous exprimons nos doutes, et nous espérons que la tribune les éclaircira.

Une chose toutefois nous paraît résulter dès à présent de la convention du 29 mai et des commentaires qui l'ont suivie : c'est que l'exécution des règles qu'elle prescrit ne sera pas facile. On peut voir dans la rédaction compliquée des documens officiels combien les difficultés pratiques ont préoccupé l'esprit des négociateurs. L'exécution sincère et efficace de la convention du 29 mai suppose une amitié étroite entre les deux pays, dont les forces navales vont se trouver ainsi associées, confondues dans une entreprise commune. Puisse ce contact resserrer les deux peuples, et ne jamais être la cause de collisions nouvelles!

Nous ne savons si le traité du 29 mai et les crédits demandés par M. le ministre de la marine pour la formation de l'escadre amèneront un long débat devant la chambre des députés. Si nous en jugeons par ce qui se

passe aujourd'hui, la discussion sera courte. Depuis quelques jours, la chambre, après avoir voté la loi des colonies et plusieurs chemins de fer, s'est mise à expédier le budget. Les chapitres, discutés et votés, disparaissent avec une rapidité prodigieuse. Cependant jamais le rapport de la commission des dépenses n'a été si volumineux, jamais M. Bignon n'a été si prolixe; mais la chambre a hâte de partir : sa patience est à bout. Elle a mené depuis six mois une existence si laborieuse ! le ministère lui a donné tant de fatigues ! elle a fait tant de propositions, elle a usé si souvent de son initiative ! Aujourd'hui, elle est lasse de gouverner. Aussi, comme on passe précipitamment sur les mille questions que soulève la discussion du budget, questions souvent intéressantes, souvent sérieuses, et toujours si peu connues ! Pour fixer l'attention, il faudrait que des orateurs précis, lumineux, prissent plus souvent la parole. Seul, M. Vivien a donné à cet égard un utile exemple, et a pris une part brillante à la discussion du budget de l'intérieur. Sans M. Vivien, le budget de l'intérieur aurait été à peine discuté, et M. Duchâtel aurait eu le chagrin de remporter une victoire sans combat, tandis qu'au contraire, stimulé par les attaques de son spirituel adversaire, M. le ministre de l'intérieur a été vif, animé, souvent heureux dans ses répliques. On voyait bien, ce jour-là, que M. Duchâtel n'avait plus sur les bras l'intérim des affaires étrangères.

A propos du budget ou des crédits supplémentaires, on peut parler de tout. Aussi les affaires religieuses sont-elles revenues sur le tapis pendant cette quinzaine. Il en a été question dans les deux chambres. Nous annoncerons avec plaisir que le ministère, fortifié sans doute par les interpellations si mesurées et si habiles de M. Thiers, paraît prendre vis-à-vis des jésuites et du clergé une attitude plus ferme. M. le garde-des-sceaux commence à déclarer d'une manière assez nette qu'il exécutera les lois et qu'il soutiendra l'autorité de l'état. M. de Montalembert ne l'intimide plus. Il ose répondre au fils des croisés et lui dire assez énergiquement et assez spirituellement son fait dans l'occasion. C'est une métamorphose que nous n'avions pas espérée. En même temps le bruit court que M. le ministre des affaires étrangères a pris la résolution de terminer la question des jésuites dans un assez bref délai. Nous l'applaudirons s'il réussit; mais il nous permettra bien d'adresser quelques remerciemens à M. Cousin, à M. Thiers et à M. Dupin.

En Espagne, l'opinion publique est tout-à-fait revenue ou peu s'en faut, de l'émotion qu'y avaient excitée les derniers évènemens. L'*appendice* au concordat du mois d'avril, maintenant toutes les exigences du pape, le gouvernement de Madrid a sur-le-champ ordonné à son représentant d'avoir à signifier au saint-siége qu'il n'acceptait pas plus l'*appendice* que le concordat. Par une détermination si énergique et si franche, le cabinet Narvaez a regagné dans la Péninsule toutes les sympathies que lui avait enlevées l'issue malheureuse des premières négociations. Si nous sommes bien informés, l'atti-

tude qu'il vient de prendre avancera les choses à Rome beaucoup plus que ne l'a pu faire jusqu'ici ce système de concessions qu'on avait d'abord adopté vis-à-vis de la cour apostolique.

Nos prévisions au sujet de l'impression que devaient produire à Madrid l'abdication de don Carlos et le manifeste de son fils se sont de tout point confirmées. Non, les modérés ne pouvaient pas vouloir, et en effet ils ne veulent pas de transaction avec les carlistes. Nous ne reviendrons point sur les raisons qui, en tout état de cause, doivent prévenir jusqu'à la pensée de ce rapprochement. Qu'il nous suffise aujourd'hui de constater les dispositions bien arrêtées où se trouvent à l'égard du fils de don Carlos tous les hommes considérables du parti dominant. Ce parti se divise en trois catégories bien distinctes, qui, au fond, ne diffèrent point d'avis, nous le croyons, sur les périls auxquels le mariage de la reine avec le prince Charles-Louis exposerait immédiatement la monarchie constitutionnelle. La première de ces catégories, dont l'appui est la principale force du cabinet Narvaez, la seconde qui fait à ce cabinet une opposition à peu près systématique, se sont déjà hautement et nettement prononcées. L'une et l'autre ont déclaré qu'un tel acte entraînerait inévitablement la ruine de toutes les institutions libérales. L'une et l'autre ont pour représentans dans la presse l'*Heraldo* et le *Tiempo*, c'est-à-dire les plus actifs, les plus influens orateurs du congrès, d'un côté MM. Olivan, Castro y Orozco, Sartorius, Egaña et tous leurs amis; de l'autre, MM. Isturiz, Pacheco et la fraction peu nombreuse à la vérité, mais réellement puissante par le talent et la valeur personnelle de chacun de ses membres, qui depuis un an bientôt combat la politique du cabinet Narvaez. Au reste, ce ne sont pas les divisions du parti modéré qui doivent en ce moment nous occuper. Ce qui importe, c'est que ce parti tout entier soit uni contre les carlistes, contre des adversaires irréconciliables, avec qui on ne peut traiter sans se diminuer, sans se perdre. Or, il est impossible que, sur ce point, le moindre doute puisse encore subsister.

Nous ne parlons pas de la fraction absolutiste qu'à notre avis on suppose un peu trop gratuitement favorable à la restauration déguisée des choses et des hommes vaincus sur tant de champs de bataille. En réalité, si MM. de Meer et de Viluma se prononçaient en faveur du nouveau prétendant, nous ne pensons pas qu'on en dût concevoir de très vives inquiétudes. MM. de Meer et de Viluma, dont on s'exagère d'ailleurs l'importance, n'ont de force que par le parti modéré, auquel les lient en définitive dix ans de luttes et de sacrifices. Tant qu'il demeurera dans ce parti, M. le baron de Meer sera cet intrépide et brillant champion de la reine constitutionnelle qui a terrassé la faction carliste en Catalogne. Qu'il passe lui-même à cette faction, et c'en est fait de ce passé glorieux: M. le baron de Meer ne sera plus qu'un transfuge; autant aurait valu pour lui qu'une telle désertion s'accomplît à l'époque où ses bataillons poursuivaient dans les montagnes les bandes des Segarra ou des Urbistondo. En résumé, c'est un heureux évènement pour les modérés

que cette abdication de don Carlos, dont l'Europe vient de s'émouvoir, car il est bien démontré maintenant que dans ce parti il n'est pas un seul homme considérable qui ne soit décidé à combattre la contre-révolution. C'est un heureux évènement pour chacun des membres du cabinet Narvaez, dont le dévouement à la monarchie constitutionnelle ne peut plus aujourd'hui être mis sérieusement en question.

— Une foule nombreuse, où l'on distinguait les hommes politiques les plus considérables, se pressait vendredi 13 juin dans les salons de l'hôtel Molé, si éclatant cet hiver et aujourd'hui revêtu d'un deuil funèbre; on venait assister au convoi de Mme la comtesse Molé et rendre les derniers devoirs à une personne universellement regrettée. Mme la comtesse Molé, qu'on voyait dans le monde il y a un mois encore, a été enlevée par une maladie qui ne pardonne pas, mais qui d'ordinaire affecte une marche moins soudaine. Elle était une de ces personnes dont on peut dire, en résumant leur vie, qu'elles ont passé en faisant le bien. D'un esprit très cultivé et orné de connaissances, elle ne l'appliquait qu'aux choses du dedans; on l'aurait vue tout entière partagée, depuis des années, entre l'éducation de sa petite-fille, Mlle de Champlâtreux, et les soins qu'elle rendait à sa propre mère, Mme de La Briche, morte l'année dernière seulement : chaque matinée était consacrée à ce double devoir. Ame pieuse et pure, elle a été douce envers la mort elle-même, et l'a vue venir avec une résignation presque sereine qui se puisait dans une foi profonde. Centre et lien d'une famille nombreuse, elle emporte avec elle une grande part du foyer domestique. Les belles habitations de Champlâtreux et du Marais, où l'on se rassemblait les étés autour d'elle, sont veuves désormais; la place qu'elle tenait dans la vie d'un grand nombre, et que dérobait sa modestie, va être bien apparente aujourd'hui qu'elle n'est plus; le vide qu'elle laisse est immense.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Lorsqu'à l'instigation de M. Arago, l'Académie des Sciences se décida, il y a peu d'années, à publier chaque semaine le compte rendu de ses séances, on dut penser que cette publication officielle, dirigée par les secrétaires perpétuels, offrant la substance des communications faites à l'Académie, rendrait inutiles les diverses relations scientifiques qui paraissaient régulièrement dans les feuilles périodiques. C'est là le motif qui porta peu à peu la *Revue* à cesser de rendre compte à ses lecteurs des séances d'un corps qui rédigeait lui-même le bulletin de ses travaux. Cependant, malgré l'extension donnée sans cesse à ce bulletin, on a vu, dans les derniers temps, non sans quelque

surprise, le public chercher de préférence les informations scientifiques dans les journaux quotidiens, et négliger ces *comptes rendus* authentiques qui semblaient d'abord devoir exclure toute concurrence. Bien plus, depuis quelques semaines, il s'est manifesté des symptômes graves qui prouvent que non-seulement ces *comptes rendus* sont délaissés par la généralité des lecteurs, mais que même les membres de l'Académie préfèrent d'autres organes de la presse à leur propre journal, lorsqu'ils veulent s'adresser au public. Aussi, sans parler de la *Démocratie pacifique*, dont on a récemment annoncé que M. Arago et d'autres membres de l'Académie étaient les principaux rédacteurs, et dans laquelle, certes, on ne rend compte des séances de l'Académie des Sciences que d'après leur inspiration, nous avons lu dans *le Constitutionnel* une espèce de manifeste qu'on attribue à un des membres les plus illustres de l'Institut, et dans lequel il est dit que désormais ce seront des membres de l'Académie qui dirigeront les communications scientifiques que ce journal promet de faire régulièrement au public. Au même instant, le *Journal des Débats*, profitant de l'absence d'un de ses rédacteurs habituels, à l'éloignement duquel on prétend que M. Arago n'a pas été étranger, confiait à un membre de l'Académie des Sciences la rédaction d'une revue qui paraît devoir embrasser les sciences dans leur généralité. On doit être assuré que ce mouvement ne s'arrêtera pas là. Puisque quelques membres de l'Académie ont cru devoir prendre position dans la presse, leur exemple sera suivi, et l'on verra successivement les académiciens les plus actifs communiquer directement leurs idées au public sans que personne puisse trouver à y redire, pas même M. Arago, qui a long-temps rendu compte, dans les *Annales de physique et de chimie*, des séances de l'Académie des Sciences, et qui ne craignait même pas de relater dans ces *Annales* ce qui s'était passé dans les comités secrets.

Nous l'avons dit : ces symptômes sont graves. Ils montrent d'un côté qu'en introduisant le public et les journaux à l'Académie, M. Arago, auquel on doit cette innovation contraire au règlement, s'était flatté vainement de conserver toujours le monopole de ces journaux, qu'il sut diriger si souvent contre ses adversaires. D'autre part, ils indiquent que ces *comptes rendus*, pour lesquels l'Académie fait tant de sacrifices, ne répondent nullement aux véritables besoins de la science. Au commencement, ces comptes rendus ne devaient être qu'un essai. D'après les promesses de M. Arago, ils ne coûteraient rien à l'Académie, et il fut même annoncé qu'un éditeur se chargerait volontiers de cette entreprise à ses risques et périls. Se fiant à ces belles paroles, l'Académie adopta provisoirement cette proposition; mais, malgré de vives réclamations, ce provisoire n'a jamais été régularisé, et l'on a marché toujours en avant sans que jamais un règlement, promis à plusieurs reprises, vînt définir nettement le but et les bornes de ces *comptes rendus*. Autrefois l'Académie publiait régulièrement les travaux de ses membres; elle faisait paraître dans des volumes à part les mémoires rédigés par des étrangers, et jugés dignes,

sur le rapport d'une commission, d'être donnés au public. Actuellement, chaque semaine il paraît un gros cahier in-4°, d'environ une centaine de pages, dans lequel on insère, sans choix et sans critique, les pièces adressées à l'Académie. Parfois des travaux d'un grand mérite y sont à peine indiqués par leur titre, tandis que des écrits indignes de l'attention des savans y sont imprimés en entier ou longuement analysés. Cette publication précoce d'ouvrages renvoyés souvent à l'examen d'une commission est absolument contraire aux précédens de l'Académie, qui a toujours évité, avec raison, de se prononcer sur des écrits déjà soumis au jugement du public.

On conçoit d'ailleurs qu'une telle publicité accordée gratuitement à toutes les pièces de la correspondance adressée à l'Académie est un appel à l'industrie qui cherche partout des annonces. C'est surtout à ce mélange de bon, de médiocre et de mauvais, à cette invasion de l'industrie dans les sciences, qu'il faut attribuer la résolution prise par quelques savans d'adopter un autre mode de communication avec le public. Comment en serait-il autrement lorsque M. Arago absorbe à lui seul les trois quarts des séances, pour rendre compte des pièces de la correspondance et pour se jeter à cette occasion en d'interminables digressions, tandis que les membres de l'Académie, même quand ils remplissent un devoir en lisant quelque rapport sur des ouvrages qu'on les a chargés d'examiner, sont parfois interrompus par lui, impatient de se mettre en scène au profit des étrangers et souvent à son propre profit. A cet égard, la dernière séance de l'Académie a offert le spectacle le plus étrange. Tous les membres avaient été convoqués à domicile pour la présentation des candidats à une place de correspondant dans la section de mécanique. Cette présentation devait avoir lieu en comité secret. Malheureusement, le neveu de l'empereur Napoléon, qui est actuellement à Paris, assistait à cette réunion, et M. Arago n'a pu résister à l'envie de faire au prince les honneurs de la séance. A défaut de la harangue officielle, M. Arago a cru devoir saisir une occasion telle quelle de présenter au fils de l'ex-roi de Westphalie un exposé de certaines expériences que le savant secrétaire perpétuel a faites il y a plus de vingt ans. Nous ignorons si le rejeton de la famille impériale est fort versé dans la physique, mais il est permis de croire que M. Arago aurait mieux fait les honneurs de l'Académie, s'il avait pu rendre compte de travaux moins anciens. C'est là, du moins, ce que nous avons entendu affirmer par plusieurs académiciens. Quoi qu'il en soit, malgré les réclamations de MM. Cauchy et Dupin, membres de la section de mécanique, cet épisode, suivi de plusieurs autres, s'est tellement prolongé, que le comité secret n'a pu avoir lieu, et qu'il a été renvoyé au jour où un auditoire moins illustre permettrait à M. Arago d'être plus bref. Par une singularité piquante, ces belles improvisations dont on gratifie l'auditoire ne paraissent presque jamais dans les *comptes rendus*, qui n'ont pas même le mérite de reproduire tout ce qui s'est passé à la séance. Ainsi, lorsque dernièrement, une discussion intéressante a eu lieu à l'Académie à propos de l'astronomie des Arabes,

les lecteurs n'ont rien trouvé dans le journal officiel des objections que MM. Arago et Mathieu opposaient aux argumens de M. Biot. Cela prouve qu'on dit parfois des choses qu'on ne voudrait pas imprimer : *Verba volant, scripta manent.*

Ces *comptes rendus* si inoffensifs, qui ne devaient rien coûter, sont un gouffre qui menace d'engloutir toutes les ressources de l'Académie. Non-seulement les moyens ordinaires n'y suffisent plus, mais outre l'emploi d'une allocation considérable qu'à son précédent ministère M. de Salvandy avait obtenue pour les publications de l'Académie, on a dû appliquer à cet usage les fonds légués par M. de Monthyon, et il est arrivé que, contrairement à la volonté du donateur et au vœu des commissions, les prix accordés à divers savans ont été réduits, parce que l'argent avait été dépensé pour les *comptes rendus*. Il va sans dire que les *Mémoires* de l'Académie ne voient le jour actuellement qu'à de rares intervalles, et que cette belle collection, qui fait tant d'honneur à la France, et dans laquelle ne paraissaient que des travaux dus à de longues méditations, se trouve en partie sacrifiée à un recueil périodique où tout se fait à la hâte, et qui pourrait avoir pour les sciences la même influence pernicieuse qu'a eue pour la littérature le roman-feuilleton. Si l'Académie ne veut pas s'exposer aux plus sérieuses conséquences, il faut qu'elle s'arrête sur la pente où on l'entraîne. Les sociétés savantes les plus célèbres de l'Europe publient un bulletin de leurs travaux, mais ce bulletin, concis et peu étendu, sert aux besoins de la science, et n'offre aucun des inconvéniens attachés aux *comptes rendus* de l'Académie des Sciences de Paris. Une autre classe de l'Institut, l'Académie des Sciences morales et politiques, fait paraître aussi le compte rendu de ses séances; mais, grace à l'heureuse direction que donne à cette publication M. Mignet, ce bulletin, si nous sommes bien informés, ne coûte rien à l'Académie. Dans l'état actuel des choses, avec l'extension donnée aux applications des sciences à l'industrie, pour critiquer sévèrement un recueil périodique rédigé par les secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences de Paris, il suffit de dire que ce recueil coûte énormément et ne rapporte presque rien.

Après ce qui précède, chacun comprendra pourquoi la *Revue* va désormais recommencer périodiquement les communications scientifiques qu'elle adressait autrefois à ses lecteurs.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU DIXIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

UNE CHASSE AUX NÈGRES-MARRONS, par M. THÉODORE PAVIE. 5

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'ÉGYPTE ANCIENNE. — De la Civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs sous Psammitichus jusqu'à la conquête d'Alexandre, par M. LETRONNE. 34

LES DEUX WALPOLE (*Nouveaux Mémoires d'Horace Walpole sur le règne de George III*), par M. PHILARÈTE CHASLES. 59

DE LA SUPPRESSION DE LA TRAITE. — I. — État de la Traite avant et depuis le Droit de Visite, par M. ALFRED DE CLARIGNY. 96

ÉCONOMIE FINANCIÈRE. — De la Conversion de la rente, par M. CHARLES COQUELIN. 132

DU MOUVEMENT DES RACES HUMAINES (Cours de M. Serres au Jardin des Plantes), par M. A. ESQUIROS. 152

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 187

ESSAIS D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE. — II. — William Pitt, première partie, par M. LOUIS DE VIEL-CASTEL. 197

MALTE, par M. ALEXIS DE VALON. 241

LITTÉRATURE ECCLÉSIASTIQUE. — Les Sermons de M. Lacordaire, par M. ALEXANDRE THOMAS. 265

STATISTIQUE MORALE ET FINANCIÈRE. — Le Budget de la ville de Paris, par M. A. COCHUT. 299

DE LA POÉSIE LYRIQUE EN ALLEMAGNE. — Frédéric Rückert, première partie, par M. HENRI BLAZE. 326

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 357

REVUE DRAMATIQUE ET LITTÉRAIRE. — *Virginie*, de M. Latour, par M. PAULIN LIMAYRAC. 374

Marthe la Folle, nouveau poème de Jasmin, par M. CHARLES LABITTE. . 381

ÉTUDES DIPLOMATIQUES SUR LE XVIIIe SIÈCLE. — N° II. — La Perte de l'Inde sous Louis XV, par M. le comte ALEXIS DE SAINT-PRIEST. . . . 389

La marine militaire de la France en 1845, par M. le capitaine de corvette Jurien de la Gravière. 447
L'ombre d'Éric, première partie, par M. Paulin Limayrac. 478
Essais d'histoire parlementaire de la grande-bretagne. — II. — William Pitt, seconde partie, par M. Louis de Viel-Castel. 529
Abélard, fragment, par M. Charles de Rémusat. 602
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 618

Historiens modernes de la France. — V. — M. Fauriel, première partie, par M. Sainte-Beuve. 629
Fermat, par M. G. Libri. 679
De la poésie lyrique en allemagne. — Frédéric Rückert, dernière partie, par M. Henri Blaze. 708
L'ombre d'Éric, dernière partie, par M. Paulin Limayrac. 744
Du rôle de la diplomatie européenne dans la question des frontières turco-grecques, par M. Cyprien Robert. 790
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 810

Poètes et romanciers contemporains. — Seconde phase. — II. — M. Victor Hugo (*le Rhin, lettres à un ami*), par M. Lerminier. . . . 821
Essais d'histoire parlementaire de la grande-bretagne. — II. — William Pitt, troisième partie, par M. L. de Viel-Castel. 841
Historiens modernes de la France. — V. M. Fauriel, dernière partie, par M. Sainte-Beuve. 935
Mélanges scientifiques. — L'Académie des Sciences et ses travaux, par M. A. de Quatrefages. 973
De quelques romans politiques publiés en angleterre. — *Sybil*, ou les Deux Nations. — *Anti-Coningsby*, ou la Jeune Angleterre dans son vieil âge, par M. Philarète Chasles. 1011
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 1022
Lettre de chine. 1033

Des rapports actuels de la France avec l'angleterre et du rétablissement de l'alliance, par M. P. Duvergier de Hauranne. . 1037
Voyage archéologique a ninive. — I. — L'Architecture assyrienne, par M. Eugène Flandin. 1081
De la littérature politique en allemagne. — V. — Poésies de Charles Beck (*Gedichte von Carl Beck*), par M. Saint-René Taillandier. 1107
Essais d'histoire parlementaire de la grande-bretagne. — II. — William Pitt, dernière partie, par M. Louis de Viel-Castel. 1145
La baie-des-trépassés, par M. A. Brizeux. 1193
Revue littéraire. — Poésies nouvelles, par M. Charles Labitte. . . . 1197
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 1212
Revue scientifique. 1223

FIN DE LA TABLE.

3

9
9

8
4

0
0

1

1

5

73

11
22
33

37

81

07

145
193
197
212
223